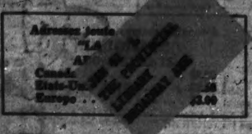
VOLUME XXVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 JUILLET 1940 NUMERO 9



LA LIBERTE

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Ouverture du Congrès de l'Association d'Education

Deux causes entre lesquelles il y a une analogie frappante

C'est la cause de l'Association d'Education et celle des Alliés. — Toutes deux poursuivent la sauvegarde de notre langue, de notre foi et de notre culture française.

Le treizième Congrès général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est ouvert hier matin, à 9 h., par la célébration d'une messe dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface. Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., officia à la place de S. E. Mgr E. Yelle, P.S.S., qui fut empêché de se rendre au congrès.

Le congrès est présidé par M. J.-A. Marion, président général de l'Association d'Education.

On remarquait dans la salle du Collège, à l'ouverture de la séance du matin, M. l'abbé Maurice Baudoux, de Prud'homme, Sask., représentant l'Association des Franco-Canadiens de la Saskatchewan; le R. P. Breton, O.M.I., directeur du journal "La Survivance", d'Edmonton, et le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. M. l'abbé Bernard, de Montréal, était également présent.

Des délégués, venus de toutes les parties de la province, plusieurs membres du clergé et un certain nombre de religieuses et d'institutrices assistaient à la séance d'ouverture.

On sait que le Congrès se continue toute la journée d'aujourd'hui (mercredi). Dans l'après-midi, on procédera à l'élection de l'Exécutif. Ce soir, à 8 h., séance publique ouverte à tous. Nos distingués visiteurs des deux autres provinces de l'Ouest y prendront la parole.

Bienvenue

M. Nacisse Fournier, président du Cercle paroissial de Saint-Boniface, a souhaité la bienvenue aux délégués dans les termes suivants:

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue en mon nom comme en celui de mes collègues du Cercle paroissial et, de ce fait, au nom de la population française de Saint-Boniface.

Mesdames et messieurs, nous continuons à écrire de l'histoire. Je suppose que la guerre dont les nouvelles inquiétantes nous arrivent de jour en jour vous donnent, comme à moi, des serrements de coeur. Ce n'est pas mon intention de vous en entretenir, mais il y a une analogie si frappante entre la cause de l'Association et celle des Alliés qu'il est à propos de la souligner.

Analogie frappante

Les Alliés, dont la situation est précaire à cause de leur trop longue persistance à vouloir maintenir la paix en Europe, sont aux prises, depuis dix mois, avec un ennemi barbare qui veut les asservir et détruire ce qu'ils chérissent le plus au monde: leur civilisation chrétienne et sa culture.

Cette civilisation occidentale, — ce qui veut dire le christianisme et tout ce que cela implique de désirable, tant dans la vie spirituelle que temporelle des peuples, — subit le plus grand assaut de son histoire.

Le but de notre Association et toutes ses initiatives convergent vers le même but que nos Alliés se sont fixé: la sauvegarde de notre langue, de notre foi et la culture française au Manitoba. Nous faisons une campagne pacifique, il est vrai. Nous ne sommes pas stimulés par l'odeur de la poudre. Et c'est pourquoi nous avons à redouter l'apathie, une sorte de cinquième colonne...

Dans les réunions du genre de celle-ci, nous risquons de devenir par trop complaisants de nous jeter des fleurs mutuellement, de nous flatter de nos succès et de nous engourdir dans une satisfaction bénigne.

Quelques faits

Au risque de ma propre popularité, je me propose donc de vous indiquer quelques faits irréfutables, qui sont de nature à nous causer des inquiétudes.

Si l'Association a été florissante, si elle a assuré jusqu'ici la survivance de notre langue dans les écoles, nous pouvons cependant avancer dix raisons pour démontrer qu'elle n'occupe pas la place qui lui revient dans les coeurs franco-manitobains.

Elle est une oeuvre essentiellement catholique et française, et par conséquent, elle devrait pouvoir compter sur l'appui et l'encouragement moral de toute la population, surtout des chefs, et elle devrait passer au premier plan de nos organisations paroissiales. Cependant, combien de paroisses n'on pas jugé à propos de nous envoyer un seul représentant? Combien d'instituteurs et d'institutrices ont pensé qu'il vaudrait la peine de se déranger pour assister au congrès? Combien comptons-nous de représentants de nos professions libérales? Combien de maires ou de secrétaires de municipalités?

Puis, quand viendra le moment de faire l'élection des membres de l'exécutif, combien d'entre nous trilleront, au tableau des nominations, les noms d'amis, sans trop considérer quels sont les hommes qui seraient les plus aptes à faire fonctionner notre oeuvre? Combien de nos congressistes tenteront de se soustraire à leurs responsabilités en refusant d'assumer une charge dans le conseil? Combien de ménagements envers celui-ci ou envers celui-là? Aussi, quand la perception se fera à l'automne, quel effort ce sera pour la grande majorité? Nos neuf ou dix mille chefs de famille n'auront pas assez de conviction pour verser leur dollar et assurer à l'exécutif une somme suffisante au fonctionnement de l'oeuvre. Nous pouvons prévoir, encore cette année, une perception de moins de $3,000 pour toute la province.

Manque de fonds

L'avenir de l'Association est menacée par le manque de fonds. Cela est un indice d'un manque d'intérêt chez un trop grand nombre des nôtres. Quand il y a des convictions bien solides à l'appui d'une oeuvre, les fonds lui viennent naturellement. Celui qui se fait tirer l'oreille quand on lui tend la main pour cette oeuvre n'a pas au coeur la chaleur qui dégage la générosité.

Sans doute un grand nombre des nôtres font tout leur devoir et à ceux-là nous voulons dire merci.

Je ne vous retiendrai pas plus longtemps. Je vous réitère la plus cordiale bienvenue et je vous engage fortement, chacun d'entre vous, à vous prévaloir de votre droit de délégué, en exprimant votre opinion au cours des délibérations qui s'ouvrent aujourd'hui, sans rancoeur, mais avec franchise, dans le plus grand intérêt de l'Association.

Espérons que, cette année, nous allons faire un sérieux examen de conscience et qu'en retournant chez nous, nous apporterons la ferme résolution de nous faire apôtres de notre survivance, non seulement dans nos propres paroisses, mais aussi chez les autres dans nos parages.



Général Mittelhauser,

commandant en chef des troupes françaises dans le Proche-Orient. Il déclare que les hostilités ont cessé en Syrie, mais que le drapeau français continuera d'y flotter.

Le Président général présente le rapport de l'Exécutif

Il insiste surtout sur la rareté d'institutrices catholiques de langue française qualifiées pour enseigner dans nos écoles. — Une situation alarmante.

A la séance d'ouverture, M. J.-A. Marion, président général de l'Association d'Education, a présenté le rapport des activités de l'Exécutif:

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba depuis le dernier congrès jusqu'au 30 juin de cette année. Je regrette de ne pouvoir énumérer avec plus de détails les divers travaux que nous avons accomplis. Le rapport serait trop long et même un peu monotone.

Règlement de difficultés scolaires

Votre exécutif a réglé avec le Département de l'Instruction Publique nombre de difficultés de différentes natures. Ce serait prendre trop de votre temps de les énumérer en détail. La majorité des difficultés ont été créées par quelques-uns des inspecteurs à nos institutrices, à cause de l'enseignement de notre langue dans nos écoles, où il est défendu de l'enseigner avant le grade VII.

Nous devenons plus hardis au sujet de l'enseignement du français dans nos écoles. Nous nous proposons de l'être davantage à l'avenir si nous voulons en faire un succès. De là viennent nos difficultés avec certains inspecteurs qui nous accusent de violer la loi scolaire et de nous rendre ainsi passibles de représailles. Le nombre de difficultés de ce genre se multiplie; cela cause un surcroît de travail au comité d'enquête à qui l'exécutif a confié la tâche de régler ces questions.



Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G.,

qui a célébré la messe d'ouverture du Congrès, en l'absence de Son Excellence Mgr Yelle, retenu à l'hôpital.

Nous sommes appelés à régler des difficultés entre les Commissions scolaires et le Département de l'Instruction Publique. Ces commissions sont parfois menacées de se faire enlever l'octroi pour ne pas s'être conformées à la loi.

D'autres ennuis sont causés par la demande de certains contribuables qui voudraient la création de nouveaux districts scolaires. Si leur demande était accordée, cela diminuerait les revenus des districts affectés à un tel point qu'ils se trouveraient embarrassés financièrement.

Quelques membres de votre Exécutif ont participé à sept de ces arbitrages depuis le dernier Congrès.

Visite des Cercles

Afin de se conformer à un des voeux du congrès de 1936, votre Exécutif a visité les Cercles des paroisses suivantes: Elie, Fannystelle, Saint-Claude, Saint-François-Xavier et Saint-Eustache. Après visite des cercles des paroisses plus haut mentionnées, nous avons tenu une assemblée régionale à Fannystelle, à laquelle Son Excellence Mgr Yelle a assisté. L'assemblée régionale a été un succès; sans doute que la présence de Son Excellence a contribué à rehausser l'éclat de la réunion.

Les membres de l'Exécutif ont été bien accueillis par les Cercles qu'ils ont visités. Parmi ceux-là, nous en avons réorganisé quelques-uns. Au cours du mois de mai dernier, nous avons visité le Cercle de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Nous avons été très bien accueillis par les citoyens de l'endroit.

Un Congrès pédagogique a eu lieu à Letellier sous la direction du R. P. Faure et de M. l'abbé Léo Blais. M. Camille Fournier, notre dévoué président des Instituteurs de langue française, a présidé ce Congrès qui a remporté un succès remarquable.

Le lendemain, les membres de l'Exécutif ont tenu une assemblée régionale composée des membres des Cercles des paroisses suivantes: Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier. Les Commissaires d'écoles, ainsi que nombre d'institutrices, étaient présents; l'assemblée a très bien réussi.

Nous nous proposons de visiter d'autres Cercles au cours de l'été et de tenir, si possible, quelques assemblées régionales.

Rareté d'institutrices

A l'heure actuelle nous avons 7 ou 8 femmes mariées qui enseignent dans nos écoles. Nous avons aussi un certain nombre d'institutrices non qualifiées qui enseignent avec des permis que votre Exécutif a réussi à obtenir du Département de l'Instruction Publique. Nous avons aussi cinq ou six de nos écoles françaises sous la direction d'institutrices catholiques de langue anglaise. Nous avons trois de nos écoles qui ont pour institutrices, des personnes protestantes de langue anglaise.

La situation devient alarmante... Nous entrevoyons qu'au commencement du terme prochain, à moins que le Département de l'Instruction Publique ne nous accorde des permis pour des personnes non qualifiées, nous aurons environ 20 de nos écoles où les institutrices seront des protestantes de langue anglaise.

Un des buts pour lesquels notre Association a été fondée a été de se procurer un personnel enseignant en nombre suffisant pour répondre à nos besoins; nous ne l'avons pas aujourd'hui.

Causes de la rareté d'institutrices

1. Le Département de l'Instruction Publique exige que tout candidat ou candidate à l'école normale passe avec succès les examens du XIIe grade; or, les écoles qui enseignent le XIIe grade ne sont pas nombreuses. Nous n'en avons que sept dans toute la province. Après qu'une jeune fille a passé ses examens de XI grade, si elle ne réside pas dans la localité où se trouve une école de XIIe grade, elle doit aller pensionner ailleurs, si elle désire continuer ses études. Cela cause une dépense de près de $200; ajoutez-y les frais du cours de l'Ecole Normale avec le coût de l'enregistrement se chiffrant à près de $400 et vous atteignez la somme de près de $600. Une fois qualifiée, l'institutrice doit aller enseigner dans les écoles rurales, moyennant le maigre salaire de $500 par année.

2. Le bas salaire est une autre cause de la rareté d'institutrices. Nous avons de nos institutrices que nous avons aidées financièrement à faire leur cours d'Ecole Normale qui enseignent dans des écoles anglaises protestantes parce qu'elles ont de meilleurs salaires; elles sont perdues pour nous. Nous conseillons à nos commissaires d'écoles de faire un effort pour établir le XIIe grade dans toutes nos écoles de villages, là où la chose est possible.

Programme d'études des grades I à VI

Votre Exécutif a organisé un comité pour préparer un mémoire qui a été présenté au comité chargé de préparer le nouveau programme.

Ce dernier comité a admis que c'était le travail le mieux préparé qui lui ait été présenté. Mais les membres ont dit qu'ils croyaient ne pas être capables d'incorporer notre mémoire dans le programme à cause de notre demande de l'enseignement du français dans les grades inférieurs; ce qui, selon eux, est contraire à l'esprit de la loi. Très peu des suggestions de notre mémoire ont été inscrites au programme d'études. Comme vous le savez, ce nouveau programme devait être revisé et réimprimé, puis adopté comme programme permanent.

Votre humble serviteur, qui est membre de l'"Advisory Board", a réussi à faire remettre à l'année prochaine la révision et l'impression du dit programme, et a fait des arrangements pour que le comité de l'Association d'Education rencontre le comité du programme et essaye d'obtenir l'enseignement légal du français dans les grades inférieurs et la correction de plusieurs défectuosités dudit programme.

Catéchismes et Syllabaires fournis aux enfants pauvres

Sur la demande de messieurs les curés de quelques localités, l'exécutif a fourni gratis quelques douzaines de catéchismes et de syllabaires à des enfants de notre nationalité, professant notre religion, et qui résident dans des régions éloignées. Notre oeuvre a aidé au moins 75 enfants à apprendre leur catéchisme et à se familiariser avec les premières notions de notre religion. A l'aide des syllabaires, ils ont commencé à apprendre à lire le français.

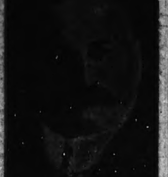
Notre Concours de français

L'année dernière, 2,914 enfants ont pris part à notre examen de français. Cette année nous croyons en avoir près de 3,500, sur un nombre de près de 10,000 qui fréquentent nos écoles. Peut-être allez-vous me dire que le nombre de nos enfants qui prennent part à notre examen de français est minime, comparé au nombre de ceux qui fréquentent nos écoles. Je tiens à vous faire remarquer que les enfants ne commencent à prendre part à notre concours qu'au IVe grade.

L'enseignement du français est donc entré dans les moeurs de nos enfants et de nos institutrices. Il faut compter quelques rares exceptions. Encourageons nos enfants et nos institutrics à enseigner notre religion et notre langue afin de faire de la génération qui grandit des vrais Canadiens français, des hommes et des femmes qui seront fiers de marcher sur les traces de nos ancêtres.

Dons du Gouvernement français

Depuis le dernier Congrès, nous avons reçu du Gouvernement français, par l'entremise de son consul à Winnipeg, M. Henri Bougearel, les dons suivants: En 1938, 3,000 francs, médailles et magnifiques volumes; en 1939, 4,000 francs, des médailles et de très beaux livres. Cette année, même dans ses rudes épreuves, la France ne nous a pas oubliés: nous avons reçu deux magnifiques médailles et des diplômes que M. le Consul a bien voulu nous faire parvenir. Nous remercions sincèrement M. Bougearel, nous remercions sincèrement le Gouvernement de la France.



M. J.-A. Marion,

président général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui préside les séances du Congrès.

La France, pays de nos ancêtres à qui nous devons notre culture intellectuelle; la France, pays qui a contribué au développement des lettres, des arts et des sciences, pays de haute culture, est à présent tombée entre les mains de l'ennemi le plus barbare. Nous déplorons son sort, et sympathisons avec elle; nous faisons des voeux pour qu'elle soit libérée des mains de ses ennemis et, de concert avec le peuple français, nous disons: Vive la France, toujours!

Conclusions

Dans son ensemble, notre Association, quoique n'ayant pas autant progressé que durant les bonnes années, s'est maintenue. Nous avons légèrement rétrogradé au point de vue financier, mais vu les conditions économiques, nous n'avons pas trop, à nous alarmer. Au point de vue du nombre des institutrices, il nous faut faire un effort pour en former un nombre suffisant pour nos besoins. Comme stimulant pour augmenter le nombre de nos institutrices, je suggère que nous augmentions nos prêts de $100 à $150. Ceci sera un encouragement qui peut-être poussera nos jeunes filles à entrer dans la carrière de l'enseignement.

Je tiens à vous faire remarquer que l'enthousiasme qui régnait au début de la formation de notre société s'est bien refroidi. Je me demande ce qu'il faudrait faire pour réchauffer cet enthousiasme chez les nôtres. Peut-être se dit-on: "Tout va bien, nous n'avons pas besoin de nous occuper de l'Association." Ne commettez pas d'erreur: la loi de 1916 existe encore, elle a été amendée pour la rendre plus sévère. En parfaite union, faisons un effort pour rétablir l'enthousiasme qui existait parmi nous au début de la formation de notre société.

Je vous ai dit que le but principal de notre société est de promouvoir l'enseignement du français dans nos écoles. En effet, la langue est à la race ce que l'âme est au corps. Enlevez l'une et l'autre dépérit fatalement et finit par disparaître. De plus, chez nos compatriotes, c'est la langue qui assure la vitalité de la religion. C'est une vérité incontestable. Voilà ce qui démontre bien toute l'importance de l'obligation de soutenir notre société à tout prix. Il est urgent d'acquérir la conviction qu'il vaut la peine de s'occuper de l'atmosphère de l'école, de donner à nos enfants l'esprit français qui s'exprime dans une langue pleine de délicatesse. Cet état d'esprit, on doit, coûte que coûte, l'inculquer dans l'âme des parents et des institutrices, leur faire comprendre leurs responsabilités à ce sujet. C'est le seul moyen de donner à la formation religieuse et française la place d'honneur qui lui convient.

Travaillons ensemble, afin de permettre à notre société de fonctionner avec tous ses rouages. C'est une tâche ardue, mais nous sommes habitués à endurer les sacrifices. Si nous gardons à notre société sa pleine vitalité, nous aurons du même coup l'avenir de notre religion et de notre race.

"La France revivra! La France survivra!" — Colonel G.-P. Vanier

"La France revivra! La France survivra"! C'est par ces paroles, prononcées d'une voix grave, que le colonel Georges Vanier, ministre du Canada en France, a terminé son allocution à la radio de Londres, à son arrivée de Bordeaux. Il a parlé en anglais d'abord, ensuite en français. Son allocution a été diffusée ici par Radio-Canada.

Après avoir raconté son départ de Bordeaux avec les membres de son personnel et le personnel de l'ambassade britannique, le colonel Vanier s'est dit heureux de pouvoir rassurer les familles canadiennes sur le sort des soldats canadiens en France. Le plus grand nombre des soldats canadiens qui ont voulu quitter la France, — il y en a qui ont préféré y rester, — ont été capables de le faire. Il y en a qui sont rendus en Angleterre, d'autres en Espagne et au Portugal. Les autorités canadiennes et britanniques se sont efforcées de donner toute la protection possible aux soldats canadiens qui ont choisi de quitter la France.

"La France vit des heures d'angoisse. Elle a été submergée sous la matière. Mais l'esprit ne peut être submergé.

"L'esprit du mal ne peut pas triompher. Nous devons avoir confiance en la Providence dont les desseins sont obscurs parfois, mais qui accorde toujours sa protection aux nations qui la méritent. Par la grandeur de ses mille ans d'histoire comme par les heures d'angoisse qu'elle vit, la France la mérite certainement, et puisse la Providence lui donner le courage de supporter le fardeau qui l'accable aujourd'hui. La France revivra! La France survivra!"

Ce qui s'est fait au Comité de Fonctionnement scolaire

Une revision du cours d'études du Département de l'Instruction publique. — Nos professeurs à l'Ecole Normale. — Les bourses du Concours de français de l'Association.

La séance de l'après-midi, mardi, s'est ouverte par le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire, présenté par M. Narcisse Fournier:

Mesdames et messieurs,

Ceux qui sont au courant des rouages de l'Association savent que l'exécutif siège tous les quinze jours comme tel. Mais en plus, le travail spécialisé qui s'impose à une oeuvre de ce genre est attribué à une série de comités dont les vocables indiquent assez clairement les attributions de chacun. C'est ainsi que nous avons le comité de Finances, celui de l'Organisation, celui de Fonctionnement scolaire et le comité d'Enquête.

Aujourd'hui, l'honneur m'incombe de vous présenter un résumé du travail accompli par le comité de Fonctionnement scolaire depuis le dernier congrès.

Notre comité se compose du président, M. Camille Fournier, des visiteurs d'écoles, le R. P. F. Faure et M. l'abbé d'Eschambault, du R. P. Lizée, le supérieur du Juniorat, de votre rapporteur et du président et du secrétaire généraux qui font partie de tous les comités de par leur fonctions.

Par le passé on a souvent mentionné les heures de travail et le nombre des réunions pour démontrer l'importance des différents rouages de l'Association. Il se trouve cependant que depuis le dernier congrès, notre comité n'a eu à se réunir qu'une douzaine de fois. Mais la nature du travail accompli compense pour la diminution du nombre des assemblées.

Notre comité a pour mission de voir au programme scolaire. Il prépare les questions du concours, il voit à la correction des travaux des élèves; il examine les rapports des visiteurs, afin de faire mettre à exécution les suggestions qui y sont souvent incluses, et il étudie toutes les questions qui lui sont référées par l'exécutif. En plus, il s'occupe à faire donner des cours de pédagogie et d'apologétique aux normaliennes et au personnel enseignant et prend une part active aux congrès régionaux.

Et ceci m'amène à vous indiquer succinctement les points saillants du travail accompli par votre comité de fonctionnement scolaire depuis le dernier congrès.

Cours de diction

Le 19 août 1938, à sa première réunion, ce comité recommandait à l'exécutif d'accepter l'offre gracieuse que nous avait faite M. de la Lande, de donner des cours de diction aux élèves et aux membres du personnel enseignant de Saint-Boniface qui auraient voulu s'en prévaloir.

M. de la Lande s'était offert à donner ces cours, à la suite d'une discussion que votre rapporteur de ce jour avait soulevée, au cours de ses remarques de bienvenue, à l'ouverture du congrès. Comme je n'avais pas fait de motion formelle au comité des résolutions, le congrès n'avait pas eu l'occasion de se prononcer définitivement, si j'ai bonne mémoire, et l'exécutif, suivant la recommandation de notre comité, accepta l'offre précitée. Je n'ai pas trouvé de rapports dans les dossiers quant au résultat de ces cours qui se donnaient à l'Institut Collégial Saint-Joseph. Il apprit toutefois qu'ils n'ont pas eu grand succès. A vous d'en deviner les raisons. Pour ma part, me basant sur les bribes de rumeurs qui me sont parvenues, je penche à croire que les intéressés étaient d'avis qu'ils n'en avaient plus à apprendre en matière de diction...

J'ignore également si on a transmis les remerciements de l'Association à M. le professeur de la Lande et dans ce cas, j'en profite pour lui exprimer la reconnaissance des Franco-Manitobains.

Revision du cours d'études

Quand l'exécutif fut saisi des projets de revision du cours d'études par le Département de l'Instruction Publique, l'exécutif confia l'étude de ces projets aux deux comités de Fonctionnement scolaire et d'Organisation, qui devaient s'adjoindre l'exécutif de l'Association des Instituteurs de langue française.

Les trois groupes se réunirent au mois de janvier 1939. Dès lors ils décidèrent de préparer un mémoire qui serait présenté au comité de Revision. Il fut décidé que l'exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue française serait invité à une réunion générale des quatre groupes.

L'Assemblée choisit un comité qui devait préparer un schéma du mémoire; elle nomma également un comité de convocation qui, lui, organiserait la réunion générale.

Le comité du mémoire se composa du R. P. Faure, du R. P. Bourque, de M. l'abbé d'Eschambault, du R. F. Bruns, de Rév. Soeur Luc d'Antioche, de Mme Houde, de M. Camille Fournier et de M. Charland Prud'homme.

La grande assemblée ci-haut mentionnée eut lieu le 18 février. Dans la matinée on étudia le mémoire qui fut accepté avec quelques modifications. Dans l'après-midi, notre petit congrès présenta au comité de revision le mémoire qui se divisait en trois parties: l'enseignement religieux, l'enseignement du français et l'enseignement général.

Ce document constitue une page dans l'histoire de nos revendications scolaires.

Autres activités

Notre comité a coopéré avec l'exécutif de l'Association des Instituteurs de langue française dans l'organisation et surtout dans la préparation du programme des conventions des instituteurs de 1939 et 1940.

Le Comité de Fonctionnement scolaire a été chargé, en 1939, d'organiser un concours de vacances, ce qui était une nouvelle initiative de l'Association. Ce concours n'a pas eu grand succès, faute de concurrents. Pour cette raison, j'ai été sur le point de ne le pas mentionner. Cependant, c'est là une heureuse initiative qui pourra se développer et rendre de réels services.

Une innovation

Nous en sommes certain, vous serez heureux d'apprendre que les professeurs d'instruction religieuse et de pédagogie ont pénétré, au cours du terme qui vient de clore, dans l'enceinte de l'Ecole normale, ce qui peut être un pas important vers l'emploi de professeurs de langue française dans cette institution. Quand, selon l'habitude, l'Association a demandé la permission de réunir les Normaliennes de langue française afin de leur donner des cours à Saint-Boniface, les autorités de l'Ecole suggérèrent de faire venir les professeurs à l'Ecole même, ce que l'exécutif a accepté avec empressement. Le Père Bourque, M. l'abbé Blais et M. Camille Fournier y furent reçus avec cordialité, ce qui est déjà de bon augure. Nul doute que cela donnera de l'importance à nos cours, aux yeux des Normaliennes qui pourraient autrement trouver qu'ils leur apportent un surcroît de travail sans grande utilité. S'il ne faut pas exagérer l'importance de cette innovation, il est bien permis tout de même de faire remarquer qu'après tout, l'Association n'est pas si mal vue que cela par les autorités du Département de l'Instruction publique et de l'Ecole normale.

(Suite à la troisième page)



Général Auguste Nogues,

commandant en chef des troupes françaises de l'Afrique du Nord. Il déclare qu'il ne peut être question d'abandonner sans lutte quelque partie du territoire dont il a la défense.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 26 juin

Des forces anglaises effectuent des débarquements en certains points non désignés de la côte ennemie, en collaboration avec la R.A.F.

Les attaques aériennes systématiques contre la Grande-Bretagne commencées il y a une semaine, ont fait jusqu'ici 29 morts et 114 blessés.

La Royal Air Force a détruit 50 avions italiens sur le sol en dix jours de guerre et les troupes anglaises ont fait prisonniers 25 officiers italiens et 600 soldats.

Jeudi 27 juin

Les aviateurs allemands ont attaqué la nuit dernière la Grande-Bretagne pour la sixième fois en neuf jours. Les attaques aériennes étaient dirigées surtout contre l'est de l'Angleterre et l'Ecosse.

Des patrouilles anglaises ont pénétré à vingt milles à l'intérieur de la Somalie italienne sans rencontrer de résistance. Les bandes conscrites par les Italiens en Ethiopie et en Somalie cherchent à déserter pour passer aux Anglais.

La Roumanie a décidé aujourd'hui de consentir de vastes concessions territoriales à la Russie soviétique.

Vendredi 28 juin

On annonce la perte du contre-torpilleur canadien "Fraser" à l'embouchure de la Gironde.

La Russie occupe la Bessarabie et le nord de la Bukovine.

Les îles Anglo-Normandes sont démilitarisées.

Le général Mittelhauser annonce que les hostilités ont cessé en Syrie.

Samedi 29 juin

L'armée russe d'occupation en Roumanie dépasse les zones cédées volontairement.

Le roi Carol ordonne la mobilisation générale.

Six mille soldats polonais de l'armée d'Orient passent de Syrie en Palestine pour rejoindre les troupes britanniques.

Le maréchal Balbo, gouverneur de Lybie, est tué dans une chute d'avion avec neuf autres occupants.

Les Allemands bombardent les îles Anglo-Normandes; 30 civils sont tués.

Dimanche 30 juin

La R. A. F. attaque des objectifs militaires en France et en Allemagne. Elle abat cinq Messerschmitt et en détruit probablement sept autres.

Les Russes s'emparent du port stratégique de Reni, Roumanie, au confluent du Danube et de la Prut, avec des chars d'assaut légers transportés par avions.

Neville Chamberlain déclare que les rumeurs de désunion dans le cabinet sont l'oeuvre de la propagande allemande et que l'Angleterre ne consentira jamais à négocier avec les nazis.

Lundi 1er juillet

Dans le nord-est de l'Ecosse, des avions allemands lancent des bombes incendiaires qui ne causent pas de dommages militaires.

Berlin annonce que ses troupes occupent Guernesey et Jersey.

Le gouvernement Pétain est arrivé de Bordeaux à Clermont-Ferrand et se transportera plus tard à Vichy.

Premier grand raid aérien du soir en Angleterre: 12 tués et 22 blessés.

Mardi 2 juillet

Il est rumeur que la Roumanie pourrait conclure une alliance militaire et politique avec l'Allemagne, à la suite de sa renonciation aux garanties des Alliés.

On croit que l'Allemagne peut offrir son aide à la Roumanie, à condition que celle-ci règle à l'amiable les réclamations des Hongrois et des Bulgares.

Une importante flottille de bombardiers allemands est arrivée à l'aérodrome militaire de Brasov, confirmant l'opinion que le Reich appuie la Roumanie dans sa détermination de barrer la route à la Russie.

La Roumanie cède: la Russie occupe son ancien territoire

BUCHAREST — Le baril de poudre des Balkans, auquel a mis le feu l'invasion de la Roumanie proprement dite, aussi bien que la cession de la Bessarabie et de la Bukovine, semble à la veille de produire une explosion générale.

Les premiers rapports annonçaient que les Roumains se battaient contre les Russes, les Hongrois et les Bulgares.

Les puits de pétrole

Les rumeurs persistent que l'Allemagne est inquiète de l'avance russe plus près des puits de pétrole roumain de Buzau et de Ploesti. De sources allemandes, roumaines et russes on nie toute rumeur de friction.

Les gouvernements de Rome et de Berlin auraient promis leur assistance à la Roumanie, si la Russie tentait de dépasser la ligne de démarcation consentie par Carol.

Des milliers de soldats rouges ont atterri dans le territoire cédé en parachutes, transportant des mitrailleuses et des motocyclettes.

La dernière invention des Russes dans l'art de la guerre est apparue à Reni, Roumanie, où l'on a vu descendre du ciel des chars d'assaut légers suspendus entre les roues d'avions.

Des troupes roumaines qui refusaient de se retirer ont été repoussées avec perte.

Menace pour l'Allemagne

De Reni, l'armée peut, si elle le veut, bloquer toute la navigation du Danube à la mer Noire au moyen de simples mitrailleuses. Les diplomates voient là un coup sérieux porté à l'Allemagne.

La hâte avec laquelle les Russes poussent l'occupation roumaine fait craindre que l'étape prochaine pourrait être une ruée immédiate vers les Dardanelles. Ils auraient demandé à la Turquie la permission de participer à la défense du détroit.

La ligne Maginot

LONDRES — Ce qui a le plus contribué à la défaite de l'armée française a été la "construction de la ligne Maginot, qui a inculqué une mentalité d'inertie et de trop grande confiance", a déclaré le colonel Bain-Marais, ministre de l'Afrique du Sud en France, au cours d'une interview.

Le colonel Bain-Marais dit que la dernière personne qu'il a vue avant de partir de Bordeaux était le général Maxime Weygand, qu'il décrivit comme un homme entièrement démoralisé, un homme méritant beaucoup de sympathie pour ce qu'il a souffert.

Lloyd George à la place de Chamberlain?

LONDRES — On se demande si l'ancien premier ministre, Neville Chamberlain, pourra longtemps demeurer membre du cabinet Churchill, en dépit de l'opposition d'un grand nombre de députés qui lui reprochent Munich et l'état d'impréparation à la guerre où se trouve la Grande-Bretagne et qui sont décidés à obtenir sa tête. D'aucuns affirment même que M. David Lloyd George, qui fut premier ministre au temps de la dernière guerre, serait appelé à entrer dans le cabinet et à y remplacer M. Chamberlain. Le premier ministre Churchill a jusqu'ici défendu M. Chamberlain et s'est opposé aux récriminations qui pourraient diviser la nation anglaise en ces heures décisives.

OTTAWA—M. Mackenzie King a déclaré à la Chambre des Communes que les citoyens des Etats-Unis n'auront pas besoin de passeport pour visiter le Canada.

Le démembrement de la Roumanie



La capitulation de la Roumanie devant l'ultimatum de la Russie entraine l'abandon de la Bessarabie et de la partie nord de la Bukovine, ainsi que le contrôle des ports de Constanta, Galati, Braild et Tulcia. La Hongrie convoite la Transylvanie et la Bulgarie la Dobroudja.

Déclaration du maréchal Pétain

LONDRES — Le maréchal-président Philippe Pétain a déclaré à la France dans un discours officiel à la radio, que la flotte française devra être "désarmée et internée dans les ports français" selon les conditions de l'armistice. De plus, une grande partie du territoire demeurera temporairement occupée.

Le chef du gouvernement français ajouta que les vainqueurs lui avaient promis "qu'une partie de la flotte aérienne, de même qu'une partie de la marine et des armées de terre, pourrait être utilisée pour conserver ses colonies à la France".

En citant la dernière condition militaire de l'armistice qui stipule le licenciement de l'armée métropolitaine, sauf les éléments nécessaires pour assurer l'ordre dans le pays non occupé par les vainqueurs, le maréchal-président déclara: "Ces conditions sont dures, mais inévitables. Nous demeurons en possession de notre marine et de notre aviation, bien qu'elles doivent être désarmées et internées. Nous demeurons libres et notre gouvernement va inagurer un nouvel ordre de choses basé sur la dignité devant l'envahisseur et le courage devant nos malheurs".

S'adressant aux soldats démobilisés, Pétain leur dit: "Vous allez rentrer dans vos foyers, les uns sans travail, les autres même sans maison. Mais avec du courage, nous reconstruirons la France. Vous vous êtes bien battus".

Le vieux maréchal a ainsi décrit la situation stratégique à la veille de la défaite: "La France a eu tort de se croire trop bien armée devant un ennemi fort supérieur en hommes et en matériel. Après la capitulation des Belges, nous dûrent reculer jusqu'à la Somme, ce qui dérangea tous nos plans. Lorsque les Italiens entrèrent en guerre, la bataille de France était perdue. Un million de Français et un demi-million de Belges avaient fui leurs villages et encombraient le champ de bataille, rendant toute manoeuvre impossible".

"Il fallait un armistice".

"La guerre est maintenant terminée".

Les phases de la bataille en Belgique et en France

BORDEAUX, France — Des experts militaires, commentant la défaite de la France, disent que la situation alliée est devenue critique le premier jour de la "blitzkrieg", le 10 mai, quand les Allemands brisèrent les défenses du canal Albert, en Belgique, où les Anglais projetaient de faire porter leur première grande résistance.

Répondant à l'appel à l'aide du roi Léopold et de la reine Wilhelmine, l'armée française du nord et la force expéditionnaire britannique quittèrent leur base derrière les fortifications de la frontière franco-belge et se portèrent au secours de la Belgique.

Bataille des Flandres

Le plan initial des Alliés était d'occuper des positions le long du canal Albert, constituant le bastion des défenses belges dans l'est. Mais la rapidité de l'avance allemande obligea les Alliés à occuper la ligne Anvers-Namur. La bataille des Flandres suivit. Alors qu'une imposante force allemande harassait les Alliés en Belgique, des unités mécanisées nazies traversaient le Luxembourg et la Meuse, sur la ligne Namur-Givet.

Les Allemands déclenchèrent leur attaque le long d'un front de 37 milles, défendu par deux divisions françaises de la neuvième armée. Les Allemands employèrent 6,000 tanks dans leur offensive. Les Français retraitèrent et permirent aux Allemands de percer un pivot du front français formé par une ligne allant de Sedan à Mézières et à Charlesville.

Vers la mer

Les Allemands piquèrent alors vers le sud-ouest, en direction de la mer.

Le commandement supérieur allié, constatant que ses armées en Belgique étaient menacées d'isolement, ordonna la retraite le 15 mai. La capitulation belge et l'embarquement à Dunkerque suivirent.

(On a rapporté dans le temps que le roi des Belges, ayant appris que ses troupes devaient se sacrifier pour sauver les troupes franco-britanniques, décida de capituler).

L'écrasement de la neuvième armée française motiva le changement dans le haut commandement français. Le général Maxime Waygand fut rappelé de Syrie pour remplacer le général Maurice Gamelin. Weygand ordonna une retraite générale vers la Somme, où il espérait établir une nouvelle ligne, mais les Allemands étaient trop forts. Le commandement allemand était continuellement en mesure de jeter des troupes fraîches dans la mêlée.

Sur la Somme et sur l'Aisne

Le front de la Somme fut percé par les nouvelles divisions motorisées allemandes. Les Français se retirèrent sur l'Aisne, mais les Allemands brisèrent également ces positions.

A ce moment, les Français avaient épuisé leurs réserves et les Allemands avaient atteint la Seine inférieure.

Menacés d'être attaqués de revers, les Français retirèrent leurs forces défendant Paris et reformèrent leurs lignes au sud de la capitale.

Sur la Loire

Traversant la Seine inférieure et la Marne, dans l'est, les Allemands continuèrent d'avancer et les Français se retirèrent le long de la Loire. Le percement des défenses françaises le long de la Marne fut un coup décisif porté à la France. Plongeant vers le sud, les Allemands occupèrent Dijon, Lyon et Bellegarde, à la frontière suisse. Ils prirent Aix-la-Chapelle le dernier jour de la bataille de France.

Sur le front central, pendant ce temps, les Allemands traversaient la Loire et se lançaient contre les nouvelles positions françaises le long du Cher. Les Français perdirent successivement Orléans, Blois et Tours.

Sur la côte, les Allemands s'emparèrent des chantiers maritimes de Saint-Nazaire et atteignirent l'estuaire de la Gironde, à environ 55 milles au nord de Bordeaux.

Durant les négociations de l'armistice, les Allemands ont accepté de respecter le cercle d'un rayon de 15 milles autour de Bordeaux, où le gouvernement français a établi une capitale temporaire après avoir quitté Tours.

La ligne Maginot

Dans l'une des dernières opérations, au cours de laquelle les Allemands atteignirent la frontière suisse, les Français évacuèrent la ligne Maginot et reçurent l'ordre de se frayer un passage vers le sud à travers un anneau de troupes ennemies.

Parmi les principales causes de la défaite française, selon le maréchal Pétain et le gouvernement de Bordeaux, on mentionne l'aide "insuffisante" de la Grande-Bretagne.

Commandant de la marine française libre

LONDRES — Le général Charles de Gaulle, chef du Comité national français, a nommé le vice-amiral Muselier commandant de "toutes les forces navales françaises libres" et révélé qu'il y a "déjà plusieurs vaisseaux et plusieurs escadrilles aériennes" sous la direction du vice-amiral.

En apprenant qu'un armistice allait être signé, Muselier courut de Bordeaux à Paris, où il arriva en même temps que les troupes d'occupation allemandes; il réussit à détruire plusieurs plans secrets et l'une des usines de la défense nationale. Il se rendit ensuite à Marseille, rallia tous les hommes qu'il put, s'empara d'un vaisseau de guerre qui le conduisit à Gibraltar, d'où il gagna Londres en avion.

Muselier, collaborateur de Clemenceau en 1917-18, était capitaine de fusiliers marins lors de la défense d'Ypres en 1916.

Un contre-torpilleur canadien coulé sur la côte de France

OTTAWA — Le premier ministre King a annoncé aux Communes, vendredi, la perte du contre-torpilleur canadien "Fraser" coulé dans une collision à l'embouchure de la Gironde, près de Bordeaux; 115 membres de l'équipage ont été sauvés; 45 sont blessés ou disparus, parmi lesquels Andrew More, de Winnipeg, et Joseph Marcotte, de Victoria, C.-B., autrefois de Transcona, Man.

M. King n'a pas donné de détails sur la collision, disant seulement que le contre-torpilleur a été coulé "devant l'ennemi". C'est la première perte navale canadienne dans la zone de guerre.

Le général de Gaulle attaque Pétain

LONDRES — Le général de Gaulle a attaqué violemment, par la radio, le général Pétain. Il a dit que la convention d'armistice est déshonorante, qu'elle réduit la France en esclavage. "Pour obtenir et accepter un tel armistice qui réduit la France en esclavage, nous n'avions pas besoin de vous, maréchal Pétain, nous n'avions pas besoin du vainqueur de Verdun. N'importe qui aurait pu accomplir cette vilaine besogne".

De Gaulle dit que la France a été vaincue par la supériorité des forces mécanisées allemandes, et que si la France n'avait pas ces forces mécanisées, la faute en était au maréchal Pétain, généralissime jusqu'à 1932, et ministre de la guerre en 1935, et la plus haute personnalité du pays. De Gaulle l'accuse de n'avoir pas appuyé les gens qui voulaient des réformes dans "le système pourri" de France. Il l'accuse d'avoir joué la partie pour la perdre.

Paul Reynaud blessé

BERNE — Paul Reynaud, ancien chef du gouvernement français, est dans un hôpital de Montpelier, dans le sud de la France. Son état est grave, à la suite d'un accident d'automobile. Il est blessé à la tête.

Fin mystérieuse du maréchal Italo Balbo

LONDRES — On a annoncé de Rome la mort du maréchal Italo Balbo, gouverneur de Lybie, qui aurait été tué alors qu'il pilotait un avion en route pour Bruk, Lybie, pendant un bombardement ennemi. L'aéroplane s'est abattu en flammes et tous ses occupants, au nombre de dix, y compris des civils italiens en vue ont été tués.

Le ministre des affaires étrangères de Londres déclare qu'aucun avion britannique n'a été mêlé à cette catastrophe, mais ajoute que le fameux aviateur italien s'est toujours opposé à l'alliance militaire italo-allemande et que sa fin mystérieuse rappelle celle du général Werner von Fritsch, tué sur le front de Varsovie le 23 septembre dernier.

Balbo fut nommé gouverneur de Lybie parce que sa grande popularité, à la suite de sa randonnée aérienne de Rome à Chicago, en 1933, portait ombrage à Mussolini.

Merveilleux mécanisme

Au service de l'Epargne de guerre

Au deuxième étage de la Banque du Canada, à Ottawa, une série de machines étonnantes vient d'être mise en place. Il ne manque à ces robots que la parole et la pensée; cela mis à part, ces machines exécutent des opérations compliquées mieux et plus vite que des hommes.

Installées pour répondre avec rapidité et sans erreur aux demandes de Certificats d'épargne de guerre, ces machines sont confiées à un personnel d'environ 40 employés. En une seule journée, elles peuvent recevoir 10,000 demandes et expédier 10,000 certificats.

Quand une demande arrive à la Banque du Canada, l'enveloppe n'est pas décachetée à la main par un garçon de bureau armé d'un coupe-papier. C'est une machine à ouvrir les lettres, qui ressemble à une machine à trancher le jambon, ouvrant en un clin d'oeil une centaine d'enveloppes.

La formule de demande, avec la remise du paiement qu'elle contient, passe ensuite à une équipe de vérificateurs qui s'assurent que le montant remis correspond aux certificats demandés. Les chèques, mandats-poste, etc., sont alors donnés à un comptable et les formules de demande vont à une équipe de jeunes filles qui travaillent avec des machines à perforer.

Ces machines ressemblent à des clavigraphes, mais elles font des opérations plus compliquées.

Elles reçoivent des cartes spécialement préparées, sur lesquelles les jeunes filles impriment le nom et l'adresse du propriétaire au nom de qui le certificat sera enregistré, conformément à la demande de l'acheteur, ainsi que le nombre et la valeur des certificats requis. En même temps que ces renseignements sont inscrits en haut de la carte, la machine les traduit en un autre langage — en perforations oblongues qui sont faites au centre de la carte. Ces perforations jouent dans ces machines le même rôle que celles des rouleaux à musique perforés d'autrefois, dans les pianos mécaniques.

Après cette opération, les cartes perforées vont dans une machine à classifier qui sépare les cartes selon la coupure du certificat — $5, $10, $25, $50 ou $100, chaque coupure étant indiquée par une perforation à une certaine place. La classification se fait à la vitesse de 500 cartes par minute. La machine ne se trompe jamais. Le travail à la main n'aurait pas cette exactitude—et combien d'employés faudrait-il pour remplacer cette machine?

Les cartes classifiées en paquets pour des certificats de même valeur sont envoyées dans une machine plus compliquée qui ressemble extérieurement à un tableau de distribution de téléphones mais qui est en réalité une imprimerie en miniature, fonctionnant à l'électricité. On jugera de la complication de cette machine quand on saura qu'elle se compose de plus de 40,000 parties.

A l'une des extrémités de la machine se trouve un rouleau de certificats d'une certaine valeur, à l'autre bout on met les cartes perforées. L'opérateur presse un bouton, les roues se mettent en mouvement et voilà que sortent de la machine les certificats, enregistrés au nom de leurs propriétaires, avec les adresses et les autres indications nécessaires à la vitesse de 1,500 certificats par heure, complétés avec la plus parfaite exactitude, prêts à être expédiés.

Une dernière machine s'en empare, les plie, les met dans une enveloppe à ouverture transparente, cachète cette enveloppe et l'administration des postes la transmet à son destinataire sans que, dans toutes ces opérations, le certificat ait été une seule fois manipulé par des hommes.

Intérieur compliqué d'un bombardier britannique

Un coup d'oeil intéressant à l'intérieur de l'un des plus grands appareils de la Royal Air Force. A première vue, on dirait le mécanisme d'un sous-marin. L'opérateur de radio est assis à gauche, avec les leviers de commande à sa portée. A droite, le pilote, ses cartes sous les yeux, surveille la position exacte de l'avion.

A la Radio

PROTESTATION DE LA SOCIETE DES ECRIVAINS

A propos du cas Paul Gury-Le Gouriadec

La Société des Ecrivains canadiens rend public le voeu qu'elle vient d'adresser à la Société Radio-Canada. En voici la teneur:

Considérant que l'un des fournisseurs attitrés du réseau français de Radio-Canada, Paul Gury Le Gouriadec, vient d'être condamné, en correctionnelle, à $100 d'amende pour plagiat;

Considérant que, de l'aveu même du directeur du poste CBF, ledit Paul Gury n'était pas tenu de soumettre ses textes au comité de lecture, qu'au contraire, on lui faisait confiance ainsi qu'à quelques autres industriels de la radio, qu'on lui commandait même des sketchs, lui indiquant, avec précision, les sources où puiser;

Considérant que le comité de lecture "anonyme" nommé par le poste CBF n'est pas saisi de tous les textes donnés au réseau français de Radio-Canada, qu'un grand nombre ne lui sont jamais présentés tandis que ceux sur lesquels il se prononce dorment dans les dossiers du poste pour des raisons qui n'ont rien à voir à la littérature;

Considérant que ledit Paul Gury Le Gouriadec a déclaré au représentant de la Société des Gens de lettres, une fois pris en flagrant délit: "Vous m'avez. Je n'ai d'ailleurs fait que ce qui se fait couramment à Radio-Canada".

Considérant que la presse s'est, à maintes reprises, émue du ton de certaines émissions où, sous prétexte de réalisme, l'on caricature la paysannerie et où l'on fait vomir les gens;

Considérant que le Canada est partie à la Convention internationale de Berne, et qu'il ne peut tolérer que l'une de ses institutions, Radio-Canada, donne l'exemple de la piraterie littéraire;

Considérant qu'il n'appartient pas à un musicien, encore moins à des annonceurs, de choisir de leur propre autorité les oeuvres littéraires et dramatiques qui doivent être données au public;

La Société des Ecrivains canadiens proteste publiquement contre l'incurie de la direction coupable d'avoir rendu possible un pareil abus de confiance en même temps qu'elle proteste contre l'industrialisation du réseau français et, de plus,

Emet le voeu que Radio-Canada nomme sans délai, en dehors du personnel de ses postes, un comité de lecture de trois ou quatre personnes cultivées et connues; lequel comité devra prendre connaissance de tous les projets de programmes dramatiques avec autorité non seulement de les refuser mais aussi de faire diffuser ceux sur lesquels son choix se sera arrêté, ses décisions étant sans appel, dussent-elles agréer ou non aux fonctionnaires du réseau, lesquels sont nommés et payés pour servir le public selon leurs capacités sans plus.

SAINT-THOMAS, Ont.—M. Mitchell F. Hepburn, premier ministre de l'Ontario depuis 1934, a été transporté dans un sanatorium de Battle Creek, Mich., dans un état grave. Il souffre de pneumonie.

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 JUILLET 1940 — NUMERO 9

L'esprit finit toujours par vaincre la matière, et le droit par triompher sur les ruines accumulées par la violence.
S. S. PIE XII.

LA LIBERTÉ

La France se relèvera avec une force nouvelle et une nouvelle gloire du sol ensanglanté sur lequel, trois fois au cours des soixante-dix dernières années, elle a si valeureusement combattu.
Mackenzie KING.

Notes de la Semaine

Un message de M. King

A la veille du 24 juin, M. Mackenzie King a eu la délicatesse d'adresser un message aux Canadiens français. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un premier ministre fédéral de langue anglaise accomplissait ce geste à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Nos compatriotes de toutes les provinces lui en sont très reconnaissants.

Ce n'est pas sans une réelle émotion que nous avons entendu le chef du gouvernement prononcer ces graves paroles:

"L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre jusque dans nos coeurs et presque sur nos rives.

"Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté".

Certaines situations tragiques, en menaçant d'anéantir des principes, un idéal, des institutions séculaires devenus le patrimoine commun de l'humanité, ont pour résultat bienfaisant de nous les faire apprécier à leur pleine valeur. Dans le monde entier, la meilleure portion des hommes s'inquiète aujourd'hui de l'avenir de la civilisation française. Au Canada, pays d'origine française, resté pour une large part de culture et de langue françaises, l'angoisse est particulièrement douloureuse.

Un langage de chef

En transmettant aux Français du Canada ce mot d'ordre de rester attachés plus que jamais aux grandes traditions de la mère patrie, M. King tient un langage de vrai chef canadien auquel on ne nous avait guère habitués jusqu'ici. L'appel qu'il lance en faveur du maintien de la pensée française immortelle implique naturellement, de la part de l'Etat fédéral, un strict devoir de protection. La culture française au pays n'est pas la chose exclusive des Canadiens de naissance française; c'est le trésor collectif de toute la nation. L'Etat n'a pas le droit de l'amoindrir ni de le gaspitailler. Bien plus, il est tenu de le défendre et de le faire fructifier, pour le plus grand bien de ses nationaux.

Pas plus ici que sur le sol de France, l'heure n'est aux récriminations tapageuses. Mais nous comptons que M. King ne tardera pas à prendre tous les moyens utiles pour protéger et promouvoir cette belle culture française qu'il nous exhorte à sauver du grave péril qui la menace.

Un mot seulement au sujet de la radio, l'un des instruments les plus actifs de culture. Dès que les postes français se turent, baillonnés par l'envahisseur, l'Angleterre multiplia aussitôt ses émissions en français. Ici, où on leur demande de préserver les nobles traditions françaises, les Canadiens français de l'Ouest ne peuvent faire entendre leur langue dans l'air...

Elections scolaires

Les élections pour le renouvellement des commissions scolaires dans les districts ruraux reviennent chaque année avec le troisième lundi de juillet. Le moment est assez bien choisi pour en parler pendant que se tient le treizième congrès de notre Association d'Education. Rappelons à ce propos — car beaucoup l'ont certainement oublié — que la constitution a fixé l'époque de ces assises au début de juillet précisément pour mieux préparer les nôtres à cet important devoir civique.

Le reproche ne s'adresse pas sans doute à ceux qui suivent de près le travail de l'Association et assistent aux congrès comme délégués, mais dans beaucoup de nos centres, les élections scolaires passent à peu près inaperçues. Elles sont l'affaire d'un petit groupe restreint de contribuables, presque toujours les mêmes, laissant les autres dans une indifférence totale. Ces abstentionnistes ont pour excuse — quand ils se donnent la peine d'en avoir une — que les choses vont bien comme cela et que leur vote est parfaitement inutile.

Par exception, on note ici et là quelques élections assez mouvementées. C'est généralement lorsqu'il s'y glisse de petites chicanes ou rivalités personnelles se rattachant plus ou moins à l'intérêt de l'école.

Une telle façon d'envisager la question de l'enseignement dans son propre milieu dénote un bien pauvre esprit public et une négligence coupable de ses devoirs de chef de famille. L'abstention électorale, à tous les degrés, est toujours une faute. Lorsque les meilleurs éléments se désintéressent de la direction des affaires scolaires ou municipales, celle-ci ne tarde pas à tomber entre les mains d'une coterie où se recrutent souvent les moins scrupuleux et les moins désirables.

On entend dire fréquemment que le groupe français n'a pas chez nous la représentation qu'il devrait avoir dans les différents corps publics et que nous sommes loin d'exercer l'influence qui devrait nous revenir normalement. A qui la faute si nous ne savons pas utiliser, quand nous la possédons, cette force précieuse qu'est la prépondérance numérique? Il semble que nous éprouvions quelque scrupule à revendiquer notre part légitime dans l'administration des affaires. Dans de trop nombreux districts scolaires où nous sommes en majorité, ce sont les autres qui gouvernent.

Insouciance coupable

S'il n'y avait là qu'une générosité excessive et sans conséquence, nous pourrions peut-être l'excuser; mais force nous est malheureusement de reconnaître que dans la plupart des cas, nous cédons simplement à notre apathie, à notre lâcheté, sans voir les suites désastreuses qui en découlent pour nous. C'est l'histoire de la plupart de nos écoles où la situation laisse à désirer. En plus du tort sérieux qui atteint les enfants, on crée l'impression que les Canadiens français sont trop ignorants ou trop insouciants pour prendre une part active à la direction des affaires. Nous nous décernons ainsi pratiquement un certificat d'infériorité qui peut nous causer un préjudice considérable. Le simple sentiment de la fierté nationale devrait nous mettre en garde contre ce danger.

En toute franchise pourtant, il faut reconnaître que trop des nôtres négligent de se renseigner sur ce qui touche à la loi scolaire. Tout contribuable, tout père de famille, pour remplir ses devoirs et prendre quelque intérêt à l'administration de son école, a besoin de posséder certaines notions élémentaires à la portée de tous. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de longues études pour se qualifier comme commissaire d'école, mais personne ne peut se flatter d'acquérir ce petit bagage indispensable sans qu'il lui en coûte un léger effort initial.

Certains des nôtres ne veulent pas être troublés dans leur quiétude et se dérobent parfois à l'humble tâche de commissaire que leur talent et leur situation devraient leur faire un devoir d'accepter. Ils oublient que le vrai patriotisme est celui qui se traduit par des actes et des sacrifices librement consentis. Nous devons avoir dans les commissions scolaires, comme dans les municipalités, toute la représentation qui nous est due. Ceux de nos compatriotes naturellement désignés pour remplir ces charges doivent donc faire passer l'intérêt général avant leur goût personnel et ne pas refuser de servir.

Les électeurs ont l'obligation non moins stricte, de leur côté, de faire taire au besoin leur sentiment privé pour assurer l'élection des meilleurs candidats. Ils ne doivent pas hésiter à se gêner un peu, à braver s'il le faut la distance et le mauvais temps pour remplir leur devoir électoral.

Que le mot d'ordre à la veille des élections scolaires soit donc: Réveillons-nous! Unissons-nous et emparons-nous des positions qui nous reviennent!

DONATIEN FRÉMONT

Fin de la résistance française

La grande question au moment de l'armistice franco-allemand-italien était de savoir ce que deviendraient la marine française et l'Empire français. Le premier mouvement fut en faveur de la résistance: la flotte se déroberait et les colonies se défendraient avant de se rendre. Pour cela, il fallait qu'un gouvernement se formât au plus vite, en Angleterre ou en Afrique, afin de rallier tous les partisans de la guerre à outrance. A Londres, le Comité national français, improvisé par le général de Gaulle et reconnu par le cabinet britannique, eut un beau départ sans lendemain. Aucun des hommes politiques réfugiés sur le sol anglais n'était de taille à en prendre la direction. Un seul pouvait lever avec chance de succès l'étendard de l'insurrection patriotique, et il n'était pas là. Tout le monde demandait: "Que fait Reynaud? Où est Reynaud?..." Un jour, il avait filé aux Etats-Unis; le lendemain, il avait été vu à Bordeaux, puis en route pour l'Afrique; enfin, il serait gravement blessé, à la suite d'un accident d'automobile...

Le Comité national français n'aura existé qu'à l'état de projet. Le seul résultat des efforts du général de Gaulle sera de former, avec les débris de l'armée des Flandres traversés en Angleterre, une légion de combattants français qui joindront leurs efforts à ceux de leurs frères d'armes pour la défense des Iles Britanniques.

La Syrie, l'Afrique du Nord, l'Indochine et les autres possessions étaient pour la résistance, mais le manque de chef les contraint de se soumettre. L'ennemi a manoeuvré très habilement, comme toujours. Au lieu d'exiger la reddition immédiate des colonies, il la remet à une date interminée: à la signature de la paix. Dans l'intervalle, le gouvernement Pétain assure les gouverneurs que les termes de l'armistice sont honorables, que la nation garde sa flotte et ses possessions outre-mer. D'ici peu, tous les postes de commande, sur terre et sur mer, seront entre les mains d'officiers sûrs; aucune surprise ne sera plus possible. On espère que le prochain discours de Churchill lèvera enfin le voile sur le sort de la marine française.

L'écrasement et l'occupation de la France à peine achevés, — avec quelle rapidité stupéfiante, — l'Allemagne dirige ses foudres contre sa dernière ennemie, l'Angletere. Là aussi il faut faire vite et frapper fort, car l'entreprise est de taille. Chaque jour de délai permet à l'adversaire de perfectionner son système de défense et de renforcer son aviation qui s'avère de plus en plus redoutable. Les raids actuels d'avions en territoire britannique ne sont que le prélude d'attaques massives qui peuvent se déclancher d'une minute à l'autre. Avant d'entreprendre l'audacieuse tentative d'invasion, il faudra briser la force de résistance aérienne des Anglais, détruire leurs aérodromes et leurs fabriques de munitions, bloquer leurs côtes, jeter la désorganisation et la terreur à travers tout le pays. Il faudra surtout paralyser la marine britannique, — puissance formidable demeurée pratiquement intacte, malgré ses pertes. Ce sera une guerre nouvelle pour laquelle les Allemands, — est-il besoin de le dire? — se sont longuement préparés. Quelles tactiques inédites allons-nous voir surgir?

Cette lutte gigantesque, dont l'enjeu est le sort de l'Empire britannique, présente pour l'envahisseur de tels problèmes et de telles menaces que l'issue en demeurera jusqu'au bout très incertaine. Et si c'est un désastre, — comme on le souhaite, — il pourrait bien être de proportions colossales.

Le rideau à peine tombé sur la terrifiante tragédie qui a eu pour théâtre le sol de France, voici, pour varier, un petit intermède qui nous transporte dans les Balkans. Le roi Carol de Roumanie se soumet à un ultimatum de Moscou: il cède la Bessarabie et le nord de la Bukovine. La Hongrie en profite pour réclamer la Transylvanie, et la Bulgarie veut rentrer en possession de la Dobroudja; mais si Carol consent à s'incliner devant les armées de la Russie soviétique, il entend résister par la force à ses deux voisines plus faibles.

Tout cela finira sans doute par s'arranger. Les trois grands dictateurs ont déjà réglé, d'un accord plus ou moins tacite, le partage des Etats balkaniques. Cependant toutes les combinaisons entre ces potentats rivaux demeurent précaires jusqu'à la fin et le dernier acte de la comédie pourrait bien être une guerre générale.

D. F.

Lettre ouverte à la Société Radio-Canada

Messieurs,

Deux faits viennent de se passer qui nous incitent à vous rappeler l'essentiel des griefs des Canadiens français de l'Ouest envers votre Société.

Veuillez ne point vous offenser que nous choisissions de le faire par lettre ouverte: à maintes reprises nous nous sommes adressés directement, en pure perte, aux directeurs généraux de la Société, MM. Murray et Frigon, aussi bien qu'à leurs prédécesseurs. Ce jour de notre fête nationale est par ailleurs tout indiqué.

Le premier fait, c'est l'irradiation d'installation de notre nouveau vice-roi, Lord Athlone.

Cette irradiation a été pour nous tout à la fois un sujet de joie et de fierté et un sujet de tristesse et d'humiliation.

Un sujet de joie et de fierté parce que Son Excellence a prononcé son discours de remerciement dans les deux langues du pays — dont la nôtre. En cela il a dignement suivi l'exemple de ses prédécesseurs, au moins immédiats, et, ce qui plus est, parce que plus récent et tombant de plus haut, celui de nos gracieux souverains.

Un sujet de tristesse et d'humiliation parce que les paroles françaises de notre vice-roi ont été les seules que le réseau-ouest nous ait apportées de cette cérémonie. En effet, le radio-reportage s'en est fait exclusivement en anglais. Ne soyez pas surpris que nous en prenions acte pour protester énergiquement contre cette nouvelle brèche à la justice.

Le second fait qui nous a frappé est celui dont nous avons eu connaissance hier soir, lors du dernier radio-journal de la journée.

Cette émission nous apprenait que, dans un message aux Canadiens français, à l'occasion de leur fête nationale, le premier ministre aurait dit: "Au Canada français incombe la tâche de maintenir, en ce pays, les civilisation et culture françaises traditionnelles".

Est-il nécessaire, Messieurs, que nous commentions nous-mêmes ces faits? Hélas! sept années de réclamations sans lendemain ne nous permettent point de nous en abstenir. Aussi, nous vous prions de bien vouloir en agréer les termes suivants:

En la personne de son représentant, le Souverain manifeste qu'il a pleine conscience de la dualité ethnique qui forme la base historique et juridique de notre pays. "Honni soit qui mal y pense", mais il traduit cette conviction solennellement en s'adressant à ses sujets en français aussi bien qu'en anglais.

Par contre, la Société Radio-Canada, service fédéral d'un ministère public qui, aux termes mêmes de sa constitution, agit au nom et de par le Roi, prive au-delà de 750,000 Canadiens français d'une part équitable de radiophonie française. Les horaires de la Société en dehors du Québec et les réclamations détaillées des Associations nationales des provinces minoritaires témoignent de cette injustice. Qu'il nous soit permis, à titre d'exemple, d'inclure un tableau détaillé établi en février dernier; à la même époque chaque année depuis 1937, l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan en établit un semblable et il est à remarquer qu'aucun changement ne se produit malgré les promesses réitérées de la Société.

Comme il convient et avec toute l'autorité que lui confère son haut poste, Monsieur le premier ministre se fait l'écho de notre roi et reconnaît le rôle important que doit jouer en ce pays l'élément français quand il adjure le Canada français de maintenir vivante la culture française en Amérique. Or le Canada français ne se borne point à ce que certains ont voulu appeler avec mépris "la réserve québécoise". Le Canada français, c'est le peuple canadien-français "a mari usque ad mare". L'Histoire demeure: la race française est aux origines du Canada. Le fait s'impose: une seule âme habite tous les groupes français du Canada et même d'Amérique.

Faisant fi de l'histoire canadienne et du fait français, la Radio-Etat limite ses émissions françaises au secteur français du réseau oriental canadien. Elle prive les 750,000 Canadiens français d'en dehors du Québec et un nombre important de Canadiens français du Québec même d'un des moyens modernes les plus appropriés au maintien et à l'épanouissement d'une culture. Dans les provinces minoritaires surtout, où tout lutte contre "la culture française traditionnelle", la radio française épaulerait, singulièrement les efforts des dirigeants canadiens-français dans le sens indiqué hier par le premier ministre. C'est précisément en vue de cela que, en attendant l'établissement d'un réseau français transcanadien, nous avons présenté à M. Murray, en mars dernier, le tableau d'émissions françaises minima que nous nous permettons de joindre à cette lettre.

De grâce, Messieurs, veuillez hâter ces réalisations!

En formulant l'espoir que vous le voudrez bien, nous vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments très distingués.

Pour les Associations nationales de l'Ouest:
L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba,
L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan,
L'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Le secrétaire général de l'A.C.F.C.,
L'abbé Maurice BAUDOUX.
Prud'homme, (Sask.),
ce 24 juin 1940.

NUMERO SPECIAL

Publication retardée

Nous regrettons d'annoncer à nos lecteurs que le numéro spécial de "La Liberté", sur "L'Enseignement français au Manitoba" ne paraîtra que le 10 juillet. Un retard, de la part de nos fournisseurs, dans l'expédition du matériel nécessaire, nous oblige à en retarder la publication d'une semaine.

Un exemplaire de ce numéro sera envoyé gratuitement à tous les abonnés du journal.

Il est encore temps de nous faire parvenir les commandes spéciales.

Prix spécial pour les maisons d'éducation: 35 sous la douzaine d'exemplaires.

Les Canadiens français de l'Alberta et la conscription pour la défense nationale

La "Survivance", d'Edmonton, publie les deux télégrammes suivants:

Honorable Ernest Lapointe,
Ministre de la Justice,
Edifice du Parlement, Ottawa,

Nous les Canadiens français soussignés approuvons en principe la conscription des hommes pour la défense du pays sur le sol canadien et nous croyons que nos sentiments sont partagés par tous nos compatriotes de langue française en Alberta.

L.-O. Beauchemin, président de l'Association Canadienne Française de l'Alberta.
P.-E. Poirier, 1er vice-président.
Roméo Bouchard, 2e vice-prés.
J.-O. Pilon, trésorier.
P.-E. Breton, O.M.I., rédacteur de la "Survivance".
Henri Routhier, O.M.I.
J.-W. Pigeon.

* * *

Ottawa, Ont., 24 juin 1940
Docteur L.-O. Beauchemin,
Président Association Canadienne Française de l'Alberta,
Calgary, Alta.

J'ai été très heureux de recevoir votre télégramme du 15 juin et me suis fait un devoir de le soumettre à nos compatriotes de la province de Québec dans une causerie prononcée à la radio hier soir. Vous prie d'agréer pour vous-même et transmettre aux officiers et membres de votre Association ainsi qu'à MM. P.-E. Poirier, Roméo Bouchard, J.-O. Pilon, P.-E. Breton, O.M.I., Henri Routhier, O.M.I., J.-W. Pigeon, l'expression de mes bien sincères remerciements.

Ernest LAPOINTE.

Les pertes de la France

D'après une dépêche de la Presse Associée de Saint-Sébastien, Espagne, les pertes de la France, dans le dernier mois désastreux de la guerre, seraient estimées, non officiellement, à 1,500,000 hommes tués ou disparus.

D'autre part, Paul Baudouin, ministre des affaires étrangères, a déclaré que la France a eu environ un million de soldats faits prisonniers.

QUEBEC — M. Raoul Renault, journaliste bien connu de Québec, éditeur du "Franc-Parleur", est décédé à l'âge de 73 ans.

Rapport du fonctionnement scolaire

(Suite de la première page)

Bourses du Concours

Notre comité s'est aussi vu dans l'obligation de considérer la redistribution des bourses du Concours. Comme vous le savez, pour être admis à l'Ecole normale, il faut maintenant que les candidats aient obtenu leurs certificats du douzième grade. Le comité a donc recommandé d'éliminer les bourses au onzième grade, pour la simple raison qu'en vertu d'un règlement de l'Association, les bourses ne sont versées aux gagnantes que lorsqu'elles sont entrées à l'Ecole normale. Or elles ne peuvent être décernées qu'à des élèves du douzième grade.

Le comité étudia une suggestion qui, selon moi, avait beaucoup de mérite. C'était ceci. L'élève la plus brillante en français et qui rapporte le plus grand nombre de points au concours n'est pas nécessairement celle qui aurait le plus d'aptitudes à la grande profession de l'enseignement. En lui accordant une bourse si elle entre à l'Ecole normale, nous l'y entraînons en quelque sorte malgré elle. Par contre, une autre élève moins brillante, mais qui aurait des dispositions plus sûres à la profession d'institutrice, n'y est attirée spécialement par aucun encouragement de l'Association. C'est pourquoi il avait été suggéré que l'exécutif modifie la façon de décerner ces bourses; qu'un comité soit formé pour les fins de cette partie de notre organisation et que les bourses dorénavant soit décernées à celles des Normaliennes qui, d'après les professeurs, montreraient le plus d'aptitudes, en égard, va sans dire, à leur connaissance du français, à leurs dispositions envers l'Association, etc. L'idée n'était pas nouvelle. Cette façon de procéder est en usage dans bien des universités aux Etats-Unis et au Canada. Les fondations emploient ce mode et de cette façon, peuvent s'assurer que les bourses viennent en aide aux élèves moins fortunés et qui ont le plus besoin d'encouragement.

Les promoteurs de ce plan dans le comité n'oubliaient pas les difficultés que cette innovation comportait, surtout pour les débuts, mais ils avaient confiance que ç'aurait été d'un réel avantage pour le groupe français de notre province. Toutefois ils n'ont pas insisté quand l'exécutif a décidé de suivre la vieille méthode et je fais mention de la chose pour vous démontrer simplement que le travail de l'Association n'est pas une affaire de routine immuable, mais qu'à tous moments il se présente des cas nouveaux où il faut avoir des largeurs de vues et le désir de servir les meilleurs intérêts du groupe, et savoir aussi se soumettre aux décisions de la majorité.

Le Comité a étudié bon nombre de rapports des visiteurs d'écoles. Il a également considéré quantités d'autres questions qui lui ont été référées par l'exécutif. Il est bon de se rappeler qu'au début de l'Association, tous les problèmes portaient un élément de nouveauté et que l'exécutif ne voulait pas les régler hâtivement. C'est pourquoi le comité de Fonctionnement scolaire était alors surchargé de travail. Depuis, l'exécutif est en mesure, à cause de l'expérience acquise au cours des années, de régler ou plutôt de prendre une décision sans trop d'hésitation, ce qui, je le répète, réduit le travail du comité.

Tel que mentionné plus haut c'est notre comité qui est chargé de préparer le concours de français: choix des questions d'examen, correction, etc. Ici, il serait à propos de signaler l'énormité du travail que cela donne à notre secrétaire permanent. Il vous suffirait de voir la masse de papier qui encombre son cabinet de travail après le concours pour comprendre ce que je veux dire.

Votre rapporteur se rend compte qu'un rapport de ce genre est plutôt aride. Il espère avoir atteint son but en vous donnant la substance du travail accompli par le comité de Fonctionnement scolaire depuis le dernier congrès.

Opinion anglaise sur Radio-Canada

Comme quoi certains de nos compatriotes anglais ont de meilleures dispositions que la Société Radio-Canada.

ARTICLE DU "SATURDAY NIGHT PAR MISS COFFEY

On lira dans une autre colonne un article paru dans "Saturday Night", journal de Toronto. Il vaut la peine qu'on le souligne puisque l'auteur, Berenice Coffey, émet une opinion qui surprendra surement Messieurs les Gouverneurs de Radio-Canada. Que lisons-nous?

"Il semble que Radio-Canada rendrait un grand service en ce domaine, un service d'une grande valeur à ses auditeurs, en organisant des programmes ou leçons irradiés à travers tout le Canada sur la manière de converser en français".

Ces mots valent leur pesant d'or. Et de telles affirmations contrastent singulièrement avec la politique suivie par la radio officielle depuis sept ans. On ne demande pas seulement des programmes, mais même des leçons de français!

On se gardera, nous l'osons croire, de mettre en doute la sincérité de la correspondante du "Saturday Night". Après bien d'autres, c'est une nouvelle voix anglaise qui réclame du français, et cette fois... à Radio-Canada!

Messieurs les Gouverneurs voudront-ils enfin ouvrir les yeux et les oreilles? Sinon, nous serons forcés de conclure qu'ils agissent par peur ou fanatisme. Car on ne nous fera jamais croire que la question du français à la Radio ne peut être réglée faute de ressources. On trouve du temps et de l'argent, même des millions, pour les autres problèmes; le français doit avoir sa part.

La solution est tellement simple que la Société Radio-Canada nous en a donné elle-même un échantillon lorsqu'elle a fait entendre, cette semaine, le discours français de l'honorable Lapointe, d'un bout à l'autre du pays. Serait-ce un commencement de conversion? Nous félicitons la Société de ce premier bon mouvement, mais nous attendons autre chose: une solution définitive. Après tout, c'est notre dû. Que Messieurs les Gouverneurs portent résolument leurs responsabilités et qu'ils nous accordent une part équitable de français, même dans l'Ouest.

Ce devrait être facile lorsque même les journaux anglais sont là pour rappeler que le Canada est un pays bilingue.

P.-E. BRETON, O.M.I.

—La "Survivance", Edmonton, 29 mai 1940.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La France en deuil

Le Canada (Montréal):

La France a donc dû accepter les conditions de l'Italie après celles de l'Allemagne. L'Italie peut se vanter d'être victorieuse à bon marché contre un pays qui l'aurait facilement balayée si elle avait été seule. C'est ce qui rend encore plus méprisable la participation de Mussolini à des négociations mettant terme à une guerre à laquelle il n'a été officiellement associé que deux semaines, la dernière tout entière consacrée à la préparation de l'armistice. L'Italie a fait semblant de se battre pendant quinze jours et elle s'arroge le droit d'imposer à la France des conditions de paix dont on ne connait pas encore le détail mais qui doivent correspondre à celles qu'a exigées l'Allemagne. Elle continuera sans doute sur la Méditerranée et jusqu'aux Alpes l'occupation nazie sur l'Atlantique et la Manche et dans le nord-est industriel. C'est une page d'histoire qu'il faudra effacer un jour.

En attendant, la France, écrasée comme elle ne l'avait jamais été depuis le siècle de Jeanne d'Arc, devra dans la terreur respecter les conditions du double armistice. Car les dictateurs se sont réservé le droit de représailles au cas où elle ne remplirait pas les obligations qu'elle a contractées envers eux. Et l'on sait tout ce que cette réserve peut comporter de cynisme dans le cas de tyrans qui font profession de renier leur parole. Une fois la France désarmée, au moindre prétexte ils reprendront les hostilités, ou bien détruiront Paris, ou encore ils décimeront la population.

Que sont devenus tant de serments échangés?

L'Action Catholique (L.-P. Roy):

Nous partageons les regrets de l'Angleterre.

Depuis six mois, nous avons trop entendu de serments de fidélité; on nous a trop souvent parlé de l'impossibilité d'une paix séparée, de l'indéfectible union pour le salut de la civilisation; on nous a trop vanté l'indissolubilité du mariage franco-britannique, pour ne pas ressentir la cruauté de la reddition totale, laquelle tourne contre les alliées les armes encore puissantes d'un conjoint particulièrement cher.

A ceux qui approuvent sans restriction la conduite des gouvernants français rompant des engagements souvent réitérés à l'égard de la Grande-Bretagne et de ses alliés, nous demandons: Qu'auriez-vous dit si l'Angleterre avait lâché la France en acceptant une paix séparée ou en permettant à l'ennemi de prendre ses armes et de les tourner contre son alliée?

La France était écrasée, j'en conviens. Mais qu'aurait-elle perdu à ne pas capituler? Qu'aurait-elle perdu si le gouvernement avait émigré après avoir autorisé l'armée de terre à déposer les armes? Hitler aurait alors occupé tout le territoire au lieu de la moitié, mais plusieurs troupes se seraient embarquées, cependant que la flotte auraient poursuivi la lutte dans l'Empire.

Le gouvernement Pétain a voulu prévenir l'occupation totale. Y réussira-t-il? Jamais il ne pourra faire respecter toutes les conditions de l'armistice. La violation d'une seule d'entre elles provoquera, nous le craignons fort, les vexations les plus humiliantes.

Hitler au tombeau de Napoléon

BERLIN — On apprend de bonne source que le chancelier Hitler a fait incognito une longue promenade dans Paris, et qu'il a visité le tombeau de Napoléon.

Ouverture de la route Banff-Jasper

OTTAWA — Le grand nombre des touristes désirant passer par la nouvelle route Banff-Jasper, qui relie les deux plus grands parcs nationaux du Canada, a forcé l'ouverture non officielle de la route le 15 juin, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources. La cérémonie de l'inauguration officielle qu'on avait fixée au 1er juillet a été supprimée à cause des événements internationaux, mais la route n'en restera pas moins ouverte pour le reste de la saison.

Cette route, qui est l'une des entreprises de voirie les plus audacieuses du Canada, réduit de 511 à 186 milles le trajet à faire en automobile entre les deux parcs de Banff et de Jasper. On conçoit que cette route en montagne, à une altitude de plus d'un mille au-dessus du niveau de la mer, offre des sensations uniques dans un des paysages alpestres les plus beaux de l'univers. Elle est reliée au réseau des grandes routes canadiennes et américaines.

MONTREAL — Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal et évêque titulaire de Thennesis, est mort à l'Hôtel-Dieu, à 65 ans.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Dimanche prochain aura lieu le congrès eucharistique régional à Beauséjour. Ce congrès réunira les fidèles des paroisses environnantes: Beauséjour, Ladywood, Saint-Georges, Lac du Bonnet, Elma et les postes qui en dépendent, East-Selkirk et missions adjacentes. La plupart des fidèles intéressés sont de langue polonaise, mais il y aura sermons en français et en anglais.

Dimanche matin il y aura une grand'messe en plein air, puis les heures d'adoration se succèderont dans l'après-midi avec procession générale et clôture. Tous les fidèles du diocèse sont invités à se joindre aux pieux congressistes de la région.

• • •

Le frère de Son Excellence Mgr Yelle, M. l'abbé Gérard Yelle, P.S.S., est à l'archevêché. M. Yelle est venu passer les vacances avec Son Excellence. Egalement de passage, M. l'abbé Legault, jeune prêtre du diocèse de Montréal.

Congrès Eucharistique de l'archidiocèse de Saint-Boniface

Le Congrès Eucharistique régional de l'archidiocèse de Saint-Boniface aura lieu cette année à Beauséjour, dans la paroisse polonaise de la Sainte-Vierge, Reine de la Pologne, le dimanche 7 juillet. Toutes les paroisses et missions environnantes dans les districts du Doyennat de Beauséjour y prendront part. Nous invitons aussi les autres paroisses, non comprises dans le district, à nous joindre dans cette manifestation de foi en Jésus-Christ dans le Très Saint-Sacrement de l'autel. Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface y sera présent.

Voici le programme général de la journée:

A 8 h. 1ère messe; à 9 h., 2e messe avec communion générale; à 11 h. grand'messe en plein air avec l'assistance de Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface; à 4 h. 30 procession du Très Saint-Sacrement suivie de la bénédiction.

De midi à 4 h. il y aura l'heure sainte ou adoration du Très Saint-Sacrement dans l'église par les différents groupes de chaque paroisse représentée au Congrès.

A l'hôtel de ville

Le contrat donné par la Commission scolaire de Norwood à la Compagnie Waterman-Waterbury pour la construction d'une nouvelle école à Norwood, près du chemin de Sainte-Marie, au coût de $40,000, a fait l'objet d'une discussion au Conseil. Une délégation présenta une plainte à l'effet que la construction n'était pas à l'épreuve du feu, et que la sécurité des enfants devrait être plus protégée. M. le maire répondit que le conseil n'a aucune juridiction sur les commissions scolaires. L'échevin Pambrun suggéra que la délégation rencontre le Département d'Education, aucune école ne pouvant être construite sans son approbation. Il fut répondu que le gouvernement, vu la situation financière, n'avait pu considérer le coût d'une construction à l'épreuve du feu. L'échevin Hansford est d'avis que le seul point à régler par le conseil est que la construction soit en conformité avec les règlements de construction de la ville. L'échevin Gault fit la remarque que plusieurs citoyens auraient désiré une bâtisse à l'épreuve du feu. Pour clore la discusstion, la commission scolaire de Norwood sera avisée que le conseil n'a aucune juridiction dans la matière.

Célébration de la fête annuelle de l'Union Nationale Métisse

L'Union Nationale Métisse chômera sa fête annuelle à Saint-Vital, les 6 et 7 juillet prochain.

Le programme s'ouvrira le 6 au soir, par des jeux et des joutes de balle au camp.

Il se continuera le 7 (dimanche), par une messe solennelle avec sermon de circonstance, à 9 h. 30 dans la chapelle de Saint-Vital.

A midi, immédiatement après la messe, aura lieu dans le cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface, la décoration des tombes des anciens pionniers.

Dans l'après-midi, fête champêtre au Parc Riel, à Saint-Vital, avec discours, jeux divers, etc.

L'administration générale des Oblats à Talence, près de Bordeaux

Le T. R. P. Général des Oblats de Marie Immaculée, accompagné des RR. PP. Blanc, Desnoyers, Lennon, Dubois et Rousseau, a transféré sa résidence à Talence, France.

Talence est une petite ville qui fait partie de l'agglomération de Bordeaux. Les Pères Oblats ont repris en avril dernier la direction de la paroisse et du Sanctuaire de Talence qu'ils avaient desservis depuis 1853 jusqu'en 1903, alors que la persécution vint les disperser. C'est Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, qui les rappela à leur ancien poste.

La nouvelle adresse de l'Administration Générale est: 141, Cours Gambetta, Talence, Gironde, France.

Vu le danger de la guerre, presque tous les étudiants Oblats ont dû quitter la Ville Eternelle sur l'ordre ou conseil de leurs consuls respectifs. Il n'en reste que les sujets allemands, espagnols et italiens.

Récital de piano

Vendredi dernier, Mlle Thérèse-G. Lavoie, A.T.C.M., donnait un récital de piano chez ses parents, 138, rue Kitson, Norwood. Elle a exécuté avec une technique remarquable plusieurs morceaux de Chopin et de Debussy. Sa jeune élève Earla Lloyd (13 ans) a fait preuve, pour une débutante, de très heureuses dispositions musicales. Les personnes présentes ont vivement goûté cette soirée artistique.

PETITES NOTES

Mlles Lucille et Thérèse Dubreuil sont en villégiature au camp Notre-Dame, au lac Brereton, pour une durée de deux semaines.

• • •

M. et Mme Godias Brunet, de Saint-Boniface, ont eu la visite de M. et Mme John O'Sullivan et de leur fille Françoise, d'Ottawa. M. le sous-ministre des Postes est le confrère de collège de M. Brunet.

• • •

M. Paul Lévêque, accompagné de son jeune ami, Lionel Bouvier, nous a quittés vendredi dernier en autobus pour un voyage de deux mois. Ils visiteront Chicago, Détroit et New-York.

• • •

Le Dr E.-J. Jarjour est de retour à son bureau après un congé de trois semaines.

Votre travail et vous

Nous pourrions dire que l'homme et son travail sont dans le même plan. La plupart des hommes suivent leur travail, qui les tire.

Mais certains hommes — ceux qui sont efficients — suivent leur travail et poussent celui-ci.

Beaucoup d'hommes sont tirés et une petit nombre poussent. Voilà la vérité, précise la Revue de l'Efficience.

Lorsqu'un homme va travailler et qu'il fait juste ce qu'il DOIT faire, ou un peu moins, il est tiré. Mais quand il fait un peu plus que ce qu'il est à faire, il pousse.

La plupart des hommes travaillent par contrainte, tout comme une poulie est actionnée par une courroie. Mais quelques hommes seulement font ce qu'ils ne sont pas obligés de faire.

Ils pensent. Ils apprennent. Ils réalisent des améliorations. Ils poussent un travail jusqu'à ce qu'ils en deviennent les maitres, et alors, ils demandent un travail plus difficile.

Ce sont les hommes qui font carrière. Ils deviennent les leaders de leur commerce ou industrie. Ce sont les "quelques Efficients".

—J'ai reçu un chèque de l'oncle Jacques.

—Dans ce cas, payez-moi les cinq cents francs que vous me devez!

—Attendez, attendez, je ne vous ai pas dit la fin de mon rêve...

La perception pour le Collège

	Dépenses	Recettes
Rapport au 15 juin	$144.65	$3,436.65
Rapport du 15 juin au 24 juin		
M. l'abbé L. Blais		25.00
M. l'abbé G. Picod		50.00
M. l'abbé L. Roy		50.00
Paroisse de Fannystelle		62.45
Paroisse de Kenora		80.55
Paroisse de La Broquerie		117.70
Paroisse de Notre-Dame de la Miséricorde		24.00
Paroisse de Norwood		5.90
Paroisse de Saint-Claude		75.71
Paroisse de Saint-Lupicin		27.50
Chevaliers de Colomb, Conseil Provencher		25.00
M. A. Bertrand		10.00
Dr J. Jarjour		10.00
M. F. W. Ransom		10.00
Mme N.-A. Timmins, de Montréal		10.00
M. W.-E. English		5.00
St. Boniface Hardware		5.00
M. Arle de Cruyenaere		3.00
M. l'abbé R.-G. Bélanger		50.00
Paroisse de Dryden		38.25
Paroisse de Saint-Boniface (suite)		119.47
Total	$144.65	$4,243.18

SAINT-BONIFACE (suite)

Report	$672.90
Noël Bernier	12.00
J. Vermander	10.00
E. Couture	5.00
A. de Cruyenaere	5.00
Mme J. Pelletier	5.00
J. Préfontaine	5.00
Mme M. Rémillard	5.00
P. Ritchot	5.00
Famille A. Despatis	3.00
P.-E. Fontaine	3.00
J.-H. Baudry	2.00
J.-H. Daignault	2.00
Th. Gagnon	2.00
W. Goebel	2.00
Mme J.-B. Lavoie	2.00
Mme et Mlles M. Rocan	2.00
A. Toupin	2.00
F. Boisselle	1.00
Mme L.-P. Beaudet	1.00
L. Boissonneault	1.00
W. Cadoreth	1.00
D. Dubé	1.00
Mme E. Dugal	1.00
P. Dugal	1.00
Mme C. Duseigne	1.00
L. Taburet	1.00
Mme Peter Finn	1.00
N. Fournier	1.00
Mme B. Gaudette	1.00
Mlle D. Gaudette	1.00
Mlle Y. Gaudette	1.00
J. Grouette	1.00
Mme M. Guay	1.00
Mme E. Landry	1.00
L. Laurence	1.00
A. Lavoie	1.00
Jos. Mahé	1.00
M. Mainguy	1.00
Mme Ed. Martel	1.00
J.-A. Pambrun	1.00
J. Savignac	1.00
Mme A. Savoie	1.00
Mme H. Sicotte	1.00
E. Toupin	1.00
S. Tremblay	1.00
A. Vermander	1.00
A. Bibeau	.75
Mme V. Marius	.75
Mme A. Allesia	.50
M. Bernier	.50
B. Brisebois	.50
Mme J. Duchesneau	.50
H. Saint-Godard	.50
L. Hébert	.50
E. Landry	.50
T. Marius	.50
Mme Poirier	.50
G. Raiche	.50
L. Pambrun	.50
J. Ritchot	.50
W. Saint-Laurent	.50
J. Savoie	.50
Mme Ed. Toupin	.50
Mlle C. Toupin	.50
Mme A. Turgeon	.50
J.-A.-M. Allaire	.25
Mlle Baudet	.25
Mlle A. Bérubé	.25
Mlle J. Bérubé	.25
J. Joyal	.25
Mme Jos. Courchesne	.10
M. Martin	.10
A. Ducharme	.02
M. et Mme Hector Lévêque	1.00
C.-G. Muller	5.00
Mlle U. Muller	1.00
Total	$792.37

(A suivre)

BRUXELLES

Les Soeurs Ursulines	$1.00
C. Adam	.50
A.-J. Allard	1.00
A. Almy	1.00
J.-M. Aubry	1.00
M. Aubry	1.00
M. Aubry	.50
H. Baccus	.50
E. Bogaert	.50
C. Bourdeaud'hui	1.00
Mme veuve M. Brizard	1.00
G. Buydens	1.00
N. Callewaert	1.00
R. De Koninck	1.00
C. De Meulenéere	.50
Aug. De Pape	1.00
R. De Ruyck	.50
P. De Smet	.50
J. Doyon	1.00
P. Dubuc	1.00
J. Faidard	.50
L. Faidard	.25
A. Fifi	.90
A. François	1.00
J.-T. Gaucher	1.00
W. Grift	1.00
A. Hacault	1.00
F. Hacault	1.00
J.-L. Hacault	1.00
J. Holemans	.50
Mme M. Houle	.50
E. Hutlet	.50
G.-B. Hutlet	.50
V. Hutlet	.25
Mme R. Keyen	.25
A. Hutlet	.50
H. Detsman	1.00
J. De Koninck	.50
Famille L. Lanouette	1.00
E. Ledoyen	.50
B. Lepine	1.00
A. Mangin	1.00
A. Dallaire	1.00
Mme E. Mangin	1.00
Jos. Mangin	1.00
L. Mangin	1.00
W. Mannens	1.00
Mlle A. Marcoux	1.00
A. Matthews	1.00
Mme L. Mérinckse	1.00
R. Nicolas	1.00
V. Poncet	1.00
A. Potvin	1.00
R. Rael	1.00
F. Robidoux	.50
J. Schamp	.50
G. Simons	1.00
R. Simons	1.00
L. Simon	1.00
P. Spitails	1.00
R. Tack	1.00
J. Timmerman	1.00
H. Van Cauenbat	1.00
A. Van de Spiegle	.25
A. Van de Spiegle	1.00
J. Vermeersch	1.00
J. Vermeersch	.50
L. Willemen	1.00
E. Zeghers	.50
Anonyme	1.00
Anonyme	2.60
Total	$ 60.00

FANNYSTELLE

Sr M.-Ida de Jésus, M. O.	$10.00
Mme J. Arnal	.50
A. Arnal	.50
An. Arnal	1.00
E. Arnal	1.00
H. Arnal	1.00
G. Arnal	1.00
Jos. Arnal	.50
L. Arnal	.50
M. Arnal	5.00
O. Arnal	1.50
O. Balez	1.00
P. Black	.25
F.-X. Boucher	1.00
O. Bourque	.50
R. Bourque	.50
R. Charbonneau	1.00
E. Côté	1.00
Ed. Cyrenne	.50
E. Cyrenne	.70
H. Cyrenne	.50
C. Cyrenne	.50
Oscar Cyrenne	.50
Mlle M.-A. Dagesse	.50
P. Daust	.50
Ed. Delude	.50
A. Dureault	.50
A.-E. Dureault	.50
O. Dureault	.50
G. Godin	.50
H. Godin	.50
G.-E. Guyot	1.00
L. Guyot	.75
A. Hamel	.50
J. Hamel	.25
V. Hamel	.50
A. Lacerte	1.00
J.-P. Latour	1.00
A. Lavigne	.50
H. Lavigne	.50
O. Lavigne	.50
W. Leblanc	.50
E. Ménard	.50
Ernest Ménard	.50
G. Ménard	.50
J. Ménard	.50
Jos. Ménard	.50
L. Ménard	.50
A. Morissette	.50
Amédée Morissette	1.00
A.-R. Morissette	.50
G.-C. Mollot	1.00
J.-B. Mollot	1.00
G. Murray	1.00
C. Nadeau	1.00
E. Nadeau	.50
A. Painchaud	.50
E. Painchaud	1.00
R. Painchaud	.75
Chas Piché	1.00
Gab. Piché	.50
Gas. Piché	.75
R. Piché	.50
E. Poitras	1.00
T. Poitras	1.00
Ed. Stangle	.50
F. Seidle	1.00
Mme D. Thurston	.50
Total	$ 62.45

Concours de balle-au-mur

Le concours de balle-au-mur, organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste retardé par le mauvais temps de ces derniers jours, aura lieu au Collège de Saint-Boniface le dimanche 7 juillet, à 2 h. de l'après-midi.

Tous ceux qui désirent assister à ce concours ou y participer d'une façon active voudront bien se trouver sur le terrain du Collège de Saint-Boniface, à 2 heures précises.

Avis aux amateurs!





KENORA

R. P. H. Gonneville, O.M.I.	$ 5.00
R. P. J. Lemire, O.M.I.	5.00
Les Soeurs de St-Joseph	5.00
Soeurs des S. NN. de Jésus et de Marie	10.00
Elèves de l'école du Mont Carmel	5.00
La Croix-Rouge de l'école du Mont Carmel	5.00
Un ami	.25
Mme A. Barclay	1.00
Jos. Bellefleur	1.00
Mme W. Boyle	.25
E. Cadieux	.50
W. Camiré	.50
E. Caron	.25
G. Caron	.25
H. Corneillie	5.00
Mme Coulon	.50
A. Couture	1.00
R. Couture	.50
A. Duquette	.50
G.-J. Fairfield	.50
Jos. Fairfield	.50
R. Fairfield	.50
Mlle J. Fairfield	.50
Mlle S. Fairfield	.25
Alb. Favreau	.25
Art. Favreau	1.00
J.-L. Favreau	.50
O. Favreau	.50
R. Favreau	.50
E. Gagné	1.00
J. Gauthier	.25
Mme W.-E. Heath	1.00
Elzéar Heppelle	1.00
W. Heppelle	1.00
R. Heppelle	.50
Mme L. Hendrickson	.75
F. J. Hooper	2.00
A. Lafrenière	1.00
Mme G. Lang	.25
Mme Jos. Leblanc	.25
Mme A. Lelièvre	.50
E. Leroux	.30
P. Leroux	.50
A. Leydier	.25
Mme E. L'Heureux	.50
Mme M. Meehan	1.00
H. Métail	.25
Jos. Métail	.25
F. Mongrain	.50
H. Murray	.25
Mme J. McIlwaine	.50
Mme J. O'Reilly	.25
W.-G. Ouellette	1.00
Jos. Ouellette	1.00
Mme D. Parisien	.25
H. Péloquin	.50
A. Perreault	.25
Mme Jos. Perreault	.50
Jos. Perron	1.00
M. Perron	.50
A. Poirier	.50
F. Poirier	.25
A. Porlier	.50
X. Porlier	.25
Mme G. Robinson	.25
Jos. Roy	.50
Mme A. J. Ryan	1.00
Mme A. Sawkins	.50
Mme H. Segurdson	1.00
J. B. Veitch	5.00
Mme J. H. Wolfe	.25
Total	$ 80.55

N.-D.-DE-LA-MISERICORDE (Ile-de-Chênes)

Les Soeurs Oblates	$ 1.00
Jos. Beauchemin	.50
R. Beauchemin	.50
Mme A. Campeau	1.00
Ad. Carrière	.50
Alb. Carrière	.50
Al. Corneille	1.00
Alf. D'Auteuil	1.00
At. D'Auteuil	.25
G. D'Auteuil	1.00
Mme G. Dufault	1.00
I. Dufault	.50
Ed. Dumaine	1.00
P. Dumaine	1.00
R. Dumaine	.50
D. Guichon	1.00
A. Hallama	.50
J. Hallama	1.00
W. Hallama	.50
T. Lacroix	1.00
Ed. Lamoureux	.50
P. Lavallée	.50
P. Leclaire	.50
Ph. Mondor	.50
Ed. Petit	.50
Emile Petit	.50
Jos. Petit	.50
Mme R. Raynaud	.25
Mme Art. Trudeau	.50
F. Trudeau	.50
G. Trudeau	1.00
H. Trudeau	.50
P. Trudeau	.50
R. Trudeau	.50
T. Trudeau	1.00
R. Van de Kerkhove	.50
Total	$ 24.00

NORWOOD

Anonyme	$ 1.00
Dr Léon Benoit	2.00
J.-O. Brunet	3.00
Mlle L. Brunet	1.00
Alf. Combaz	.50
Mme Jos. Dubreuil	1.00
E. Dufresne	1.00
E. Dumas	5.00
Mme A. Guigné	.50
L. Jolivet	.50
E. Jubinville	.50
Mme M. Kennedy	.25
Mme L. Le Goff	1.00
Mme H. Musso	.25
Mme J.-M. Musso	.40
Mlle A. Pelletier	.50
Mme P. Pottier	.25
Mme M. Souchon	.25
E. Sourisseau	.50
Mme A. Sourisseau	1.00
Dr Jean-J. Trudel	5.00
Total	$ 25.40

OTTERBURNE

Maison Saint-Joseph	$50.00
J.-E.-A. Abraham	.50
A. Audet	.50
Z. Audet	.50
E. Bacon	.50
J.-M. Bérard	.50
L. Brisson	.50
Mme Alf. Carrière	5.00
C. Carrière	.75
C.-H. Carrière	.50
J.-I. Carrière	1.00
J.-T. Carrière	1.00
L. Carrière	1.00
J.-H. Desrosiers	1.00
Alex Dubois	.50
Abel et Léon Eliet	.50
Alp. Gagné	.50
A. Genest	1.00
L. Genest	.25
Mme A. Gobeil	.50
Ed. Gobeil	.50
E. Gobeil	1.00
G. Gobeil	.50
Gérard Gobeil	.50
Jos. Gobeil	.50
N. Lacasse	1.00
O. Carrière	.50
F. Demers	1.00
P. Laroche	.50
H. Nicolas	.25
A.-A. Proulx	1.00
D. Robidoux	.50
Ed. Robidoux	1.00
G. Robidoux	.50
H. Robidoux	1.00
L. Robidoux	.50
P. Robidoux	.50
A. Laroche	.50
Jos. Laroche	1.00
L. Rougeau	.50
Alp. Roy	.50
E. Roy	.50
Mlle M. Royal	1.00
Jean Saive	1.00
Mlle E. Saltel	1.00
J. Saltel	.50
W. Thoms	.50
J.-H. Turenne	5.00
Total	$ 89.75

SAINT-ADOLPHE

Les Filles de la Croix	$25.00
Arm. Aubin	1.00
Cam. Aubin	1.00
Ph. Aubin	.50
Th. Aubin	1.00
F. Baril	.50
Mlle M.-J. Baril	.50
J. Berriault	.25
P. Berriault	.75
E. Brodeur	3.00
H. Brodeur	1.00
J. Broerka	.50
H. Bulduc	.50
C. Carrière	.25
W. Carrière	.10
Mme Art. Chaput	1.00
Jos. Charrière	1.00
F.-X. Courchaine	.50
J.-L. Courchaine	.25
Alf. D'Auteuil, jr	.50
Alf Delorme	.50
Alb. Delorme	.50
D. Delorme	1.00
W.-A. Delorme	.50
Nap. Dupuis	.50
F. Gagnon	.50
Jos.-L. Gagnon	1.00
J. Gagnon	.75
Mme F. Gauthier	.50
M. Godin	.50
Anonyme	1.55
R. Hamonic	.25
A. Kasman	.50
A. Ksiazyk	.25
J. Kulbaba	.50
A. Lagassé	.50
Mme E. Lagassé	.50
D. Lagassé	.50
W. Lagassé	.50
J.-N.-A. Laramée	.50
A. Laramée	.50
Ph. Le Blanc	.50
W. Leblanc	.25
I. Leclaire	1.00
L. Leclaire	.50
Mme M. Leclaire	.75
Famille Oct. Leclaire	1.00
J.-F. Legal	1.50
Jos. Legal	.50
G. Lussier	.50
Ed. Lévesque	.50
J. Massicotte	.50
H. Milette	1.00
L. Parisien	.60
R. Parisien	1.00
A. Poissan	.50
E. Perron	1.00
E. Préfontaine	1.00
W. Prestenski	.25
J. Proteau	.25
M. Tellier	.50
T.-J. Trudeau	1.00
Total	$65.00

Un resquilleur

Un touriste entra dans un hôtel du littoral pour prendre l'apéritif avant le déjeuner. Un vieux marin engagea la conversation: "J'ai eu une vie aventureuse", lui dit-il.

—Je le suppose, répondit le touriste.

—Oui, continua le marin, il m'est arrivé toutes sortes de choses. Il n'y a pas bien lontemps, j'ai subi une opération. Lorsque je revins à moi, le docteur me dit qu'il avait laissé une éponge dans mon corps. Je lui recommandai de la laisser où elle était, parce que je ne voulais pas d'une autre opération; elle est donc toujours là.

—Cela doit vous gêner, fit le touriste.

—Oh! pas le moins du monde, répondit le marin, mais j'ai terriblement soif.

Décharge électrique

Le patron au nouvel employé.— Et vous savez, tout dans cet établissement marche par l'électricité.

L'employé. — Oui, oh! je vous crois, le salaire que vous m'avez offert m'a déjà donné un choc.

Les conditions d'armistice faites à la France par l'Allemagne et l'Italie

L'armistice franco-allemand

LONDRES — Voici le résumé des conditions de l'armistice franco-allemand, publié par le ministère britannique de l'Information:

Article 1.—Cessation immédiate des hostilités. Les troupes françaises déjà entourées devront déposer les armes.

Article 2.—Pour la sûreté des intérêts allemands, le territoire au nord et à l'ouest de la ligne suivante sera occupé: Genève-Dôle, Châlons-sur-Saône, Paray-le-Monial, Moulins, Bourges, Vierzon, de là à 20 kilomètres à l'est de Tours, de là vers le sud parallèlement au chemin de fer d'Angoulême jusqu'à Mont-de-Marsan et à Saint-Jean-Pied-de-Port. Les régions encore inoccupées de ce territoire seront occupées dès la conclusion de la présente convention.

Article 3.—En territoire occupé l'Allemagne jouira de tous les droits que comporte l'occupation, sauf des pouvoirs d'administration locale; le gouvernement français devra lui accorder toutes les facilités nécessaires. L'Allemagne réduira au minimum l'occupation de la côte ouest après la cessation des hostilités avec la Grande-Bretagne. Le gouvernement français sera libre de choisir pour lui-même une capitale en territoire non-occupé, ou même de reporter la capitale à Paris s'il le désire. En ce dernier cas, l'Allemagne laissera les facilités nécessaires pour que soient administrés de Paris les territoires occupés et inoccupés.

Article 4.—L'armée, la flotte et l'aviation françaises seront démobilisées et désarmées dans un délai à fixer ultérieurement, sauf les troupes nécessaires au maintien de l'ordre. Les effectifs et l'armement de ces dernières seront déterminés par l'Allemagne et l'Italie respectivement. Les corps français en territoire occupé devront être ramenés en territoire inoccupé et démobilisés. Ces corps devront avoir préalablement déposé leurs armes et leur matériel aux endroits où ils se trouvaient au moment de l'armistice.

Article 5.—L'Allemagne pourra exiger en garantie la reddition en bon état de tous canons, tanks, armes anti-tanks, avions militaires, armements d'infanterie, tracteurs et munitions en territoire restant inoccupé. L'Allemagne fixera la quantité des livraisons.

Article 6.—Tous armements et matériel de guerre restant en territoire inoccupé qui ne sont pas affectés aux corps français autorisés devront être emmagasinés sous contrôle allemand ou italien La fabrication de matériel de guerre neuf en territoire inoccupé devra cesser immédiatement.

Article 7.—Les fortifications de terre et de mer avec leurs armements, etc., en territoire occupé devront être remises en bon état. Tous les plans de fortifications, de champs de mines, de barrages, etc., devront être remis.

Article 8.—La flotte française, sauf la partie laissée libre pour la garde des intérêts français dans l'empire colonial, sera réunie aux ports à fixer, démobilisée et désarmée sous contrôle allemand ou italien.

Le gouvernement allemand déclare solennellement qu'il n'a pas l'intention d'utiliser à ses propres fins durant la guerre les unités de la flotte française attachées aux ports sous contrôle allemand, sauf celles nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines.

Sauf la partie (à déterminer) de la flotte destinée à la protection des intérêts coloniaux, tous les navires hors des eaux territoriales françaises devront être rappelés en France.

Article 9.—Tous les renseignements concernant les mines et autres défenses navales devront être fournis. Le dragage des mines sera effectué par la flotte française.

Article 10.—Le gouvernement français ne devra entreprendre aucune action hostile avec les armées qui lui resteront. Les militaires seront empêchés de quitter le sol français. Aucun matériel ne sera transporté en Grande-Bretagne. Aucun Français ne servira d'autres puissances contre l'Allemagne.

Article 11.—Aucun navire marchand français ne doit quitter le port. La reprise de la navigation commerciale est sujette à l'autorisation préalable des gouvernements allemand et italien. Les navires marchands hors de France devront être rappelés, ou, si cela est impossible, dirigés sur des ports neutres.

Article 12.—Aucun avion français ne doit quitter le sol. Les aérodromes seront placés sous contrôle allemand ou italien. Tout avion étranger en territoire inoccupé sera remis aux autorités allemandes.

Article 13. — Tous établissements, matériels et stocks militaires en territoire occupé devront être rendus intacts. Les ports, les fortifications permanentes, et les arsenaux maritimes seront laissés en leur état présent, ne seront ni détruits ni endommagés. Ceci s'applique également à tous les moyens de communication, particulièrement aux chemins de fer, aux routes, aux canaux, aux téléphones, aux télégraphes, à l'éclairage de la navigation fluviale et côtière. Il faudra fournir le matériel nécessaire aux réparations.

Article 14.—Tous les postes radio-émetteurs en territoire français devront cesser leurs émissions.

Article 15.—Le gouvernement français devra faciliter le transport des marchandises entre l'Allemagne et l'Italie, en territoire inoccupé.

Article 16.—Le gouvernement français devra rapatrier la population du territoire occupé.

Article 17.—Le gouvernement français devra empêcher le transfert des valeurs et des objets précieux du territoire occupé en territoire inoccupé ou à l'étranger.

Article 18. Le coût de l'entretien de l'armée d'occupation allemande devra être soldé par la France.

Article 19.—Tous les prisonniers de guerre allemands devront être libérés. Le gouvernement français devra livrer tous les sujets allemands désignés par le gouvernement allemand et se trouvant en France ou en territoire colonial français.

Article 20.—Tous les prisonniers de guerre français aux mains de l'Allemagne le resteront jusqu'à la conclusion de la paix.

Article 21.—Pourvoir à la garde du matériel remis.

Article 22.—La Commission allemande de l'armistice exécutera les conditions de celui-ci et le coordonnera avec l'armistice franco-italien.

Article 23.—L'armistice entrera en vigueur aussitôt que le gouvernement français aura conclu un accord semblable avec le gouvernement italien. La cessation des hostilités aura lieu 6 heures après que le gouvernement italien aura été prévenu de la conclusion de l'accord. Le gouvernement allemand l'annoncera par T.S.F.

Article 24.—Le présent armistice vaut jusqu'à la conclusion du traité de paix et peut être dénoncé à tout moment si le gouvernement français ne s'y conforme pas.

L'armistice franco-italien

Voici les conditions que l'Italie a posées à la France avant de lui accorder l'armistice qui est entré en vigueur le 25 juin:

1. La France cessera les hostilités dans son territoire métropolitain, en Afrique du Nord, dans ses colonies, dans les territoires qui sont placés sous son mandat. La France cessera aussi les hostilités dans les airs et sur mer.

2. Lorsque le traité d'armistice entrera en vigueur et pour le temps qu'il le restera, les troupes italiennes demeureront sur leurs lignes avancées sur tous les théâtres des opérations.

3. En territoire métropolitain français, une zone, située entre les lignes dont il est parlé dans l'article second et une ligne qui sera tirée, à 50 kilomètres à vol d'oiseau des lignes italiennes, sera démilitarisée pour la durée de l'armistice. (50 kilomètres égalent à peu près 30 milles).

En Tunisie, la zone militarisée, située entre la frontière actuelle qui sépare la Libye de la Tunisie et une ligne dessinée sur la carte attachée à ce traité, sera démilitarisée pour la durée de l'armistice.

En Algérie et dans les territoires français d'Afrique au sud de l'Algérie, territoires qui bordent la Libye, une zone large de 200 kilomètres et partant de la frontière libyenne sera démilitarisée pour la durée de l'armistice. (200 kilomètres égalent environ 125 milles).

Pour la durée des hostilités entre l'Italie et l'Empire britannique et pour la durée de l'armistice, la côte de la Somalie française sera entièrement démilitarisée.

L'Italie aura aussi le droit constant et entier de se servir du port de Djibouti et de tout son équipement, de se servir aussi du tronçon français de la voie ferrée Djibouti-Addis-Abbéba, pour toutes les sorties de transports.

Zones à évacuer avant 10 jours

4. Les zones devant être démilitarisées seront évacuées par les troupes françaises en moins de dix jours après la cessation des hostilités. On n'y laissera que le personnel strictement nécessaire pour surveiller et maintenir en bon état les fortifications, les casernes, les magasins d'armes et de munitions et les édifices militaires. On y laissera aussi les troupes indispensables au maintien de l'ordre à l'intérieur. Le nombre des troupes sera déterminé plus tard par la commission italienne de l'armistice.

5. Sous la réserve du droit mentionné dans l'article dixième qui suit, toutes les armes, les vivres, le matériel et les munitions se trouvant dans les zones à être démilitarisées, aussi bien en territoire métropolitain français que dans les territoires touchant à la Libye, ainsi que les armes rendues aux troupes effectuant l'évacuation dans les territoires concernés devront être enlevés en moins de quinze jours.

Les armements fixes dans les forts et forteresses et les munitions qui doivent les servir devront, dans la même période de temps, être rendus inutilisables dans le territoire côtier de la Somalie française. Toutes les armes mobiles et leurs munitions, ainsi que toutes les armes et les munitions données aux troupes effectuant l'évacuation du territoire, devront être déposées, en dedans de quinze jours, aux endroits qu'indiquera la commission italienne de l'armistice.

Dans le cas des armements fixes et des munitions qui se trouvent dans les fortifications du territoire ci-dessus mentionné, la même procédure devra être suivie dans le territoire français métropolitain et dans le territoire français touchant la Libye.

4 bases démilitarisées pour le reste de la guerre

8. Aussi longtemps que les hostilités se poursuivront entre l'Italie et l'Empire britannique, les régions maritimes militaires et fortifiées et les bases navales de Toulon, de Bizerte, d'Ajaccio et d'Oran seront démilitarisées et elles le resteront jusqu'à la cessation des hostilités contre l'Empire sus-nommé.

Cette démilitarisation devra se faire en moins de quinze jours.

Les articles septième et huitième portent sur la procédure qu'il faudra suivre pour démilitariser les régions maritimes et les bases navales mentionnées dans l'article sixième.

9. Toutes les forces armées de terre, de mer et de l'air en France métropolitaine seront démobilisées et désarmées dans une période de temps spécifique qui sera déterminée plus tard. Seront exceptées de cette stipulation les formations qui seront nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Le nombre et l'armement de ces formations seront déterminés par l'Allemagne et l'Italie.

En autant que les territoires de l'Afrique du Nord française, de la Syrie et de la côte française des Somalies sont concernés, la commission italienne de l'armistice tiendra compte, en déterminant la procédure à suivre pour la démobilisation et le désarmement, de l'importance particulière qu'il y a de maintenir l'ordre dans ces territoires.

10. L'Italie se réserve le droit, comme garantie de l'exécution du traité d'armistice, de demander la reddition en tout ou en partie des armes collectives de l'infanterie et de l'artillerie, des chars d'assaut, des chars cuirassés, des véhicules moteurs et des véhicules à traction animale, de même que des munitions appartenant aux unités de l'armée française qui ont été engagées avec les forces militaires italiennes ou qui ont fait face à ces forces.

Les armes ci-dessus mentionnées devront être rendues dans l'état où elles étaient au temps de l'armistice.

11. Cet article porte sur le contrôle allemand ou italien des armes, des munitions et du matériel de guerre se trouvant dans les territoires français de guerre dans lesdits territoires.

Unités navales désarmées

12. Les unités de la marine militaire française seront concentrées, dans des ports qui restent à être indiqués, et démobilisées et désarmées sous le contrôle de l'Italie et de l'Allemagne. Ne seront ni démobilisées ni désarmées, les unités de la marine militaire française qui, de l'avis des gouvernements italien et allemand, seront nécessaires à la sauvegarde des territoires coloniaux français.

Tous les navires de guerre qui ne sont pas dans les eaux territoriales françaises, excepté ceux qui seront nécessaires à la protection des intérêts coloniaux français, seront ramenés dans des ports métropolitains.

Le gouvernement italien déclare qu'il n'a pas l'intention de se servir, dans la guerre actuelle, des unités de la marine militaire française qui seront placées sous son contrôle. Il déclare en outre qu'à la conclusion de la paix, il n'a pas l'intention de prétendre avoir droit à des unités de la marine militaire française.

Pour la durée de l'armistice, le gouvernement italien peut demander aux navires de guerre français de draguer des mines.

Dragage des champs de mines

13. Les autorités françaises doivent rendre inopérantes, en moins de dix jours, toutes les mines mouillées dans les régions militaires maritimes et dans les régions des bases navales qui doivent être démilitarisées.

14. Le gouvernement français, en plus de l'obligation qu'il prend de ne se livrer à aucune forme d'hostilité nulle part contre l'Italie, s'engage à empêcher les membres de ses forces armées et les citoyens français de quitter le territoire national pour participer à des hostilités contre l'Italie.

15. Le gouvernement français s'engagera à empêcher que ses navires de guerre, ses avions, ses armes, son matériel de guerre de toute sorte soient envoyés dans des territoires appartenant à l'Empire britannique ou à d'autres Etats étrangers.

16. L'article seizième défend à tous les navires marchands français de quitter les ports où ils se trouvent jusqu'à ce que les gouvernements allemand et italien leur permettent de recommencer en tout ou en partie leur activité commerciale maritime.

Il ajoute: "Les cargos français qui ne sont pas dans des ports français ou dans des ports contrôlés par les Français au moment de l'armistice seront rappelés dans des ports français ou dirigés vers des ports neutres.

Reddition des cargos italiens capturés

17. L'article dix-septième porte que la France doit rendre à l'Italie les cargos italiens et leur cargaison, de même que les marchandises italiennes saisies à bord de cargos étrangers qui ont été pris en vertu du fait que les Alliés faisaient le blocus de l'Italie.

18. L'article dix-huitième porte qu'il est interdit à tout avion de quitter le territoire français ou des territoires placés sous le contrôle de la France. Il place aussi sous le contrôle allemand ou italien tous les aéroports français et tout leur équipement.

19. Tant que les gouvernements italien ou allemand n'en auront pas décidé autrement, tous les postes de radio de France ne pourront pas transmettre quoi que ce soit.

Les conditions de communications par sans-fil entre la France et l'Afrique du Nord, la Syrie et la Somalie française seront déterminées par la commission italienne de l'armistice.

20. Des marchandises seront transportées librement entre l'Allemagne et l'Italie par les territoires français non-occupés.

Les prisonniers italiens libérés

21. Tous les prisonniers de guerre italiens et tous les civils italiens qui ont été internés en France, ou arrêtés, ou condamnés pour des raisons politiques, des crimes politiques ou à cause de la guerre, devront être immédiatement rendus au gouvernement italien.

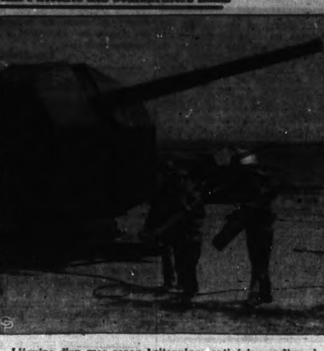
22. Le gouvernement français garantira la préservation en bon état de tout le matériel qui sera ou qui devra être remis à l'Italie selon les conditions du traité d'armistice.

Les articles vingt-troisième et vingt-quatrième portent sur la constitution de la commission italienne de l'armistice et de la délégation française qui agira comme agent de liaison entre le gouvernement français, les autorités italiennes et la commission italienne de l'armistice.

25. L'article 25e porte sur la procédure à suivre pour faire entrer l'armistice en vigueur.

26. Le traité d'armistice restera en vigueur jusqu'à la conclusion d'un traité de paix, mais il pourra être dénoncé en tout temps par l'Italie, dans le cas où le gouvernement français ne respecterait pas les engagements qu'il a pris en le signant.

Dans l'attente des bombardiers nazis



L'équipe d'un gros canon britannique antiaérien se livre à des exercices de tir, pour le moment où ils espèrent abatire des bombardiers allemands.

LES ARMISTICES

Le principal effet de l'armistice est de suspendre les hostilités, tout en laissant subsister l'état de guerre.

A propos des conventions d'armistice que la France vient de signer avec l'Allemagne et avec l'Italie, il est peut-être intéressant de transcrire les indications que donne le Larousse du XXe siècle au mot armistice:

Armistice. — Convention d'un caractère à la fois politique ou économique et militaire par laquelle des belligérants conviennent de suspendre les hostilités.

Les armistices sont conclus entre les commandants en chef des armées adverses quand ils ont pour but de régler des questions militaires. Si des solutions doivent être également données à des questions d'ordre politique et économique, les autorités militaires et civiles qui les signent doivent être munies de pouvoirs spéciaux de leurs gouvernements. A ce propos, se pose d'ailleurs la délicate question de savoir si l'armistice doit être soumis à l'approbation des parlements des Etats signataires et à la ratification des chefs d'Etat.

La durée de l'armistice est fixée dans la convention. Des renouvellements successifs peuvent être consentis jusqu'à la signature de la paix que l'armistice a généralement pour but de préparer. L'armistice peut être général ou local, suivant qu'il s'étend à l'ensemble du théâtre des opérations ou à une partie seulement de la zone de guerre. L'armistice, comme toute convention, doit être dénoncé, pour prendre légalement fin avant l'expiration du terme fixé.

Le principal effet de l'armistice est de suspendre les hostilités, tout en laissant cependant subsister l'état de guerre. Il interdit d'une manière absolue aux adversaires de prendre aucune mesure offensive. Au contraire, la possibilité de prendre certaines mesures défensives subsiste, mais la doctrine est très partagée sur la détermination de ces mesures quand la convention est muette à cet égard.

Une très délicate question se pose également quand la convention d'armistice est muette sur la question du ravitaillement des places assiégées: l'armistice autorise-t-il la place assiégée à profiter de la suspension des hostilités pour se ravitailler?

Lors de la guerre de 1914-1918, de nombreuses conventions d'armistice ont été signées, notamment en 1917, entre la Russie et la Roumanie, d'une part, l'Allemagne de l'autre; en 1918, entre les Alliés d'une part et la Bulgarie, la Turquie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, de l'autre.

Le plus important des armistices conclus pendant la Grande Guerre fut signé le 11 novembre 1918 entre la France et ses Alliés représentés par le maréchal Foch et l'amiral Weymiss, et l'Allemagne dont le principal représentant était Erzberger. Cet armistice spécialement développé, puisqu'il comportait une clause relative à l'évacuation de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne, fut prolongé à différentes reprises, notamment le 13 décembre 1918, le 16 janvier et le 16 février 1919.

Petit Courrier d'Europe

France

Notre civilisation succombera-t-elle?

PARIS — La France métropolitaine vient de capituler devant la guerre-éclair, la guerre épouvante, la guerre totale. De cette lutte gigantesque, elle sort mutilée, asservie et dépouillée. Les répercussions de cet effondrement qui ne s'est produit qu'après d'héroïques, d'opiniâtres combats, dans lesquels l'agresseur a dû sacrifier des centaines de mille hommes, ne tarderont pas à se faire sentir dans le monde entier. Trop d'institutions françaises étaient généreusement mises au service de l'humanité, trop d'exemples illustres et d'élans splendides ont fournis à l'univers par ce pays de la grandeur et de la mesure pour qu'un obscurcissement de la France ne comporte pas en même temps un affaiblissement de la civilisation en dehors de ses frontières. Mais à cause même de la perennité de ses institutions et de son intarissable rayonnement sur le monde civilisé, la France immortelle se remettra un jour des profondes meurtrissures que lui a infligées son ennemi séculaire, l'Allemagne, qui s'est appuyée pour sa conquête sur la perfidie de l'Italie fasciste.

Grande-Bretagne

La flotte anglaise bastion indestructible

LONDRES — Le nouveau littoral allemand sur l'Atlantique, sur la Mer du Nord et sur la Manche s'étend de Brest, France, à Hammerfest, Norvège, et s'incurve sur les îles Britanniques comme une énorme mâchoire prête à se refermer. Mais les Nazis, malgré leurs préparatifs très poussés, manquent encore de la principale arme d'invasion: une marine puissante.

Même lorsqu'ils disposeront des croiseurs de bataille de l'Italie et des navires de guerre dont ils auront pu s'emparer dans leurs conquêtes, il leur faudra faire face sur l'eau à la Home Fleet, cet indestructible bastion sur lequel sont venues se briser comme des coquilles de noix, les "invincibles armadas" des conquérants de jadis.

Allemagne

Suprématie germano-américaine

BERLIN — Le parti nazi organise, à la faveur des succès allemands en France, une nouvelle campagne de prestige pour les différents "bunds" ou organisations des citoyens américains d'origine allemande. Il y en a quelques millions aux Etats-Unis qui sont tous fiers, aujourd'hui, du Vaterland et qui relèvent la tête depuis quelque temps. C'est l'intention de Hitler, d'après ses déclarations à M. Rauschning publiées dans le livre "Hitler m'a dit..." de donner la suprématie aux germano-américains en Amérique du Nord. Cela constitue un péril intérieur qui s'ajoute maintenant au péril extérieur.

Norvège

Le "Scharnhorst" est bombardé

OSLO — Un aviateur anglais qui est allé récemment bombarder les côtes de la Norvège, pays militairement occupé par l'Allemagne, a rapporté avoir logé une de ses bombes sur les superstructures du croiseur de bataille nazi, le "Scharnhorst". L'explosion, dit-il, se produisit tout près de la cheminée.

Le "Scharnhorst" est, avec le "Gneisenau", la plus grosse unité de la flotte actuelle du IIIe Reich. Ces deux lourds bâtiments jaugent chacun 26,000 tonneaux. Ils sont aussi les deuxièmes du nom dans la flotte. Les deux premiers, puissants cuirassés pour leur époque, avaient près de 8 ans d'âge lorsqu'ils furent coulés à la bataille navale des îles Falkland, dans l'Atlantique-Sud, le 8 décembre 1914, par l'amiral anglais Sturdee, commandant l'"Invincible" et l'"Inflexible". Le "Scharnhorst" numéro 1 était le navire-amiral du comte Von Spee, dont le nom a été donné plus tard au cuirassé de poche qui s'est ignominieusement sabordé au large de Montevidéo en décembre 1939. Gérard von Scharnhorst était un général prussien du début du XIXe siècle qui réorganisa l'armée prussienne après la paix de Tilsit. Le comte Neithardt von Gneisenau était aussi un général prussien et un stratégiste de la même époque.

L'accroissement de la marine britannique

La puissance de la marine britannique continue de s'accroître, malgré les attaques dont cette dernière a été l'objet de la part des sous-marins, des mines et de l'aviation des Allemands.

Le tonnage total des pertes britanniques ne représente qu'une petite fraction du tonnage des navires de guerre qui, au début de la guerre, étaient sur le point d'être terminés.

Un vaste programme de réarmement naval avait été entrepris plus de trois ans avant le début des hostilités.

Le 1er février 1939, les navires de guerre suivants, indépendamment des navires auxiliaires, étaient en construction en Grande-Bretagne:

Cuirassés, 7; porte-aéronefs, 5; croiseurs, 21; destroyers, 28; dragueurs de mines, patrouilleurs, avisos et torpilleurs à moteur: 25.

Un grand nombre de ces navires étaient déjà sur le point d'être terminés et ont depuis été mis en service.

Le 28 février 1939, le nouveau programme de construction navale suivant a été annoncé:

Cuirassés, 2; porte-aéronefs, 1; croiseurs, 4; destroyers, 36; sous-marins, 4, et un certain nombre d'autres plus petites unités.

Depuis le début des hostilités, de nouveaux navires de guerre ont été, on le sait, mis en chantier, mais on a tenu à garder secret le détail de ces nouvelles constructions.

Une canadienne de l'Ouest a vu l'évacuation de Paris

LONDRES — Mlle Gladys Arnold, autrefois journaliste de Régina, et, depuis trois ans, correspondante de la "Presse Canadienne" dans la Ville Lumière, a fait part de ses impressions de l'évacuation de Paris, à son arrivée à Londres.

Mlle Gladys Arnold a dit que Londres était pour elle un paradis, après un voyage de dix jours. Elle a quitté Paris vingt-quatre heures avant l'entrée des Allemands par le nord. Aujourd'hui, elle voit des autobus circuler et les Londoniens s'adonner à leurs occupations du dimanche, mais elle se demande combien de temps va durer une telle quiétude? Paris avait pratiquement le même aspect, il y a deux semaines. "Pour l'amour de Dieu, réveillez-vous, hommes et femmes, et faites une forteresse de l'Angleterre, de sorte que ce que j'ai vu durant ces deux semaines n'arrive pas ici".

Grâce à l'amabilité d'un ami, Gladys Arnold a pu quitter Paris en voiture automobile. Des centaines de milliers de Parisiens durent quitter leur ville à pied. Gladys Arnold a fait le voyage de Paris à Bordeaux en cinq jours. Ordinairement, une telle randonnée ne prenait que douze heures. Il y avait tellement de monde sur les routes que, douze heures après son départ de Paris, Gladys Arnold n'était qu'à huit milles de Paris. Dans les villages et villes, des soldats donnaient leurs rations aux réfugiés.

Là encore, le moral de la population était des meilleurs. Il n'était aucunement question de reddition, dans la foule. "Nous pouvons reprendre Paris et nous le reprendrons. Et les Anglais nous aideront", a déclaré, entre autres, une femme. En une nuit, la population de Bordeaux s'est accrue de 300,000 à 2,000,000 de personnes. Bordeaux était un second Paris. La population était sans nouvelles. Des rumeurs de capitulation circulaient. Des milliers de personnes étaient assemblées devant les quartiers du gouvernement. L'annonce de l'armistice par Pétain les laissa muets. Des officiers et des hommes pleurèrent dans les cafés, en apprenant la nouvelle. Des Britanniques se dirigèrent vers Le Verdon où des navires anglais les attendaient.

Durant trois jours, au cours de la traversée, les réfugiés à bord ne mangèrent qu'un repas par jour: de la soupe et du thé.

Le général de Gaulle proteste contre l'armistice

LONDRES — Le général de Gaulle, parlant à la radio, a déclaré:

"Je tiens à exprimer, parce que quelqu'un doit le faire, quelle honte tout bon Français éprouve en ce moment. Il est inutile de cataloguer les conditions de l'armistice franco-allemand et franco-italien; elles peuvent se résumer ainsi: la France et le peuple français sont ligotés par l'ennemi. Mais bien que cette capitulation soit inscrite sur un morceau de papier, il y a parmi nous des hommes, des femmes, des jeunes gens, des enfants qui ne l'accepteront pas. La France est comme un boxeur knockout. Elle est prostrée, mais elle sait que sa cause n'est pas terminée et qu'elle n'est pas perdue et elle rejette l'esclavage accepté par le gouvernement de Bordeaux. Dans son puissant empire il y a des forces de résistance désireuses de sauvegarder son honneur".

Deux abris

L'imagination populaire construit, sans doute, d'extraordinaires abris aux grands de ce monde: caves bétonnées, creusées à 30 mètres de profondeur, bardées de portes d'acier, etc.

Si un reportage de ce genre pouvait avoir lieu, il réserverait sans doute des surprises. En attendant, nous savons que l'abri de la famille royale, à Buckingham Palace, est un simple sous-sol aménagé dans les fondations du palais. On pourrait croire que c'est l'abri d'un simple particulier, sans la présence d'un grand fauteuil Régence blasonné et de quelques chaises aux armes d'Angleterre, qui font assez étrange figure dans cette cave.

Une récente information, venue de Hollande, nous parle d'un autre abri: celui de l'ex-kaiser.

On sait que le "seigneur de la guerre" coule une vieillesse apparemment sans remords au château de Doorn. On sait aussi qu'après avoir joué les faucheurs de la mort, il passe le temps à jouer les bûcherons. Son bras atrophié se repose sur le manche de la cognée, comme jadis sur la garde de l'épée.

Fut-il prévenu des criminelles intentions de son digne successeur? Guillaume entreprit de construire un abri contre les bombardements aériens.

Avec le même fol orgueil qui lui faisait rejeter les conseils de son état-major, il ne se soucia point de s'adresser à un technicien. Et le voilà abattant des arbres, les sciant, en taillant, creusant des fondations, gâchant le plâtre...

Quand, enfin, l'abri fut édifié... il s'écroula! Est-ce le symbole du "grand Reich"?

Ainsi soit-il!

Les Tchèques gardent leur humour

En dépit de la Gestapo, les Tchèques savent prouver leur certitude dans le triomphe final de la juste cause. Désarmés, ils ont encore contre leurs ennemis les redoutables pointes du ridicule.

Comme en Autriche, la vigilance nazie est trompée, grâce aux sous-entendus... Par exemple, dans un café de Prague, s'épanouit une inscription qui, apparemment, rappelle une consigne officielle: "Il est défendu, ici, de parler politique". Cet ici met en joie les Tchèques. Ils proclament qu'ailleurs on ne se gêne pas...

L'humour populaire s'exprime aussi sous le manteau. En voici quelques exemples:

Quels sont les avions qui ont le plus besoin d'essence les Anglais ou les Allemands? Les Anglais, parce qu'ils vont et viennent, tandis que les Allemands ne reviennent pas.

Hitler a acheté un scaphandre ...pour aller voir sa flotte.

La force de la foi

Le moment n'a jamais été aussi favorable pour prouver que la Foi peut soulever des montagnes. Et jamais auparavant, nous n'avons eu un tel besoin de foi, parce qu'il y a de nombreuses montagnes à soulever, souligne la "Revue de l'Efficience".

Quelque effrayantes que soient les nouvelles du jour, un homme doit croire en lui, en ses affaires et en son pays. Celui qui dépend du mensonge, de la force brutale et du terrorisme est certain d'être renversé.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Saint-Charles

Pique-nique de l'église de Saint-Charles

Le pique-nique annuel de l'église de Saint-Charles aura lieu le dimanche 14 juillet, sur le magnifique emplacement de l'église située sur les bords de la rivière Assiniboine.

Tous ceux qui désirent une journée de franche gaieté et de plaisirs se feront une obligation d'assister à ce pique-nique qui mettra tout en oeuvre pour dérider les vieux et les jeunes.

Jeux et divertissements de toutes sortes vous y attendent. Rafraichissements, hot dogs seront servis sur le terrain. Venez en foule!

Saint-Adolphe

Pique-nique le 14 juillet

La paroisse de Saint-Adolphe organise son grand pique-nique annuel pour le 14 juillet.

L'entrée sur le terrain est gratuite. L'endroit, toujours le même, est un des plus beaux du Manitoba et se prête admirablement à une organisation de ce genre.

Nous invitons ici tous les amis de près et de loin. Vous trouverez sur le terrain un bon souper pour quinze sous... pas la peine d'apporter votre panier!

Il y aura plusieurs courses d'amusement et nous invitons particulièrement les mêmes équipes de balle molle que l'année dernière.

Donc au 14 juillet dans l'après-midi et n'arrivez pas après 2 h. si vous ne voulez rien manquer.

St-Jean-Baptiste

Départ de nos Rév. Frères

Durant le cours de cette semaine, nos Révérends Frères quittent Saint-Jean-Baptiste. Inutile de dire que c'est avec chagrin que nous les voyons partir. Il y a 23 ans, ces dignes religieux arrivaient dans la paroisse et prenaient charge de l'école des garçons du village et depuis ce temps, ils se sont consacrés entièrement à l'éducation de nos jeunes. Un groupe très considérable de nos jeunes gens leur doivent par conséquent leur instruction. Nous savons tous le bien qu'ils ont fait depuis leur arrivée ici. Ils furent aussi une aide précieuse à la paroisse, surtout à la chorale. Plus que jamais maintenant, nous allons apprécier tout ce qu'ils ont fait ici. Le matin, il n'y avait pas d'inquiétude à avoir pour les grand'messes; les Frères étaient toujours là. Chaque fois que nous avions un service funèbre il n'y avait rien à craindre pour le chant. En un mot, que de services n'ont-ils pas rendus à la paroisse et aussi à bien des paroissiens en particulier!

Nous remercions tous les Frères qui ont passé par Saint-Jean-Baptiste et nous remercions très spécialement le bon Frère Beaulieu qui, durant 17 années de sa vie, a donné le meilleur de son coeur à la paroisse qu'il quitte avec regret.

Les Frères nous laissent pour obéir à leurs supérieurs qui n'ont pas assez de sujets pour leurs maisons du Canada. Encore une fois, au nom de M. le curé qui est actuellement à Montréal auprès de sa soeur malade, au nom de toute la paroisse, un merci du fond du coeur à nos chers Frères qui nous quittent; nous demandons au bon Dieu de les bénir dans toutes leurs entreprises et de leur donner la grâce d'être toujours, comme ils l'ont été par le passé, de dignes fils de Guillaume-Joseph Chaminade, leur fondateur.

A l'occasion de leur départ, un groupe nombreux d'amis leur fit une soirée intime. On leur lut une adresse, on présenta une bourse; plusieurs prirent la parole pour leur témoigner leurs sentiments d'amitié et de reconnaissance.

Encore une fois, c'est avec regret que nous les voyons partir et plus tard, en lisant l'histoire de notre paroisse, nous dirons: Ils furent de vrais religieux et de grands éducateurs.

Les correspondances peuvent être envoyées au tarif d'un sou

Les correspondances et articles manuscrits ou dactylographiés adressés à notre journal pour y être publiés, peuvent être mis à la poste au tarif d'affranchissement des matières de troisième classe, c'est-à-dire au tarif d'un sou par deux onces ou fraction de deux onces.

Voici l'article du Guide Postal Officiel donnant la définition du manuscrit de livre ou de journal (page 26, section 95):

"Par manuscrit de livre, on entend les feuilles écrites de tout livre destiné à la publication; et par manuscrit de journal, on entend les articles ou les correspondances écrits pour insertion dans un journal ou un périodique, et adressés au rédacteur ou à l'éditeur. Les annonces ou les avis par écrit n'y sont pas compris".

A nos abonnés

Pour faciliter la tâche de nos employés, nous serions reconnaissants à nos abonnés de joindre à toute demande de renouvellement d'abonnement ou de changement de résidence le dernier compte reçu ou leur étiquette d'adresse.

Sainte-Amélie

Le 16 juin nous avons eu un pique-nique paroissial qui a rapporté beaucoup par ce temps si difficile. Cela a été un vrai succès. D'abord, une belle journée ensoleillée. Nous avions une assistance de 800 personnes. Le diner et le souper furent servis par les dames de la paroisse dans le soubassement de l'église et des collations sur le terrain du pique-nique.

Nous avions plusieurs jeux de toutes sortes, six clubs de jeunes filles de "soft-ball" et six clubs de garçons de "hard-ball". Nous avons donné 890 de prix.

C'est magnifique pour une petite paroisse comme la nôtre. Mais sachez qu'ici les gens savent faire les choses convenablement.

Sincères remerciements aux gens des alentours qui sont venus nous rendre visite à cette occasion. Le soir séance récréative donnée par les acteurs de la paroisse.

• • •

Samedi, nous aurons parmi nous Son Excellence Mgr Sinnott pour la confirmation. Monseigneur arrivera vers 3 h. 30 et après la confirmation, il bénira le monument de notre regretté ancien curé, M. l'abbé F.-X. Leroux.

Saint-Eustache

Dimanche 7 juillet, grand pique-nique annuel. Amusements de toutes sortes.

Bienvenue à tous nos amis des paroisses françaises du Manitoba.

Letellier

Récents mariages

M. Pierre Barnabé avec Mlle Elisabeth Marion, de Saint-Jean-Baptiste. Avant son mariage, les amis de M. Barnabé se réunirent pour le féliciter et lui offrir un cadeau. Les nouveaux époux firent un voyage en Saskatchewan.

M. Léo Manseau avec Mlle Armande Lemire, de Saint-Jean-Baptiste. A leur retour d'un voyage de noces, il y eut une réunion de famille chez M. Emile Graveline.

Betteraves

L'éclaircissage, le sarclage des betteraves emploient un bon nombre de personnes, hommes, garçons, jeunes filles. Tous se livrent à ce travail nouveau avec entrain, heureux de profiter de cette nouvelle source de revenus. Les fermiers qui se sont lancés dans cette nouvelle culture, tout en se favorisant eux-mêmes, aideront aussi les autres.

• • •

Il nous fait plaisir de saluer M. Arthur Barnabé, ecclésiastique, qui passe les vacances dans sa famille.

• • •

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, Sask., a passé une semaine dans sa famille. Il a chanté la grand'messe et prononcé le sermon dimanche le 23. Il nous quittait samedi pour les Etats-Unis où il fera du ministère pendant les vacances.

• • •

Notre député, M. René Jutras, est venu passer la fin de semaine au Manitoba. Il était un des orateurs au banquet du cinquantième anniversaire de la fondation de Saint-Malo. Il retournera en compagnie de sa soeur, Mariette, qui visitera Ottawa et Québec durant son séjour dans l'Est.

• • •

M. et Mme Albert Fortier, ainsi que Mlles Denise et Lucille et M. Emmanuel Fortier, sont revenus enchantés de leur voyage à Tacoma et Seattle, Wash., où ils visitèrent des parents.

Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-Heures furent suivis avec piété, l'assistance aux offices et les communions furent très nombreuses. M. l'abbé Chamberland vint prêter son concours à notre curé. Tous, les vieux surtout, sont contents de revoir ce zélé prêtre qui a passé quelques années parmi nous.

Les dames et demoiselles qui désirent un "indéfrisable" pour la saison d'été feraient bien de s'adresser à notre coiffeuse. Mlle Irène Fraser possède les appareils nouveaux et modernes qui contribueront à embellir votre chevelure avec tout le comfort possible.

• • •

L'Association d'Education a tenu une assemblée générale après la messe, dimanche, pour élire les membres de son exécutif et choisir les délégués pour le congrès.

Les officiers élus sont: président, M. Léon Bruyère; vice-président, Albany Gallant; sec.-trés., Alexandre Ayotte. Représentants des écoles: Village, Emile Graveline; Saint-Pie, Joseph Jutras; Les Pointes, David Loiselle.

MM. Emile Graveline, Josaphat Cadieux, Xavier Jubinville, Wilfrid Breton et Charles Empson sont nos délégués au Congrès de l'A.E.C.F. qui a lieu à Saint-Boniface cette semaine.

Saint-Léon

Notre grande mission paroissiale, prêchée par les RR. PP. Paré et Plourde, Rédemptoristes, fut un vrai succès. Touchante affluence de retraitants qu'aucune épreuve et aucun contretemps, orages, n'a pu empêcher de suivre régulièrement tous les exercices. Une vague de prières incessantes déferla sur notre paroisse et des grâces nombreuses de renouvellement descendirent dans les âmes.

Les exercices de la mission se terminèrent par les Quarante-Heures.

La communion générale des enfants et de la paroisse était vraiment consolante.

Que Dieu bénisse notre paroisse et éloigne de nos foyers les épreuves qui s'amoncèlent à l'horizon de notre cher Canada!

• • •

Les Soeurs du couvent remercient les généreux paroissiens qui se dévouèrent à charrier gratuitement leur char de charbon.

Une "messe" fut donnée par les Soeurs reconnaissantes aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Un bon grand trottoir de ciment a été construit autour du couvent et de l'école, ainsi qu'à l'avenue d'entrée, grâce au concours de nos bonnes gens qui fournirent gratuitement la pierre.

• • •

Le 6 juin Mlle Cécilia Labossière unissait sa destinée à M. Cyprien Labossière. Les nouveaux mariés se construiront une jolie maison tout près de leurs parents. Bonheur et prospérité aux nouveaux époux!

St-Pierre-Jolys

Au moment où j'écris cette chronique, la famille Robidoux est plongée dans le deuil. Celui que tout le monde connaissait sous le nom du "Grand-Père Robideux", est revenu jeudi matin de Rochester dans son cercueil. On peut dire que la paroisse entière sympathise avec la famille éprouvée. C'est en effet une grande perte que la disparition de ce digne citoyen. Quoique âgé de 78 ans, il a été jusqu'à la fin en faveur de tous les bons mouvements. Encore tout dernièrement, pouvant à peine parler, il se rendait à une réunion paroissiale tenue à l'occasion de la campagne en faveur du Collège de Saint-Boniface et s'inscrivait pour une contribution de cinquante dollars. Son service aura lieu samedi.

• • •

Quand paraitra cette chronique, le Père Hector Côté, Clerc de Saint-Viateur, aura été ordonné prêtre à La Broquerie et aura dit privément sa première messe dans notre église, le 2 juillet. La paroisse lui fera fête, dimanche, 7 juillet. Cette fête ne manquera pas d'avoir un cachet tout particulier. Nous comptons en effet avoir, ce jour-là, dans le sanctuaire les cinq confrères du nouveau prêtre, Oblats ordonnés l'an dernier, un compagnon de classe M. l'abbé Louis Lahaie, ordonné sous-diacre dernièrement pour le diocèse de Saint-Boniface et les trois frères du nouveau prêtre, Paul, Armand et Marcel, les trois frères chez les Clercs Saint-Viateur. Notre joie eût été au comble si nous avions pu avoir au milieu de nous les frères Adéodat Ruest et Gaston Lebleu, étudiants en théologie au scolasticat des Oblats de Lebret, Sask., et le frère Edmond Turenne, au noviciat de la même Congrégation, à Saint-Laurent, Man.

Ces treize jeunes gens appartiennent tous au district scolaire de Saint-Pierre-Centre et ont dû se trouver, il y a relativement peu d'années, à la même école en même temps. C'est une gloire qui est à l'honneur des membres du personnel enseignant qui se sont succédé dans notre école des garçons du village depuis une quinzaine d'années. Nous en félicitons aussi les parents qui ont eu une si large part dans le développement de ces nombreuses vocations. Ils ont raison d'en être heureux mais celui qui n'est pas le moins heureux de tous est notre curé. Il a bien hâte de voir sortir autant de vocations religieuses des rangs des Jécistes!... Ca viendra peut-être.

Une Jéciste



Maison Saint-Joseph

Le R. P. François Cousineau, qui s'était absenté quelque temps à l'occasion du décès de sa mère, est revenu à Otterburne le 22 juin.

• • •

Les Frères J.-A. Huard et J. Lemire, après un séjour à l'hôpital de Saint-Boniface, étaient revenus parmi nous mardi de la semaine dernière. Cependant le Frère Lemire nous a quitté dès le vendredi suivant pour aller continuer sa convalescence à Montréal. C'est un vieil ouvrier que la Maison Saint-Joseph voit partir avec regret et qui laisse au Manitoba plus d'un ami. Le F. Rivest l'accompagnait pour le voyage.

• • •

Vendredi midi, le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., directeur du Juniorat de Saint-Boniface, nous faisait l'honneur de partager notre table, ainsi que son confrère, le R. P. Adam, de l'"Ami du Foyer".

• • •

Le premier prêtre Clerc de Saint-Viateur originaire de l'Ouest canadien a été ordonné samedi dernier, à La Broquerie, par Son Excellence Mgr Emilie Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Le R. P. Hector Côté, le nouveau prêtre, est originaire de Saint-Pierre-Jolys, une paroisse qui a donné plusieurs prêtres à l'Eglise. Trois de ses frères sont aussi religieux dans la Communauté des C. S. V. Le R. P. Maurice Lalonde, le R. F. Thomas Pinault, ainsi que quelques autres confrères de la Maison Saint-Joseph ont assisté à l'ordination de leur confrère.

Le lendemain, dimanche, le R. P. Côté a célébré sa première messe dans l'église de Saint-Pierre-Jolys. Le R. P. Cousineau agissait comme prêtre assistant, tandis que des religieux de la Maison Saint-Joseph chantaient des cantiques au cours de cette messe, à laquelle assistaient, outre les parents du nouveau prêtre, un grand nombre de paroissiens de Saint-Pierre. A midi parents et amis se réunissaient pour les agapes familiales.

Lundi matin, le R. P. Côté est venu célébrer le Saint Sacrifice au milieu de ses confrères de la Maison Saint-Joseph, qui se faisait un honneur de le recevoir ainsi que tous les membres de sa famille.

Thibaultville

Le cours d'enseignement ménager

Jusqu'ici, le cours d'enseignement ménager a été un véritable succès, s'il faut en juger pas l'assiduité des élèves au cours, et l'entrain qu'on y met. Voici la liste des élèves: Mlles Denise Bonin, Catherine Vincent, Lucienne Phaneuf, Lucille Boily, Thérèse Bonin, Gabrielle Bonin, Irène Duhamel, Georgiana Nolin, Thérèse Nolin, Irène Bourgoin, Rosa-Anna Pelletier, Dora Marcoux, Lucienne Grégoire, Lucille Lagimodière, Eveline Sabot, Ivette Phaneuf. La Rév. Soeur cuisinière au couvent de Thibaultville, et tout dernièrement l'institutrice de l'école Talbot, Mlle Marie-Paule Lavack, à peine sa classe terminée, sont venues clore la liste des élèves de notre cours. Le seul regret que l'on a, c'est que ces cours devront se terminer dans une quinzaine.

• • •

Le 30 au soir, la salle de Thibaultville était remplie au comble. Tous les parents qui s'intéressent aux progrès de leurs enfants avaient tenu à y assister. Cette soirée était organisée par les religieuses de Saint-Joseph. Nos félicitations aux religieuses pour leur succès, et nous les invitons à nous revenir l'an prochain. M. l'abbé L.-J. Lafrenière, curé de Sainte-Geneviève, ainsi que ses religieuses assistaient à la soirée. On sait que cette soirée préparée pour le 23 juin avait été retardée au 30, pour ne pas nuire au pique-nique de Sainte-Geneviève. Naturellement les paroissiens de Thibaultville s'attendent à la même courtoisie à l'occasion de leur pique-nique de dimanche prochain.

• • •

Une jolie clôture d'ornement, oeuvre de M. Jean Danault, garnit la devanture du presbytère. Les caraganas ont fait place à un vert gazon. La devanture de l'église, nivelée l'automne dernier, est revêtue maintenant d'un beau gazon du printemps.

Les réparations à l'église sont commencées. Les paroissiens de Thibaultville avaient le bonheur de rentrer dans leur église dimanche dernier, sans risquer de se donner des entorses. MM. Aimé Bourgoin et Laurent Curtaz ont bâti un magnifique perron d'une quarantaine de pieds sur 12 de large. Plusieurs paroissiens ont offert spontanément leur service pour aider à peindre ce nouveau perron.

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.

A nos correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faciliter la tâche en nous adressant leurs chroniques le plus tôt possible.

Nous ne pouvons garantir l'insertion dans le numéro de la semaine des correspondances qui nous arrivent après le lundi.

Qu'on veuille bien aussi ne pas attendre à la dernière minute pour nous communiquer par téléphone des nouvelles qui peuvent être transmises deux ou trois jours plus tôt.

Les communications anonymes ne sont pas acceptées. Nous avons besoin de savoir qui nous renseigne. Signez votre nom, qui restera entre nous.

Les bureaux de la "Liberté" sont à Winnipeg (619, avenue McDermot) et non pas à Saint-Boniface.

Merci!

Le dimanche 7 juillet, aura lieu le pique-nique de Thibaultville.

On sait que toutes les recettes du pique-nique de Thibaultville seront affectées à la construction du clocher de notre église. Amis de Thibaultville, venez nous aider à élever notre clocher. Depuis 27 ans que notre église attend son clocher, ce clocher il est temps qu'on le bâtisse, et c'est dimanche prochain qu'on amassera les fonds destinés à cette construction. Nos petits enfants prient pour que nous ayons une température favorable.

Il y aura plusieurs équipe de balle, entre autres Sainte-Anne, Lorette, Labroquerie et Steinbach.

Il y aura de plus courses de bicyclettes et courses de chevaux. Nos ouvriers travaillent déjà depuis quelque temps à préparer le terrain de course. 80 pour cent des entrées sont en prix. Il y aura aussi de la boxe en plein air et dans la soirée.

La fanfare La Vérendrye, sous la direction artistique de M. Vermander viendra se joindre à nous pour l'après-midi et la soirée. Nos remerciements aux artistes de la fanfare La Vérendrye.

Dans la soirée, à la salle paroissiale, il y aura fanfare, combats de boxe et cinéma français. La soirée se terminera par un feu d'artifice à 11 h. 15.

Qu'on se le dise. Il ne faut pas manquer le pique-nique de Thibaultville. Il s'agit de bâtir un clocher. Les cloches, nous les avons déjà. Le presbytère et la salle paroissiale réparés, c'est maintenant le tour de l'église. Que tous ceux qui désirent voir ces innovations profitent du pique-nique.

Vassar

Examens—Distribution des prix

Malgré le grand vent qui gronde sans trêve depuis des jours, nous sentons le besoin de venir exprimer, — au moins en quelques lignes, — notre admiration aux RR. Soeurs Saint-Elphège et Soeur du Sacré-Coeur, des succès remportés par les élèves aux examens de fin d'année, tenus le 27 juin. Nous remarquons au tableau d'honneur, les noms suivants: Agnès Owens, Thérèse Owens, Rita Owens, Anita Lavallée, Yvette Lavallée, Lois Watson et Raymond Désautels. Lors de sa visite officielle, les 11 et 12 juin, M. l'inspecteur H. L. Albright, dans une lettre qu'il adressait à la secrétaire, Mlle Berthe Lafortune, s'exprimait ainsi: "J'ai remarqué avec une vive satisfaction, les progrès faits par les élèves, depuis ma dernière visite, et j'ai aussi constaté le bon esprit qui règne entre les élèves et les Soeurs enseignantes. Avec un égal bonheur, j'ai remarqué qu'il existe une coopération splendide et des relations humainement sympathiques, entre les élèves et leurs professeurs, ce qui, avec leur éducation soignée et leur bonne tenue, contribuera à porter d'heureux fruits, dans un avenir prochain. J'ai été aussi bien impressionné des travaux que les élèves ont faits dans leurs moments de loisir, soit sur bois, etc".

Ces paroles, tombant des lèvres de M. l'inspecteur Albright, n'en ont que plus de valeur, et c'est une bonne note ajoutée à l'actif, déjà si chargé, des Rév. Soeur Saint-Elphège et Rév. Soeur du Sacré-Coeur de Jésus, nos brillantes institutrices. Des prix furent offerts aux élèves par M. l'abbé S. Gauvin, MM. A.-J. Beaudry, P.-Art. Lemyre et Léon-F. Beaudry.

Prix spécial

La Rév. Mère Supérieure Générale, des SS. de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, P.Q., a offert deux bustes splendides: Un "Ecce Homo" et une "Mater Dolorosa", comme prix de catéchisme, mérité par Elise Huppé. Nous remercions la Rév. Mère Générale de ce geste éminemment sympathique qu'elle vient de faire en faveur de notre école-couvent. C'est un encouragement très appréciable et nous lui saurons gré de cette pensée aussi gracieuse qu'aimable. Merci!

Visiteurs

La Rév. Soeur Rose-de-Lima, des Soeurs de Saint-Joseph, de Crookston, Minn., était en visite chez son frère, M. A.-J. Beaudry. Accompagnée de sa soeur, Mme F. Moquin, de Saint-Joseph, Man., la Rév. Soeur est arrivée le 24 juin et en est repartie le 30, après une absence de 10 ans.

• • •

On nous apprend que M. le curé Dufort, sera de retour dans les premiers jours de juillet. M. le curé nous reviendra-t-il pour de bon cette fois-ci? Depuis longtemps nous avons espéré sa venue; que cette fois-ci nous apporte une réalité.

Otterburne

Deux de nos concitoyens distingués, MM. Edouard et Hilaire Robidoux, ont eu la douleur de perdre leur vénérable père, M. Edouard Robidoux, de la paroisse de Saint-Pierre. Nous offrons à nos deux concitoyens et à leurs familles nos sympathies bien sincères.

N.-D. de Lourdes

Naissances

17 juin: Marie-Liliane-Délia, fille d'Edouard Martineau et d'Alice Roch.

22 juin: Joseph-Alphonse-Denis-Aurèle, fils d'Antonin Château et de Jeanne Nadeau.

• • •

Dimanche 23 juin, à la soirée de la Caisse Populaire, on étudia les premiers points de la charte qui doit être adressée au gouvernement pour le fonctionnement réel de la Caisse cet automne. Deux autres soirées d'études sont fixées au 7 juillet et au 21 juillet: tous les intéressés sont cordialement invités.

• • •

Les enfants de l'école de Lourdes ont eux-mêmes généreusement donné l'argent de leur "pique-nique" pour la Croix-Rouge, afin de venir en aide à ceux qui souffrent. Ils terminèrent leur classe le 28 par un petit pique-nique dans la cour de l'école. Jamais ils ne furent plus heureux, car dans le fond de leur coeur il y avait la joie du sacrifice et du devoir accompli.

• • •

M. et Mme Muliot sont venus vendredi soir avec leurs enfants chez Mme veuve Leverrier.

• • •

M. et Mme Alphonse Girouard sont partis samedi prendre leurs vacances à Saint-Norbert.

La Mode Pratique



Trois styles en un seul patron

Les lignes princesses conviennent à presque toute taille. Cette robe-ci, à devant boutonné, est à la fois amincissante et pratique. Vous voudrez la porter partout à cause de sa belle coupe et de son chic.

Style no 2708 pour grandeurs 12, 14, 16, 36, 38 et 40. La grandeur 16 demande 3 verges ⅞ de tissu de 39 pouces et ½ verge de tissu contrastant pour robe avec col; 3 verges ⅞ avec 5 verges ¼ de galon pour robe avec poches; 5 verges ¼ pour robe longue avec manches courtes.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Sainte-Agathe

Baptême

Né le 23 juin, Marie-Claire-Annette, fille de M. et Mme Henri Bourassa. Parrain et marraine, M. et Mme Adhémar Dumesnil, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

M. Adélard Joly, de Montréal, accompagné de sa fille Hélène, étaient de passage ici ces jours derniers.

• • •

Nos félicitations à M. Laurent Alarie, ainsi qu'aux trois demoiselles Joyal pour le beau succès remporté lors du Concours de français. Nos félicitations à leur dévouée maîtresse.

La France immortelle

On dit communément "la doulce France". Il y a aussi, selon l'expression d'un grand essayiste, "la France dure". Tout au cours des siècles ces deux Frances, l'une poétique, savoureuse et raffinée, l'autre pratique, clairvoyante et passionnément réalisatrice, la France des arts et la France des armes, se sont toujours compénétrées.

Aujourd'hui "la France dure" de 1940 succombe devant la plus formidable armée mécanisée qu'il soit possible d'imaginer. Mal remise d'une guerre qui, il y a 25 ans, lui prit la moitié de ses hommes, affaiblie par des régimes politiques à courte vue, rongée à l'intérieur par l'internationalisme, la France de 1940 n'était pas préparée à subir ce deuxième grand choc.

La France est le plus beau pays du monde, le mieux balancé, le plus fécond, le plus harmonieux. Mais à cause de cela, il a toujours fait envie à ses voisins et le destin a voulu que la France, coeur et centre de l'Europe, fût la terre choisie pour les plus grandes guerres de l'humanité.

Trois fois en moins de 75 ans, le sol français a bu le sang de ses fils confondu avec celui de leurs ennemi. Trois fois le Nord a été ravagé, vidé. Trois fois les obus ont détruit les maisons et la soldatesque occupé les villages. La France, vaincue ou triomphante, a toujours reconstruit avec ses mains paysannes. Consciente de son rôle intellectuel et moral dans le monde, elle n'a jamais hésité à prendre les armes et à mettre au jeu un avoir lentement et parfois misérablement amassé pour percer les orages qui pesaient sur l'univers civilisé et livrer à prix de sang les combats nécessaires par quoi les hommes redeviennent libres dans une atmosphère respirable. La France a payé pour tous. Aujourd'hui un sort ironique lui fait fléchir le genou et le monde demeure là, bouche bée. Peut-être se rend-il compte que voilà contrainte une puissance qui était nécessaire à l'équilibre du monde et que maintenant le barbare, triomphant de toutes les résistances, se croira tout permis dans un monde où la voix française ne proférerait plus ni le blâme et l'anathème.

La France dure est subjuguée. Elle le demeurera peut-être pour un temps indéfini. Mais, industrieuse comme elle l'est, elle ne sera pas longue à se resaisir. Même si elle devait subir le même sort que la Pologne crucifiée, son esprit ni son âme ne sauraient mourir. Hitler peut contraindre la France physique mais non la France intellectuelle, dont la pensée ne peut cesser de projeter un prodigieux éclairage sur le reste du monde.

Berlin ne supplantera jamais Paris. L'atmosphère d'une ville, son passé, sa gloire, son prestige intellectuel, voilà à quoi se butte le vieux rêve allemand de domination mondiale. On conquiert le monde par les armes, mais on domine par l'esprit. Et c'est cette imprenable raison qui échappera toujours au fuehrer assassin des femmes et des enfants. On vole des champs, des maisons, des manufactures; on ne vole pas la flamme, ni la tradition profonde. Ce sera la pénible faiblesse des régimes de la force de courir inlassablement après l'esprit sans pouvoir jamais l'attraper.

La pensée d'un Pascal, le lyrisme d'un Racine, le flot d'images d'un Rimbaud, le saint emportement d'un Bloy, la philosophie sereine d'un Maritain continueront à inspirer la joie de vivre et l'espoir aux générations futures, bien longtemps après que la croix gammée aura été définitivement enterrée. La France, c'est la jeunesse du monde.

Clément MARCHAND, —(Le Bien Public).

Le lit dur du Duc

Quelques jeunes "Tommies" avaient été désignés pour une petite ville historique "quelque part en Angleterre". Plusieurs d'entre eux étaient logés dans une vieille auberge, dont le propriétaire fit remarquer à deux soldats qui se retiraient pour la nuit: "Vous disposez du lit dans lequel le Duc de Wellington a dormi".

Le lendemain matin, en voyant que nos deux soldats paraissaient fatigués, il leur demanda: "Comment avez-vous dormi?"

"Vous avez bien dit que le Duc de Wellington avait couché dans ce lit?" s'enquit l'un des soldats.

"Mais oui", répliqua le propriétaire.

"Alors, fit le militaire, cela ne m'étonne plus qu'on l'ait appelé le Duc de Fer".

MONTS, France—Les nouveaux bureaux de l'ambassade américaine en France sont situés maintenant au château de M. Charles-E. Bedaux, là où le duc et la duchesse de Windsor se sont mariés.

LE CHANGE

L'argent des pays étrangers en sous canadiens
25 juin

Angleterre	4.43—4.47
France	pas d'échange
Etats-Unis	prime 10.1 p.c.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface
25 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.25—$7.75
Bonnes	$6.25—$7.00
Moyennes	$5.25—$6.00
Ordinaires	$4.75—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.50—$7.00
Vaches—	
Bonnes	$4.75—$5.50
Moyennes	$3.50—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.25
Taureaux—	
Bons	$4.50—$5.25
Ordinaires	$3.75—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.75—$5.50
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$70.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.50—$7.50
Ordinaires et moyens	$4.00—$6.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1.00 par tête	
Pesants	$6.75—$6.75
Très pesants	4.75—$5.75
Légers et maigres	$7.25—$7.60
Truies No 1	$4.25—$5.25
Truies No 2	$3.25—$3.75
Inférieurs	$3.00—$3.50
Verrats	$2.50—$2.75
Agneaux—	
Bons du printemps	$9.00—$9.00
Ordinaires	$6.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00—$3.50
Bons pesants	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS
Du Manitoba

Beurre de Crémerie frais no 1—F. O. B. Winnipeg	.19¾
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.16
Grade A, moyens, la douz.	.14
Grade B, la douz.	.12
Grade C, la douz.	.08
Légumes—	
Oignons verts du Man., douz.	.15
Patates, 100 livres	$1.20
Betteraves, liv.	.02

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.75

Gruau (Prix de détail)

Sac de 80 livres	$2.95

Alimentation (Prix du char)

Son. La tonne	$23.06
Moulée. La tonne	$24.06

Autour de la Ferme

Le rôle de l'agriculture scientifique en temps de guerre

Le rôle de l'agriculture scientifique en temps de guerre, disait le Dr J. M. Swaine, directeur du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans une allocution prononcée dernièrement à l'Université McMaster de Hamilton, Ont., est manifestement d'aider à maintenir une saine industrie agricole au Canada, susceptible de fournir au Royaume-Uni et aux Alliés des produits agricoles en plus grande quantité que jamais et de maintenir une stabilité qui rendra possible les remaniements d'après-guerre sans sérieuse dislocation commerciale.

Comme la prospérité de l'industrie repose dans une grande mesure sur le commerce d'outre-mer, que d'autre part ces débouchés ont été grandement réduits et que la demande pour l'avenir est extrêmement incertaine, l'agriculture technique a devant elle un vaste champ d'opération. Le plus grand marché du Canada, le marché intérieur ou local, devrait être exploité plus à fond; on a donné beaucoup d'attention à la vente des pommes et des volailles en Grande-Bretagne, et trop peu peut-être à la vente de ces produits dans l'Ontario et les provinces des Prairies. Il faut améliorer et maintenir la fertilité du sol; adopter de meilleures pratiques de culture, produire et employer la meilleure semence, développer et utiliser les bonnes variétés, étudier et appliquer l'économie agricole, combattre les fléaux et les maladies des végétaux et des animaux, trouver et exploiter de nouveaux modes d'utilisation pour les produits agricoles, faire un meilleur emploi des moyens de conservation et de conditionnement, et mettre en oeuvre d'une manière aussi utile que possible les programmes de production et de vente et les programmes d'instruction. Les produits canadiens devraient être de la meilleure qualité, le rendement le plus élevé possible et le prix de revient le plus bas possible pour qu'ils puissent être offerts à prix modérés au consommateur.

Dans tous ces travaux, l'agriculture scientifique-technique doit donner une direction, car les milieux agricoles canadiens comptent sur son aide plus qu'ils ne l'ont jamais fait. Une bonne organisation par les chefs agricoles et par les cultivateurs est absolument nécessaire pour que l'agriculture puisse jouer son rôle dans les années à venir.

La guerre et le commerce canadien

Les événements qui se succèdent rapidement depuis deux mois semblent devoir avoir d'autres répercussions profondes à la fois sur le volume et la direction du commerce mondial. L'occupation de la Norvège et du Danemark par l'Allemagne et d'une partie de la région la plus productive de la Finlande par la Russie, paralyse le commerce scandinave, car, si la Suède peut continuer d'expédier certaines marchandises par le canal de Kiel, le volume de ce commerce sera sans doute strictement réglementé, à la fois par les Alliés et l'Allemagne. L'invasion des Pays-Bas, de la Belgique et de la France enlève aussi cette région aux échanges mondiaux.

Quelle part du commerce d'exportation de ces pays reviendra-t-il au Canada, c'est ce qu'il est impossible de prédire exactement, vu qu'il est possible que d'autres nations encore soient entraînées dans le conflit. (Nos exportations dans ces pays (la France exceptée) en 1939 se sont élevées à près de 32 millions de dollars). Le gros des exportations normales de la Scandinavie, en dehors des exportations à l'Allemagne, consiste en produits d'origine animale et en pâtes et papiers. Son commerce de produits animaux atteint au-delà de 300 millions de dollars, dont plus des deux tiers est d'origine danoise.

Produits animaux

La Grande-Bretagne est normalement le grand marché des produits danois d'origine animale: elle prend tout le bacon, les trois quarts du beurre et des oeufs et plus de 10% du fromage exporté du Danemark. Les produits danois sont maintenant exclus du Royaume-Uni et si, avec le rationnement, il n'est pas indispensable de se procurer le plein volume des importations de provenance danoise, une grande partie de ce commerce, quelque 150 millions de dollars probablement, doit aller ailleurs.

L'Irlande est la source la plus rapprochée de produits animaux et comme telle, elle accroîtra sans doute ses exportations au Royaume-Uni le plus possible. Toutefois, il y a une limite bien nette à ce que l'Irlande peut fournir, et le Canada, en tant que deuxième source d'approvisionnement la plus rapprochée dans l'Empire, sera appelé à fournir plus de bacon, de fromage, d'oeufs et peut-être de beurre.

Les exportations canadiennes des deux premiers produits au Royaume-Uni ont augmenté très fortement depuis le commencement de la guerre, le bacon de près de 86 millions de livres ou 81% par rapport à la période correspondante de l'année antérieure, et le fromage de plus de 8 millions de livres, ou 17%. Malgré cette augmentation, l'excédent exportable de ces produits n'a nullement atteint sa limite, et celui du beurre et des oeufs pourrait aussi s'accroître considérablement sans trop demander aux industries intéressées.

—(Banque Canadienne du Commerce).

Divisez les colonies d'abeilles pendant la récolte principale

Quelques conseils utiles et opportuns sur la façon de diviser les colonies d'abeilles sont donnés par l'Apiculteur du Dominion. La division de la colonie devrait toujours être faite pendant la récolte principale de miel, pas plus tard que la dernière semaine de juillet, pour que les nouvelles colonies aient le temps de se renforcer pour l'hiver. Lorsque l'on recherche surtout la production de miel, on ne devrait se faire qu'une division. Lorsque le but visé est la multiplication des colonies, les moyens suivants peuvent être employés:

(1) Au commencement de la récolte principale de miel, lorsque la colonie a atteint toute sa force, tout le couvain devrait être placé dans une hausse supérieure, par-dessus le chasse-reine, laissant la reine par-dessous, sur des rayon vides. Si la reine a occupé deux chambres, on placera le plus possible de couvain dans la chambre supérieure et on mettra la reine dans la chambre inférieure. Neuf jours plus tard, on divise le couvain dans les hausses en deux petites colonies ou "noyaux"; ne laissant qu'une cellule royale dans chaque noyau. Un moyen encore préférable est de détruire toutes les cellules royales et d'introduire à chacune d'elles une jeune reine pondeuse.

(2) Dès que la colonie est forte, au commencement de la récolte principale de miel, on enlève deux rayons de couvain naissant avec les abeilles adhérentes et un rayon de miel, et on les place dans une nouvelle ruche, en remplissant l'espace qui reste avec des rayons bâtis, et on introduit une reine pondeuse. Les rayons enlevés à la colonie-mère seront remplacés par des rayons bâtis, vides de miel. Cette manipulation peut être répétée quatre ou cinq fois pendant la récolte de miel. Les divisions devraient être faites le soir, et il ne faut pas déranger les abeilles pendant au moins sept jours par la suite. On aidera les petites colonies faibles en leur donnant du couvain pris dans des colonies très fortes et en leur fournissant suffisamment de nourriture. Quand le premier couvain est mis dans la hausse, l'apiculteur devrait élever quelques reines de son meilleur stock afin d'avoir des jeunes reines lorsque les divisions sont faites; il se servira de la hausse contenant le couvain pour finir les cellules.

Une bonne organisation pour la production des vivres

Le discours que vient de prononcer à la Chambre des Communes l'hon. J. G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, témoigne de la prévoyance dont on a fait preuve en organisant au Canada un système de production des vivres qui peut fonctionner en toutes circonstances. Avant l'ouverture des hostilités, dit M. Gardiner, le gouvernement avait réorganisé le Ministère fédéral de l'Agriculture en quatre divisions, chacune placée sous un directeur. Il l'avait fait parce que le gouvernement s'était rendu compte qu'il se passait quelque chose de tout à fait anormal sur le continent européen. Au printemps de 1936, le premier ministre exprima le désir que j'aille en Grande-Bretagne et en Europe. Lorsque je lui en demandai la raison, il me répondit: "Nul ne peut administrer le ministère de l'Agriculture au Canada, un pays qui produit de gros surplus destinés à la Grande-Bretagne ou au continent, sans avoir une connaissance intime de ce qui se passe en Grande-Bretagne et sur le continent".

C'est à la suite de l'expérience acquise à cette époque que nous avons réorganisé le Ministère et qu'au lieu de la douzaine de branches ou divisions que nous avions alors, nous en avons fait un ministère avec quatre directeurs, un sous-ministre et un sous-ministre adjoint. Le jour de la déclaration de la guerre, les principaux fonctionnaires du Ministère ont été convoqués pour discuter le rôle que devait jouer l'agriculture dans le conflit. Un office de ravitaillement en produits agricoles composé de six membres fut établi. Cet office, avec le ministère, commença immédiatement à étudier la situation agricole à laquelle la guerre donnait lieu. Nous avons sollicité, à partir du commencement même, la collaboration des autorités provinciales, des commissions consultatives et des autres institutions du gouvernement fédéral pour accomplir le programme suivant: (1) établir une direction constructive pour la production agricole; (2) offrir pour l'exportation tous les produits nécessaires à la Grande-Bretagne; (3) conserver les fournitures essentielles, comme les aliments à bétail, les insecticides et les engrais chimiques nécessaires à la production des produits agricoles au Canada, et (4) aider la vente du surplus de produits agricoles".

Toutes ces choses ont été accomplies. Les comités spéciaux de l'Office du ravitaillement en produits agricoles, dans toutes les provinces du Canada, couvrent presque toutes les phases de l'agriculture. Les autres bureaux et comités du temps de guerre qui fonctionnent depuis l'ouverture des hostilités sont le Bureau du commerce et des prix en temps de guerre, l'Office du bacon, le contrôleur des laines, l'administrateur du sucre, l'administrateur des cuirs et des peaux, le comité des aliments à bétail, ainsi que des sous-comités établis sous la direction des offices. Les cultivateurs canadiens ont été tenus au courant des développements par l'entremise de ces différents comités et de ces différentes organisations, ainsi que directement par les représentants agricoles, les journaux et la radio.

Augmentation des emblavures de lin

L'Office du ravitaillement en produits agricoles estime qu'il s'ensemencera 22,000 acres de lin à filasse au Canada en 1940 et que l'on pourra exporter sur le Royaume-Uni environ 1,000 tonnes de filasse et 3,000 tonnes d'étoupe. La production de graine de la récolte de 1940 est estimée à 110,000 boisseaux, dont 48,000 seront nécessaires pour les semailles au Canada en 1941, ce qui laisse 62,000 boisseaux pour l'expédition sur l'Irlande du Nord. En 1939, l'étendue totale de lin à filasse entrant dans le commerce au Canada était estimée à 8,000 acres.

Depuis septembre 1939, lorsque l'exportation de graine de lin à filasse a été interdite par arrêté en conseil, et que l'Office du ravitaillement a été autorisé à acheter toute la graine offerte pour la revendre aux producteurs de l'Irlande du Nord et du Canada, le Comité des approvisionnements de semence, qui est un sous-comité de l'Office, a acheté 31,488 boisseaux de semence. Sur cette quantité, 17,754 boisseaux ont été expédiés sans perte sur l'Irlande du Nord, et le reste, en dehors d'une petite quantité actuellement en stock, a été vendu à prix coûtant aux producteurs au Canada. Les quantités distribuées de cette façon ont varié depuis cinq boisseaux jusqu'à près de 4,000 boisseaux.

Revue de la situation actuelle des semences

Les surveillants régionaux d'inspection des semences ont fait rapport à l'Office du ravitaillement en produits agricoles que l'hiver n'a causé que peu de dégâts au trèfle rouge, au trèfle d'alsike, à la luzerne et au mil (fléole des prés) dans l'Est du Canada. Les prévisions sont bonnes, sauf dans les régions qui ont été affectées par la sécheresse en 1939. Il en est de même des champs de luzerne, de mélilot, de brome et d'agropyre à crête, qui sont à peu près intacts dans l'Ouest du Canada. Les récoltes ont bien poussé, et devraient bien rapporter si les conditions de température sont favorables. Comme les semailles de ces récoltes ont été faites avant l'ouverture des hostilités, l'étendue est normale et le rendement en graine de semences, cette année, devrait être égal à celui de 1939.

En ce qui concerne la récolte de fèves pour 1940, il est probable que la production dépassera d'environ 20 pour cent celle de 1939 dans l'Ontario, où il se produit actuellement 85 pour cent des fèves séchées au Canada. En ce qui concerne les pois, les indications sont pour une augmentation générale d'environ 22 pour cent dans l'étendue totale des pois des champs, 96,000 acres contre 78,000 acres en 1939. L'étendue affectée principalement aux pois à soupe indique les augmentations suivantes sur les chiffres de 1939: Québec, 30 pour cent; Ontario, 28 pour cent; Manitoba, 40 pour cent; Alberta, normale; Colombie-Britannique, 15 pour cent.

On est sûr d'avoir une quantité suffisante de graine de betteraves à sucre pour 1940 et une bonne partie de 1941. Les compagnies sucrières ont annoncé qu'elles ont passé des contrats aux Etats-Unis pour leurs besoins de semence en 1941 et une partie de 1942, si les conditions de récolte sont satisfaisantes. Ces compagnies ont annoncé également que la production de semence au Canada en 1940 fournira environ 20 pour cent de leurs besoins annuels. Le Comité des approvisionnements de semence conserve des stocks de différentes espèces de graine de légumes potagers pour promouvoir la production des semences.

Respirez longuement

Un des secrets de la bonne santé est de respirer avec force de l'air frais. Si vous ne respirez que faiblement de l'air vicié, vous prendrez vite le chemin de la maison du médecin.

L'homme est un poisson de l'air, vivant dans le fond de la mer d'air qui encercle cette planète, écrit la "Revue de l'Efficience".

L'air frais est une nécessité aussi vitale que la nourriture. Vous pouvez vivre pendant des semaines sans nourriture mais vous ne pouvez vivre plus de cinq minutes sans respirer. Et le seul bon air est l'air frais.

LES RECOLTES ONT BENEFICIE DE LA PLUIE

Au Manitoba surtout, la récolte de blé enregistre de remarquables progrès.

A la suite des dernières pluies, le Manitoba qui, au début de la saison, se trouvait devancé par les provinces de l'ouest pour la situation de la récolte de blé, a pris le pas sur ces dernières. Dans plus de la moitié des districts, l'humidité du sol est excellente, alors que la même situation n'existe que dans un quart des districts de la Saskatchewan et un cinquième de ceux de l'Alberta.

D'après le deuxième rapport du "Free Press", il y a une semaine, 71% du blé au Manitoba a commencé à épier, contre 49% en Saskatchewan et 22% en Alberta. La hauteur moyenne des tiges est 14 pouces au Manitoba, 11 pouces en Saskatchewan et 9 pouces en Alberta.

L'humidité du sol est établie comme suit:

Manitoba: bonne, 52%; assez bonne, 48%; pauvre, 0.

Saskatchewan: assez bonne, 48%; pauvre, 0.

Alberta: bonne, 26%; assez bonne, 65%; pauvre, 9%.

L'avoine et l'orge au Manitoba sont en bon état dans 41%.

On constate une augmentation de 334,121 acres contre 297,500 l'an dernier dans la culture du lin dans les trois provinces.

Dans quelques districts du sud-ouest de la Saskatchewan et dans l'angle adjacent de l'Alberta, on redoute une perte presque entière de la récolte par les dégâts des sauterelles, mais l'étendue gravement infestée est maintenant réduite.

Nominations à Ottawa

OTTAWA — M. Paul Gay, contrôleur des achats à l'imprimerie nationale, a été nommé imprimeur du Roi adjoint temporaire. M. D.-O. Ayotte a été nommé contrôleur de la papeterie à la Chambre des Communes en remplacement de M. E. Maubert.

Les Français du Canada et le général de Gaulle

MONTREAL — Le vicomte de Roumefort, président du Crédit Foncier Franco-Canadien, communique le texte de la dépêche qui suit, qui a été adressée au général de Gaulle, à Londres:

Général de Gaulle,
aux soins du War Office,
Londres,

Français résidant Canada protestant abandon marine guerre, aviation, colonies, or et ressources extérieures, chargent soussignés vous informer qu'ils appuient votre initiative et préconisent formation gouvernement français à l'étranger pour organiser résistance suivant exemple nos alliés envahis. Prière en aviser Reynaud.

(Signé) Caillaud, Cailloux, A. Chevalier, Corbin, Coste, Delcellier, Denis, Desnoux, Devèze, Doisie, Ducros, Durand, Guédès, Hooper, Lachapelle, de Lavergne, Lecointe, Lefebvre, Lemaire, Magnoux, Pierre Masson, Nougier, M. Pasquin, Quedrue, Ravisé, Roussy de Sales, de Roumefort, Tarut, Théault, Vignal, Wuillemot.

Comme on le voit, les signataires du message cité comprend des membres influents des cercles commerciaux, fraternels et professionnels français de la métropole, par exemple, en plus de M. de Roumefort: MM. Marcel Nougier, président des Vétérans français; Paul Lachalle, président de l'Amicale française; le Dr Pierre Masson, médecin éminent; Alfred Tarut, président de la Chambre de commerce française au Canada; le Dr William Vignal, président de l'Union nationale française; Michel de Roussy de Sales, Henry Delcellier, trésorier des Vétérans français et musicien de marque; Marcel Pasquin, directeur, et Armand Chevalier, secrétaire du Crédit Foncier.

De son côté la colonie française de Toronto, dit M. de Roumefort, a tenu à adresser au Général de Gaulle un télégramme l'assurant de son plus entier appui.

On sait que les Français de l'Ouest, par une dépêche adressée au président Lebrun, ont protesté contre la signature de l'armistice.

La réponse de Londres au gouvernement de Bordeaux

LONDRES — Un communiqué officiel en réponse aux critiques faites par M. Jean Prouvost, ministre français de la propagande, déclare que l'Empire anglais a décidé de continuer la guerre et que c'est le seul espoir pour l'avenir de la France.

M. Prouvost avait dit que l'Angleterre avait promis d'envoyer 26 divisions, soit 390,000 hommes, pendant les premiers mois d'hostilités. Le communiqué dit qu'une telle promesse n'avait pas été faite, mais que l'Angleterre a envoyé 400,000 hommes en France, et que, en plus, la contribution de l'aviation britannique a dépassé celle qui avait été promise".

Passeport spécial pour les Etats-Unis

OTTAWA — A compter du 1er juillet 1940, les sujets canadiens (natifs ou naturalisés) devront être en possession d'un passeport spécial valide pour les Etats-Unis seulement et pour une durée de 12 mois. L'honoraire sera d'un dollar. On pourra obtenir des formules de demande pour ce passeport spécial au ministère des affaires extérieures, Ottawa, aux bureaux des compagnies de chemins de fer ou maritimes, au service canadien d'immigration à Halifax, Saint-Jean, Montréal, Toronto, Winnipeg ou Vancouver.

Il faudra de plus un visa de visite aux Etats-Unis, qui sera accordé sur présentation du passeport canadien au représentant consulaire des Etats-Unis avec trois photographies sur papier mince d'une dimension d'à peu près deux pouces et demi par deux pouces et demi, sur fond clair, et donnant une pleine vue de face de la personne sans que la tête soit couverte.

Le visa temporaire de touriste délivré aux nationaux canadiens est gratuit. Le prix du visa, pour un sujet britannique qui n'a pas de domicile canadien tel que défini par la loi d'immigration canadienne, est deux dollars en valeur américaine de change.

L'élevage du renne dans l'Arctique

OTTAWA — On peut dire que l'élevage du renne dont on fait l'expérience dans l'Arctique canadien a progressé d'une façon satisfaisante depuis l'importation de l'Alaska d'un troupeau de 2,370 têtes, il y a cinq ans. Le nombre des rennes issus de ce premier troupeau est maintenant d'environ 6,600.

Les derniers rapports reçus par le ministère fédéral des Mines et des Ressources indiquent que le troupeau principal, actuellement à l'île Richard, au large de la côte arctique, s'est enrichi de 1,200 petits, ce qui en porte le total à quelque 5,000 têtes. Au troupeau des indigènes, établi à la rivière Anderson, quelque 150 milles plus à l'est, on estime l'augmentation à 500 têtes et le total à 1,600; les Esquimaux en ont la garde sous la surveillance du gouvernement.

On se propose de confier aux indigènes un autre troupeau qu'ils garderont à la rivière Harton, à peu près 100 milles à l'est du premier. Quelque 800 rennes du troupeau principal le constitueront; ils devront faire 250 milles environ avant d'atteindre leur nouvel habitat, où deux Esquimaux déjà initiés en prendront charge. Ce troupeau, comme le précédent, reste sous la surveillance du gouvernement.

Pour vous, Mesdames

Une école spéciale vient de s'ouvrir, outre-frontière, afin d'enseigner le bon usage et le bon ton aux épouses de députés américains qui, pour être sans aucun doute intelligentes et charmantes, manqueraient d'un certain raffinement.

Il s'agit pour elles de faire honneur à leurs maris, de savoir recevoir et être reçues.

A l'usage de ces futures épouses parfaites, le professeur a rédigé un "savoir-vivre".

Ce professeur est galant et il se garde de commander des qualités positives. Ces femmes, voyons, ont toutes les qualités. Ses dix commandements prennent une forme négative. C'est par omission que ces dames atteindront la perfection souhaitée:

Ne pas trop parler, ne pas être susceptible, ne pas raconter ses songes, ne pas pousser d'exclamations trop fortes, ne pas se coiffer d'une façon extravagante, ne pas s'habiller d'une façon trop excentrique, ne pas porter des jupes trop courtes, ne pas être expansive, ne pas être jalouse de ses amies, ne pas exagérer l'éloge de son mari.

Un programme à donner envie d'être député!

Pouvoir des larmes

Le pouvoir des larmes n'est pas seulement celui que les enfants gâtés et les femmes capricieuses savent si bien utiliser. Il en est un autre découvert par un savant, naturellement américain: ce pouvoir est bactériologique.

Autrement dit, le liquide lacrymal est un stérilisateur extraordinaire. Au cours d'une expérience pratique, une seule larme introduite dans un tube de verre où grouillaient cinquante millions de bacilles les a anéantis immédiatement.

La poésie ne perd pas ses droits pour autant. Car, savez-vous comment on a été amené à faire cette expérience? C'est après avoir observé que des bacilles laissés dans une éprouvette cessèrent de donner tout signe de vie lorsqu'une larme, glissant des yeux d'une infirmière qui avait, dit-on, une déception sentimentale, tomba dans l'éprouvette!

Et nous proposons un problème: A combien de bacilles équivaut Hitler, que les larmes de millions d'êtres laissent insensible?

Cumul de fonctions

Aux fonctions de shérif d'un petit pays dans les Montagnes Rocheuses, M. Wilkinson ajoute celles de vétérinaire. Une nuit, une brave femme vint le chercher.

—Faites-vous appel à mon mari comme shérif ou comme vétérinaire, demanda Mme Wilkinson, par la fenêtre.

—Comme vétérinaire et comme shérif, répondit la cliente; notre bulldog ne peut plus desserrer les mâchoires, lesquelles se sont refermées sur le mollet d'un voleur.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juin	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29
BLE						
Nord No 1	71	71⅛	71⅛	71⅛	71¼	71⅝
Nord No 2	68⅛	68⅛	68⅛	68⅛	68¼	68⅝
Nord No 3	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝
No 4	62⅛	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞
No 5	58⅝	58⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝
No 6	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Fourrage	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝
Sur voie net	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝
No 1 Durum	62⅞	62⅞	62⅞	62⅞	62⅞	62⅞
No 2 Durum	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞
No 3 Durum	60⅞	60⅞	60⅞	60⅞	60⅞	60⅞
Inf. Nord 1	68	68⅛	68⅛	68⅛	68¼	68⅝
Inf. Nord 2	65⅛	65⅛	65⅛	65⅛	65¼	65⅝
Inf. Nord 3	60⅛	60⅛	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞
Charbonneux 1	66½	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅞
Charbonneux 2	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅞
Charbonneux 3	59⅛	59⅛	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞
Rej. Nord 1	64	64⅛	64⅛	64⅛	64¼	64⅝
Rej. Nord 2	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅞
Rej. Nord 3	57⅝	57⅝	57⅛	57⅛	57⅛	57⅛
Printemps 1	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Printemps 2	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝
Printemps 3	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝
AVOINE						
C.W. No 2	31	30	30⅛	40⅝	30⅝	30⅝
C.W. No 3	29⅝	28⅝	29	29⅛	29	29
Fourrage No 1	29⅝	28⅝	29	29⅛	29	29
Fourrage No 2	27⅝	22⅝	27	27⅛	27	27
Fourrage No 3	25¼	24¼	24½	24⅝	24½	24½
Sur voie net	29⅝	28⅝	28⅞	29	28⅞	28⅞
ORGE						
C.W. 6 rangs	31⅛	30¼	30⅛	29⅞	30	30
Fourrage No 1	30⅝	29⅛	29⅝	29⅛	29⅛	29
Fourrage No 2	30⅛	29	28⅞	28⅝	28⅝	28½
Fourrage No 3	29¼	28	27⅞	27⅝	27⅝	27½
Sur voie net	32⅝	31⅛	31⅝	31⅛	31⅛	31
LIN						
C.W. No 1	125	125⅝ ⅞	129⅝	131⅝	129⅞	130½
C.W. No 2	121⅞	121⅝	125⅝	127⅝	125⅞	126½
C.W. No 3	114¼	114	118	120	118	118½
C.W. No 4	101¼	101	105	107	105	105½
Sur voie net	125¼	125	129	131	129	129½
SEIGLE						
C.W. No 2	44¼	41¼	41¼	40¼	40	40¼
C.W. No 3	39½	36½	36½	35½	35⅛	35¼
C.W. 2 rej.	37	34	34	33	32⅝	32⅝
C.W. No 4	37	34	34	33	32⅝	32⅝
Ergot rej. X	36	33	33	32	31⅝	31⅝
Sur voie net	43½	40½	40¼	39½	39⅛	39¼

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29
BLE						
Juillet	71⅝	71⅝	71⅝a	71⅝a	71⅝a	71⅝a
Octobre	73⅝	73⅝	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a
Déc.	75	74⅝	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a
AVOINE						
Juillet	30¼	29¼	29½	29⅝	29½	29½
Octobre	27⅝a⅞	26⅞	27⅛	26⅝a⅛	26⅝	26½
Déc.	27	26½	26⅞	26⅝	26⅝	26¼
ORGE						
Juillet	33⅝	32⅛	32⅝	32⅛	32⅛	32
Octobre	34½	33⅝	33⅞	33⅝	33½	33¼
Déc.	35⅛	34½	34⅝	34½	34⅝	34⅝
LIN						
Juillet	126¼	126	130	132	130	130½
Octobre	129	129	133	135	133¼	134
Déc.	......	......	......	......	......	......
SEIGLE						
Juillet	44½	41½	41½	40½	40¼	40¼
Octobre	43⅝	41¼	40⅝	40	39⅝	39⅝
Déc.	44⅛	41⅝	41⅝	41	40⅝	40¼

La Ferme des Pins

(Harry Bernard). Editeur: l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières. Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.



Dehors le froid était sec; la neige craquait sous les pas. Georges marcha lentement, cherchant à se retrouver parmi ses pensées. Comment expliquer le revirement subit de Madeleine. Elle ne l'aimait donc plus, et prenait ce moyen pour le lui signifier. Il arriva bientôt chez lui.



En entrant Georges se trouva devant son père, qui marchait à pas lents dans la cuisine déserte. "Vous êtes revenu, questionna-t-il, depuis quand? — "Avez-vous vu vos amis?" — "Vu et pas vu, répondit le père. A mon âge, on r'trouve jamais tous ses amis. J'suis content d'être r'venu".



Comme ils étaient à causer, la sonnerie du téléphone retentit. Le vieux saisit le récepteur. La voix à l'autre bout du fil, était celle du curé d'Upton. — 'C'est pour vous annoncer que Miss Parker est morte ce soir. Elle m'avait demandé de vous avertir en cas de malheur. Elle vous estimait beaucoup..."

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

La beauté n'a de prix qu'avec l'intelligence

Sans elle, elle n'est qu'un mets sans assaisonnement

S'il est agréable d'être jolie, pour soi d'abord, pour les autres ensuite, c'est un agrément qui ne va pas sans inconvénient, car la beauté ne suffit pas à rendre heureuse.

Si la nature vous a dotée d'un beau physique, vous devez être non seulement pour votre mari, mais pour tout le monde, autre chose qu'une jolie femme, car cette beauté qui attire, qui grise parfois à la manière d'un parfum, ne tarde pas à entêter, puis à lasser, si elle ne se double de solides qualités.

Les embûches sont sous les pas des jolies femmes, que l'éclat de leurs gracieux visages, rendent plus nombreuses encore et plus difficiles à éviter.

Soyez bonne

Si vous êtes jolie, on ne vous le pardonnera que si vous êtes bonne, bienveillante, généreuse et compatissante. Une poupée peut plaire, elle ne retient pas et le grand malheur qui amène presque toujours la catastrophe, est de trop compter sur cette beauté.

Ne commettez pas, de grâce, l'erreur de penser que la beauté dispense de tout, qu'elle accorde tous les droits, qu'on se courbe devant elle.

Certes votre mari vous sait gré d'être partout la plus belle, la plus admirée, mais n'abusez pas de la situation. On attend plus, on attend mieux de vous, il faut que votre moi, que votre personnalité réponde à votre extérieur si vous voulez être rayonnante, condition essentielle à votre succès, mais cette beauté là n'est pas visible, on vous la contestera même, en raison de votre apparence flatteuse.

A côté de cela

Et que votre beauté, cher souci, ne soit pas le seul qui vous préoccupe, la femme qui ne vit que pour sa beauté, compte trop sur elle et très souvent, à cause de cela, voit, à l'aube de son bonheur, pâlir son étoile. Cercle dangereux dont il faut s'échapper sans retard, oublier même cette beauté et agir tout comme si elle n'existait pas, se donner de la peine pour les autres, afin de gagner leur affection et qu'on ne dise pas de vous: elle est jolie, mais c'est tout ce qu'elle a...

Avec votre mari, faites tout comme si vous étiez quelconque, soyez charmante, aimable, tendre, attentive, afin que votre beauté demeure un atout "caché", toujours prêt à gagner la partie. Ne cessez toutefois de mettre votre beauté en valeur, elle a toujours son prix on aime à être fier de vous, à vous sentir la plus admirée, la plus entourée, mais que vos efforts soient discrets. Renouvelez-vous, étonnez, afin que vos ressources paraissent inépuisables. La beauté est un don de Dieu, profitez-en, à ce titre.

Avec les autres

Rappelez-vous encore qu'une jolie femme est handicapée auprès des autres, que leur sympathie lui est précieuse parce que rare et qu'elle se grandit à leurs yeux en leur faisant oublier cette supériorité naturelle que le concept féminin accepte rarement avec un sourire.

Semblez ignorer l'admiration des hommes, elle n'en sera que plus vive, mais laissez à votre mari le soin d'écouter les louanges qu'on vous adresse. Intérieurement il délectera son bonheur d'être seul à posséder un tel trésor.

En un mot, ne vous contentez pas d'être jolie, la beauté, la seule qui compte réellement émane du coeur et de l'esprit. Soyez donc, non seulement la plus belle, mais la plus intéressante, la plus vibrante, aussi, car si les statues idéalisent la beauté, on ne leur pardonne d'être de marbre que parce qu'elles sont des statues.

LAURE.

—(La Presse).

Comment faire pour bien s'entendre?

Evidemment, il faudrait avoir bon caractère, chacun devra donc faire effort sur ce point.

Mais en surplus, il y a deux précautions à prendre. En voici une: établir un programme général de vie et tenir à ce qu'il soit exécuté.

Repas à heures fixes, ménage fait régulièrement, avec la participation générale, chacune des besognes domestiques étant attribuée une fois pour toutes à celuici ou à celui-là.

En voici une autre: respecter la liberté d'autrui. Pas de questionnaires, de perquisitions, de compte rendu de l'emploi du temps, pas de petits essais de tyrannie. Quoique vivant ensemble, on doit garder son indépendance d'action, de pensée. Sans cela, gare aux disputes. Et à la brouille!

Hésitation et réflexion

Proust, le raffiné psychologue, disait: "Ce qui est mourir, c'est hésiter". Cela signifie-t-il que nous devons toujours nous fier à notre première impression et nous jeter à l'aveuglette dans le premier chemin qui semble s'offrir à notre élan?

Non, car une décision trop vite prise comporte bien des aléas.

En revanche, plus vous hésitez entre deux solutions, plus vous risquez de choisir la mauvaise. Alors, que faire?

Il faut apprendre à distinguer la différence qui existe entre "hésiter" et "réfléchir".

Ne vous est-il pas arrivé, par exemple, de vous arrêter devant l'étalage d'une modiste, attirée par quelque toque ou turban séduisant? Vous entrez, essayez la toque, puis le turban. "Les deux vous vont bien", affirme la vendeuse. Vous êtes de son avis. Lequel prendre? Vous "hésitez"... Ce drapé est seyant, et pourtant le coloris de la toque... Enfin, vous rentrez chez vous. Mais, en sortant de son carton le turban finalement élu, vous vous apercevez qu'il ne va avec aucune de vos robes!

Si vous aviez "réfléchi", vous vous seriez demandé: "Voyons, de quel genre de chapeau ai-je besoin? J'en ai déjà deux habillés, mais celui de sport est défraichi". Et, au lieu de balancer entre le turban trop tentant et la toque trop fleurie, vous auriez jeté votre dévolu sur le simple feutre qui était leur voisin et que vous n'avez même pas regardé: il vous eut été vraiment utile, et vous ne vous en seriez lassée de longtemps.

Hésiter, c'est se laisser tirailler entre deux avantages ou deux inconvénients.

Réfléchir, c'est peser froidement le pour et le contre.

Cependant, me direz-vous, il est des cas où les facteurs paraissent égaux, où la réflexion ellemême engendre l'hésitation. Laissez-vous alors guider par votre instinct: je serais étonnée qu'il vous trompât.

RECETTES

Des boissons délicieuses pour l'été

Punch aux fruits

¼ tasse de thé
¾ tasse de jus d'orange
¾ tasse de Ginger Ale
¼ tasse de jus de citron
½ orange tranchée en rondelles.

Faites dissoudre le sucre dans le jus de fruit, et le thé. Au moment de servir ajouter le Ginger Ale et une tranche d'orange. Placer un cube de glace dans chaque verre.

Limonade à l'ananas

2 tasses d'ananas écrasés
2 tasses de sucre
3 citrons
1 tasse d'eau.

Faire bouillir le sucre et l'eau 10 minutes. Ajouter les ananas et le jus de citron, laisser refroidir. Servir dans des verres avec de la glace et 1 tranche mince de citron.

Sirop d'orange

4 oranges
3 citrons
¼ livre de sucre blanc
2 oz. d'acide tartarique.

Râpez la peau jaune des oranges (par la partie blanche) ajoutez l'acide et le sucre puis jetez sur le tout 2 pintes d'eau bouillante. Aussitôt refroidi, ajoutez le jus des oranges et des citrons. Mettez reposer 24 heures. Clarifiez et embouteillez. Pour en faire un breuvage, prenez 1 cuillerée à table pour chaque verre d'eau.

Liqueurs de citrons

2 livres de cassonade
6 citrons
1 chopine ½ d'eau
2 oz. d'acide tartarique.

Faites bouillir le sucre et l'eau en sirop clair puis ajoutez-y le jus de citron. Faites deux ou trois bouillons, puis ajoutez l'acide au moment de retirer du feu. De bonne conservation. Pour en faire un breuvage pendant l'été. Mettez-en une cuillerée à table par verre d'eau et sucrez au goût.

Orangeade aux oeufs

½ tasse de jus d'oranges
1 oeuf.
Pour varier, ajoutez 1 c. à soupe de jus de citron.
Quantité pour 1 personne.

Orangeade au lait

6 c. à soupe de jus d'oranges
6 c. à soupe de lait
6 c. à soupe d'eau froide
1 c. à soupe de sucre.

Mélanger le lait et le sucre et brasser à fond. Ajoutez-y le jus d'orange et continuez à brasser fortement jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Servez dans un grand verre pour une personne.

Punch aux raisins

3 tasses de jus d'oranges
1 tasse de jus de citron
1 tasse de sucre
1 tasse de jus de raisin
1 pinte d'eau.

Mélanger tous les ingrédients et brasser jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Servir avec de la glace. Cette recette donne à peu près 3 pintes de liqueur.

La Mode Pratique



Robe très coquette pour petite-fille

Votre petite aimera mettre cette robe elle-même et la boutonner toute seule. Et vous aimerez coudre cette gentille petite robe si fraiche pour l'été. Des culottes assorties complètent ce joli costume.

Style no 3297 pour grandeurs 2, 4, 6 et 8 ans. La grandeur 4 demande 2 verges de tissu de 35 pouces pour robe à manches courtes; ⅜ de verge pour culottes.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Soins aux blessés

Une blessure est dite superficielle, quand elle n'atteint que la peau; profonde, si elle pénètre les tissus, muscles; pénétrante si elle va dans les cavités naturelles, thorax, ventre.

Les coupures par instruments tranchants, leur guérison est facile, si bien lavées et recouvertes d'un pansement aseptique. Les piqûres par instruments piquants, guérison facile, si elles ne sont pas pénétrantes. Pour les piqûres d'abeilles, extraire le dard, pansement aseptique.

En présence d'une plaie due à une arme à feu, ne pas chercher la balle, c'est du ressort du chirurgien, panser aseptiquement.

Quant aux morsures, bien désinfecter, la rage et le tétanos sont à craindre.

Les blessures dites superficielles guérissent rapidement, ordinairement les soins domestiques suffisent. Les blessures profondes et pénétrantes réclament les soins les plus éclairés d'un médecin, surtout si ces blessures présentent quelques complications: bourgeons charnus, phlegmon, gangrène, ect.

• • •

Si les vêtements d'une personne sont en feu enrouler la victime dans une couverture quelconque afin d'étouffer le feu; verser de l'eau sur l'étoffe brûlée, éviter les courants d'air qui activent la flamme. Déshabiller la victime avec précaution pour ne pas enlever la peau qui pourrait être collée aux vêtements, appliquer sur les parties brûlées des compresses trempées dans le sérum physiologique (eau salée) ou eau boriquée.

C'est surtout par son étendue qu'une brûlure est grave. En effet, les tissus brûlés deviennent impuissants à la respiration cutanée, et privent l'organisme de précieux défenseurs contre les toxines.

Dans les petits accidents journaliers, se brûler les doigts, les bras, au contact d'un chaudron chaud, d'un tuyau, etc., ou à la vapeur, il existe nombre de procédés domestiques pour soulager ces blessures. Mettre par exemple du bicarbonate de soude, de l'huile d'olive, de la mélasse, etc., sur la brûlure; cependant, les compresses d'eau salée sont préférables. N'est-il pas naturel de se mettre le doigt dans l'eau quand on vient de se brûler?... Qui n'a pas expérimenté cela... L'eau salée agit comme désinfectant.

Marchons gaiement, la route est belle

La marche est le meilleur et le plus naturel des sports. Elle est possible à tous, et nécessaire à tous, surtout aux citadins qui, depuis le tramway et les autobus, ne marchent plus assez.

La marche a sa technique. Faire de grands pas souples plutôt que de petits pas précipités. Marcher les épaules rejetées à l'arrière, le ventre bien "aspiré". Les jambes seules doivent se mouvoir. Ne pas "foncer" des épaules, ni "rouler" des hanches.

Choisissez pour la marche des chaussures à bouts carrés, à semelles renforcées, à talons larges et bas.

Conseils utiles

Après avoir épluché fraises, framboises ou mûres: lavage au thé froid.

• • •

Un linoléum sera vivement nettoyé et durera très longtemps en le lavant avec parties égales d'eau très savonneuse et de bouillie de fécule.

• • •

Si vous avez renversé de la graisse fondue sur une table de bois franc, faites immédiatement couler dessus de l'eau froide qui la rendra solide et l'empêchera de s'étendre. Il n'y aura plus qu'à gratter la graisse avec un couteau et brosser la table avec une forte dissolution de cristaux de soude.

• • •

L'argenterie sera vite et bien nettoyée avec une pâte de blanc d'Espagne et ammoniaque, si elle est rayée, la frotter avec un petit rouleau de peau de chamois enduit d'huile d'olive.

• • •

Si votre beau plateau de laque de Chine a été taché lors de votre dernière réception, ne tardez pas à le polir à neuf avec du blanc d'Espagne délayé avec un peu de vinaigre appliqué avec une flanelle, finir avec un coup de peau de chamois.

• • •

Un excellent torchon à polir les métaux se prépare économiquement en laissant tremper longuement un carré de fanelle dans un mélange d'eau, 2 cuillerées d'ammoniaque et du blanc d'Espagne en poudre, tordre le torchon et le laisser sécher, il est prêt.

• • •

Une casserole d'aluminium a-t-elle le fond un peu brûlé? Faites bouillir dedans un oignon dans très peu d'eau, toute la matière brûlée remontera à la surface de l'eau et le mal sera réparé.

• • •

Quant aux récipients qui ont contenu de la graisse ou de l'huile on les rend rapidement nets avec de l'eau chaude et de l'ammoniaque.

• • •

Les blancs d'oeufs se prennent rapidement en gelée si ces blancs et les ustensiles dont on se sert sont froids.

La femme idéale

La femme qui nous plait et nous charme et nous grise
Est souvent un minois rencontré par hasard;
Un sourire, en causant distraitement de l'art;
C'est parfois un oeil doux; un parfum dans la brise.

Mais celle qui nous prend, que l'homme idéalise
Est toute de bonté. S'il aime son regard,
C'est parce que son âme a reflété sans fard,
Dans ses yeux, la douceur que le coeur divinise.

La première a passé nous laissant tout rêveur;
C'est un instant d'oubli qui fait avec lenteur,
Comme à regret... Hélas! elle est bien trop jolie!

Mais l'autre nous enchaîne à son être, à ses pas,
Son absence provoque une mélancolie...
C'est un fard enivrant que nous n'oublions pas.

Claude AUDET.

La vie de ménage

Elle était jalouse, jalouse sans motifs, par tempérament.

Enfant, elle n'avait pu supporter de n'être pas toujours la première et ce qui était donné aux autres paraissait lui avoir été enlevé tant elle en manifestait d'aigreur et de dépit.

Comme elle avait de sots parents, qui, en plus, étaient des lâches, ils l'avaient gâtée et la ménageaient en faisant des injustices à ses frères et soeurs. Ils redoutaient ses scènes, ses récriminations, ses bouderies et, pour les éviter, ils la traitaient en petite idole devant qui tous devaient céder.

Elle devint donc détestable en se croyant irrésistible, parce qu'elle était jolie et qu'elle avait de l'esprit.

Elle charma un excellent garçon qui crut découvrir une perle et l'épousa.

Il ne tarda pas à voir son erreur, mais elle était de celles qui ne se réparent pas.

Il était malheureusement trop bon et il manquait de volonté.

Il en vit de toutes les couleurs avec sa fausse perle et il ne lui vint jamais à l'idée de parler en maître et de crier plus fort que la petite furie.

Il n'avait jamais lu Shakespeare. L'éducation rude de "la mégère apprivoisée" l'eût bien inspiré peut-être?

Ce furent scènes sur scènes: scènes de caprice, d'exigences, de jalousie: — Elle ne pouvait s'habiller comme celle-ci. — On ne l'avait pas invitée là. — Elle savait qu'il flirtait, etc., etc. — Il regardait trop celle-ci, il avait admiré celle-là!

Le pauvre homme en eût perdu la tête s'il ne s'était avisé de sortir de plus en plus de son enfer.

Il commença par l'aimer moins, puis pas du tout, enfin, il la détesta cordialement et le lui montra sans ménagement.

Et il arriva ce qui était inévitable: il aima une autre femme, et quand la sienne l'accablait de reproches et lui lançait ses griefs à la tête, il se disait avec complaisance:

"Au moins, c'est la vérité maintenant! Si elle savait comme je la trompe et comme je la déteste! Elle ne crie pas plus fort, cependant, que lorsque je l'aimais et que je cherchais à la rendre heureuse... oui, je la déteste, mais ne s'est-elle pas appliquée à se faire détester?"

Il était malheureux, il se mit à boire, négligea ses affaires, joua pour essayer de combler ses pertes: la crise survint et ce fut le désastre financier. Il disparut et voilà bien une douzaine d'années que personne ne sait ce qu'il est devenu.

Certes, il eut des torts, mais qui fut responsable de la transformation de cet homme honnête et bon, sinon sa femme?

Quand donc la jeune fille réalisera-t-elle que si elle veut conserver l'amour de son mari, elle doit le mériter en étant aimable? Je pourrais en dire autant des hommes, qui croient naïvement que l'amour de leur femme durera, même s'ils sont insupportables!

Non, dans l'un et l'autre cas, l'amour n'est pas viable: il s'effrite, tombe en poussière et finalement il n'en reste rien. Et c'est la désolation et l'abandon même quand les apparences subsistent.

Il faut conclure qu'avec du coeur, beaucoup d'esprit est nécessaire, pour entretenir un amour réciproque.

Un sot et une sotte, dans ce duo conjugal, gâtent la musique en multipliant les notes fausses. A faire naître constamment l'exaspération par l'étalage de ses défauts, on prépare son malheur et celui de sa famille.

"Le mariage est chose grave et complexe: pour y trouver du bonheur il faut que chacun cherche à deviner ce que l'autre n'exprime pas; à comprendre les aspirations différentes des siennes; à considérer les défauts de l'autre sans amertume et avec une affectueuse indulgence. Il faut du tact, de la délicatesse, de l'amour sans égoïsme. Ce n'est que de cette façon que l'un et l'autre arriveront au point précis où peuvent s'équilibrer le devoir de rendre heureux et le désir de l'être soi-même".

Je livre ces dernières réflexions de Gina Lombroso à la méditation des jeunes et des vieux ménages. Tous pourront en tirer de la sagesse.

FADETTE.

LES TANTES

Je suis une vieille fille qui dépasse la cinquantaine... Non parce que je l'ai voulu, mais parce que les circonstances l'ont voulu. J'aurais aimé, moi aussi, être entourée de têtes blondes et de têtes brunes, et voir grandir autour de moi un tas de mioches qui seraient presque des hommes maintenant, qui seraient peut-être déjà des femmes.

Les enfants de mes amies le sentaient bien, que je les aimais tendrement: ils m'appelaient: "tante", et sans avoir ni frère ni soeur, j'ai des neveux et des nièces dans tous les coins du pays. J'en ai marié déjà plusieurs.

C'est dans ces ménages-là que l'on m'accueille avec joie! Les jeunes femmes se rappellent que j'ai tiré plusieurs fois d'embarras leurs mamans débordées. Et elles me retrouvent.

Il y a toujours eu, pour les tantes, même quand l'aide payée se trouvait plus facilement, des occasions nombreuses de se rendre utiles.

Au moment des naissances, quand il faut garder autour de la nouvelle accouchée une atmosphère calme, débarrasser la maison de la nichée turbulente et conserver à celle-ci les habitudes d'ordre et de discipline — de douce affection aussi — qu'a créées une mère de devoir et que détruisent si vite les mercenaires sans principes d'éducation.

Au moment des maladies contagieuses, bénignes ou graves, quand la pauvre maman, devenue infirmière de jour et de nuit, s'isole avec son petit fiévreux.

Au moment des crises ancillaires — elles ont toujours existé — quand la "tante", en bonne fée, emmène la joyeuse bande et permet à maman de se reposer un peu. En rentrant, elle l'aidera même encore à baigner et à coucher tous les petits diables noirs.

Je ne me suis jamais imposée, maison m'a toujours trouvée prête dans les cas difficiles. Et l'on m'a toujours conviée à partager toutes les joies.

Il y a eu des premières Communions et des premières Messes, des fiançailles et des mariages... J'ai beaucoup aidé aussi à toutes ces choses-là. Il y a maintenant des baptêmes.

Dans les berceaux que j'ai garnis autrefois et que l'on a gentiment rafraichis, car la vie est chère, je contemple — je ne berce pas! — des petits-neveux et des petites-nièces.

Et je suis plus occupée que jamais.

Pauvres jeunes mamans de maintenant, que votre vie est dure au regard de celle de vos mères! Je les aidais, les trouvant surmenées; combien serait-il utile aujourd'hui que vous fussiez secourues!

N'y aurait-il donc plus de jeunes filles de bonne volonté prêtes à vous soulager dans votre sainte et lourde tâche?

Elles sont légion, celles qui attendent le fiancé inconnu, et qui, en l'attendant, perdent un temps précieux à des ouvrages de main sans importance, potinent, bavardes et curieuses, autour des tasses de thé, et actives tout de même. Oui, chacune a apporté sa broderie ou son tricot: car ce sont des jeunes filles — comme il y en a encore — qui ne courent ni les dancings ni les grands magasins. Elles travaillent et elles sont toutes disposées à se dévouer.

Jeunes amies, écoutez-moi. Rangez vos ouvrages. Et, par ce beau soleil, allez donc trouver les amies mariées qui ne viennent plus à vos petites réunions.

A l'une, dites:

—Tu ne peux sortir aujourd'hui; donne-moi Pierrot et Jacqueline, je te les ramènerai après le goûter.

Dites à une autre:

—Je comptais te terminer un bavoir pour ton petit numéro quatre, mais j'ai pensé que tu avais peut-être besogne plus pressante à me donner; veux-tu que nous revoyions ensemble la layette qui doit être prête pour bientôt?

Et chez une troisième, dont les grands — sept et huit ans — vont revenir de classe, allez donc aider à beurrer les tartines, à laver les menottes... Faites rire, faites jouer. Et puis, gravement, mais en souriant, installez-vous avec eux à la table de travail. Les devoirs et les leçons marchent si bien et si vite quand une grande soeur, ou une petite tante, est installée là, tout près, avec son ouvrage.

Oui, brodez maintenant, et répondez: que 4 et 5 font 9; que genou prend x; qu'avec tu, il faut toujours s, et tant d'autres choses...

Pendant ce temps, votre amie se sera occupée tranquillement du plus petit, et peut-être aussi du souper.

Quand vous partirez, tout ce jeune monde se serrera autour de vous; on vous demandera de revenir, et vous reviendrez.

Vous reviendrez, parce que vous aurez vécu des heures de bonheur intense, de ce vrai bonheur qui consiste à donner, à se donner.

Et, de jour en jour, vous acquerrez une expérience qui sera votre récompense et fera de vous des petites mamans sans pareilles.

Car vous ne resterez pas vieilles filles comme moi.

—(Education familiale).

Gardez votre santé et vous resterez jeunes

Le genre de vie, le régime, l'alimentation sont les principaux facteurs de la beauté. Sans des méthodes appropriées, des recettes éprouvées, reposant sur les principes fondamentaux de l'hygiène, il est vain de parler de beauté, car un beau teint est le résultat d'une étude de soi et de la discipline qu'on impose pour le conserver.

Et c'est pourtant le rêve de toute femme de posséder ce teint de lis et de rose qui a toujours été le socle de la beauté proprement dite.

A ces règles s'ajoute une scrupuleuse propreté, et en plus l'étude de cet épiderme, de sa nature, afin de ne pas faire usage de choses qui lui sont contraires.

Il est facile et peu coûteux de conserver à sa jeunesse le charme continuel et de s'acheminer vers la vieillesse avec sérénité, si l'on ne s'écarte pas des lois de l'hygiène et du bon sens. La pureté du teint dépend de l'organisme. C'est lui donc qu'il faut surveiller avant tout. Le reste est peu de chose.

Joyeuse Fête

4 juillet

Jean Grieves, Sainte-Rose-du-Lac.

Hector Lambert, Saint-Pierre-Jolys.

5 juillet

Ovide Normandeau, La Broquerie, 6 ans.

6 juillet

Pat Supeene, Sainte-Anne, 8 ans.

Simone Dusablon, Sainte-Anne, 12 ans.

Henri Rondeau, Saint-Léon.

Bernadette Désorcy, Lorette.

7 juillet

Yvonne Turcotte, Grande Clairière.

Béatrice Major, Vassar.

Paul Vinet, Vassar.

Pauline Pelletier, Saint-Norbert.

8 juillet

Rita Neault, Sainte-Rose-du-Lac.

Edouard Boulet, Dunrea.

Clément Lamothe, Saint-François-Xavier.

9 juillet

Elauria Champagne, Sainte-Anne, 11 ans.

Alphée Labossière, Saint-Léon.

10 juillet

Gabrielle Gamelin, Sainte-Anne.

Lorraine Swanson, Vassar.

Charme et beauté

Sans aucun doute, la beauté attire; mais, pour la femme, il ne s'agit pas seulement de gagner l'admiration de ceux qui l'entourent, il faut en plus posséder le don de conserver cette admiration. L'expérience prouve que les qualités du coeur surtout retiennent et attachent.

Combien de beaux visages sont privés de cet indéfinissable agrément: le reflet d'une âme douce et d'un coeur tendre! Tandis qu'il suffit parfois d'un peu de bonté pour apporter du charme à un minois sans beauté.

La séduction n'est pas uniquement une affaire de bouche mignonne ou de jolis yeux; il y a aussi — heureusement — les qualités du coeur et de l'esprit. Ninon de Lenclos écrivait: "Il y a d'autres choses que la beauté pour captiver les coeurs".

Beaucoup de femmes suivent des régimes savamment étudiés pour rester sveltes, fraiches et désirables. Que ne souffrent-elles pas pour être belles, physiquement?... Mais combien songent à la beauté des sentiments, qui est peut-être plus précieuse que l'autre? Pourquoi ne pas suivre aussi un régime moral? Le résultat en vaut la peine. Je connais des femmes ravissantes: teint, ligne; elles sont même intelligentes; mais, hélas! elles sont presque méchantes. Elles ignorent la bonté.

C'est très beau de montrer que l'on a de l'esprit, que l'on sait critiquer, mais, dites-moi, pourquoi cette expression hautaine, cette bouche dédaigneuse, ce regard envieux? Une figure sympathique et aimable marque dix ans de moins. Entrainez-vous à ne pas dépasser — dans vos réflexions et vos remarques — les limites de la bonté. C'est une gymnastique mentale qui ne demande pas de gros efforts: il suffit presque toujours d'un moment de réflexion; et quelle joie de devenir celle dont on dit: "Elle est charmante! Elle ne blesse jamais personne!" Et, je le répète, si toutes les raisons morales d'être bonne ne vous suffisaient pas, souvenez-vous que la bonté embellit, en quelque sorte, un visage; elle rend les yeux plus doux, plus caressants, l'expression plus tendre. Un beau sourire de femme! Quoi de plus attachant même si elle n'est pas très jolie ni de la première jeunesse?

Flore CHAPUT.

Composition

Charles. — Vous m'aviez dit que ma compostion était en même temps bonne et originale, et vous m'avez donné un zéro!

Le professeur. — Oui, mais la partie qui était originale n'était pas bien, et la partie qui était bien n'était pas originale.

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT






1. Pluck a quitté M. Grillon depuis quelques instants, lorsqu'il assiste sans le vouloir, à un combat entre deux grillons, amoureux de la même grillonne.

2. La demoiselle, un peu à l'écart, surveille la scène.

3. Rien de sanglant ne se passe, le vaincu est seulement un peu éraflé, bosselé, par son adversaire lorsqu'il se sent trop mal en point, il se sauve sans protestation, tandis que son rival continue son chant d'amour à la belle.

Feuilleton de "La Liberté"

Le Masque de Feu

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

par

Maurice Boué et Edouard Aujay

NUMERO 21
(Suite)

"La colère, dit la sagesse des nations, est mauvaise conseillère." Le terrible exécuteur en avait été victime. Supposant qu'Estérac ayant subi l'épreuve sans être frappé mortellement, le fonctionnement de la machine devait être suspendu pour une raison qu'il ignorait, il avait négligé de relever la manette.

Et la machine infernale avait accompli son oeuvre.

Ce fut aussitôt un affolement général parmi les aides. Ceux-ci s'étaient penchés sur leur maitre et tentaient, en vain, de le ranimer. D'autres avaient donné l'alarme.

L'arrivée du vieux Nefti, accompagné d'un de ses fidèles, ramena momentanément le calme.

Le sage s'était, à son tour, penché sur Manikès. Il se rendit compte que toute intervention était inutile. Manikès était mort de la mort que, si souvent, il avait infligée à d'autres hommes.

Nefti secoua la tête et, se tournant vers son jeune compagnon, il expliqua:

—Pour sauver le Français, à la demande de notre souveraine, j'avais fait placer dans sa poche un appareil qui devait neutraliser la force électrique du masque de feu. Ignorant ce détail, Manikès a examiné le masque et la décharge l'a tué.

Il étendit la main vers le mort, en un geste solennel, et dit encore:

—C'était un grand et noble esprit. Mais il n'avait pas de coeur. Pour réaliser son idéal, la libération de l'Egypte, il aurait commis tous les crimes. Osiris n'a pas voulu que son oeuvre fût édifiée sur des ruines.

Et, après un court silence, parcourant du regard le cercle des assistants qui l'entouraient respectueusement, il ajouta:

—Manikès a usé de la foudre et il a péri par la foudre. Son âme d'aigle s'en est allée vers le royaume fulgurant de l'Amenti. Son corps sera déposé dans un sarcophage, dans la "Chambre du Roi".

X

Le Secret d'Isis

Guy d'Estérac avait été conduit dans une chambre fastueuse qu'éclairait une douce lumière opaline.

Toute la beauté et toute la richesse de l'Orient s'épanouissaient là. Le jeune diplomate pouvait se croire transporté dans un palais des mille et une nuits. Mais ce qui retint surtout son regard, ce fut la décoration des parois qui lui rappelait l'oasis parfumée de Tamegrout.

Un des panneaux, notamment, représentait une vue familière: un coucher de soleil sur la palmeraie. Tandis que, dans l'espace, se mêlaient tous les ors et toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, le paysage rose se muait insensiblement en lilas, en violet, en indigo. Et sur cette féerie se détachaient, à l'avant-plan, les silhouettes mauves des arbres élancés.

Une symphonie délicieuse émanait du décor.

Guy d'Estérac frémit douloureusement. Il se remémora, une fois de plus, les beaux soirs de Tamegrout, alors qu'il enlaçait chastement sa fiancée tant aimée.

Toute la poésie ambiante de la nature revivait là, pour lui. Il ne manquait, pour que l'illusion fût complète, que celle qui, seule, pouvait rendre à ce paysage idéal toute sa réalité.

Or, à ce moment même, une forme gracile et harmonieuse, sortie doucement de la pénombre, comme un fantôme charmant, se dessina sur le décor...

C'était une jeune femme aux yeux de velours, au sourire tendre et triste. Elle portait une gandoura et, de ses épaules, tombait un sofsair pourpre brodé de blanc.

Dans la lumière laiteuse, son visage d'albâtre translucide s'ombrait de reflets azurés.

Elle apparaissait, pareille à une princesse de légende.

Et, cette fois, Guy d'Estérac se crut victime d'un rêve adorable, car, dans la femme qui se dressait ainsi devant lui, il venait de reconnaitre—sans qu'aucun doute pût désormais subsister dans son esprit — Nadia, sa douce et chère Nadia.

Oui, c'était bien son regard candide qui souriait divinement, son attitude gracieuse, son geste... Et c'étaient aussi les vêtements qu'elle portait, lorsque, tremblante et ravie, elle venait à lui, dans la lumière du soleil couchant.

Et, comme pour confirmer la réalité de l'irréel, la nouvelle venue prononça, de sa voix tendre et charmante, dont les intonations, depuis plusieurs années, vibraient toujours dans son coeur:

—Monsieur l'officier, c'est moi ... c'est moi votre petite Nadia...

Ivre de joie, Estérac s'était levé et, les mains tremblantes, alla vers elle en murmurant:

—Nadia! Est-ce vous, ma bien-aimée? Ne suis-je pas victime, une fois de plus, d'une hallucination?

A son tour, elle lui tendit les mains en rougissant et, comme jadis dans l'oasis de Tamegrout, elle vint délicatement poser son front contre la poitrine de l'ancien officier, en disant:

—C'est moi, Guy, c'est votre petite Nadia qui vous aime...

—Est-ce possible?

—Oui, mon bien-aimé, c'est possible... puisque me voici.

Et, levant la tête, elle sourit de nouveau, découvrant de fines dents blanches qui brillaient comme des perles.

—Ne me reconnaissez-vous donc pas, monsieur l'officier? demanda-t-elle d'un ton badin.

—C'est que, balbutia Guy d'Estérac, tout ceci est tellement étrange et imprévu! Je retrouve en vous non seulement la fiancée que j'ai tant aimée et tant pleurée, mais aussi la sphinge qui m'apparut naguère au Khân-Khalili, et enfin la princesse énigmatique qui a nom Isis.

—Ne m'avez-vous pas, un jour, comparée à une déesse?

—Certes.

—Eh bien, imaginez-vous que, comme la divinité égyptienne et chrétienne, je suis une en trois personnes.

—Mais, si vous êtes à la fois Nadia et la princesse Isis, dit-il d'une voix où passait un souvenir de toutes les souffrances endurées, pourquoi ce long silence mortel qui me tuait?

—Parce que je vous aime, Guy.

—Je ne comprends plus.

—Si j'avais parlé plus tôt, mon ami, je vous aurais tué malgré moi.

—Toujours ce serment qui vous scellait les lèvres, cruelle princesse?...

—Oui, le serment. Mais il fallait surtout craindre la vengeance d'un être tout-puissant qui n'est plus aujourd'hui.

La jeune femme avait entouré de ses bras le cou du jeune homme et de ses yeux montait une douce flamme d'amour. Elle apparaissait câline et ingénue, comme naguère la vierge du désert.

—Et aujourd'hui, Nadia, demanda Estérac ravi, ce terrible serment ne scelle plus vos lèvres adorables et le beaux sphinx va parler enfin et me révéler son secret?

Elle fit un signe affirmatif et, prenant le jeune homme par la main, elle le conduisit à un divan, l'invita à s'asseoir et prit place près de lui.

—Oui, dit-elle, vous allez tout savoir.

—Déjà, à Paris, princesse Isis, vous m'aviez fait cette promesse et, au moment où vous alliez parler, vos lèvres se sont fermées...

—Il n'en sera plus ainsi, mon bien-aimé, car désormais je suis libre... libre de vous aimer, sans que mon amour vous tue, libre de vous révéler le secret terrible qui fut le mien.

Elle se tut, semblant faire appel à ses souvenirs.

Guy d'Estérac s'était penché vers elle et la contemplait. Ainsi donc, c'était bien Nadia qu'il tenait emprisonnée dans ses bras, c'était sa Nadia ressuscitée par quel prodige!... C'était la jolie fleur du désert transformée, comme par le coup d'une baguette magique, en une princesse énigmatique dont l'existence était pleine de mystère.

Enfin, le sphinx allait parler.

Et le sphinx parla.

—Vous le savez, commença la jeune femme, les archivistes de mon pays affirment que je suis la dernière et unique descendante de la reine d'Egypte, Cléopâtre, qui, à ce que prétend un de vos écrivains, faillit changer la face du monde. Certes, lorsque je vivais heureuse à Tamegrout, je ne me souciais pas de cette lointaine origine.

"Tout ce que je puis personnellement affirmer, c'est que je suis née au Caire. Mon père était un bouillant nationaliste. Il avait épousé une jeune Grecque qui accepta de partager sa vie mouvementée et de poursuivre, avec lui, son idéal: la libération de l'Egypte. Pour secouer le joug de l'Angleterre, il avait fondé une société occulte. Sous prétexte de recherches archéologiques, les affiliés, connus sous la dénomination des "Compagnons du Sphinx" se réunissaient, tantôt au Caire, tantôt à Alexandrie. Mon père avait pour lieutenant deux patriotes égyptiens: l'un, Manikès, était un des derniers prêtres de l'ancienne religion égyptienne. Il avait été initié aux arcanes antiques et il possédait des pouvoirs secrets. C'était un fanatique partisan de la manière forte. Son activité était inlassable. Sous divers déguisements, il préparait la réalisation d'un plan qui devait conduire à la révolution.

—C'est lui qui, sous le nom de Carchemish, tenait une échoppe au Khân-Khalili?

—C'était lui-même. L'autre lieutenant était un sage nommé Nefti.

"Toute différente était la méthode que préconisait ce dernier, qui voulait obtenir l'indépendance de l'Egypte par la persuasion et la douceur, dans la voie de la légalité. Mais les conseils de Manikès prévalurent, et ce fut la révolte sanglante et la répression implacable. Plusieurs chefs du mouvement tombèrent entre les mains des Anglais. Mon père fut du nombre. Jeté en prison, il y mourut mystérieusement. Manikès, qui avait échappé à la vindicte britannique, jura de continuer son oeuvre, d'accord avec les partisans survivants.

"Les Britanniques avaient appris que, selon certains documents, mon père était le descendant de Cléopâtre. Ils remarquèrent que l'activité nationaliste n'avait pas été jugulée et que les espoirs des révolutionnaires s'étaient reportés sur l'enfant du chef du parti.

—Sur vous, belle Isis!

—Sur moi, hélas! dit la princesse. Ceci fut la cause de tous nos malheurs. Ma mère était surveillée par des espions. Pour leur échapper, elle quitta l'Egypte. Mais, partout où elle passait, elle se croyait épiée et menacée. Elle fit appel à Manikès. Celui-ci lui dit: "Les Anglais en veulent à votre fille, en qui ils voient l'héritière véritable du trône d'Egypte. Il faut qu'Isis échappe à leur vindicte. Confiez-moi l'enfant et je prends l'engagement de la cacher là où nul ne la découvrira jamais, hormis vous et moi".

"Ma mère, affaiblie, désemparée, affolée par les sinistres prédictions de Manikès, n'ayant plus qu'une pensée: sauver sa fille, me confia au fanatique.

"Celui-ci lui promit, du reste, qu'elle pourrait me rejoindre dès qu'il serait parvenu à dépister les mouchards.

"C'est sous le déguisement de Carchemish que Manikès m'emporta, cachée au milieu d'antiquailles. Je n'avais que trois ans. Il partit avec moi pour l'Algérie. Pour que les Anglais ne retrouvassent jamais la trace de la prétendante au trône d'Egypte, il la cacha là où nul n'eût songé à la rechercher: sous une humble tente, dans un douar ignoré, à Tamegrout. Il me confia à une pauvre femme: ma bonne Ghéza".

En prononçant le nom de sa mère adoptive, la princesse laissa errer son regard attristé sur le paysage qui couvrait un panneau de la salle et les larmes perlèrent à ses paupières.

Elle secoua tristement la tête, tandis que Guy d'Estérac respectait son émotion. Puis elle continua:

—C'est là que s'écoula mon enfance, dit-elle. J'ignorais alors que Ghéza ne fut pas ma mère... et j'ignorai longtemps aussi que ma véritable maman était morte peu de temps après que son enfant lui eût été ravie. Morte, hélas!...

—De chagrin? demanda doucement Estérac.

—Peut-être... répondit Isis d'une voix douloureuse. Manikès déclara plus tard qu'elle avait été victime d'un espion britannique; mais fallait-il le croire? Cette assertion n'avait-elle pas pour but d'exciter la haine des partisans égyptiens contre le gouvernement anglais?... Pendant ce temps, je grandissais, ignorante de mon malheur sans me douter de l'avenir menaçant qui s'ouvrait devant moi.

"Manikès payait régulièrement ma pension à ma mère adoptive. Lorsque j'eus atteint ma huitième année, il engagea Ghéza à me placer dans une pension française, à Alger, où je recevrais une éducation européenne.

—Je me souviens, Nadia, dit alors Estérac, qu'un soir, à Tamegrout, vous m'avez dit qu'un homme d'Afrique, mais qui n'était ni Algérien, ni Marocain, alla vous voir à la pension d'Alger, lorsque vous eûtes seize ans. C'était Manikès?

—C'était lui, mon ami. Il me donna une bague en me disant: "Cet anneau contient le secret de votre naissance. Conservez-le toujours, quoi qu'il arrive, et n'oubliez pas que votre avenir y est attaché..."

—Et cet anneau mystérieux que vous portiez au doigt était un signe de ralliement?

—Oui, il portait gravé sur le chaton un serpent, le signe des "Compagnons du Sphinx", devenus le parti nationaliste dit des "Wafdistes". Quiconque portait cet insigne était sacré pour les révolutionnaires. Nul d'entre eux ne pouvait attenter à sa vie, tous devaient l'entr'aider.

—Un jour, une bague semblable, dit Estérac, me fut mystérieusement remise alors que ma vie était menacée.

La princesse Isis sourit, et, plongeant dans les yeux du jeune homme son tendre regard où dormaient tant d'énigmes encore, elle continua:

—Vous êtes bien curieux, mon bien-aimé, et vous anticipez. Vous ne connaissez pas encore tout le secret de Nadia, que déjà, vous voulez ravir celui d'Isis...

—Vous avez raison, ma belle fleur du désert, et je m'incline. Reportons-nous donc à Tamegrout.

—Le regretteriez-vous, Guy?

—Non et oui, car c'est à Tamegrout que j'ai connu la plus grande joie et la plus grande douleur de mon existence.

—Oubliez le malheur, mon doux ami... puisque je vous suis revenue.

—Après bien des peines, bien des désespoirs, cruelle Nadia!

—Ne m'accusez pas, tendre ami, car vous allez savoir...

—Nous voici donc de nouveau à Tamegrout...

—...où je vivais sans souci, sans grande joie comme sans grande peine, lorsque vous apparûtes, bel officier de France! Je ne savais pas alors ce que c'était que l'amour; mais je le pressentais en vous voyant, Guy...

—Nadia! ma chérie, si vous saviez! Dès que je vous ai vue, mon coeur vous a aimée.

—Est-ce bien vrai, Guy...

—En pouvez-vous douter?...

—Non, car l'amour vrai est divin. Il ne trompe pas. Il se lit dans les yeux, il apparait dans le visage comme une lumière irréelle, qu'on n'imite pas. Et je compris, en vous contemplant, ce qu'était ce sentiment sublime qui nous fait participer à la divinité même dont il est issu. Mais, hélas! reprit Isis, j'étais trop heureuse!.. Le malheur me guettait dans l'ombre. C'est alors que le destin s'ouvrait, radieux devant moi, que l'horrible drame se déroula. Une nuit, je fus réveillée par les cris de ma bonne Ghéza. Deux Arabes avaient pénétré chez nous. L'un d'eux tua ma pauvre chère nourrice; l'autre m'enleva. Puis ce fut la fuite dans le désert. Je m'étais débattue, j'avais crié, je vous avait appelé, Guy, mon Guy, mon sauveur... vous qui ne pouviez m'entendre, hélas! puis je m'évanouis.

—Oh! Nadia!... si vous saviez les heures atroces que j'ai vécues, heures d'angoisses, heures d'espoir, heures de doute... Et ma douleur, Nadia, mon infinie douleur lorsque, après une poursuite acharnée, je parvins à rejoindre le fuyard qui vous emportait sur sa selle. Il abandonna sa proie. Je me penchai et je reconnus, dans un cadavre déjà froid, Nadia, la vie de ma vie!

—Mon pauvre ami!... Ah! si j'avais pu vous revoir alors, vous parler! Mais j'étais prisonnière...

—Mais par quel prodige, ma bien-aimée, ai-je vu, de mes yeux vu, votre beau corps mutilé? Par quel miracle avez-vous survécu?

C'était là le grand mystère, la question lancinante qui, depuis le début du récit, brûlait les lèvres de l'ancien lieutenant des spahis. A diverses reprises déjà, il avait voulu interrompre Nadia tant il avait hâte de connaitre le mot de cette énigme.

Et Nadia lui expliqua enfin:

—Il n'y eut pas de miracle, seigneur. Ce fut un subterfuge machiné par Manikès.

—Mais ce corps froid, votre beau corps mutilé, Nadia... ce n'était pourtant pas une hallucination, une fantasmagorie magique...

—Ce corps, mon ami, n'était pas le mien, puisque je suis ici.

—Quel était-il alors?

—Ecoutez-moi, grand impatient. Manikès, vous le savez, était habile autant que méfiant. Il avait confié à un Egyptien déguisé en vieux Berbère la mission de surveiller Ghéza, dans l'ombre, à notre insu. Cet homme remarqua les allées et venues de Ahmed Abdallah et de Hassen ben Ali, qui le connaissaient pour avoir eu recours à ses services en diverses circonstances. La nuit de l'enlèvement, il avait suivi les ravisseurs. Lorsqu'il les vit se retirer avec leur proie, il leur offrit son aide, en leur faisant remarquer qu'ils pourraient avoir besoin de lui si les spahis les poursuivaient.

"Les deux Marocains, connaissant cet homme qu'ils croyaient de leur race, eurent confiance en lui. Son aide, au surplus, devait leur être précieuse, comme vous allez le voir. Les deux bandits avaient mûri leur plan et tout prévu. La veille, au cours d'une razzia nocturne, ils avaient étranglé une jeune Kabyle. Or, pressentant qu'ils seraient poursuivis, ils allèrent, avec l'aide de leur nouveau complice, chercher le cadavre de cette femme — qu'ils avaient caché dans une tente abandonnée — et ils le revêtirent de la gandoura que je portais au moment où ils m'enlevèrent. Tandis que j'étais évanouie, ils enlevèrent même les deux bagues, que je portais aux doigts et les passèrent à ceux de la morte, afin de mieux tromper les poursuivants, au besoin. Aidés du faux Berbère, qui avait enfourché un cheval volé dans le douar, ils partirent au galop.

—Ce qu'ils avaient prévu, dit Estérac, se réalisa. Aussitôt prévenu, je m'élançai à leur poursuite avec un ami et mon ordonnance. Je relevai les traces fraiches de leur passage et ce fût la chasse éperdu dans le désert.

—J'appris plus tard, dit Isis, ce qui s'était passé. Dès qu'ils se virent dépistés, Ahmed Abdallah et Hassen ben Ali portaient ostensiblement le cadavre de la jeune Kabyle, afin d'attirer les regards des poursuivants. Et ce fut ce corps qu'ils laissèrent dans le désert, avec l'espoir que, constatant l'inutilité de leurs efforts, les spahis ne continueraient pas leurs recherches... Quant à moi, je me trouvais sur le cheval de Ahmed Abdallah, qui me dissimulait sous son burnous lorsque Hassen ben Ali se sépara du groupe, avec l'ordre d'abandonner le corps de la morte. Celle-ci étant défigurée par la strangulation et portant mes vêtements, les misérables avaient la certitude que vous ne remarqueriez pas la substitution infernale.

—Pouvais-je m'en douter, ma bien-aimée? dit Estérac. Et vous, pendant ce temps, que faisiez-vous?

—Ahmed, de son côté, continuait sa course dans une autre direction, accompagné du prétendu Berbère. Il ne devait pas aller loin. A l'aube, les deux hommes s'arrêtèrent pour prendre quelque repos. Tandis que Ahmed se penchait sur moi, l'Egyptien lui brûla la cervelle.

"Lorsque je repris connaissance, je vis devant moi le faux Berbère, que je connaissais pour l'avoir vu maintes fois. Il me montra un anneau semblable à celui qui m'avait été remis à la pension d'Alger et il me dit: "Cet insigne vous prouve que je suis un ami. Votre mère adoptive est morte, assassinée par ce misérable que vous voyez étendu à vos pieds. Je vous ai sauvée. Si vous voulez me suivre, je vous conduirai à l'homme qui a connu vos véritables parents et qui vous révélera le secret de votre naissance".

"Neuf jours plus tard, je retrouvais devant moi l'homme qui était venu me voir à Alger.

"Désormais, j'étais sous la griffe puissante de Manikès, le fanatique. Le jour même de notre première entrevue, il me révéla — comme me l'avait promis son messager — le secret de ma vie et il conclut: "Dès ce moment, princesse Isis, vous avez cessé d'être une enfant. Votre père et votre mère ont été lâchement tués par l'Anglais, alors qu'ils voulaient sauver la patrie opprimée. Une tâche sacrée vous incombe: les venger et continuer leur oeuvre. Vous trouverez en moi le plus sûr des appuis, le plus irréductible ennemi de l'oppresseur. Au nom de votre père, au nom de votre mère, je vous dis: "Vous êtes l'instrument de la vengeance. Votre vie ne vous appartient plus; elle appartient aux deux morts à qui vous devez la vie. Et je vous indiquerai le chemin du devoir".

La princesse fit une pause, puis reprit:

—Je n'étais qu'une naïve enfant. Je voulus discuter, apaiser la haine du farouche Manikès. Je trouvai dès lors devant moi une volonté implacable, qui m'opprimait chaque jour davantage.

"Je représente votre père, répétait Manikès. En son nom, j'ai le droit d'agir et de commander. Vous refusez de voir en moi un serviteur docile. Dans ce cas, mon devoir est d'être pour vous le maitre qui commande.

"En me parlant, il fixait dans mes yeux un regard qui, me semblait-il, pénétrait comme une vrille au plus profond de mon être. Et je sentais ma volonté vaciller, faiblir, m'abandonner peu à peu. Je compris plus tard qu'il m'hypnotisait. Dès ce moment, je subis son emprise, je ne fus plus qu'une faible chose sans défense, une esclave de son inébranlable volonté.

Estérac contempla la princesse que semblait envelopper une auréole de douceur et de bonté. Il remarqua:

—Vous étiez bien peu préparée, ma chère Nadia, pour accomplir cette oeuvre de haine que voulait vous imposer ce fanatique.

Elle sourit tristement.

—C'est pourquoi Manikès me subjugua, afin que je devinsse un instrument docile entre ses mains. Il considérait que l'heure avait sonné et qu'il fallait agir sans tarder.

"Pour triompher, il fallait de l'or, beaucoup d'or. Manikès en avait recueilli. Peu scrupuleux sur les moyens employés pour atteindre son but, il avait, durant mon enfance, volé, tué, saccagé. Sous une autre face, il avait fait appel aux riches patriotes égyptiens et avait recueilli des fonds importants.

"Selon la tradition, je vous l'ai dit, il fallait pour que l'Egypte triomphât, que la "Porte de Diamant" qui, jadis, défendait l'entrée de la "Chambre des Splendeurs", fût reconstituée.

"Manikès s'était également consacré à cette oeuvre de restauration.

"Sa rapacité mystique n'avait d'égale que la haine de l'Anglais. Il prenait les déguisements les plus divers, soit pour voler, soit pour attirer l'ennemi dans ses rêts.

"Sous le déguisement de Carchemish, il vendait des tiares contenant des plans de la pyramide de Giséh. Celle-ci était une sorte de souricière où les Britanniques venaient se faire prendre.

—C'est pourquoi, dit Estérac, il tenait une boutique dans le Khân-Kalili, Mais il est un fait qui est resté mystérieux pour moi. Lorsque j'achetai une tiare, j'aperçus, au fond du magasin, un sphinx à visage de femme qui vous ressemblait étrangement. Plus tard, je constatai que ce n'était qu'une figure de cire. Et pourtant, il m'avait semblé voir briller vos yeux d'une flamme de vie véritable.

—Vous ne vous étiez pas trompé, Guy. La première fois que vous vintes, j'étais là. Je vous avais vu avant que vous ne m'eussiez aperçue. Jugez de mon émotion! Il me sembla que j'allais mourir. C'était vous! Je ne vous avais plus revu depuis la nuit tragique de mon enlèvement. Je ne savais ce que vous étiez devenu.

"Grâce à ma fidèle Aoussa et à un serviteur nommé Sidi, j'avais pu obtenir des renseignements. J'avais ainsi appris que vous aviez été gravement malade, depuis que vous aviez quitté le Maroc. On m'affirma ensuite que la nouvelle de votre mort était parvenue à Tamegrout. Dès ce moment, la vie n'avait plus été pour moi qu'un long supplice, et, à mon tour, je n'attendais plus que la mort qui mettrait fin à mon martyre.

—Pourquoi alors, Nadia, ne vous êtes-vous pas fait connaitre lorsque vous m'avez revu?

—Parce que je ne voulais pas vous perdre, mon ami. Si Manikès, à ce moment-là, s'était douté que vous étiez l'homme à qui j'avais donné mon coeur pour toujours, il vous aurait tué!

—Pourquoi? Constituais-je un obstable à ses projets?

—Oui, car il fallait que la princesse Isis n'eût point de coeur pour accomplir l'oeuvre fatale qu'il lui avait assignée. Vous auriez été le rival combattant son pouvoir. Et il supprimait tous les obstacles qui se dressaient sur sa route. Voilà pourquoi, mon cher Guy, je me suis tue par amour pour vous, pourquoi aussi je vous ai fait signe de garder le silence, en attendant le jour où je pourrais parler.

(A suivre)



M. Edouard Baudry, l'auteur de "La Rue Principale", le populaire roman radiophonique, qu'il vient de faire éditer, sous forme de roman, aux Editions Bernard Valiquette.

Motifs populaires

451

TRAVAIL à L'AIGUILLE

Dessin no X 451

Voici une broderie à l'aiguille qui s'harmonisera parfaitement à vos meubles modernes. Ce dessin conviendra pour coussin, siège de chaise ou tapis.

Le patron no X 451 contient toutes les instructions nécessaires.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ses patrons.

Vient de paraitre

L'Ame sentimentale

Mlle Malo publie son premier recueil de vers. C'est un début marqué surtout par une indiscutable sincérité. Ces poèmes, réunis sous le titre de "L'âme sentimentale" a, entre autres mérites, celui d'être rattaché à l'actualité par un long poème consacré à l'histoire des premiers jours de Montréal. L'auteur y relate en vers d'une écriture simple mais documentée, l'arrivée des premiers soldats et colons français, l'émoi de ces derniers devant les paysages grandioses et mystérieux que notre île offrait à leurs yeux et les premiers succès qu'ils ont obtenus dans leur oeuvre de civilisateurs et d'apôtres.

Ce poème historique, qui constitue la partie la plus substantielle du recueil, est encadré par des pièces d'une inspiration proprement sentimentale. Mlle Malo y raconte des souvenirs de sa jeunesse, ses désirs, ses joies et ses tristesses et le besoin qu'elle a d'échapper aux mesquineries quotidiennes par le difficile travail versificateur. Ceux qui s'intéressent au patient travail du développement intellectuel qui se poursuit chez les Canadiens français considéreront, avec sympathie, l'effort poétique que représente ce début. "L'âme sentimentale" contient quelques trouvailles, quelques images audacieuses qui sont le signe d'un tempérament poussé vers la poésie. L'auteur a d'ailleurs passé sa jeunesse au milieu d'artistes. Elle a puisé dans cette atmosphère le goût de l'idéal et la curiosité des événements intérieurs.

La plaquette de Mlle Malo pourra être mise en toutes les mains. Il y a des poèmes pour tous les âges et la morale y est toujours non seulement respectée mais glorifiée comme l'unique source de joie. L'élément prédominant dans l'inspiration de Mlle Malo, c'est l'optimisme. Il y a dans tous ses poèmes, même dans ceux dont le sujet est le plus sombre, une lumière d'une réconfortante fraicheur. On trouvera "L'âme sentimentale" dans toutes les librairies et chez les dépositaires au numéro 1564, rue Saint-Denis, à Montréal.

Réparate

par L. OLIVIERO

Victime des machinations d'une marâtre cupide, Raymond Deltrez, fils d'un riche Parisien, a dû interrompre ses études et quitter la maison paternelle.

Il cherche alors à gagner sa vie et finit par exploiter un petit domaine.

Il a pour voisins une famille d'horticulteurs, Vincent Ossola, sa femme et ses deux filles, Lise et Réparate.

Des relations s'établissent qui ont sur le caractère sombre et aigri de Raymond une influence bienfaisante. Mais le jeune homme, affamé d'affection vraie, tombe dans un autre danger en ne se méfiant pas des manigances d'une coquette.

Cette histoire très vivante et finement observée a pour cadre la région de Nice et évoque avec bonheur ses sites enchanteurs.

Un volume 18x10, 208 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix: 4 fr. 50; port 1 franc. Pour l'étranger, port variable suivant les pays.

Du même auteur, au même prix: **Mon amie Desprez. — Les deux voies. — Jean Laroque. — Au foyer de Jean Laroque. — Quelqu'un parla. — Macadi. — L'obstacle. — Les Larmoisy.**

La collection "Bijou" publie un roman chaque mois. A paru dernièrement: **Micheline d'Arjac, par Guy Wirta.**

A paraitre prochainement: **Le mari idéal, par Dominique.**

L'abonnement d'un an à la collection (12 romans, 1 chaque mois): 60 francs (étranger, 60 ou 72 francs suivant les pays).

Edités par la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris VIIIe (Ch. P. 1668, Paris, à Limoges), les romans "Bijou" sont en vente dans toutes les bonnes librairies.

Prêts à tout événement

Les terrains de jeu d'Eton seront un mauvais point d'atterrissage pour les parachutistes allemands. Parmi les éclaireurs chargés d'y faire la garde, voici des "boys" du célèbre collège d'Eton, à bicyclette, le fusil en bandoulière. Ils sont tous âgés de dix-sept ans et membre du corps des élèves-officiers d'Eton.

Congrès Régional de Letellier

Deux journées intéressantes et bienfaisantes pour le personnel enseignant et les commissaires d'école. —Nombreux membres de l'exécutif présent.

LETELLIER — Letellier et les paroisses environnantes ont eu un avant-goût du congrès général de l'Association d'Education.

Pendant deux jours nous avons été entretenus du grand sujet de l'éducation religieuse et française par des compétences reconnues dans ces matières: Le R. P. F. Faure, S.J., visiteur des écoles, M. l'abbé Léo Blais, de l'archevêché de Saint-Boniface, et M. Camille Fournier, le dévoué président de l'Association des Instituteurs bilingues et membre de l'exécutif de l'A. E. C. F. M.

Le programme de samedi s'adressait surtout au personnel enseignant; les religieuses de Notre-Dame des Missions de Letellier et de Saint-Joseph, ainsi que les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Saint-Jean-Baptiste, étaient largement représentées, il y avait aussi quelques institutrices laïques.

Un bon nombre de commissaires d'écoles suivirent avec grand intérêt les deux séances d'études.

Le président du Cercle local, M. Léon Bruyère, adressa un mot de bienvenue. M. Camille Fournier présida les réunions. MM. les abbés Laurin et Garand assistèrent aussi aux réunions.

Une salle bien remplie accueillit les représentants de l'exécutif qui vinrent nous visiter dimanche après-midi. Ils étaient nombreux, ayant à leur tête Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., et M. J.-A. Marion, président général de l'exécutif, ainsi que MM. J.-H. Daignault, secrétaire général, Arthur Cusson, Alexandre Larivière, Alexandre Bernier, avocat, Henri Painchaud, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, William Raymond. Les cercles paroissiaux de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et de Sainte-Elisabeth étaient représentés par leurs officiers.

M. le président général expliqua les intentions de ces visites aux différentes régions et en citant des faits, nous fit comprendre l'importance de continuer le travail de l'Association et aussi la nécessité de former un personnel enseignant qui répondra à nos besoins.

M. Alex. Bernier appuya les paroles du président général et démontra comment notre situation pourrait rapidement changer si l'Association n'était pas toujours sur la brèche pour protéger nos intérêts religieux et nationaux.

M. Camille Fournier, de sa parole éloquente et convaincante, demanda aux parents, aux commissaires, aux officiers des cercles paroissiaux de seconder le travail des institutrices qui ne peuvent pas tout faire, malgré leur dévouement et leur bonne volonté. C'est en termes touchants qu'il s'adressa à la jeunesse pour l'inviter à se préparer à recueillir l'héritage que ses pères lui ont acquis au prix de si grands sacrifices. Faisant allusion à la mémoire de Mgr Langevin, il sut faire vibrer les coeurs aux sentiments de fierté nationale, d'attachement à nos traditions, de patriotisme agissant, que ce grand nom suscite à notre mémoire.

Mgr Jubinville cita de tristes exemples de nos compatriotes qui ont perdu leur langue aux Etats-Unis; afin de prévenir un tel état de choses ici, coopérons avec l'Association d'Education, cultivons dans nos foyers l'amour de notre langue sauvegarde de notre foi.

M. l'abbé Garand exprima sa satisfaction de cette initiative de la part de l'exécutif et son espoir que cela se répètera à l'avenir, afin de tenir en éveil ce sujet si important de l'éducation.

M. le curé Laurin remercia nos distingués visiteurs et les assura qu'à Letellier l'on s'efforcerait de mettre leurs directives en pratique.

En somme, ce furent deux journées intéressantes et bienfaisantes. Des questionnaires furent distribués à chacune des réunions et les réponses soulevèrent des discussions pratiques.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE une cuisinière d'expérience. $15.00 par mois. Famille de trois adultes, sans enfants. Références requises. 706, avenue Dorchester. Téléphone 45 885.

A LOUER OU A VENDRE— Maison d'été et d'hiver sur rivière, ancien emplacement de M. Forstall à Saint-Malo. Boîte 19, La Liberté.

ON DEMANDE à louer une suite de 3 à 4 chambres fournies, bien propres pour un an ou plus (St-Boniface préféré). Ecrire Sergent-major Edm. Dagenais, Equipment Depot, R. C. A. F., Winnipeg, Man.

Les commandements du civil pour le temps de la bataille

Voici comment M. André Maurois, de l'Académie française, résumait dans "le Figaro", il y a un mois, les objurgations adressées très spécialement ces jours-là aux populations civiles par les autorités militaires et gouvernementales. Elles ont leur application dans notre propre milieu.

I.—Quels que soient les dangers que tu cours, les restrictions qui te sont imposées, les difficultés que tu rencontres, pense à ce qu'est en ce moment la vie des combattants et dis-toi: "Je suis trop bien traité".

II.—Fais de ton mieux le métier qui est le tien. En temps de paix, tu faisais ce que tu pouvais. On ne t'en demandait pas plus. En temps de guerre, il te faut faire infiniment plus que tu ne peux.

III.—Ne répète jamais une nouvelle que tu n'auras pas contrôlée ou entendue de source française et sûre. Toute rumeur pessimiste est une arme pour l'ennemi.

IV.—Ne répète pas non plus une nouvelle vraie, mais encore secrète. Le désir de paraître informé est, chez certaines gens, si vif, qu'il l'emporte sur la prudence, sur le patriotisme, sur le souci de leur propre sécurité.

V.—Ne consomme pas inutilement les produits nécessaires aux soldats. Ne te déplace que si le voyage est indispensable. L'essence que tu gaspilles pourrait manquer à la campagne, tu n'as pas beaucoup plus de chances d'être touché que de gagner le gros lot à la Loterie nationale.

VII.—Quoi qu'il arrive, reste calme. Au besoin, demande au médecin de t'y aider. Nous ne sommes pas toujours maîtres de notre corps, mais nous pouvons dresser notre corps à exécuter nos volontés. Quant à demain au char et à l'avion qui te protègent.

VI.—Attends, pour être inquiet, que le danger soit réel. Si un avion lance des bombes dans la

VIII.—Ne permets pas à ton humeur de suivre les oscillations de la bataille. Attends, pour te réjouir ou te lamenter, la victoire ou l'échec. Tes nerfs sont un élément, infiniment petit, de l'arsenal français. Ménage-les.

IX.—Cherche ton refuge dans ce qui est éternel: la foi, le patriotisme, la sagesse. Aux durs moments s'accordent, seuls, les grands sentiments et les grands livres.

X.—Crois à la France. Elle a connu cent invasions. Elle a survécu. Elle vivra.

A LA FRANCE

Seigneur, Dieu des armées, depuis des jours sans fin et des nuits sans repos, héroïques, surhumains, les soldats de France se sont battus un contre dix. Partout ils ont tenu au delà des forces humaines.

Devant la marée montante des hordes furieuses, ils ont dû se replier, calmes, tenaces, splendides, infligeant à l'ennemi d'immenses pertes, irréparables.

Ils se sont battus pour nos libertés chèrement acquises, pour la justice que tu as donnée au monde.

Seigneur, ils se sont battus pour Toi, pour la chrétienté contre le paganisme malsain ressuscité par les nazis sans foi, sans lois, bêtes fauves lâchées délibérément sur la civilisation pour l'anéantir.

Nos coeurs sont là-bas, sur les champs de bataille, nos esprits ne quittent pas ces hommes, grands comme des dieux, qui luttent et meurent simplement, pour leur patrie.

La France souffre en ces jours tragiques toute la Passion du Christ!

Seigneur, tu as été trahi par ton peuple, que Tu avais si souvent sauvé de la mort, à qui Tu avais tout donné.

Tu as été trahi par Pilate, qui aurait pu te sauver, par Judas, un des douze, et abandonné par tes amis.

Nous nous battons pour Toi, Seigneur, et pour la justice.

Hitler a renié tout le passé glorieux de l'Allemagne chrétienne, évangélisée par saint Boniface, qui allait sur les routes, portant le crucifix. Hitler l'a chassé. Les tombereaux pleins de crucifix arrachés aux murs, et qui s'en vont lourdement sur ces mêmes routes, jettent sur l'Allemagne une malédiction éternelle.

L'Italien qui, là-bas, pose au César, jadis grand constructeur, vieillit sous l'empire du démon de midi. Il a appelé l'ennemi héréditaire et hai, mis son peuple en esclavage, renié sa foi et veut faire taire la voix du Pape. Il a poignardé la France dans le dos, et cette trahison infâme le condamne à jamais.

Seigneur, la guerre qui fait des héros et des saints fait aussi ressortir la lâcheté humaine. Tu fus trahi par tous, Seigneur, et tu mourus sur la Croix, et la lumière s'éteignit et les ténèbres couvrirent la terre.

Et les Juifs pensèrent que tout était fini...

Mais, le troisième jour tu ressuscitas, glorieux et immortel. Ton Evangile fut prêché dans l'univers et Tu conquis le monde.

La France fut comme Toi, trahie par ses amis. Les politiciens aussi l'ont trahie, et le Juif malfaisant, qui ouvrit la porte aux communistes, à la solde de Moscou.

Mais la Résurrection et la Victoire ne sont pas loin; le jour approche, car l'horizon blanchit déjà, et ton peuple est inconquis, ô France.

Les âmes des soldats tombés au champ d'honneur, les âmes de tous ceux de la dernière guerre, de cette héroïque jeunesse qui est morte pour que jamais la guerre ne recommence, hélas! et tous les hommes de bonne volonté combattent avec nous.

C'est de nouveau toutes les forces de la lumière qui luttent contre les ténèbres, déversées sur le monde par la folie d'un homme "possédé d'une haine sans borne", qui se croit dieu, et qui Te défie!

Seigneur, nous nous battons pour la justice et pour la vérité, et avec Toi nous vaincrons!

Seigneur, Dieu des armées, Dieu tout-puissant, qui donnas la victoire, depuis des jours sans fin et des nuits sans repos, depuis des jours longs comme l'éternité, héroïques, surhumains, les soldats de France se sont battus un contre dix!

Madeleine THIBAUDEAU. —(Le Devoir).

Le devoir du Canada français devant le sort de la France

Le premier ministre du Canada adresse un message spécial à la province de Québec à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

OTTAWA — "Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises et son amour brûlant de la liberté", déclare le premier ministre du Canada dans son message aux Canadiens français à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Voici le texte du message du très hon. W.-L. Mackenzie King.

"En ce jour de fête, anniversaire du saint patron du Canada français, je veux adresser un message à mes compatriotes canadiens-français. L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre jusque dans nos coeurs et presque sur nos rives.

"Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté.

"A chaque Canadien, l'état de choses actuelles apporte des responsabilités nouvelles et plus lourdes. Les Iles britanniques vivent sous la menace imminente d'une invasion. Le Canada lui-même ne peut plus penser sans inquiétude à la sécurité de son territoire. Nos défenses doivent être renforcées au plus tôt. Le Canada doit être prêt à repousser toute attaque sur ses côtes, sur ses centres de population.

La mobilisation est indispensable

"Il serait impossible au gouvernement de faire face au péril qui grandit chaque jour sans la loi de mobilisation des ressources nationales que le parlement vient de voter. Cette loi donne au gouvernement de vastes pouvoirs pour enrayer les dangers qui menacent la sécurité nationale; elle permet la mobilisation de toutes nos ressources, humaines et matérielles, pour la défense du Canada.

"La mobilisation de nos forces vives est uniquement et exclusivement pour la défense du Canada sur notre propre territoire. Le recrutement pour le service outre-mer continuera sous la forme volontaire qu'il a présentement.

Pas de conscription pour service outre-mer

Les engagements solennels que j'ai souventes fois pris au Parlement, je les ai publiquement répétés l'autre jour dans la même enceinte. Le gouvernement que je dirige ne présentera pas de mesure de conscription des Canadiens pour le service outre-mer.

"Tous les pouvoirs que nous donne cette loi ne seront pas exercés immédiatement. Ils le seront au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir pour assurer la sécurité de chacun de nous dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque hameau, pour défendre le Canada contre l'agression et pour garantir nos libertés. Le gouvernement verra à les exercer en toute équité et justice. Le capital comme le travail, le riche comme le pauvre, seront traités au même poids et à la même mesure.

"Cette loi nous sauvera de la panique, de la discorde, de la confusion dans les esprits, car son seul but est d'apporter l'unité, la force et l'harmonie dans l'égalité du sacrifice et de nous défendre contre les traitres, les espions et autres agents de l'ennemi dans nos rangs.

Sans liberté, le Canada mourra

"Les pouvoirs qui découlent de la loi ne sont pas imposés par l'Etat au citoyen. Ce sont les citoyens libres d'un pays libre qui, par l'intermédiaire de leurs représentants librement élus, les offrent volontairement à l'Etat, à une heure grave de son histoire. Il ne faut jamais oublier que les dangers courus par le Canada menacent également chacun d'entre nous, citoyens du Canada. Cette loi est l'acte d'un peuple libre, et son but est de préserver la liberté et de nous assurer à nous tous l'héritage des libertés que nos pères ont conquises. Si la liberté meurt, le Canada que nous aimons meurt aussi.

"Je fais appel à mes compatriotes canadiens-français, je fais appel à tous mes compatriotes; je les exhorte d'accorder à cette mesure de défense nationale leur entier appui.

"Tout ce que nous sommes, tout ce qui nous tient au coeur, nos libertés, notre mode de vie, l'avenir du pays, de ses fils, de tous ses enfants, font appel au courage de chacun de nous, à la force de nos bras, à la générosité de nos coeurs".

NOUVELLES DE PARTOUT

Inspecteur général des troupes du service actif dans l'Ouest

OTTAWA — Le major-général W. A. Griesbach, sénateur conservateur de l'Alberta, est nommé inspecteur général des régiments du service actif dans l'Ouest canadien.

Le général Griesbach, âgé de 62 ans, est né à Fort Qu'Appelle, Sask. Il a servi dans la guerre du Sud-Africain et dans la première grande guerre. Il fut élu député d'Edmonton-Ouest à la Chambre des Communes en 1917, pendant qu'il était outre-mer, et devint sénateur en 1921.

Henry Ford ne fabriquera pas de moteurs d'avions pour la Grande-Bretagne

WASHINGTON — Le grand industriel des Etats-Unis, Henry Ford, vient de faire savoir qu'il ne fabriquera pas de moteurs d'avions pour la Grande-Bretagne. On sait qu'il devait organiser ses usines pour en fabriquer 1,000 par jour pendant plusieurs mois pour répondre à des commandes de l'Angleterre.

Lancement de navires de guerre au Canada

OTTAWA — M. Howe annonce que des navires de guerre, en construction dans certains chantiers maritimes de l'Est du Canada, sont prêts à être lancés. Le ministre des Approvisionnements ajoute que ces lancements auront lieu bien avant la date fixée. D'ici la fin de l'année, il y aura un lancement par semaine au programme de construction navale auquel le gouvernement canadien avait affecté $50,000,000.

Le parti républicain des Etats-Unis contre la guerre

PHILADELPHIE — Un programme de campagne électorale attaquant la politique de guerre du gouvernement Roosevelt et contenant une garantie "contre la guerre" et une promesse de venir en aide "au peuple opprimé" a été approuvé par le comité du programme de campagne électorale, à la convention nationale républicaine.

Le comité a pris cette attitude peu de temps avant que Herbert Hoover, président républicain de 1929 à 1933, eût déclaré à la convention que les Etats-Unis doivent "se tenir en dehors" de la guerre, à moins que l'hémisphère occidental ne soit attaqué, et que le New Deal doit être délogé parce que sa politique intérieure conduit la nation à la dictature.

Wendell Willkie a été choisi comme candidat républicain.

Les usine Ford au Canada

OTTAWA — M. M.-J. Coldwell, chef parlementaire suppléant de la C.C.F., a demandé que le gouvernement du Dominion séquestre, pour la durée de la guerre, toutes les usines Ford au Canada. Le député de Rosetown-Biggar a déclaré, à la Chambre des Communes, que le refus de M. Henry Ford de fabriquer des moteurs d'avions de guerre pour l'Angleterre était "un geste qu'on ne saurait laisser passer inaperçu".

L'Espagne et l'Allemagne

MADRID — Les journaux de Madrid réclament Gibraltar et le Maroc français. La côte du nord de l'Afrique est considérée comme la frontière naturelle de l'Espagne. On dit que l'Angleterre et la France sont opposées au progrès de l'Espagne. On presse ce pays de s'associer fermement à l'Allemagne. Le ton pro-nazi de la presse, ton qui s'accroît continuellement, reflète l'opinion du gouvernement.

M. Raymond Bruyère démissionne

LONDRES — Une dépêche de Belgrade dit que M. Raymond Bruyère, ministre de France en Yougoslavie, a remis sa démission au gouvernement Pétain. Il s'est déclaré en faveur de la poursuite de la guerre.

M. Raymond Brugère est un ancien ministre de France au Canada. Avant d'aller à Belgrade, il a occupé le poste d'Ottawa du 6 octobre 1934 au 8 septembre 1937.

L'honneur de la France est sauf, dit Weygand

LONDRES — La radio suisse a annoncé que le général Maxime Weygand, ancien commandant en chef des forces alliées, avait publié l'ordre du jour suivant à l'armée française:

"Après des combats nombreux et continus, vous avez reçu l'ordre de cesser le feu. Bien que nous ne fûmes pas favorisés, vous vous êtes battus bravement.

"L'honneur de la France n'est pas entaché. L'accomplissement de vos devoirs peut vous donner confiance dans l'avenir de la France, qui a souffert dans les siècles passés. Demeurez loyaux et unis. Votre sacrifice n'aura pas été consenti en vain".

L'Indochine française résistera aux Japonais

HONG-KONG — Les autorités militaires françaises de l'Indochine ont pris toutes les mesures voulues pour résister à une invasion japonaise possible. On a évacué les femmes et les enfants des régions de la côte, ainsi que de la frontière chinoise et un paquebot français est prêt à les embarquer à Haiphong pour les transporter hors du pays si les circonstances l'exigeaient.

Retour à la semaine de sept jours en Russie

MOSCOU — En raison de l'accroissement du danger de la guerre et du besoin d'une production plus grande, le gouvernement de l'U.R.S.S. a adopté la semaine de six jours de travail avec repos le septième. On sait que la semaine soviétique se compose de cinq jours de travail suivis d'un jour de repos. La Russie abandonne ainsi sa semaine révolutionnaire et revient à la semaine commune.

Prisonniers de guerre au Canada

QUEBEC — Les premiers prisonniers de guerre évacués d'Angleterre sont arrivés au Canada et ont été internés dans des camps spéciaux, assez éloignés de la civilisation. On assure qu'ils sont bien gardés et que la population n'a aucune raison de s'inquiéter.

La France en parfait accord avec la pensée pontificale

M. Joseph Ageorges, évoquant dans "l'Aube" la grande cérémonie officielle de prières publiques à Notre-Dame, insistait sur les motifs d'espoir ardent qui s'imposaient aux croyants:

"Si notre pays avait abandonné le sens de la direction chrétienne, nous pourrions croire qu'il est lui-même abandonné de Dieu. Mais songeons qu'il est resté, depuis le début de cette guerre, en complet accord avec la pensée pontificale qui, jusqu'à plus ample informé, représente la pensée du Seigneur sur la terre. Songeons qu'hier le président du Conseil, le maréchal Pétain, MM. Daladier, Louis Marin et Ybarnégaray assistaient à Notre-Dame aux prières pour la France. Que les sots le veuillent ou non, les ministres y représentaient le gouvernement. Ils étaient entourés des plus hautes personnalités civiles et militaires des nations alliées. L'ambassadeur des Etats-Unis y apportait l'adhésion de tout le continent américain. Or, sous leurs regards, s'est développé un spectacle spirituel d'une ampleur sans exemple! Cette étonnante image où l'on voyait les reliques des saints de France suivant en procession la Sainte Couronne d'épines ne portait-elle pas avec elle l'immense et synthétique symbole de notre civilisation millénaire, rattachée à la source même de la vie universelle? Fresque émouvante de la société chrétienne animée par la grâce et appuyée sur l'autorité spirituelle, de cette société dont le but ici-bas est "de combattre pour lier le mal, rendre la liberté au bien et imposer la justice à l'homme."

Si je me réfère à ces mots d'un penseur catholique qui a étudié avec plus de profondeur que quiconque le lien de la politique réelle avec la volonté de Celui qui fait les princes et qui garde les peuples, qui n'a jamais abandonné ceux qui espèrent en lui et qui a toujours humilié ceux qui se glorifient de leurs forces, c'est qu'il me donne ma conclusion: la

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Crimes involontaires

par Henry BORDEAUX
de l'Académie française

Les Lettres françaises célèbrent en ce moment le jubilé littéraire de M. Henry Bordeaux, cette magnifique carrière ouverte en 1890 par une étude sur Villiers de l'Isle-Adam et qui, pendant cinquante années, n'a été jalonnée que par les plus grands succès. Les Roquevillard, qui, d'un seul coup, plaça l'auteur au premier rang des jeunes maîtres du roman français, La Robe de laine, Yamilé sous les cèdres, La Neige sur les pas, La Maison, une cinquantaine de belles et fortes oeuvres — pour ne parler que des oeuvres d'imagination —, dans lesquelles M. Henry Bordeaux, suivant l'exemple de son maître Bourget, a continuellement suivi, d'un oeil lucide et passionné, l'évolution morale et sociale de son temps, l'a fixée par la peinture de ses personnages, et la mise en scène de démêlés et de drames concrétisant les plus graves des problèmes nouveaux.

Toute l'oeuvre romanesque de M. Henry Bordeaux est soulevée très au-dessus du plan strictement littéraire par une puissante et tenace volonté d'action. Avant d'entrer dans les Lettres, M. Henry Bordeaux a été avocat; il a pris dans le prétoire, au feu des débats, le goût de la lutte, la passion de la "défense", la plume à la main, ce qu'il a toujours défendu avec le plus rigoureux et généreux talent, ce sont les valeurs qui, seules, font les sociétés fortes et heureuses, et dont la dissolution les précipite au gouffre: la famille et son honneur, l'amour de la maison, la loi du devoir et l'acceptation du sacrifice, l'obligation de "payer" — payer pour ses propres fautes, payer pour celles des autres —, toutes les vertus de base, sans lesquelles une race ne saurait durer, ni vivre une patrie.

C'est encore l'avocat que nous retrouvons dans le livre qui vient de paraître, composé de trois grandes nouvelles dont la première, Marie Ravelle, empoisonneuse, offre par ses dimensions et le tragique du sujet l'importance d'un roman. Le recueil est dédié par M. Henry Bordeaux à son jeune confrère de l'Académie Goncourt, M. Francis Carco, et tout particulièrement à l'auteur de cet effroyable document: Prisons de femmes. Sous le titre générique de Crimes involontaires, il nous présente trois cas poignants, trois faits pris d'ailleurs dans la réalité, dont les auteurs et victimes sont des "criminels innocents". Marie Ravelle est d'autant moins coupable d'empoisonnement qu'elle n'a effectivement rien fait pour attenter à la vie d'un mari dont elle n'avait aucunement lieu de se féliciter — et au demeurant toujours vivant —, et qu'elle s'est trouvée prise au double piège d'une imprudence et d'une trahison. Le calvaire qu'il lui a fallu monter dans l'atmosphère d'une petite ville de province, les heures abominables face à un juge d'instruction haineux et prévenu, avant que les portes de la prison se referment sur elle, le supplice de la femme et celui de la mère, M. Henry Bordeaux les peint ici, par l'intermédiaire d'un "journal", avec une intensité bouleversante et la littérature offre peu de tableaux dont l'émotion et la couleur soient aussi directement, aussi violemment pathétiques. La même grandeur tragique anime les deux autres récits qui constituent, avec Marie Ravelle, ce triptyque de la douleur humaine. Le Parracide et l'Infanticide sont, observés sur le vif, des cas de conscience angoissants dans lesquels se pose le problème de savoir si, devant des souffrances physiques torturantes et sans espoir, devant d'irrémédiables déchéances vouant jusqu'à la mort un être cher à la misère, un fils ou une mère ont le droit atroce de donner la mort, au nom d'une charité, d'une tendresse libérées des lois humaines.

Armand RIO.

OTTAWA — Le Canada se prépare à interner dans de nouveaux camps de concentration secrets, qui ne seront désignés que par la série des lettres de l'alphabet, des dizaines de mille Allemands—prisonniers de guerre britanniques—que les paquebots du prochain convoi amèneront au Canada.

Beaucoup de calme

Voulez-vous mon avis? Moins votre bébé aura de distractions, et plus il sera paisible, heureux, sans nerfs. L'enfant à qui se "consacre" du matin au soir une personne agitée—parente ou domestique—qui, sous prétexte de ne pas le laisser pleurer, le prend, le promène, le secoue, cet enfant-là est nerveux, irrité, et devient un petit monstre d'exigence. S'il ne tombe pas malade par surcroît, c'est qu'il est d'une résistance exceptionnelle.

Il lui faut avant tout du calme.

Ne l'enlevez de son berceau que pour le baigner, le changer, le nourrir, le mettre dans la voiture. Il ne réclamera pas vos bras à grands cris si vous ne lui avez pas donné d'habitudes coupables. Un bébé dort beaucoup. Quand il ne dort pas, il regarde ses mains, secoue son hochet, contemple le plafond, rit aux anges, et ne rêve pas à d'autres félicités.

NUMERO SPECIAL
LE 2 JUILLET 1940

LA LIBERTÉ

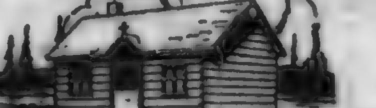
Publié par
Canadian Publishers Limited
619, Avenue McDermot
Winnipeg, Man.

L'enseignement Français au Manitoba



Photographie par A. Mousseau.

Le Collège de Saint-Boniface aujourd'hui . . .



. . et il y a 122 ans.

Le Còllege de Saint-Boniface

RR. PP. JESUITES

Regardez la vignette qui illustre la première page de ce numéro de "La Liberté". Un superbe monument d'architecture, à la façade imposante, en pierres de taille, surmonté d'un dôme élégant. Dominant l'édifice se dresse la majestueuse statue du Curé d'Ars, saint Jean-Marie Vianney. Gravissez le large escalier de pierre, franchissez le monumental perron. Entrez. Deux choses impressionnantes frapperont vos regards, je crois. A l'entrée, une admirable mosaïque couvrant tout le vestibule et centrée par cette belle devise tirée de la Sainte Ecriture: "Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me—Enseigne moi la perfection et la discipline et la science."

Puis, levez les yeux: en face, adossé à un vitrail qui l'éclaire, vous voyez un immense crucifix aux traits miséricordieux, qui ouvre ses bras et son coeur pour accueillir les enfants qui viennent chercher dans cette grande maison l'éducation chrétienne.

*

Comme tout cela est bien symbolique! Le Christ, sa doctrine, son Evangile, c'est cela surtout qui vivifie l'éducation que le Collège de Saint-Boniface donne aux enfants que les parents catholiques veulent bien lui confier. Cela d'abord: l'éternel nécessaire qui élève l'âme vers le ciel, au-dessus de la matière. Cette primauté du spirituel c'est ce qui sauvera le monde à la suite des catastrophes présentes. Redisons-le: le sens du divin c'est l'âme de l'éducation que vous trouverez au Collège pour vos enfants. Le reste leur viendra par surcroît. Et nous verrons bientôt que ce surcroît est assez puissant pour assurer le succès de la vie présente elle-même.

Cet esprit d'éducation chrétienne étant bien établi dès le début, mettons un ordre clair dans nos renseignements. Et pour cela répondons à quelques questions.

*

Quel est le but du Collège? L'éducation chrétienne et catholique, nous venons de le dire. Mais précisons davantage:

D'abord, **assurer au clergé du diocèse de Saint-Boniface le recrutement nécessaire.** Son Exc. Mgr Yelle l'a dit dans sa causerie à la radio (4 mai, 1940): "Le Collège de Saint-Boniface est nécessaire à l'Eglise catholique au Manitoba: c'est le seul centre de recrutement pour le clergé séculier et de préparation au Grand Séminaire pour le diocèse de Saint-Boniface . . . Un diocèse n'est complètement organisé que lorsqu'il peut se suffire à lui-même; de plus, les communautés religieuses qui se dévouent dans le diocèse et les missions catholiques de l'Eglise entière ont droit de compter au moins sur quelques recrues . . . Or le travail de préparation lointaine au sacerdoce doit se faire par des études suivies et appropriées, par une formation chrétienne sérieuse et prolongée. Tout ce travail se fait au Collège-Séminaire de Saint-Boniface."

Le second but du Collège est d'"assurer aux jeunes gens de langue française une formation intellectuelle supérieure conforme à nos traditions et aux exigences de notre survivance ethnique." (Mgr Yelle)

Le Collège a donc pour mission de former une élite laïque de catholiques canadiens-français qui assurera notre survivance nationale au Manitoba. Sans doute, il serait vain de prétendre qu'on ne saurait appartenir à cette élite sans avoir passé par le Collège. L'intelligence, le caractère et la vertu sont toujours plus effectifs qu'un degré de bachelier. Néanmoins, la formation plus méthodique et plus intense, je dirais même technique, fait d'un collège classique l'école de formation d'où normalement doivent sortir les chefs d'une nation.

Les jeunes collégiens qui auront fait tout leur cours avec succès deviendront bacheliers (B.A.), c'est-à-dire qu'ils seront particulièrement aptes à aborder les études universitaires proprement dites et à se faire une de ces carrières où l'on gagne sa vie par son instruction.

Cette instruction, tout en leur procurant une carrière honorable, les rendra aussi plus capables de rendre service à leurs compatriotes et d'exercer sur eux et pour eux une salutaire influence.

*

Qu'est-ce qu'on fait au Collège?

Expliquer ce qu'est le cours classique serait trop long pour cet article. Qu'il suffise de dire en général que c'est une méthode d'instruction qui a pour but principal de développer l'intelligence de l'enfant et ses autres facultés intellectuelles et morales. Ce cours a tellement fait ses preuves qu'il est suivi dans tous les pays du monde.

Mais précisons davantage.

On y fait d'abord du français. C'est notre langue nationale, celle qui nous a transmis, depuis de nombreuses générations, nos idées, nos sentiments, toute notre âme enfin. De plus, elle est le véhicule d'une des plus riches littératures du monde civilisé. Y renoncer serait perdre notre âme nationale et amoindrir considérablement notre richesse intellectuelle.

"On y apprend les langues française, anglaise, latine et grecque: ces deux dernières, qui paraissent peu utiles, ont en réalité une merveilleuse efficacité pour le développement de l'intelligence.

(A suivre à la page 2)



A mesure que le cours s'élève, une plus grande place est donnée aux mathématiques et aux sciences, ce qui constitue une excellente préparation aux carrières scientifiques qui, pour ceux qui en ont les aptitudes, peuvent conduire à des positions très rémunératrices. Un bon nombre de nos anciens en ces dernières années, se sont classés parmi les plus brillants élèves aux Universités du Manitoba, de Québec et de Montréal: ces succès prouvent l'excellente préparation scientifique qu'ils avaient reçue au Collège de Saint-Boniface. On sait que les quatre dernières années de notre sont des classes universitaires et que notre Collège fait partie intégrante de l'Université du Manitoba.

Il ne faudrait pas croire que l'abondance des matières fasse négliger l'étude de l'anglais, si nécessaire en notre pays; des professeurs d'une compétence indiscutable enseignent cette langue et le cours de littérature anglaise dans les hautes classes, donné par un père de langue anglaise, rend nos élèves aptes à suivre les cours universitaires.

Un autre avantage que trouvent chez nous vos enfants est la formation par la discipline qui, par l'observation d'un règlement, inculque aux jeunes gens pour toute la vie la maîtrise d'eux-mêmes et l'esprit de devoir.

La vie artistique elle-même a sa large part dans l'éducation du collège: chant, musique, théâtre sont cultivés avec succès, comme ont pu s'en rendre compte un bon nombre d'entre vous qui ont vu et entendu nos artistes collégiens dans plusieurs de nos paroisses.

C'est une vie joyeuse que vivent nos collégiens: les jeux et les sports ont chez nous une grande place. Vie de famille aussi, ou au moins qui tend à rappeler la vie de famille par l'amitié fraternelle qui existe entre pères et élèves, qui crée des liens d'affection aussi durables que la vie elle-même.

Le tout est baigné d'une atmosphère de piété intense. Des cours de religion rendent le jeune homme capable de rendre compte de sa foi et de la faire rayonner autour de lui. La messe, la communion quotidienne, la prière fréquente, les méditations, les lectures, les conseils des maîtres alimentent l'âme du collégien d'une vie spirituelle intense qui le soutiendra durant toute son existence.

De sorte que même si un enfant, après deux ou trois ans d'essai, ne peut continuer son cours, comme cela arrive assez souvent, il est loin d'avoir perdu son temps: il s'est cultivé; il a trouvé au Collège formation intellectuelle, morale, religieuse; il n'est plus le même; il est souvent transformé.

D'autant plus que pour ceux qui, précisément, ne peuvent poursuivre toutes leurs études classiques, il y a le cours commercial, lequel, étant plus court, prépare plus vite ceux qui sont pressés de gagner leur vie." (Discours du R. P. J. Béliveau, S.J., à la radio, 27 avril 1940.)

• • •

Quels résultats a donnés le Collège de Saint-Boniface?

D'abord, une quantité considérable de prêtres et de religieux qui exercent le saint ministère aux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg et dans une grande partie du Canada et des Etats-Unis. Il y en a même plusieurs qui ont choisi le travail héroïque des missions soit dans le Nord Canadien, soit en Chine ou en Afrique.

Le Collège se glorifie aussi d'un nombre encore plus grand de laïques distingués dont les succès lui font honneur: médecins, ingénieurs, avocats, instituteurs, agronomes, députés, juges, écrivains, etc. L'oeuvre collégiale a fleuri en eux non seulement par les positions qu'ils occupent, mais plus encore, bien que ce résultat soit moins apparent, par la mentalité catholique et patriotique qu'ils rayonnent sur toute notre population.

Il y a quelques années, s'est formée l'Association des Anciens Elèves dont le but est l'entr'aide mutuelle des anciens à leur Alma Mater, de celle-ci à ses anciens et des anciens entre eux.

S. E. Mgr Yelle en énonça l'esprit dans une lettre qu'il lui adressa: "Voir les Canadiens français s'unir pour s'aider dans tous les domaines . . . coordonner des énergies et des aspirations qui peuvent s'exercer à l'avantage naturel de l'Alma Mater et des anciens élèves . . . rétablir les contacts . . . faire disparaître l'isolement . . . en un mot, se mieux connaître pour s'aider davantage."

Déjà cette entr'aide a donné des résultats qui sont d'ailleurs en voie de croissance et dont les promesses d'avenir sont sérieuses.

Pour devise, ils ont adopté cette phrase latine du poète Lucrèce: "Quasi cursores lampada vitae tradunt.—Comme des coureurs ils se transmettent le flambeau de la vie."

Alfred BERNIER, S.J.



Le laboratoire—Collège de St-Boniface.

L'Epopée Scolaire Manitobaine

UN PEU D'HISTOIRE

La question scolaire manitobaine

St-Boniface, 9 juin 1940.

Le programme "Carry On" que présente Radio-Canada chaque dimanche soir vient de finir. On y a fait une touchante évocation du sort commun que la fortune des armes et la postérité ont fait à Montcalm et à Wolfe: "Gage et symbole de la bonne entente sous l'égide de laquelle deux grandes races ont édifié le Canada d'aujourd'hui" a-t-on répété. Voilà une manifestation de l'esprit d'union qui anime à cette heure tous les membres de la grande famille canadienne.

Au surplus, Weygand l'a dit ce matin, aujourd'hui commence le dernier quart d'heure de la bataille de France, le dernier quart d'une heure tragique mais encore chargée d'espoirs. Cette heure, palpitante pour nous aussi, ne peut être celle des récriminations. Cependant, la vérité et la justice ont des droits: ce n'est certes pas au moment où ils sont le plus cyniquement outragés en Europe qu'il convient de les oublier dans un pays qui s'est déclaré leur fier protecteur.

C'est sous l'émotion des graves nouvelles de la guerre et avec un esprit vraiment canadien que j'offre à mes amis, les petits franco-manitobains, ces humbles notes. Elles leur diront un événement vieux de cinquante ans mais bien réel encore dans la mémoire de ceux qui les aiment.

1870

Le Manitoba devint une province de la Confédération canadienne le 15 juillet 1870. Le Parlement canadien le dota d'une constitution sous la forme d'une loi que l'on appelle "The Manitoba Act" et qui fut aussi édictée par le Parlement anglais que l'on appelait alors le Parlement impérial. Cette loi fut donc sanctionnée, non seulement par le Gouverneur général du Canada, mais aussi par la reine Victoria, alors la Souveraine de l'Angleterre.

Or, cette loi pourvoyait à l'établissement d'un système d'enseignement dans la nouvelle province du Manitoba. Tout comme dans les provinces de Québec et d'Ontario, il y avait ici des catholiques et des protestants. Dans les deux vieilles provinces on avait établi, par la loi créant la Confédération canadienne, des écoles séparées, c'est-à-dire des écoles catholiques pour les catholiques et des écoles protestantes pour les protestants. On fit la même chose pour le Manitoba. Cependant, avant 1870, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse il y avait eu des difficultés sérieuses au sujet des écoles séparées. La législature, dans chacune de ces deux provinces, avait refusé d'accorder, par ses lois d'enseignement, des écoles séparées aux catholiques et ce refus avait donné lieu à de violents débats au Parlement canadien et même, dans le cas du Nouveau-Brunswick, à un procès retentissant qui fut porté jusqu'au Conseil privé de la Reine, en Angleterre. Malheureusement, partout on refusa de donner gain de cause aux catholiques des provinces maritimes et ceux-ci durent se résigner à payer double taxe scolaire pour faire donner l'enseignement religieux à leurs enfants.

• • •

Cette expérience profita cependant aux catholiques du Manitoba. On avait découvert, dans le cas du Nouveau-Brunswick, que la tendance des hommes d'Etat, consacrée par celle des tribunaux, était d'interpréter strictement la loi de la Confédération: les uns et les autres s'en tenaient à la lettre et ignoraient l'esprit de cette loi. C'est aujourd'hui devenu un reproche quasi unanime de la part des légistes et des historiens canadiens, contre les décisions du Conseil privé, de manifester une incompréhension constante de l'esprit de la constitution canadienne. Or, pour éviter les mêmes difficultés au Manitoba, on modifia les dispositions de la constitution de notre province relatives à l'enseignement, de façon à assurer pour toujours, croyait-on, des écoles séparées aux catholiques.

Il arriva de plus que, dans l'Ontario, la législature ne traita pas les écoles des catholiques comme la législature de Québec traitait celles des protestants québécois. Au Manitoba on adopta, sans hésiter, le plan québécois parce qu'il était juste et raisonnable pour la minorité puisqu'il lui assurait toute indépendance et pleine autonomie dans l'administration de ses écoles et l'élaboration de ses programmes d'études.

• • •

On institua donc au Manitoba le système d'écoles séparées qui existait et existe encore dans la province de Québec où il n'y eut jamais de difficultés scolaires entre protestants et catholiques.

On nomma d'abord un Conseil de l'Instruction publique. Il était composé d'un nombre égal de protestants et de catholiques. Puis les protestants formèrent une section et les catholiques une autre et chacune fut chargée de l'organisation et du fonctionnement de ses propres écoles et devint indépendante de l'autre. (A suivre en page 8)

Ce numéro spécial de "La Liberté" sur

L'enseignement Français au Manitoba est dédié,

en témoignage d'admiration et de reconnaissance, à tous ceux et celles qui, depuis cent-vingt-deux ans, se sont dévoués et se dévouent encore à l'oeuvre très noble de l'éducation française et catholique dans la province du Manitoba et l'extrême Ouest de l'Ontario.

Présentation

Les pages de ce numéro spécial de "La Liberté" ont pour but de mettre en relief—si imparfaitement que ce soit—le magnifique travail accompli dans le domaine de l'enseignement français au Manitoba depuis plus d'un siècle. Quand on songe aux lois ostracisantes qui l'ont rendu si difficile, et à l'influence du milieu plus ou moins hétérogène où il s'est développé, on ne peut qu'admirer les beaux résultats obtenus.

Cette vue d'ensemble servira, nous l'espérons, à faire mieux apprécier par la population canadienne-française de la province le bienfait inestimable de l'éducation chrétienne. Elle met dans une belle lumière aussi le rôle de toute première importance joué par la religieuse dans la conservation et le développement de cette éducation chez nous. On ne saurait trop insister sur ce dernier point. Les congrégations religieuses de femmes—et d'hommes—sont un merveilleux instrument pour assurer aux oeuvres de bien de tout genre la continuité d'où dépend leur survivance. Cette continuité a été accompagnée dans les écoles du Manitoba, d'un mouvement de croissance et d'extension qui dure encore. C'est un fait remarquable et qui ressort de la lecture des articles sur les différentes écoles, que l'arrivée des religieuses a souvent été, dans les différentes localités de la province, ardemment désirée d'abord et, une fois accomplie, saluée avec joie.

• • •

En préparant ces pages, nous avons souvent pensé à la belle phalange d'écoliers et d'écolières qui grandissent à l'ombre de nos clochers . . . C'est à eux surtout qu'elles s'adressent. Puissent-elles éveiller ou au moins stimuler en eux le sens de l'histoire! Ils ne pourront saisir la physionomie véritable du milieu social, culturel et religieux où ils vivent, et surtout, ils ne pourront entrer dans le mouvement créé par leurs devanciers, s'ils ne connaissent le jeu des multiples influences qui ont donné au Manitoba français son visage actuel. La meilleure façon de prendre contact avec la grande histoire nationale est de s'initier à la "petite histoire" de son coin de terre, de sa paroisse, de sa famille.

• • •

Les faits recontés dans ces pages diront bien haut que les Canadiens français du Manitoba n'ont pas renoncé à l'effort opiniâtre et qu'ils sont encore prêts à la lutte. En jetant un regard sur le passé de leur histoire, ils peuvent se dire avec fierté qu'il n'y a peut-être pas eu au pays, depuis 1916, de plus bel effort que le leur.

Puisse aussi la lecture de ces pages faire germer dans le coeur de nos jeunes en quête d'idéal des vocations d'instituteurs et d'institutrices religieux ou laïques.

HAROLD FRY



On trouvera à la page 39 une table des matières complète des institutions et des congrégations religieuses dont il est parlé dans ce numéro spécial.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Origine

L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba a joué un rôle de première importance dans l'histoire de notre survivance et, dût-elle disparaître aujourd'hui, elle aurait déjà amplement mérité de la patrie!

L'Association fut fondée en 1916 à la suite de la loi Norris qui enlevait au français les seuls privilèges que lui avait laissés le célèbre règlement Laurier-Greenway. Par une coïncidence providentielle, l'homme qui lui donna son orientation en 1916 était précisément celui qui avait été le témoin impuissant des événements de 1890 et qui avait lui-même brisé sa carrière politique d'alors, le Juge Prendergast, devenu depuis Juge en Chef. Le vénérable Juge suggéra que l'on adoptât comme directive l'idée suivante: que l'Association remplace les rouages qui nous étaient nécessaires et qui venaient de disparaître. Ces rouages pouvaient se résumer ainsi: Programme d'études franco-anglaises, manuels français, école normale bilingue avec, comme conséquence, un personnel enseignant bilingue, des inspecteurs et des commissaires bilingues.

Si l'on se donne la peine de considérer l'état actuel de nos écoles et les rouages que l'association a mis sur pied, on verra si oui ou non cet idéal a été réalisé. On comprend facilement la grandeur de la tâche que l'on s'était imposée et la modicité évidente des moyens dont on disposait. Mais, mus par une ferme détermination de survivre, nos compatriotes d'il y a vingt-cinq ans se mirent résolument à la besogne.

Personnel enseignant bilingue

On alla au plus pressé, le recrutement du personnel enseignant. On comprend qu'avec la disparition de l'école normale bilingue, le sort du personnel bilingue n'était pas des plus brillants. Il fallut donc avant tout maintenir notre personnel. Au moyen de prêts et de bourses l'Association d'Education parvint à faire entrer dans les écoles normales publiques un nombre suffisant de jeunes gens et de jeunes filles. Nous fûmes aidés, il va sans dire, par nos religieuses enseignantes, qui, elles aussi, comprenaient le problème et mirent tout en branle pour coopérer aussi pleinement que possible. Avec le temps il fut possible de faire davantage: l'on put grouper notre personnel enseignant en une forte association. C'est grâce à cette dernière initiative que l'on a pu organiser des cours de pédagogie au profit des normaliennes, des congrès pédagogiques, des journées d'éducation et des cours d'été au profit du personnel enseignant. Dernièrement on a réussi à prendre un contact encore plus intime avec nos normaliens et normaliennes.

Les Commissaires d'école ont aussi été groupés en une association très active. Sous l'égide de l'Association centrale ces derniers adoptent une action concertée et se préparent à mieux accomplir leurs devoirs comme représentants des parents dans le domaine de l'éducation.

Fermeté et maîtrise

Pour ce qui est du programme d'études et des autres rouages qu'il fallait remplacer, l'Association, sans rien brusquer, est allée de l'avant. Peu à peu, un programme d'études qui tenait compte des conditions et des circonstances a été adopté par nos écoles. L'idée directrice a été de conserver pour nos enfants les bienfaits reconnus de l'instruction bilingue et de maintenir ainsi l'esprit et la lettre du pacte fédératif et des lois manitobaines. La chose s'est faite avec fermeté mais sans fanatisme. L'Association aura donné aux générations futures l'exemple du calme et de la maîtrise. En voulant rester fidèle aux pactes sacrés qui garantissaient les droits minoritaires, elle aura accompli un acte salutaire dont l'histoire la félicitera.

La mise en vigueur du programme d'études a été rendue plus facile par la coopération de tous les intéressés et par le fait que le Département lui-même reconnait en pratique certains privilèges au français, surtout dans les grades plus avancés. On en est vite venu à la conclusion logique que s'il est bon pour des enfants de langue anglaise d'apprendre le français, la chose s'applique avec plus de raison encore aux enfants de langue française, qui ont en leur faveur, en plus des raisons historiques et morales bien connues, des arguments puissants d'ordre pédagogique et simplement naturel.

Afin de faciliter dans la pratique l'enseignement de ce programme d'études supplémentai- (A suivre en page 7)

"La Liberté" remercie bien sincèrement tous ceux et celles qui, par leur bienveillante coopération, ont rendu possible la publication de ce numéro spécial.

JUNIORAT DES OBLATS

SAINT-BONIFACE, MAN.

Le Juniorat des Pères Oblats de St-Boniface est une institution où des jeunes gens se préparent à la vie sacerdotale et religieuse dans la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Les junioristes, comme leur nom l'indique, sont donc les benjamins de la famille des Oblats. Pour être admis dans l'institution ils doivent être munis d'un témoignage de bonne conduite et posséder des dispositions donnant au moins lieu d'espérer que, sous l'influence de la formation qu'ils recevront, ils pourront un jour avancer d'une façon définitive vers le sacerdoce, en vue de se dévouer aux différents ministères confiés à la Congrégation des Oblats.

Cette courte histoire de l'oeuvre du Juniorat se limitera aux événements qui constituent la trame proprement dite du travail de la formation des aspirants-Oblats.

Fondation

Le Juniorat de la Ste-Famille a été fondé, au mois d'août 1905, par le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., premier provincial du Manitoba. On ne pouvait songer alors à un Juniorat enseignant, vu le personnel déjà restreint de la province et le caractère nécessairement cosmopolite de la future institution qui demanderait ainsi un personnel trop considérable. Le R. P. Provincial s'adressa donc au R. P. Recteur du Collège de St-Boniface. Ce dernier accueillit avec bienveillance la demande qu'on lui faisait de recevoir les junioristes au Collège pour les classes. Tous les junioristes, sauf ceux de la première année, suivent encore les cours au Collège.

La question de l'enseignement réglée, restait à trouver un local. L'école-pensionnat pour les enfants indiens, que les Oblats dirigeaient à St-Boniface avec l'assistance des Soeurs Grises, devint le Juniorat. Les enfants indiens dorénavant devaient être reçus dans des écoles bâties sur leurs réserves respectives. L'école indienne de St-Boniface, lambrissée en briques, mesurait 93 pieds sur 39 avec une aile de 29 pieds sur 21. D'autres additions subséquentes avaient fini par lui donner un aspect assez étrange. Après avoir subi les transformations nécessaires, l'édifice fut prêt pour l'ouverture des classes.

Le 1er septembre 1905, quinze élèves—dont douze de langue française, deux de langue anglaise et un de langue allemande—faisaient leur entrée au Juniorat. Le P. Adélard Chaumont d'abord et le P. Zacharie Lacasse ensuite furent préposés à la direction du Juniorat, mais ils n'y firent qu'un stage de courte durée. Le P. Jean Van Gistern, originaire d'Allemagne, succéda au P. Lacasse. Il peut en quelque sorte être considéré comme le premier supérieur du Juniorat; il y resta jusqu'au mois d'avril 1910. Sa grande bonté, son dévouement inlassable et l'intérêt paternel qu'il prenait même dans les jeux de ses junioristes firent impression. Afin d'aviver la dévotion à Marie Immaculée dans les coeurs de ses junioristes, il organisa, en 1907, une Congrégation de la T. S. Vierge, dans laquelle étaient admis seulement ceux qui s'en rendaient dignes par leur application à l'étude et leur bonne conduite.

A l'ouverture de l'année scolaire 1907-1908, plus de 40 élèves furent admis, mais on dut en congédier quelques-uns dans la suite.

Au mois de mai 1909 le P. Josaphat Magnan devenait assistant du P. Van Gistern. Il devait consacrer douze années de sa vie à l'oeuvre du Juniorat. L'année suivante, le 17 avril, il était nommé Directeur des junioristes, économe et premier assesseur. Le P. Joseph Camper venait d'être nommé supérieur provisoire depuis quelques jours.

Le P. Joseph Caron arriva en 1910. Il devait fournir au Juniorat une longue et fructueuse carrière. Enfant du Manitoba, il avait fait ses études classiques au Collège de St-Boniface et au Juniorat des Oblats d'Ottawa. La première année il fut préfet de discipline,



R. P. Prisque Magnan, O.M.I., Fondateur du Juniorat.

puis, quand le Juniorat devint partiellement enseignant, il enseigna tour à tour le latin, le français, le grec, les mathématiques et, en général, presque toutes les matières du premier cours latin. De plus il fut professeur de musique vocale et instrumentale et organisateur émérite des séances françaises.

En septembre, 50 junioristes firent leur entrée. Jusqu'à cette année, un père avait fait la surveillance à la salle d'étude. Le R. P. Directeur crut le moment venu de faire présider l'étude par un moniteur choisi parmi les élèves les plus avancés, comme cela se fait dans les autres juniorats de la Congrégation. Le Père Préfet garde toujours, évidemment, la haute surveillance; sa chambre est contiguë à la salle d'étude et il suit de près le travail des élèves. Cette méthode peut avoir des inconvénients, mais elle a l'avantage d'accoutumer les junioristes à travailler par esprit de devoir, sous le regard de Dieu. Jusqu'à présent elle a assez bien réussi puisqu'on n'a pas cru devoir l'abandonner.

Le 23 octobre on organisa une fanfare qui eut comme directeur le P. Habets d'abord et le P. Caron ensuite. Vint ensuite l'organisation d'un orchestre.

Période difficile

Lors de la visite du T. R. P. Servule Dozois, O.M.I., Assistant Général, on posa la question de la construction d'un nouveau Juniorat. Les événements devaient apporter à ce problème une solution radicale, et plus vite qu'on le pensait! Le 10 mars 1911, quand les junioristes rentrèrent du Collège, après la classe, ils trouvèrent, au lieu du Juniorat, un amas de ruines. Un incendie, qui avait pris naissance sous le poêle de cuisine, avait détruit l'édifice. On avait réussi à transporter le Saint-Sacrement et à sauver la plus grande partie du mobilier.

Ce triste incident marqua le début d'une période particulièrement difficile dans l'histoire du Juniorat. La croix allait s'appesantir sur l'oeuvre qui n'existait que depuis six ans à peine.

Les junioristes de la ville et des alentours rentrèrent dans leurs familles. Tous les autres reçurent une généreuse hospitalité au Collège de St-Boniface, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le R. P. Recteur du Collège voulut bien aussi mettre une salle à la disposition du P. Directeur du Juniorat. Chaque soir, celui-ci y réunissait les junioristes pour la lecture spirituelle et tâchait de maintenir en eux l'esprit de leur vocation. Les autres Pères furent dispersés dans différentes maisons de Winnipeg et de St-Boniface.

Les jours et les semaines passèrent sans que rien ne se décidât en vue de la construction d'un nouveau Juniorat. Toutefois une occasion se présenta. Les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie se trouvant à l'étroit dans leur maison de la rue Provencher, elles décidèrent de construire un nouveau couvent. L'ancien fut acheté par les Pères Oblats au prix de $80,000.00. Il deviendrait le nouveau Juniorat.

Entre-temps on ouvrit un Juniorat temporaire, en septembre 1911, dans l'ancienne maison-chapelle de Sainte-Marie de Winnipeg. On résolut d'aménager aussi la vieille école de la rue Hargrave; elle contiendrait les salles de classes (pour les plus jeunes élèves) et la salle de récréation. L'espace disponible dans l'autre édifice n'étant pas suffisant pour loger tous les élèves, plusieurs durent élire domicile à Saint-Joseph et au Saint-Esprit, deux paroisses de la ville de Winnipeg dirigées par les Pères Oblats. Les élèves plus avancés suivraient les cours au Collège, ce qui devait occasionner de longues marches tous les jours. Cet arrangement temporaire comportait bien des inconvénients provenant du manque d'espace et de la pauvreté, mais on était quand même chez soi. Il est intéressant de noter que le dortoir des junioristes se trouvait dans un grenier si étroit qu'on ne pouvait se tenir debout qu'au centre. La cour de récréation trop petite imposait également de sévères restrictions aux instincts juvéniles des étudiants.



Anciens réunis au Juniorat le 1er juillet 1939

Anciens Junioristes ordonnés prêtres à Lebret, Sask.



De gauche à droite: RR. PP. P.-E. Tétrault (Collège de Gravelbourg), E. Dion, P. Aubin, S. E. Mgr P.-J. Monahan, RR. PP. G. Pinette, P. de Moissac, L. Lafrenière, O.M.I.

Mais, loin de se plaindre, les junioristes étaient très heureux dans leur pauvreté. A la rentrée des cours presque tous les anciens étaient revenus.

Pour comble de malheur, le 22 juin 1912, alors que la construction du couvent des Soeurs était déjà quelque peu avancée, un maniaque mit le feu à la charpente. En deux heures, tout fut rasé. Il fallut donc se résigner à attendre encore.

Malgré tout, les junioristes revinrent plus nombreux en septembre. La retraite, cette année-là, fut prêchée en quatre langues: en français, en anglais, en allemand et en polonais, par le R. P. François Kowalski, O.M.I. L'espace étant devenu encore plus restreint que l'année pécédente, par suite de l'augmentatian dans le nombre des élèves, il fallut s'ingénier pour en faire; il fut décidé que l'église Ste-Marie servirait de chapelle.

Le Juniorat actuel

Le 29 mars 1913 fut le jour du grand déménagement. L'ancien couvent des Soeurs était libre enfin. Le 1er avril le Juniorat était installé dans son nouveau local. Il y est toujours resté depuis. La maison dut subir quelques transformations pour répondre aux besoins de la communauté. On construisit aussi, en arrière, une aile en bois de 70 pieds par 35.

En 1913, le R. P. G. Jeannotte était nommé au poste de préfet. Pendant six ans, il remplit cet office avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Pendant une huitaine d'année, la moyenne des élèves se maintiendra à 65.

Le 26 juin 1915, le Juniorat ouvrait toutes grandes ses portes pour recevoir le P. Louis Péalapra, le premier junioriste devenu prêtre. Le Juniorat existait déjà depuis 10 ans! Le P. Péalapra consacra neuf années de sa vie à l'oeuvre du Juniorat, remplissant plusieurs fonctions dans l'institution, y compris celle de Supérieur. En 1916, un autre ancien junioriste, le P. Thomas Schnerch, vint assumer la charge de professeur.

Pendant les années qui suivirent, l'oeuvre apostolique du Juniorat se continua malgré les difficultés inhérentes au maintien d'une pareille institution. On peut signaler durant cette période, la mort (1921) du R. P. Caron, qui avait été la cheville ouvrière du Juniorat pendant 12 ans; l'arrivée en 1922 des Petites Soeurs de la Sainte-Famille qui s'occupent avec beaucoup de tact et de dévouement des soins domestiques de la maison en secondant par leurs prières le travail des Pères. En 1924, le P. Alcide Normandin fut nommé supérieur et directeur des junioristes. Il fut remplacé en 1932, comme directeur des junioristes, par le P. Maurice Dussault. Actuellement le R. P. Aimé Lizée est supérieur et directeur des junioristes. En 1931, le Juniorat fêta le 25e anniversiare de sa fondation. En 1935 la J.E.C. fut introduite parmi les étudiants.

• • •

La maison du Juniorat étant en même temps la maison provinciale et le centre de toutes les activités des Pères Oblats de langue française, dans le Canada central, les junioristes ont l'occasion de faire connaissance avec plusieurs personnages de marque, en particulier avec de nombreux prêtres ou évêques missionnaires, et de prendre part à des fêtes occasionnées par le passage de quelque visiteur distingué, par un jubilé sacerdotal ou religieux, par un anniversaire historique, etc. Ils trouvent en ces fêtes maintes occasions de développer leurs talents oratoires ou musicaux en participant à des concerts ou à des représentations théâtrales. Ils se trouvent par là même aussi dans un milieu très favorable à l'éclosion d'une vocation sacerdotale et missionnaire.

Le règlement de vie des junioristes est tout ordonné en vue de leur procurer une excellente formation religieuse, intellectuelle et physique. Un véritable esprit de famille règne dans la maison. Le but des directeurs de l'institution, on le sait, est d'orienter leurs élèves vers la vie sacerdotale et religieuse dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Normalement, après avoir terminé leur stage au Juniorat, les finissants entrent au noviciat de St-Laurent, Man. Inutile de dire qu'ils jouissent néanmoins d'une liberté absolue dans le choix de leur vocation.

Une cérémonie chère aux élèves est l'imposition de la croix de junioriste. La réception de cette croix est un honneur ardemment convoité. Elle constitue le premier degré dans l'acheminement des junioristes vers l'idéal de leur vie: le sacerdoce et la vie religieuse.

Pendant ses trente-cinq années d'existence le Juniorat a fourni à l'Eglise et à la Patrie un bon nombre de prêtres de langue française, anglaise, allemande et polonaise.

Nous nous faisons un devoir de placer, à la fin de cet article, un témoignage de reconnaissance envers tous les bienfaiteurs qui, depuis de nombreuses années, coopèrent dans une large mesure au maintien du Juniorat et des oeuvres oblates dans le Nord-Ouest Canadien.

Si l'on veut aimer et servir son pays il faut d'abord connaître l'histoire de son pays.

ECOLE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE, MAN.
FRERES DE MARIE

Fondation

L'Ecole Provencher semble avoir commencé à exister formellement en 1883 quand on fonda à St-Boniface une écle primaire pour les garçons distincte du Collège. Cette école fut d'abord dirigée par des maîtresses laïques dans l'édifice Jean. En 1886 elle fut transférée dans l'édifice qui servit plus tard de petit Séminaire et de Monastère aux Soeurs Carmélites. A partir de ce moment l'école prit le nom d'Académie Provencher qui lui fut donné par Mgr Taché et la direction en fut confiée aux Soeurs Grises. Les RR. SS. St-Placide, Couture et Derome en furent les premières institutrices. A ce moment, 150 élèves fréquentaient les classes.

Les Soeurs Grises furent remplacées par les Frères de Marie en 1899. Cette communauté possédait déjà une maison dans la paroisse Sainte-Marie de Winnipeg.

Dans le registre des procès-verbaux de la Commission Scolaire, à la date du 26 juin 1899, la dernière séance de l'année scolaire, on lit: "Proposé par M. Collin, secondé par M. Cinq-Mars que le président et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer l'acte d'engagement des Marianistes de Paris," qu'on appelle ici les Frères de Marie.

La communauté fut fondée à Bordeaux, en France, en 1817, par M. l'abbé Chaminade. Son but est la formation de la jeunesse. Les fondations se multiplièrent rapidement en France. La Congrégation se vit bientôt à la tête d'établissements importants, entre autres le célèbre collège Stanislas de Paris. Les fils de M. l'abbé Chaminade débordèrent les frontières de la France et s'établirent dans presque tous les pays d'Europe. On les trouve même au Japon, en Chine et en Afrique. Ils y possèdent des institutions considérables. Aux Etats-Unis, la Société de Marie dirige de nombreux collèges et universités. C'est en 1880 qu'elle envoie pour la première fois des sujets au Canada, dans la paroisse Ste-Marie, à Winnipeg.

Il y a à peine trois ans, un nouvel essaim se détachait de la maison de St-Boniface pour aller établir une fondation à St-Anselme de Dorchester, dans la province de Québec. Le Frère Ovila Provencher, enfant de St-Boniface et ancien élève de l'école Provencher, est directeur de la nouvelle maison.

C'est donc au mois de septembre 1899, que les Frères Jean Briand, Simon Mollier et Anthony Walbeck prennent la direction de l'école Provencher. Le Frère Walbeck en est le directeur. L'inscription enregistre 170 élèves. Le cours est divisé en 4 années.

Nouveau local

La population écolière augmente. Il faut songer à ériger une école plus spacieuse. Au mois d'avril 1907 on commence la construction de l'école Provencher à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. C'était ce qui constitue la partie centrale de l'école actuelle. En 1912, l'école étant trop exiguë, la Commission Scolaire bâtit une aile du côté de la rue St-Jean-Baptiste. L'école agrandie fut détruite par le feu dans la nuit du 4 janvier 1923. Au mois de janvier 1924, l'école reconstruite recevait de nouveau les élèves qu'on avait instruits pendant plusieurs mois dans des salles de classe de fortune.



Institut Collégial Provencher

En 1930, l'aile du côté de la rue de la Morénie fut construite.

L'école renferme 26 salles de classe dont 20 à l'usage des garçons. Les locaux de l'Académie St-Joseph étant insuffisants pour loger toutes les petites filles, l'école Provencher lui a cédé l'usage de six classes.

Il y a de plus deux laboratoires —physique et chimie—aménagés et outillés conformément aux exigences des programmes d'étude; la salle de séances qui permet le groupement des élèves pour des exercices spéciaux, gymnastique, séances, cinéma, etc.; la bibliothèque, vaste salle dont les rayons sont garnis de plus de 2,000 volumes français et anglais; l'atelier: les salles de récréation pour les jours pluvieux et les froids de nos rigoureux hivers. Notre école est admirablement pourvue de tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Le personnel congréganiste et laïque travaille en parfaite harmonie; la meilleure entente règne entre les deux groupes.

Etudes

L'école Provencher offre à ses élèves le programme d'études prescrit par le Ministère de l'Instruction Publique de la province. Le cours se divise en trois degrés: primaire, intermédiaire, supérieur. En outre, elle donne aux élèves catholiques une solide formation religieuse. Bien que l'enseignement formel de la religion soit légalement relégué à la dernière demi-heure de la journeé, l'enseignement de toutes les matières est imprégné d'esprit chrétien. L'atmosphère de l'école est catholique. Tous les membres du personnel sont catholiques.

Le programme de l'Association d'Education n'est pas négligé. Dans chaque classe, il a une place d'honneur, celle qui lui revient de droit. Il ne nous est pas permis d'altérer la mentalité des enfants, de faire fi des justes aspirations des parents. Le personnel, loyal et dévoué, s'acquitte de sa tâche avec zèle et générosité.

Afin de faciliter et de rendre plus efficace le travail du personnel, le directeur—autant que faire se peut—tient compte de la nationalité des élèves dans la répartition des classes. C'est ainsi que de la première année à la huitième inclusivement, les élèves de langue française et ceux de langue anglaise forment deux séries de classes distinctes. Cela permet de créer une atmosphère religieuse et française dans les classes que fréquentent les enfants de foi catholique et de langue française. Dans les classes supérieures, le petit nombre des élèves nous empêche d'avoir recours au même procédé.

L'école supérieure, instituée en 1917, compte 3 années: 9e, 10e et 11e années. A la fin de la 11e année, l'élève qui a suivi régulièrement les cours peut obtenir une attestation qui lui permet d'être admis à la 12e année. Cependant, s'il désire poursuivre ses études à l'Université après la 11e année, il lui faut subir les examens du ministère de l'Instruction Publique et conserver la moyenne exigée, soit 50%.

Arts et métiers

De 1913 à 1923 l'école possédait un atelier des arts et métiers. Les élèves de la 6e année à la 11e y passaient de une à deux heures par semaine et y appre-



A l'Ecole Provencher: à l'atelier, on travaille; en classe (Mlle Valentine Couture), on apprend; à la bibliothèque, on lit; en récréation, on joue.

naient les rudiments du dessin, du modelage, de la menuiserie, de la sculpture, et d'autres travaux manuels. Pour la plupart des élèves ces cours spéciaux offraient un grand intérêt. Plusieurs se découvraient des talents, des aptitudes inconnus jusque-là. C'était une classe d'orientation. Nombreux sont les élèves qui y ont puisé les éléments d'un métier qu'ils exercent aujourd'hui. L'incendie du mois de janvier 1923 supprima cette partie du programme scolaire. L'atelier fut réduit en cendres et on n'en tint pas compte dans la reconstruction. Mais la crise économique, qui condamne à l'oisiveté nos jeunes gens à la fin de leurs études primaires et supérieures, a éveillé chez les gouvernants un intérêt de bon aloi envers l'enseignement technique, les arts et métiers. Les éducateurs, en remaniant le curriculum des écoles, ont fait une place à l'enseignement technique, aux arts et métiers. Un grand nombre d'écoles, à la ville et à la campagne, ont récemment ouvert des ateliers. Les élèves des classes supérieures y passent plusieurs heures chaque semaine et ce travail, faisant partie intégrante du programme d'études, tient lieu de l'étude d'autres matières. A l'école Provencher, les commissaires, qui n'ont jamais boudé le progrès, ont ouvert eux aussi un atelier. Les élèves en sont fort heureux. Ils s'y adonnent à des tâches manuelles très intéressantes. Ils voient sur le champ le fruit de leurs efforts. C'est l'apprentissage d'un métier qui commence. Ces cours comportent l'imprimerie, la reliure, la soudure, la forge, la menuiserie, le tournage (bois et fer) et le moulage.

A l'école Provencher les enfants reçoivent une formation complète: celle-ci comprend l'éducation religieuse et morale, l'éducation intellectuelle et l'éducation physique.

Les sports ont leur place, mais pas toute la place. Les élèves se récréent, s'amusent, tout en se rompant à une discipline formatrice dans des jeux organisés sous la direction du personnel.

Organisations scolaires

Notre corps de cadets, l'un des plus anciens de la province, jouit d'une réputation enviable. Chaque année, à la revue annuelle présidée par un officier en résidence à Winnipeg, nos cadets font montre d'une belle tenue, d'une excellente discipline et sont l'objet des éloges les plus flatteurs.

Afin d'inculquer et de développer le sens et la pratique de l'épargne et de l'économie chez les élèves, feu le Frère Joseph institua en 1913 une caisse scolaire. Chaque déposant est muni d'un carnet d'épargne dans lequel sont inscrites les sommes versées à la caisse. Des retraits peuvent être effectués si les parents l'exigent. C'est pourquoi l'élève déposant qui désire retirer de l'argent de la caisse doit transmettre au directeur une demande écrite de ses parents. On accepte les plus minimes dépôts. La caisse a reçu en dépôts depuis sa fondation une somme de $50,000. L'avoir de la caisse est d'environ $3,000.

L'éducation sociale, c'est-à-dire la formation au dévouement, n'est pas négligée. La Croisade Eucharistique a de nombreux adhérents. De bonne heure les enfants apprennent à prier, à vouloir, à se sacrifier. C'est une excellente formation dont on espère d'heureux résultats.

La J.E.C. groupe les élèves qui veulent exercer autour d'eux un apostolat discret et salutaire. L'entr'aide! C'est le mot d'ordre. Ce mouvement spécialisé nous fournira des apôtres sociaux qui assurément feront du bien dans leur milieu et travailleront à assainir les moeurs et à rechristianiser la société. Quelques-uns sont scouts ou servants de messe, enfants de choeur ou membres de la chorale.

Tout ce que je viens d'énumérer prouve que notre institution est à la page et ne le cède en rien aux établissements de même importance dans les autres villes de la province.

J'allais oublier! A l'école on veille sur la santé des élèves. A cette tâche une garde-malade consacre son temps et ses efforts. En sus de panser les innombrables bobos qui affligent l'épider-

[illegible] de 980 à 980 garçons [illegible], elle distribue conseils et avis pour la prévention des maladies et, en certains cas, pour la guérison de maladies bénignes. De plus, dans quelques classes, elle fait des cours de 'secourisme' et d'hygiène qui préparent nos élèves à rendre de précieux services. La présence d'une garde-malade à l'école est pour tous d'un grand secours.

Je viens de vous présenter l'école Provencher. Vous la connaissiez de nom, de réputation; maintenant vous la connaissez intimement. C'est une institution qui remplit une mission essentielle auprès de nos enfants. Elle a droit à la coopération des parents; elle compte sur leur appui. L'école seule ne peut tout faire. Son influence est restreinte. Mais toutes les influences—familiales, sociales, scolaires — conjuguées sont une force invincible dans l'éducation de la jeunesse. Donc, à l'oeuvre pour assurer l'avenir de la jeunesse.

J.-Camille FOURNIER.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS FRANCAIS DU MANITOBA

(Suite de la page 3)

re, l'Association envoie dans nos écoles deux visiteurs dont la mission est d'aider les institutrices et les commissaires à mieux accomplir leur travail et de renseigner l'Association centrale sur les points intéressant l'éducation des nôtres. Chaque année, un grand concours français qui s'adresse aux élèves de toutes les écoles, des grades IV à XII, permet de faire connaître avec précision les progrès accomplis et sert d'encouragement aux étudiants eux-mêmes. Ce concours porte sur les matières étudiées au cours de l'année. L'Association, avec le secours d'autres organisations patriotiques, offre une série de bourses et de prix en récompense.

Fonctionnement

L'Association d'Education est constituée d'un Exécutif dont le siège est à Saint-Boniface et de cercles locaux qui se trouvent dans les diverses paroisses. C'est surtout l'Exécutif qui lance les mouvements d'ensemble et qui sert d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les commissions scolaires. Une foule de petites difficultés de toutes sortes sont journellement réglées de cette manière sans que l'on soupçonne la somme de travail que les membres de l'Exécutif s'imposent. L'Association maintient un secrétariat permanent qui sert de lien entre tous les rouages. L'Exécutif répartit sa besogne entre un certain nombre de comités. Tous les deux ans un Congrès général réunit les intéressés et l'on discute, dans ces assises importantes, sur le bien de l'Association. Chaque année l'Association fait un appel à nos compatriotes à travers la province, et c'est grâce à cette quête annuelle —la seule qui se fait—que l'Association d'Education peut poursuivre son oeuvre.

La place de l'Association au Manitoba

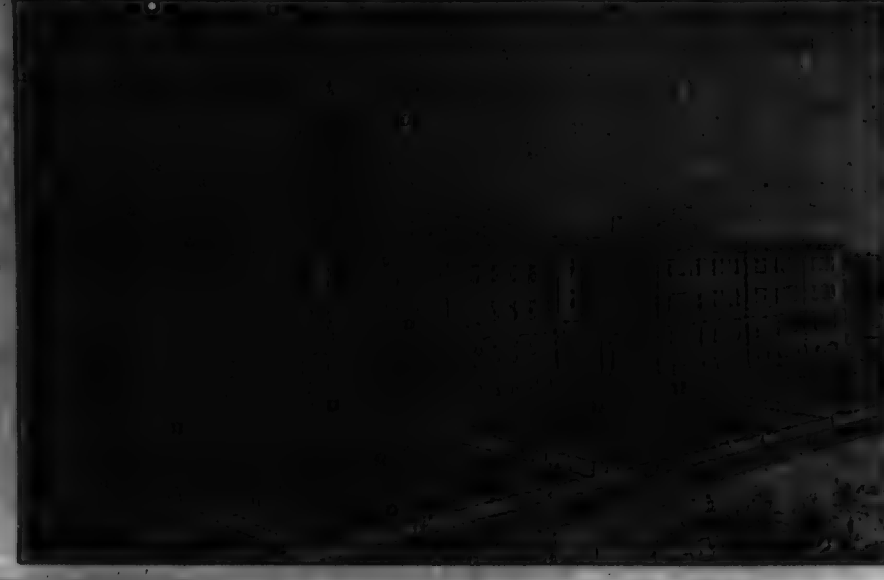
Comme toutes les institutions humaines, l'Association n'est pas parfaite. Elle rencontre bien des obstacles et doit surmonter bien des difficultés. Néanmoins, ceux qui se penchent journellement sur nos problèmes et qui en connaissent la nature et les applications savent, non seulement la nécessité, mais encore le très grand mérite de cette Association. Par son but général, par le fait qu'elle s'occupe surtout de la jeunesse, parce qu'elle va aux principes essentiels de la vie religieuse et nationale, enfin, du fait qu'elle est l'Association de tous les pères de famille, de tous les Canadiens français du Manitoba, l'Association d'Education se place au premier rang de toutes nos sociétés. Sans elle, en effet, notre survivance ne serait pas possible. Puissions-nous tous comprendre la nécessité de cet organisme et faire les sacrifices voulus pour le maintenir et le développer!

UN MEMBRE DE L'EXECUTIF.

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

La mission assignée par Dieu aux parents, de pourvoir au bien matériel et spirituel de leurs enfants et de leur procurer une formation harmonieuse, pénétrée de véritable esprit religieux, ne peut leur être arrachée sans une grave lésion du droit. Cette formation doit certes avoir aussi pour but de préparer la jeunesse à remplir avec intelligence, conscience et fierté les devoirs d'un noble patriotisme, donnant à la patrie terrestre toute la mesure qui lui est due d'amour, de dévouement et de collaboration. Mais d'autre part une formation qui oublierait, ou—pis encore—négligerait délibérément de diriger les yeux et le coeur de la jeunesse vers la patrie surnaturelle, serait une injustice contre la jeunesse, une injustice contre les inaliénables droits et devoirs de la famille chrétienne, une déviation, à laquelle il faut incontinent porter remède dans l'intérêt même du peuple et de l'Etat.—PIE XII, "Summi Pontificatus".

Académie Saint-Joseph



ACADEMIE SAINT-JOSEPH

Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

L'Académie Saint-Joseph, pensionnat et externat, se compose de deux parties: l'Institut Collégial Saint-Joseph et le Collège Saint-Joseph.

Fondation et développements

Les Révérendes Soeurs Grises, qui, jusqu'en 1898, s'occupaient de l'éducation des jeunes filles de Saint-Boniface demandèrent à Mgr A. Langevin, O.M.I., de les décharger du pensionnat. Ce dernier s'adressa aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Montréal qui acceptèrent de continuer l'oeuvre de leurs devancières.

Au mois d'avril 1898 commença la construction d'un couvent sur un terrain situé entre la propriété des RR. PP. Jésuites, l'avenue Provencher et les rues Desmeurons et Cathédrale.

La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 15 mai, le premier étage et les dépendances état terminés. La cérémonie fut présidée par Mgr Norbert Ritchot, protonotaire apostolique et curé de Saint-Norbert, assisté de M. J. Messier, curé de la cathédrale. Le sermon fut donné à la cathédrale par Mgr A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, de Winnipeg.

Un authentique de la bénédiction ainsi qu'une parcelle du ruban de saint Amable, une parcelle d'Agnus Dei, une médaille de saint Amable et une autre de saint Isidore le laboureur, dont on célébrait la fête, et un rameau bénit furent mis dans une bouteille cachetée et enfermés dans les murs de la nouvelle maison. Les Soeurs et les pensionnaires de l'Académie Saint-Marie de Winnipeg se joignirent à la population de Saint-Boniface pour la circonstance.

Le 24 août, Soeur M.-Hortense, supérieure, et Soeur Marie-Odilon, assistante, vinrent habiter la maison et la préparer pour recevoir leurs compagnes qui arrivèrent bientôt de Montréal: Soeur M.-Alexandra, Soeur Thomas de Cantorbéry, Soeur Antoine-Marie et Soeur Marie-Emile. La première messe dite dans le couvent fut célébrée par Mgr Langevin, le 30 août, fête patronale de Mère Marie-Rose, fondatrice de la Communauté.

La bénédiction du couvent eut lieu le 4 septembre vers les quatre heures de l'après-midi. Mgr Langevin était assisté du Révérendissime Père Antoine, abbé mitré de la Trappe d'Oka. Monseigneur l'archevêque, dans un magnifique sermon, remercia les Révérendes Soeurs Grises du dévouement avec lequel elles avaient jusqu'alors distribué le pain de l'instruction aux enfants de Saint-Boniface et souhaita la bienvenue aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Le 6 septembre, cent dix-huit externes envahissaient les classes. Les deux premières pensionnaires furent Philomène et Eugénie Guay.

Le 6 novembre, les membres de la Commission scolaire visitèrent la maison. M. H. Béliveau, le président, encouragea les élèves à bien profiter de leurs études. La Commission scolaire avait fourni l'ameublement pour les classes.

Le 9 janvier 1899, s'ouvrit l'école normale bilingue. Les professeurs, messieurs les inspecteurs Rochon et Young, donnèrent leurs cours dans une pièce du couvent à vingt-huit institutrices et deux instituteurs. A Winnipeg, on s'émut en apprenant que ces cours se poursuivaient dans une maison d'éducation non affiliée à l'Université et les élèves furent invités à se transporter dans la ville voisine. Sur les instances de Mgr Langevin on consentit à les laisser au collège des Jésuites où ils s'installèrent au parloir, le 10 février.

Le 29 mars 1900 eut lieu au couvent la première réception dans la Congrégation de la sainte Vierge. Elle fut présidée par Mgr Langevin. Six élèves formèrent le noyau de la nouvelle organisation.

Le 21 août de la même année, Soeur Luc d'Antioche devint membre du personnel de l'Académie.

En 1908, après examen des classes par M. l'inspecteur R. Goulet, l'école reçut la titre "Intermediate", c'était un acheminement vers celui de High School qui devait lui être donné plus

L'Académie aujourd'hui

Le nombre des élèves, qui s'élevait à 203 en 1899, doubla en dix ans, atteignant, en 1909, le chiffre de 415. Il fallut songer à bâtir une nouvelle école. Le premier couvent devint le Juniorat de la Sainte-Famille et deux spacieux édifices réunis par une passerelle furent construits à l'angle des rues Cathédrale et Desmeurons. Le 22 juin 1912, un incendie détruisit l'une des bâtisses en construction. Tout de même, l'entrée des élèves, au mois de septembre, s'effectua dans la nouvelle école qui prit le nom d'Académie Saint-Joseph. Mgr Dugas la bénit le 8 septembre. Le 24 mars 1913 le pensionnat se transporta aussi dans le nouvel édifice. La bénédiction solennelle fut donnée par S. E. Mgr Langevin, le 26 mai.

Le 3 mai, se formait à l'Académie, la Ligue des Demoiselles catholiques de langue française qui deviendra en 1930 l'Amicale Marie-Rose.

A l'automne de 1918, l'influenza éprouve les foyers. Les gardes-

(A suivre en page 9)

LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINE

(Suite de la page 3)

Les résultats de cette institution étaient considérables. D'abord, chaque section avait son propre budget et ne l'employait qu'au seul soutien de ses propres écoles; chacun profitait des octrois d'argent provinciaux dont le montant était déterminé suivant une base uniforme pour les deux sections; chacune percevait ses taxes scolaires et les utilisait exclusivement à l'éducation des enfants de ses propres contribuables. Et puis, et voilà qui est plus important encore, chaque section décernait les certificats de compétence aux instituteurs qui devaient enseigner dans ses écoles, elle déterminait les programmes, elle choisissait les manuels. Enfin elle avait le contrôle exclusif, tant administratif que pédagogique, des écoles sur lesquelles s'étendait sa juridiction.

Il s'en suivit que les écoles séparées catholiques étaient des écoles catholiques, c'est-à-dire des écoles dans lesquelles régnait, par le manuel, par le programme et par l'instituteur, une véritable atmosphère catholique. Mgr Béliveau les eut certainement appelées des vestibules de l'Eglise. Et puis on y enseignait le français, évidemment, mais, surtout, on y enseignait en français.

Tout allait bien et tout le monde était satisfait. Les anglais et les canadiens, les catholiques et les protestants vivaient dans une entente fraternelle: le grand rêve de Cartier devenait une réalité. C'est une constatation que faisait M. Ewart, qui fut plus tard l'avocat de la minorité catholique manitobaine, lorsqu'il écrivait: "Toutes les classes de la population avaient leur liberté d'action et s'en déclaraient tout à fait satisfaites . . ." Le système d'enseignement qui, comme on l'a vu, avait été ailleurs une cause de querelles et de désunion, constituait au Manitoba un ciment d'union et un facteur de bonne entente entre les divers éléments de la population. Et puis nos écoles progressaient. M. l'abbé Groulx a détaché des documents officiels qu'il a consultés les deux faits qu'il exprime ainsi: "En 1885, à l'Exposition coloniale et indienne de Londres, elles (les écoles de la minorité manitobaine) ont figuré avec grand honneur. Le haut-commissaire canadien, Charles Tupper, ne leur a point ménagé son suffrage flatteur."

Et voilà. La bonne entente entre les fils de différentes races, entre les tenants de diverses confessions religieuses, opérée par l'institution et le maintien de ce que la **Canadian Gazette** appelait: "un système d'écoles qui, tout en respectant la foi et les convictions religieuses de la population, offre à tout enfant une éducation capable de le rendre propre à occuper le rang le plus élevé dans la société," c'est ce que donnèrent à leur province les premiers hommes d'Etat manitobains. Marquons ici leur patriotique et heureux accomplissement d'un souvenir ému de gratitude et d'admiration: ils ont bien mérité de nous tous.

1890

Puis vint 1890! C'est là l'événement qu'il faut connaitre et dire: c'est de l'histoire.

Il n'y a pas que la lumière du jour qui vienne de l'Est. En ce temps-là, un grand vent d'obscurantisme s'éleva sur les rives du lac Ontario et, comme le petit zéphyr de Zamacoïs, il fit une grande tournée, alla se grossir de souffles de tempêtes dans l'enceinte même du Parlement canadien, traversa tout le pays et vint enfin s'abattre sur notre paisible province. Il y rencontra malheureusement un grand souffle d'insurrection (il ne faut pas lire: sécession ni séparatisme) contre l'autorité fédérale. Alors, ce qui n'avait été pour tout le monde et partout que du vent, devint au Manitoba quelque chose de tangible pour un groupe d'hommes dont il est chrétien de ne pas se souvenir.

Les écoles séparées du Manitoba, c'est-à-dire celles des catholiques, furent emportées comme un fétu de paille. Le petit zéphyr de Zamacoïs avait du coeur et de l'esprit: aussi il rendit l'âme plutôt que de troubler le sommeil d'un enfant. Le coup de vent ontarien n'eut pas un tel scrupule à l'endroit des petits catholiques manitobains et l'on se demandera toujours s'il eut du coeur et de l'esprit, en supposant que les témoignages de M. Ewart et de Sir Hugh John MacDonald ne soient pas concluants. Le fait reste néanmoins que depuis 1890 il n'y a plus que des écoles protestantes au Manitoba.

• • •

Le système d'écoles manitobain qui avait mérité les témoignages approbateurs que l'on vient de lire fut impitoyablement supprimé. Le Conseil de l'Instruction publique, où siégeaient catholiques et protestants fut aboli et on lui substitua, en vertu d'une nouvelle loi, un **Advisory Board** composé de protestants seulement. Il ne devait plus exister au Manitoba qu'une seule école, celle que, jusque là, la section protestante du Conseil de l'Instruction publique avait édifiée; l'école catholique était abolie. Dès lors, les propriétés et les argents des arrondissements scolaires catholiques devaient disparaitre et ils disparurent. Disparurent aussi tous les éléments qui jusque là avaient constitué l'école catholique: choix libre et indépendant des instituteurs, nomination d'inspecteurs catholiques, programmes et enseignement catholiques et exercices de piété. Toutes les écoles de la province devinrent sujettes au même programme d'études que devait formuler l'**Advisory Board** et duquel était banni tout enseignement confessionnel et tout exercice religieux catholique. Seuls les manuels prescrits par l'**Advisory Board** pouvaient pénétrer dans l'école: seuls des manuels anglais et protestants reçurent l'approbation officielle. L'enseignement manitobain était devenu un enseignement protestant et anglais: les Canadiens français qui formaient alors la grande majorité de la population catholique du Manitoba étaient atteints dans leur double fierté religieuse et nationale.

Ce fut un grand événement. Pendant des années il fut l'objet de polémiques et de débats parlemetnaires à travers tout le pays. Il fut l'objet de deux litiges retentissants qui finirent devant le Conseil Privé à Londres et qui, récemment, faisait dire à un manitobain distingué, de son siège de la Chambre des Communes: "Nous sommes redevables au Conseil Privé de toute la question des écoles manitobaines, avec les préjugés raciaux et religieux qu'elle a soulevés. Le Conseil Privé a mutilé notre constitution; il en a changé le caractère." On a dit de l'événement de 1890 qu'il avait secoué les bases de la Confédération. C'est qu'il portait des conséquences telles qu'il a déterminé la minorité manitobaine à protester contre l'injustice qu'il lui faisait et à rechercher par tous les moyens légitimes possibles à obtenir réparation.

Aujourd'hui

Le temps a apporté des adoucissements au régime de 1890; ce fut avant tout l'oeuvre de notre vigilance et de notre obstination à réclamer justice. Cependant, et c'est capital, la loi de 1890 à laquelle les hommes de l'époque ont orgueilleusement refusé de remédier, on n'en a jamais atténué le principe nocif. Ce n'est pas l'heure des récriminations et d'ailleurs nous savons reconnaitre nos amis où qu'ils se trouvent et discerner les signes de bonne entente quand ils se produisent. Mais c'est toujours l'heure de la vérité. C'est aussi l'heure où toutes les victimes de la violence et de l'injustice regardent vers le Ciel et le supplient de pardonner et d'assurer la victoire du droit et des opprimés. Les catholiques manitobains la font aussi cette prière, les yeux fixés sur la France et l'Angleterre, mais aussi sur la province canadienne qu'ils habitent et à laquelle ils n'ont jamais marchandé ni leur loyauté ni leur amour.

Au surplus, ils apprennent leur histoire à leurs enfants. Ils y voient des motifs de mélancolie mais ils y trouvent aussi d'abondantes raisons d'espérer dans un avenir de concorde et d'équité: ils se doivent de passer les uns et les autres à leur postérité.

C'est toute la raison de cet entretien avec mes amis les petits franco-manitobains.

SEVERIN.

STE-AMELIE, MAN.

SOEURS OBLATES

Les RR. SS. Oblates ont accepté de prendre la direction de l'école de la paroisse de Ste-Amélie où M. l'abbé C. Vachon est curé. Elles seront d'abord hébergées au presbytère.

Fésicitations à M. le Curé et aux paroissiens d'avoir réussi à obtenir des religieuses pour leur école. Le concours des religieuses est un complément indispensable à toute vie paroissiale.



ACADEMIE ST-JOSEPH—Suite de la page 7.

Laboratoire de chimie

... malades ne suffisant pas à la tâche, les religieuses de l'Académie vont leur prêter main forte.

En janvier 1923, une partie de l'Académie Provencher est détruite par un incendie. Les garçons sont alors hospitalisés à l'Académie Saint-Joseph où l'instruction se donne aux garçons dans la matinée et aux filles dans l'après-midi.

Le 19 mars 1929, M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire, annonce, au nom de l'honorable Hoey, ministre de l'Education, que le titre d'Institut Collégial est décerné à l'Académie. Les élèves des grades IX et X subiront dorénavant les examens de promotion donnés par leurs maîtresses et n'auront pas à payer les frais exigés jusqu'à ce jour par le Département.

Dans le but d'éloigner les élèves des dangers de la rue, une colonie de vacances est organisée en 1933. Le terrain de l'école est mis à la disposition des élèves et des surveillantes se remplacent auprès d'elles. Une salle est aménagée pour servir de bibliothèque; une autre est transformée en salle de couture et de beaux-arts. Un carrousel est construit sur le terrain par des volontaires du Cercle Ouvrier Saint-Joseph. Quelques demoiselles prêtent leur concours pour amuser les élèves. La même organisation fonctionne en 1935.

Le 8 septembre 1934, M. l'abbé Blais est nommé catéchiste officiel de l'Institut et directeur spirituel des élèves. Il se met aussitôt à l'oeuvre et organise les groupes d'Action catholique. La première promesse guide se prononce le 29 avril 1935.

Le département musical, où les élèves se pr... aux examens de tous les degrés jusqu'à l'obtention de la Licence, organise, en 1932, une association pour permettre aux musiciennes de se rencontrer amicalement une fois par année, et d'échanger des opinions au sujet des progrès musicaux. C'est le Cercle Sainte-Cécile qui poursuit son oeuvre avec enthousiasme.

Pendant les vacances de la même année, sur la demande de l'autorité ecclésiastique, des religieuses vont enseigner le catéchisme dans les endroits où les enfants n'entendent pas parler du bon Dieu à l'école. Quelques Soeurs s'éloignent de Saint-Boniface pour une quinzaine, d'autres se rendent le matin à la mission qui leur est assignée et en reviennent le soir. Ces cours inaugurés en 1935 se poursuivent depuis lors tous les ans, pendant les mois de juillet et d'août.

Le jécisme s'inaugure à l'Institut le 7 mars 1936.

Le 3 juin 1936, à la demande de l'autorité ecclésiastique et grâce aux démarches du R. P. Bourque, S.J., qui furent favorisées par des personnages influents du Sénat universitaire, l'Institut Collégial Saint-Joseph fut affilié à l'Université du Manitoba comme section féminine du Collège de Saint-Boniface. Les cours universitaires en français s'y donnent depuis le mois de septembre de la même année. La philosophie scolastique et la littérature biblique y sont enseignées par le R. P. M. Caron, S.J. Nos premières bachelières laïques furent Mlles Jeanne Corbeil, Marie Toupin et Denise Gaudette.

Au mois de juillet s'ouvrit le Camp des Guides, organisé par M. l'abbé L. Blais. Ce camp continue son oeuvre bienfaisante chaque année au cours des vacances. Guides, jécistes et croisées y sont spécialement invitées, mais les autres élèves sont aussi les bienvenues.

Le 8 novembre 1937 s'organisent les cours d'enseignement ménager. En 1940, des cours de reliure, de tissage et de peinture s'ajoutent aux précédents. Une élève, qui fait son entrée à l'Institut dans toute l'ignorance de ses six ans, peut donc maintenant en sortir parfaite maîtresse de maison, dactylographe et sténographe, musicienne, institutrice, bachelière-ès-arts et chrétienne convaincue de son rôle apostolique.

—(Extrait des Annales).

STATISTIQUES

L'année scolaire 1898-1899 enregistre 203 élèves. Ce nombre est doublé en 1908-1909, triplé en 1918-1919, s'élève à 1,016 en 1924-1925 et atteint 1,200 en 1931-1932. Il varie maintenant entre 1,000 et 1,200 donnant une moyenne d'inscription de 1,130 élèves dans les dix dernières années.

145 élèves de l'Académie Saint-Joseph sont maintenant religieuses dans différentes communautés.

L'Académie Saint-Joseph s'est développée sous la direction des supérieures et des directrices dont les noms suivent:

Supérieures: Soeur Marie-Hortense, Soeur M.-Laurent, Soeur Mechtilde du Saint-Sacrement, Soeur M.-Clémentine, Soeur M.-Jean-Gualbert, Soeur M.-Godefroy, Soeur Ambroise de Sienne, Soeur Marie du Scapulaire, Soeur Joseph de l'Eucharistie, Soeur M.-Ascéline.

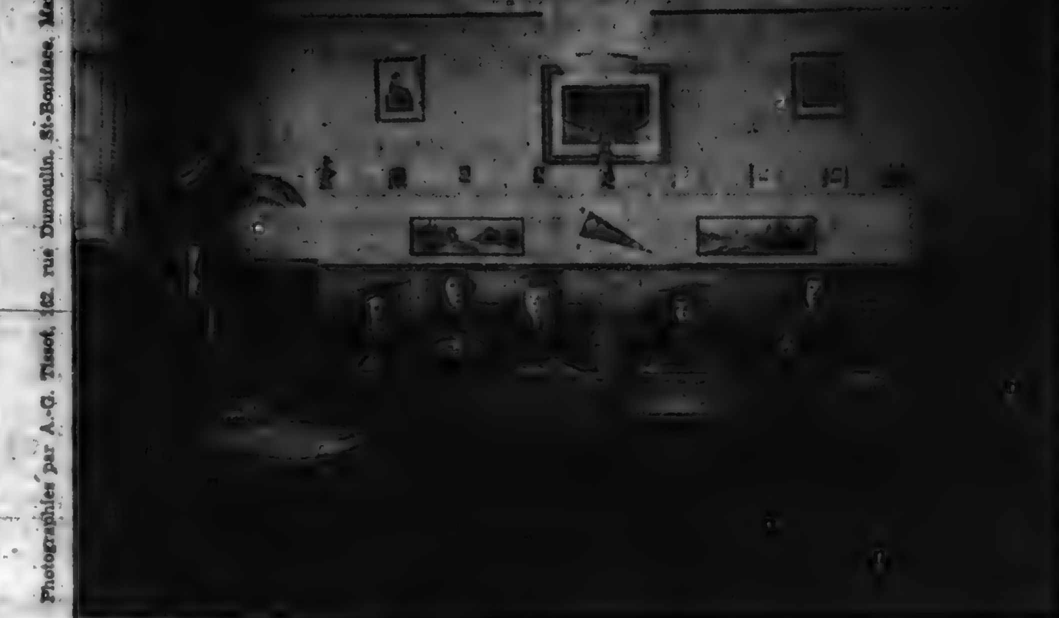
Directrices: Soeur Marie-Clémentine, Soeur Luc d'Antioche.

RELIGIEUSES CANADIENNES-FRANCAISES DANS LES ECOLES INDIENNES

Outre les maisons d'éducation française dont elles ont la direction dans les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, les religieuses canadiennes-françaises de la province s'occupent de l'éducation des enfants indiens dans plusieurs écoles industrielles qui se trouvent au Manitoba et en Ontario.

Dans les deux diocèses il y a cinq écoles-pensionnats où garçons et filles reçoivent une éducation adaptée à leurs besoins particuliers. Ces écoles se trouvent à Camperville, Man. (Srs Oblates), Sandy Bay, Man., (Srs de St-Joseph), Fort Alexandre, Man., (Srs Oblates), Fort Frances, Ont., (Srs Grises), Kenora, Ont., (Srs de St-Joseph), McIntosh, Ont., (Srs Oblates).

Cabinet de physique



Salle académique

Une classe du cours universitaire

Photographies par A.-G. Tissot, 162, rue Dumoulin, St-Boniface, Man.

CLERCS DE SAINT-VIATEUR

OTTERBURNE, MAN.

MAISON SAINT-JOSEPH
(Orphelinat agricole)

Il a été fondé en France en 1831, par l'abbé Louis-Joseph Marie Querbes, curé de Vourles, près de Lyon, qui en devint premier supérieur général.

Il reçut moins de dix ans après sa naissance, la suprême approbation du Saint-Siège, le 31 mai 1839.

Les Clercs de Saint-Viateur s'occupent d'enseignement à tous les degrés; depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Ils dirigent aussi une institution de sourds-muets, des orphelinats, des écoles d'agriculture, des ateliers, etc. Ils ont des missions.

Les Pères exercent le saint ministère dans les paroisses et les chapelinats; ils prêchent des retraites. Bref, la communauté offre un champ d'apostolat à tous les talents que seconde le bon vouloir.

L'Institut est répandu en Belgique, en France, en Espagne, aux Etats-Unis, au Mandchoukouo. Au Canada, il comprend aujourd'hui deux provinces et compte plus de 900 religieux en 65 établissements répartis dans 15 diocèses. La Maison Saint-Joseph d'Otterburne fait partie de la Province de Montréal.

Bref historique de la Maison Saint-Joseph

En 1904, les Clercs de Saint-Viateur, répondant à la demande de Son Exc. Mgr Langevin, alors archevêque de Saint-Boniface, acceptèrent, dans un but tout apostolique, de fonder à Makinak, Manitoba, un orphelinat agricole pour les besoins du diocèse qui couvrait dans le temps presque tout l'Ouest canadien.

Les débuts à Makinak furent des plus pénibles. Il y avait surtout deux obstacles contre lesquels la bonne volonté ne pouvait rien: l'éloignement de la ville (plus de 150 milles) et la mauvaise qualité du sol. Aussi après huit ans d'une vie pénible, l'impossibilité de maintenir là un orphelinat agricole parut évidente. Monseigneur lui-même invita les Directeurs à choisir un autre champ d'action. En avril 1912, on se fixa à Otterburne, à 30 milles au sud de Winnipeg, sur la première ligne de chemin de fer construite dans l'Ouest, celle qui relie la capitale du Manitoba à St-Paul-Minneapolis.

Nature de l'oeuvre

La Maison Saint-Joseph est, avant tout, un "Orphelinat agricole" pour garçons catholiques. On y admet aussi les enfants dont les parents ne pourraient pas autrement ou ailleurs leur procurer une instruction chrétienne.

On y enseigne les deux langues officielles du pays, mais surtout on s'applique à former le coeur des enfants à la vertu, à faire d'eux de bons citoyens, capables de gagner honorablement leur vie. Tous suivent le règlement des maisons d'éducation; mais en dehors des heures de classe, ils passent par les divers départements de la ferme et dans les ateliers. Ils y accomplissent un travail proportionné à leurs forces; s'initient peu à peu au soin des animaux et au labeur des champs, ou acquièrent des connaissances pratiques en cordonnerie, menuiserie, etc.

Jusqu'ici, près de 1,000 garçons ont été reçus dans l'Orphelinat. L'Institution ne figure pas sur la liste de celles que le gouvernement subventionne: elle ne compte que sur ses propres moyens de subsistance.

Dévotion à saint Joseph

Par un concours de circonstances providentielles, la Maison Saint-Joseph est devenue aussi un centre important de dévotion à saint Joseph. Elle est le siège de l'Oeuvre des Agonisants, de l'Archiconfrérie du Culte Perpétuel de saint Joseph, de la Consécration des Enfants à saint Joseph, de la Ligue de Prière, et un centre de pèlerinages. Elle se glorifie d'avoir donné naissance à l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph.

Oeuvre des Agonisants

L'Oeuvre des Agonisants, placée sous le patronage de saint Joseph, a été fondée à la Maison Saint-Joseph en 1909, et a reçu l'approbation de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, le 19 mars 1911. Son agrégation, le 10 mai 1914, à l'Archiconfrérie Romaine de la **"Pieuse union du trépas de saint Joseph"** fait participer ses membres à tous les privilèges et indulgences accordés à cette dernière.

Le but de l'Oeuvre des Agonisants est de faire célébrer chaque jour le plus grand nombre de messes possible, pour le salut des quelques 150,000 personnes qui vont paraître devant Dieu dans les 24 heures. Depuis 1909 elle a fait dire pour les Agonisants au-delà de 60,000 messes.

Archiconfrérie du culte perpétuel de saint Joseph

Le BUT de cette Archiconfrérie est de faire que tous les jours de l'année saint Joseph soit honoré d'une façon particulière par le plus grand possible de personnes, et de familles surtout.

Elle est seule dans toute l'Eglise à propager cette forme de dévotion au Père Nourricier de Jésus.

Elle a le droit d'ériger des Confréries et d'agréger licitement "toute autre société quelconque du même nom et de même fin déjà existante ou à établir dans l'avenir", qui participeront aux nombreuses indulgences et privilèges accordés par le Siège Apostolique à l'Archiconfrérie.

Le total des inscriptions à date s'élève à plus de cinq cent mille.

Consécration des enfants

Elle fut approuvée le 9 décembre 1924 par S. E. Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface. Le 19 mars 1925, le Père Directeur de la Maison consacrait solennellement à saint Joseph tous les enfants de l'Orphelinat et inscrivait leurs noms en tête du régistre officiel. Depuis, tous les dimanches soirs, a lieu la consécration des enfants dont les noms sont parvenus au cours de la semaine. Le nombre atteint présentement quelque quarante-deux milliers.

La Ligue de Prière

Cette association, établie à la Maison Saint-Joseph en février 1934, avec l'approbation de S. E. Mgr E. Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, a pour but de rallier dans une intention commune, toute la grande famille de saint Joseph d'Otterburne, c'est-à-dire les membres de toutes et chacune des oeuvres dirigées par cette maison.

Pèlerinages

En plus des pèlerinages de groupes particuliers, a lieu chaque année depuis 1927 un pèlerinage régional qui est en même temps une véritable journée sociale agricole. Cette fête comporte un double programme: religieux et profane, sur lequel figurent comme conférenciers ou orateurs sacrés des personnages distingués et de haute valeur.



Maison St-Joseph, Otterburne, Man.

Le rucher

Directeur

Le Révérend Père H. Houle eut l'honneur et la charge de présider à la fondation de l'Orphelinat à Makinak. Pendant six ans il se dépensa pour établir l'Oeuvre sur des bases solides et faisait l'admiration de tous. Quand il quitta ses chers orphelins, en 1910, il pouvait écrire qu'il leur avait donné "le meilleur de sa vie et de son coeur." Il revint en 1917 diriger la Maison Saint-Joseph qui, entretemps, avait été transférée à Otterburne, et, pendant quatre ans encore, la conduisit dans la voie de la prospérité et du bien à accomplir.

L'Orphelinat agricole Saint-Joseph devint la Maison Saint-Joseph et elle fut transférée de Makinak à Otterburne en 1912, sous la direction du Père G. Ducharme, C.S.V. Ce bon Père, à l'exemple de son prédécesseur, établit solidement l'Oeuvre dans son nouveau centre. Sa clairvoyance, son énergie indomptable, son enthousiame, sa dévotion profonde et éclairée envers saint Joseph, son zèle auprès des enfants malheureux, son attachement au sol manitobain lui firent surmonter tous les obstacles. Sous sa sage conduite, l'Oeuvre s'affermit, se développa, attira l'attention, rayonna pour le bien de l'Eglise et de la société, et plus spécialement de notre région.

Les Pères L. Hamelin et Avila Perreault se sont succédés à la direction de la Maison, de septembre 1921 à juillet 1925.

Le Révérend Père C.-H. Lesage, qui succéda en 1929 au Révérend Père Ducharme, a consacré pendant 10 ans, soit comme aumônier, soit comme Directeur, le meilleur de son esprit et de son coeur à développer les Oeuvres. On lui doit l'importante construction de la nouvelle aile qui pourrait donner refuge à 75 orphelins.

Actuellement le Révérend Père Albert Denis dirige la Maison avec un personnel religieux qui comprend trois Pères et 15 Frères. Parmi ceux-ci, se dévouent encore sans compter le Fr. Louis Gareau, un des pionniers de l'Oeuvre et le principal promoteur de la dévotion à saint Joseph dans la Maison, et le Frère J.-A. Huard qui, en plus de la lourde responsabilité de la procure qui lui incombe depuis plus de 20 ans, régit avec succès la ferme.

Appréciation de l'oeuvre

En 1937, lors de la célébration du 25ème anniversaire de l'établissement de la Maison Saint-Joseph à Otterburne, M. Noël Bernier, avocat de St-Boniface, a prononcé des paroles élogieuses qui résumait bien l'Oeuvre des Clercs de Saint-Viateur à Otterburne.

"Depuis sa fondation, a-t-il dit, la Maison Saint-Joseph a participé largement au ministère doctrinal et paroissial de l'Eglise en ce pays; elle a par conséquent contribué à la diffusion de la vérité évangélique et à l'infini bienfait que cette vérité confère aux âmes. Mais il y a aussi dans votre tâche quotidienne, vous, Religieux de Saint-Viateur, des initiatives de miséricorde sociale qui nous donment à tous le droit d'apprécier votre rôle dans l'ordre général et nous permettent de vous situer exactement dans la légion bienfaisante de ceux qui se dépensent au service d'autrui. Votre communauté est l'une des formules nombreuses par lesquelles l'Eglise se consacre non seulement au salut de l'âme de chacun de nous, mais aussi, on peut le dire très véridiquement, au bien-être de la collectivité et à la préservation de la transquillité sociale.

"Votre Maison est un orphelinat, certes; mais c'est aussi une école, une école qui enseigne au futur cultivateur des choses essentielles, une véritable oeuvre d'éducation et de formation agricole.

"Vous opérez le sauvetage personnel de l'orphelin, et ceci c'est le rôle du Bon Samaritain; mais en même temps vous convertissez en des valeurs positives des éléments qui semblaient dès l'abord destinés à obérer le budget social. Et cela, n'en doutez pas, Religieux de cet Institut, c'est, de l'économie politique bien vivante, pour laquelle nous vous apportons, nous tous qui sommes le public, la profonde reconnaissance de tout un pays."

L'Institut des Petites Missionnaires de St-Joseph

Les Petites Missionnaires de St-Joseph s'occupent présentement du service domestique de la Maison St-Joseph, où leur Institut a vu le jour.

Bien que située dans les limites du diocèse de Saint-Boniface, la Communauté doit sa première origine à S. E. Mgr J.-H. Prud'homme, alors évêque de Prince-Albert, qui, avec la bienveillante autorisation de S. E. Mgr Arthur Béliveau, sollicita à Rome les permissions nécessaires à la nouvelle fondation. Elles furent accordées le 24 décembre 1924. S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur de St-Boniface, a approuvé les Constitutions de l'Institut le 22 novembre 1938.

L'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph a pour fin spéciale, subordonnée à la fin nécessaire de toute vie chrétienne qui est la gloire de Dieu et la sanctification personnelle, d'obtenir par la prière, le travail et l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre. C'est avec cet idéal que les Soeurs entreprendront les oeuvres qui leur seront confiées; service domestique dans les établissements religieux, ou soin des hospices, des orphelinats et autres institutions de charité. Elles se doivent d'une façon particulière aux oeuvres qui concourent directement à la glorification de saint Joseph.

L'esprit propre de l'Institut est un esprit de Paix et de Joie, dans une vie commune de prière et de travail.

En plus des dévotions fondamentales, les Petites Missionnaires de Saint-Joseph professent une dévotion toute particulière à l'endroit de saint Joseph, leur patron principal, et une grande dévotion envers la Sainte Famille et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, leur patronne secondaire. Saint Viateur et saint François-Xavier sont aussi reconnus comme protecteurs de la Communauté.

Il n'y a qu'une catégorie de religieuses. Toutes font six mois de probation ou postulat avant la vêture. Alors commence le Noviciat qui dure deux ans. Après quoi la jeune soeur devient professe par l'émission des trois voeux simples de Pauvreté, Chasteté et Obéissance.

Ces voeux sont d'abord renouvelés annuellement pendant trois ans, puis émis d'une façon perpétuelle.

La Communauté des Petites Missionnaires de Saint-Joseph a essaimé vers la province de Québec en 1939, alors que huit soeurs allèrent prendre charge du service domestique au Collège Saint-Clément de Beauharnois.

Pour solliciter son admission ou demander des renseignements, s'adresser à la Révérende Mère Supérieure Générale, Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.

FRÈRES DE MARIE

SAINT-JEAN-BAPTISTE, MAN.

(Voir en page 5 l'article sur l'Ecole Provencher)

Quand les Soeurs Grises abandonnèrent la direction de l'école de St-Jean-Baptiste, en 1895, elles furent remplacées par les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie pour les garçons et les filles des grades inférieurs et les Frères de la Croix pour les garçons des grades supérieurs. Les Frères de la Croix restèrent en charge du Collège jusqu'en 1914. De 1914 à 1917 ils furent remplacés par des laïques.

Les Frères de Marie arrivèrent à St-Jean-Baptiste le 10 août 1917. Ils étaient trois: les RR. FF. E. Berger, directeur; J. Arnaud et W. Paul. Le Collège, en ces jours, était dans un état bien primitif: il n'y avait ni électricité ni eau dans la maison. Quelques années plus tard la maison fut pourvue d'une installation électrique, et d'une prise d'eau et d'un système de chauffage à la vapeur. On construisit aussi sur le côté est et le côté sud de la maison deux annexes servant de salle de bain, de cuisine, de réfectoire et de salles pour la ménagère.

A l'ouverture des classes, en 1917, on compta 78 élèves. Avant la Noël ce nombre s'était élevé à 79. C'était une coutume alors, pour un bon nombre de jeunes gens, d'aider aux travaux des champs en été et de fréquenter l'école en hiver. Pendant les années qui suivirent il n'y eut jamais beaucoup plus d'élèves qu'en 1917: leur nombre semble s'être maintenu toujours entre 68 et 82. Aujourd'hui, les élèves, au nombre de 73, sont répartis en six grades. Le nombre total des élèves qui ont fréquenté le collège depuis 1917 est de 300.

Le Frère E. Berger fut directeur du Collège jusqu'en 1925. Il fut remplacé par le F. J. Enjalbert pour un an et reprit la direction jusqu'en 1931. Le F. J. Arnaud lui succéda jusqu'en 1936. Le F. J. Provencher devint alors directeur pour deux ans. Le directeur actuel de l'école est le R. F. U. Beaulieu qui se dévoue au Collège depuis 17 ans. Les Frères Berger, Arnaud et Enjalbert passèrent, respectivement, 14, 18 et 12 années dans l'Institution.

Le 22 avril 1925, le R. P. A. Heider, prêtre de la Congrégation des Frères de Marie, arriva à St-Jean-Baptiste. Il devait remplir les fonctions d'aumônier des Frères et des postulants. Comme il parlait très bien l'allemand, les catholiques de langue allemande, qui habitent près du village de St-Jean-Baptiste, furent heureux d'avoir recours à son ministère. Presque tous les dimanches ils venaient au Collège se confesser et communier. Remplacé pendant quelques années par le R. P. Frische, bien connu pour ses aptitudes en photographie, il continua son ministère jusqu'en 1934. Avec l'aide des dons obtenus par le P. Heider, une magnifique statue de Sainte Vierge fut achetée et installée devant le Collège afin d'implorer les bénédictions de cette bonne Mère sur le personnel et les élèves de l'Institution.

Organisations scolaires

En 1929 on fonda au Collège une Caisse Scolaire. Les enfants y placèrent leurs petites épargnes; tout montant était accepté. Quelques élèves amassèrent des sommes considérables. A date, la Caisse a un actif de plus de $100.00.

On prit aussi au Collège des mesures propres à encourager l'étude de la musique. Un orchestre de 16 membres fut formé, comprenant quelques musiciens du village et plusieurs garçons du Collège. Le violon est encore enseigné à bon nombre de jeunes élèves. A cause du départ d'un grand nombre d'anciens, l'orchestre a dû être discontinué pour le moment.

En 1931, une Congrégation de la Ste-Vierge fut organisée à l'école. Elle fut plus tard remplacée par la Croisade Eucharistique qui compte actuellement plusieurs membres. Les sports ne furent pas oubliés. A cette fin, les élèves furent divisés en trois équipes entrainées par M. l'abbé M. Dugal, vicaire, et les Frères Provencher et Bourque. M. l'abbé J. Robert, vicaire actuel, s'occupe maintenant de la direction des équipes. Pour les encourager, M. Modéré Bruneteau présenta une magnifique coupe en argent.

D'autres initiatives intéressantes prises par les directeurs de l'école sont la culture des légumes par les élèves et l'ouverture d'une école du soir pour les anciens élèves. Ces cours du soir furent même fréquentés par des adultes.

En mai 1931, le Département d'éducation retira un octroi au Collège, par mesure d'économie; cela réduisit à deux le nombre des professeurs. Heureusement, cependant, les Supérieurs de la Congrégation envoyèrent le R. F. Jacques Purcell prêter main forte au personnel surchargé. Le F. Purcell travailla gratuitement jusqu'en 1939. A ce moment la Commission Scolaire décida d'envoyer des élèves du grade VIII au couvent des Soeurs des SS. NN. de J. et de M. Ceux du grade VII devaient les suivre au mois de décembre.

Les anciens élèves

Parmi les anciens élèves, deux seulement sont entrés dans la vie

(A suivre en page 12)



Collège de Saint-Jean-Baptiste, Man.

ST-VITAL, MAN.

1860-1887, 1897-1917

Après s'être assuré auprès de la Révérende Mère McMullen, Supérieure Générale des Soeurs Grises, qu'il aurait des religieuses pour une école qu'il voulait ouvrir à St-Vital, Mgr Taché avait entrepris, dès le printemps de 1860, la construction d'une maison spacieuse et commode pour l'époque. Il fit la bénédiction solennelle de la maison le 10 septembre et la plaça sous le vocable de saint Vital, patron de Mgr Grandin. Tous les habitants de l'endroit étaient heureux d'avoir des soeurs pour instruire leurs enfants.

Soeur L'Espérance-Youville fut nommée pour fonder cette nouvelle mission. Ce ne fut qu'à la fin du mois de novembre que Sr Ethier alla partager les misères et les joies de l'oeuvre naissante.

Les classes s'ouvrirent le 18 septembre. Mgr Taché voulut honorer de sa présence cette première entrée des enfants en classe. Plus de soixante furent inscrits. Sa Grandeur adressa une touchante allocution aux parents venus en grand nombre. Tous fondirent en larmes lorsqu'il leur rappela les immenses et multiples sacrifices que Mgr Provencher s'était imposés pour procurer à son peuple l'inappréciable avantage d'avoir des religieuses pour enseigner à leurs enfants.

Pendant quelques mois, les soeurs durent revenir au couvent deux fois la semaine afin d'entendre la messe et de recevoir la Sainte Communion. Mgr Taché leur avait donné un cheval et une voiture. Cependant il ne fut pas le dernier à s'apercevoir que ces voyages étaient parfois très pénibles pour les Soeurs. Il leur accorda donc l'immense bonheur de posséder le Saint-Sacrement sous leur toit. A partir du 4 avril 1861, un prêtre allait leur dire la messe deux fois la semaine; maintes fois c'était l'évêque lui-même qui s'y rendait, même par les plus grands froids.

Les élèves fréquentaient assidûment les classes et faisaient des progrès marqués. M. J. Royal, Surintendant de la section catholique du Bureau d'Education, donnait le rapport suivant en 1871: "L'Ecole de St-Vital est spacieuse et bien éclairée. La ventilation est défectueuse. La classe, qui se trouve sous la direction des Soeurs Grises, est en excellente condition et peu d'écoles peuvent se flatter d'obtenir un tel résultat quant à l'organisation et au progrès des élèves dont le nombre est de 64, 38 garçons et 26 filles. Je recommenderais l'adoption de leur méthode d'enseignement dans les autres écoles. J'ai remarqué avec plaisir qu'à St-Norbert on suivait la même méthode qu'à St-Vital."

En 1887, les Soeurs Grises abandonnèrent la direction de cette école et par conséquent la chapelle fut fermée. En 1897, cependant, elles reprirent la direction de l'école de St-Vital. Le 21 septembre, les contribuables reçurent les Soeurs et leur présentèrent une belle adresse de bienvenue en y joignant un hommage de reconnaissance à Mgr L.-P.-A. Langevin qui leur procurait une école catholique en même temps qu'une chapelle. Jusqu'en 1922, alors que les RR. PP. Rédemptoristes prirent charge de la paroisse, un prêtre de St-Boniface allait dire la messe tous les jeudis. L'assistance était nombreuse chaque fois.

En 1917, les Soeurs Grises quittèrent de nouveau l'oeuvre de l'enseignement à St-Vital. Sr Latreille et Soeur Guichon furent les dernières institutrices.

NOS PREMIERES RELIGIEUSES EDUCATRICES

SAINT-BONIFACE, MAN.

LES SOEURS GRISES DE L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL

1844-1866

N.D.L.R.—L'aperçu historique que contient ce numéro spécial de "La Liberté" sur l'enseignement français au Manitoba serait incomplet s'il n'y était point fait mention de l'oeuvre accomplie par les Révérendes Soeurs Grises, en matière d'éducation, au début de la colonie de la Rivière-Rouge. Arrivées en 1844, elles furent les premières religieuses à fouler le sol de l'Ouest Canadien et à s'occuper de l'éducation des enfants. Les premières Soeurs Grises à être envoyées dans l'Ouest furent les RR. SS. Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance.

Les notes qui suivent sont extraites, en partie, des archives de la Maison Provinciale des Soeurs Grises à Saint-Boniface. Elles auront, nous n'en doutons pas, le don de plaire à tous nos lecteurs, mais plus particulièrement à ceux qui pourront y joindre leurs souvenirs personnels.

On trouvera, au début des articles que nous publions sur l'Institut Collégial Provencher et l'école de Saint-Jean-Baptiste, quelques détails sur le travail accompli par les Soeurs Grises dans ces deux institutions.

La "maison de pierres"

Les canots qui conduisaient les premières Soeurs Grises à la Rivière-Rouge abordèrent à la mission de St-Boniface le 21 juin 1844, à une heure du matin. Mgr Provencher s'était promis de faire aux religieuses une brillante réception, mais une pareille heure de la nuit se prêtait peu aux manifestations de ce genre. Il se reprit donc le dimanche suivant: les soeurs furent conduites processionnellement à la cathédrale où l'évêque reconnaissant entonna avec bonheur le *Te Deum*. L'influence féminine allait désormais jouer un rôle important dans le développement de la jeune église de la Rivière-Rouge. Quelques semaines après leur arrivée, les Soeurs ouvrirent une école pour les filles, selon le désir de Mgr Provencher, dans un appartement du vieil évêché, qui s'appelait la "maison de pierres." Monseigneur avait donné cette maison comme résidence aux quatre soeurs fondatrices. Quelques jours plus tard, elles ouvrirent une seconde classe pour les garçons dans un appartement de l'évêché que Monseigneur mit à leur disposition. Soeur Lafrance enseignait aux filles et Soeur St-Joseph (Coutlée) aux garçons. Dès cette première année il y eut, dans les deux classes, cinquante-trois élèves. Cet établissement devint dans la suite le premier pensionnat de l'Ouest Canadien. La classe des garçons fut remise entre les mains des Frères des Ecoles Chrétiennes en 1854.

"Tout le monde était satisfait, mais personne plus que l'évêque. Après avoir eu tant de peine à se procurer des maîtres sans expérience, il voyait enfin près de sa cathédrale, une bonne école d'un avenir assuré. Le va-et-vient des enfants autour de l'évêché lui réjouissait le coeur. Son grand plaisir était d'entrer à l'improviste dans les classes, au beau milieu d'une leçon et de constater par lui-même les progrès des écoliers." (Mgr Provencher, Donatien Frémont).

Pour toute rémunération, les Soeurs demandèrent 20 sous par année pour chaque enfant, plus une corde de bois pour l'hiver. Les parents trouvaient que les soeurs réclamaient peu pour leur travail. A cette époque, comme l'argent était rare dans le pays, il aurait été inutile de demander davantage. Les Soeurs gardaient les élèves six heures par jour, tant pour l'instruction classique que pour le catéchisme. Plus tard la pension des élèves et la rémunération pour les classes seront payées en pémikan, viande sèche, suif, etc. Durant l'année scolaire de 1859-1860 les Soeurs recevront en espèces environ $105.00 pour les externes et $80.00 pour les pensionnaires. En 1871, lorsque Joseph Royal fut nommé Surintendant de la section catholique du Bureau d'Education, elles recevront, pour la première fois, une allocation pour leurs écoles. Cette allocation s'élèvera, en 1884, à la somme de $100.00 pour chaque classe.

L'automne venu, mal garanties contre le froid qui entre librement à travers les joints mal fermés de la "maison de pierres", les petites écolières grelottent dans leur classe. Ce que voyant, le bon Mgr Provencher met un autre appartement de l'évêché à leur disposition. Le 31 octobre 1844, maîtresses et élèves se rendirent donc à l'évêché "où il faisait un peu moins froid."

En décembre 1844, Soeur Lagrave commence à aller enseigner le catéchisme à St-Norbert. Elle s'y rend deux fois la semaine en charette. Hommes, femmes et enfants se réunissent pour profiter de l'instruction religieuse de la bonne soeur. On a compté jusqu'à quatre-vingts personnes présentes à ces classes de catéchisme. Ayant quelque connaissances en médecine, elle visite aussi les malades et s'attire la reconnaissance de la population. Mgr Provencher appelait Soeur Lagrave son "bon vicaire".

En janvier 1845 Mgr Provencher constate que la "maison de pierres" n'est plus habitable; alors il se mettra plus à l'étroit encore pour héberger dans son évêché les quatre soeurs et leurs trois pensionnaires, Margaret Connelly, Suzan McGillevray et Marianne Châtelain. A ce moment les élèves étaient au nombre de cent. Il est à remarquer que les élèves étaient plus nombreux en hiver qu'en été parce que les enfants suivaient leurs parents dans leurs excursions de chasse. Néanmoins, la moyenne du nombre de élèves se maintiendra à 100 jusqu'en 1850.

En février 1846 les élèves célèbrent "en grand", et pour la première fois, la fête de Mgr Provencher. Cette même année, la congrégation des Enfants de Marie est érigée parmi les jeunes filles de l'école et de la localité. Aux exercices du mois de Marie, les élèves chantent pour la première fois les louanges de la Reine du Ciel. "Le chant laissait fort à désirer à la cathédrale. Les soeurs durent faire l'office de chantres aux offices. Là encore, Soeur Lagrave fut d'un grand secours. Elle avait une très belle voix et connaissait à fond la musique; c'est elle qui dirigeait le choeur à la maison-mère. Sans hésiter, elle entreprit de former un groupe de jeunes, qui, à Noël (la première année, 1844), purent chanter une messe et des cantiques dont tout le monde fut émerveillé." (Mgr Provencher, Donatien Frémont).

Pour l'année scolaire 1846-1847, Sr Lafrance garde la classe des filles et Margaret Connelly, fille d'une Crise et d'un ancien bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson et première élève pensionnaire entrée au noviciat, sous le nom de Sr Connelly, enseigne aux garçons.

D'après le témoignage de Mgr Provencher et des missionnaires, les élèves font des progrès rapides dans la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, etc. Le français seul était enseigné alors.

En juillet 1850, Mère Valade, revenant de Montréal accompa-

(A suivre en page 13)

FRERES DE MARIE

(Suite de la page 12)

religieuse, l'un dans la Société de Marie et l'autre dans la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur. Quelques autres se sont voués à l'oeuvre de l'éducation; un de ceux-là se trouve dans les lointaines missions du Nord. Deux ont étudié la médecine et trois autres sont dans le commerce à St-Jean-Baptiste. La plupart des anciens sont cultivateurs.

Parmi les bienfaiteurs de leur oeuvre, les Frères de Marie comptent Messieurs les Curés et Vicaires de St-Jean-Baptiste qui ne lui ont pas ménagé leur appui, et MM. les Commissaires qui ont témoigné beaucoup d'intérêt aux activités du Collège. Les commissaires actuels sont MM. D. Dupas, G.-W. Carroll, A. Beaubien et E. Bissonnette.

* * *

Afin d'obtenir de nouvelles recrues pour l'enseignement, les Frères fondèrent un postulat ou juniorat à St-Jean-Baptiste, en 1925. Malheureusement, ce projet dut être abandonné en 1934 à cause du manque de vocations. Le R. F. J. Enjalbert, vieillard de 61 ans, qui s'était dépensé pour les jeunes de langue française depuis 1898, à St-Boniface et à St-Jean-Baptiste, devint le directeur du postulat. Il était l'âme de cette entreprise. Il s'y voua malgré son âge avancé et une maladie douloureuse qu'il cacha jusqu'à sa mort (27 mai 1933). La communauté perdit en lui un saint et dévoué collaborateur.

La Maison Vicariale des Soeurs Grises. Le premier couvent de l'Ouest Canadien.

WINNIPEG, MAN.

ACADEMIE SAINTE-MARIE

Au printemps de 1869, Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, sentit plus vivement que jamais la nécessité d'ouvrir une école catholique à Winnipeg. Les enfants catholiques de la ville allaient en effet voir leur foi exposée aux dangers inhérents à la fréquentation de l'école protestante.

Pour faire réussir cette entreprise et s'assurer de trouver un local convenable, Mgr Taché dut d'abord tenir son projet secret. Il avait fixé son choix sur la maison de M. W. Drever. Par l'intermédiaire d'un M. Kennedy il réussit à louer une partie de cette maison. Ce premier succès obtenu, il s'adressa à la communauté des Soeurs Grises pour avoir quelques religieuses qui prendraient la charge de l'école, dès les premiers jour de mai. Monseigneur tenait à ce que les Soeurs en prissent la direction le plus tôt possible.

Les Soeurs Grises acquiescèrent au désir de leur archevêque, tout en l'informant qu'elles ne pouvaient accepter cette charge que pour un temps limité. Soeur Thérèse McDonnell, dite Soeur Ste-Thérèse, et Soeur Jane McDougall furent désignées pour ouvrir cette école qui fut nommée Académie Sainte-Marie. C'était le 1er mai 1869.

Le fait qu'une famille habitait également cette maison était une source de désagréments pour les Soeurs. Mgr Taché désirait acheter la maison et le terrain. Soeur Ste-Thérèse, qui avait occasion de rencontrer le propriétaire, Mr. Drever, sonda ses dispositions à ce sujet. Il consentit à vendre pour la somme alors considérable de 800 louis. Le contrat de vente fut signé le 26 mai 1869 et l'établissement transféré à Monseigneur. Le 15 juin de la même année, Mgr. Taché célébra la sainte messe dans l'école. C'était la première fois que le saint sacrifice était offert dans la ville de Winnipeg. La population catholique de la ville, assistait à la messe ainsi que M. G. d'Eschambault, ami de Monseigneur qui demeurait à l'archevêché. Monseigneur remercia publiquement M. d'Eschambault qui l'avait si généreusement aidé à faire l'acquisition de cette propriété en lui prêtant pour trois ans, sans intérêt, la somme de 300 louis.

En retournant à l'archevêché, M. d'Eschambault dit à Monseigneur qu'il lui donnait ces 300 louis dans l'espoir d'avoir une part aux grâces qu'une école et une chapelle catholiques attireraient sur le peuple catholique de Winnipeg. La générosité de M. d'Eschambault ne se borna pas là. Il fit encore d'autres dons considérables.

En 1870, Mgr Taché revint à la charge pour demander aux Soeurs d'accepter définitivement la direction de l'Académie Ste-Marie. Les Soeurs refusèrent; seulement, elles consentirent à ne pas abandonner l'oeuvre immédiatement, afin de donner au prélat la facilité de pourvoir au maintien de cet établissement si nécessaire à Winnipeg.

Au printemps de cette même année 1870, Monseigneur bénissait la petite chapelle attenante à l'Académie. En 1871, M. Royal, surintendant du Bureau d'Education, visite l'Académie et en donne le rapport suivant: "La salle de classe se trouve dans les meilleures conditions hygiéniques. La tenue des élèves ne laisse rien à désirer et tout dans l'enseignement peut rivaliser avec les bonnes institutions du même genre au Canada". Les élèves étaient au nombre de 34: 19 garçons et 15 filles. A l'ouverture des classes, l'année suivante, ils étaient plus nombreux.

Le 9 juillet 1874, Monseigneur présida les examens à l'Académie. Cette fin d'année marqua aussi le départ des Soeurs Grises; elles furent remplacées par les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Les Soeurs Grises qui furent institutrices dans cette école furent: les RR. SS. Ste-Thérèse, McDougall, Allard, O'Brien, Curran, et Marie-Xavier (Margaret Dunn). A la mort de Soeur Marie-Xavier, en 1898, ses anciennes élèves de l'Académie firent chanter, dans l'église Ste-Marie de Winnipeg, un service solennel pour le repos de son âme. Preuve évidente de l'estime qu'elles avaient gardée pour leur dévouée maîtresse.

(Suite de la page 12)

née de quelques soeurs, s'arrêta St-Paul, Minnesota, chez le bon abbé Ravoux, curé de l'endroit. Les Soeurs durent y séjourner quatre semaines en attendant l'arrivée des charrettes de la Rivière-Rouge. Pendant ce temps, Soeur L'Espérance-Youville et Soeur Ford, novice anglaise, enseignèrent le catéchisme tous les jours, en anglais et en français.

Avec l'année scolaire de 1850-1851 commence l'enseignement de l'anglais par Soeur Ford, novice. Soeur Lagrave a quelques élèves en musique (harmonium). Il y a dix pensionnaires dont trois protestantes; l'une de ces dernières deviendra catholique.

La maison vicariale

En septembre 1851, les classes, qui, depuis 1844, se tenaient à l'évêché, s'ouvrirent dans le couvent ou maison vicariale des Soeurs. A l'automne de cette même année Mgr Provencher reçut en don un piano d'Angleterre. Il en fit cadeau aux Soeurs Grises. Ce piano, le premier à arriver au pays, fut une belle acquisition pour l'enseignement de la musique.

Pendant l'année scolaire de 1852-1853, la moyenne de cent élèves des années précédentes descendit à quarante-cinq à cause de la disette causée par l'inondation de 1852 et de la coqueluche qui sévit durant l'hiver. Enfin, Soeur Ford, encore novice, retourna dans sa famille, ce qui supprima l'enseignement de l'anglais.

Quelques jours après l'ouverture des classes, en septembre 1858, Soeur Curran et Mlle Margaret Dunn, jeune fille très instruite, arrivèrent d'Ottawa pour prêter leur concours. Ce secours remit les classes en vogue car déjà quelques élèves anglaises avaient pris le chemin de l'école protestante. A la fin de l'année scolaire il y avait environ quinze pensionnaires.

L'Orphelinat

La dame du capitaine Hibbert assista aux examens de juin 1859. Cette dame désirait tellement apprendre le français qu'elle obtint la faveur d'en recevoir des leçons privées de Soeur Curran. Les examens de juin 1860 furent présidées par Mgr Taché, Mgr Grandin et les Frères des Ecoles Chrétiennes. L'abbé Ritchot présida les examens de juin 1862 et donna l'appréciation suivante qu'il fit insérer dans le journal: "Pour ce qui est des élèves du Pensionnat et même de l'Orphelinat des Soeurs Grises, j'ose affirmer que leur examen aurait pu faire honneur à nos beaux couvents du Canada. Du reste, le programme est le même exactement: français, anglais, histoire, calcul, dessin, musique, etc., excepté qu'ici on enseigne à filer, à tisser, à tricoter, à coudre sur neuf et sur vieux et bien d'autres petites industries très utiles à la bonne tenue d'un ménage. Les élèves répondent bien aux soins et aux efforts de leurs maîtresses.

En plus de ces bienfaits déjà grands, il en est un tout particulier que je tiens à signaler; c'est l'oeuvre de l'orphelinat. Les Soeurs Grises donnent leurs soins à plus de trente orphelines de toutes origines: des Canadiennes, des Irlandaises, des Métisses, des Crises, de Sauteuses, des Montagnaises et des Siouses. Ces pauvres enfants ont été arrachées pour la plupart à l'infidélité. Sans les Soeurs Grises elles n'auraient probablement jamais connu le bon Dieu."

Cet Orphelinat ouvrit ses portes aux quatre premières orphelines en février 1858. Mgr Taché s'occupait lui-même de l'instruction des orphelins, tandis que les soeurs en avaient le soin matériel, tel que la lingerie, le blanchissage, etc.



La résidence de Mgr Provencher où les Soeurs Grises firent la classe de 1844 à 1851.

Progrès—Ecole Normale

En 1868, la maison vicariale des Soeurs était devenue trop étroite pour recevoir les pensionnaires dont le nombre allait toujours en augmentant. Mgr Taché fit donc bâtir un pensionnat à deux étages, de 60 pieds sur 25 et dont les mansardes servirent de dortoir. Une aile de 25 pieds sur 20 fut ajoutée pour la cuisine. En septembre, aux quarante élèves pensionnaires de Soeur O'Brien se joignirent deux jeunes filles du Lieutenant-Gouverneur McTavish.

En 1871 M. Joseph Royal, Surintendant de la section catholique du Bureau d'Education, donna, à sa visite aux classes, le rapport suivant: "Les classes sont spacieuses et bien éclairées. La tenue des enfants est excellente, ce qui témoigne que les dévouées maîtresses ne s'occupent pas seulement de leur enseigner à lire et à écrire, mais encore de leur inculquer l'amour du travail et la modestie, deux vertus naturelles si précieuses chez la femme. Il serait à désirer, vu l'impossibilité d'avoir des religieuses pour toutes les écoles, que celles-ci fussent confiées aux meilleures élèves des Soeurs." M. Joseph Dubuc, qui remplaça M. Royal comme surintendant des écoles catholiques, en 1872, s'est toujours montré très satisfait du progrès des élèves.

En 1880, Mlle E. Thomas, élève du pensionnat, gagna la médaille offerte par le Gouverneur Général. En 1881, Mlle J. d'Eschambault remporta le même honneur. Cette dernière année, les élèves sacrifieront leurs prix de fin d'année. Elles demanderont que l'argent qui aurait été dépensé pour les prix soit mis à contribution pour l'érection d'un monument à la mémoire de l'abbé A. Forget-Despatis, décédé le 9 juin.

En juillet 1882, l'Ecole Normale pour les jeunes filles, sous le contrôle de la Section Catholique du Bureau d'Education, fut confiée aux Soeurs Grises du Pensionnat. La première et unique élève de cette année scolaire fut Joséphine Ladéroute. Elle reçut aux examens un diplôme de première classe. Le Bureau d'Education s'engageait à fournir la somme nécessaire à défrayer les dépenses de l'élève pendant deux ans, soit $200.00. L'Ecole Normale fut supprimée en 1890. En huit ans, 64 élèves s'étaient présentés aux examens présidés par les membres du Bureau d'Education. A peu d'exceptions près, toutes avaient obtenu leurs diplômes.

La population de St-Boniface augmentant, le Pensionnat de 1868 était devenu insuffisant dès l'année 1883. C'est alors que Mgr Taché en fit bâtir un autre beaucoup plus spacieux. Le nombre des pensionnaires s'élevait alors à soixante.

Voici encore quelques détails qui serviront à démontrer qu'on n'était pas inactif au premier pensionnat de la Rivière-Rouge et que le travail des maîtresses et élèves était souvent couronné de succès. A l'Exposition Provinciale il y eut concours entre les différentes écoles. Sur douze premiers prix accordés à la Section Catholique, huit furent obtenus par les élèves du Pensionnat. Un diplôme fut en même temps décerné à l'établissement.

En 1885, Mlle Blanche de Lorimier obtint la médaille du Gouverneur Général pour succès en anglais.

Mlle C. Irwin obtint des prix d'honneur pour succès en français et en anglais.

Dans une pièce composée par elles-mêmes, les élèves exaltèrent, au mois de mai 1890, le héros que fut Pierre Boucher, premier Seigneur et fondateur de Boucherville, ancêtre de Mgr Taché.

En mars 1887, M. T.-A. Bernier, Surintendant des Ecoles Catholiques, remit au Pensionnat de Saint-Boniface un diplôme venant de la Commission Royale de Londres, qui avait été obtenu par les travaux de classe envoyés à l'automne de 1886. En septembre 1888 il y avait deux cents élèves en classe.

En juin 1893, sous la présidence de MM. les abbés J.-A. Messier et G. Cloutier pour le français et de M. Lloyd pour l'anglais, cinq élèves du Pensionnat se présentèrent aux examens et obtinrent des diplômes de première classe.

Les examens de juin 1896 et de juin 1897 furent présidés par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Patterson.

Hospice Taché

En 1897 les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie remplacèrent les Soeurs Grises dans l'oeuvre du pensionnat. Un nouveau couvent fut construit pour les Soeurs des SS. NN. de J. et de M. et le Pensionnat des Soeurs Grises devint l'Hospice Taché. Les Soeurs continuèrent d'y enseigner aux orphelins jusqu'en 1932.

Durant ses cinquante-quatre années d'existence, le pensionnat reçut dans son enceinte de nombreux et distingués visiteurs: hauts dignitaires ecclésiastiques, hommes d'Etat illustres, etc. Tous n'eurent qu'une voix pour exprimer leur grande satisfaction et, plus d'une fois, leur surprise, chacun selon l'époque de sa visite, de voir l'instruction et l'éducation si avancées dans un pays neuf comme le Manitoba.

Plus de soixante jeunes filles, élèves du Pensionnat de Saint-Boniface, se firent religieuses, tant chez les Soeurs Grises que dans les autres communautés.

De 1900 à 1938, les Soeurs Grises ont aussi dirigé l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg. Là, comme à Saint-Boniface, elles ont suivi les méthodes et le programme d'études approuvés pour les écoles.

CHANOINESSES

SAINT-LEON, MAN.

La paroisse de Saint-Léon reçut en 1897 les religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur qui prirent la direction de l'école du village. Le premier couvent fut offert gratuitement à la Rév. Mère Augustine et à ses deux compagnes par les généreux paroissiens. Dès 1899 il fallut ajouter une aile au petit couvent. Deux classes s'ouvrirent, fréquentées par une intéressante jeunesse. En 1904 on en ouvrit une troisième: l'enseignement se donnait déjà jusqu'au grade XI inclusivement. De nouveau, en 1912, il fallut agrandir: les classes et le pensionnat étaient devenus trop petits. Le R. P. N. Antoine, alors curé, traça et soumit au Département de l'Education les plans du nouvel établissement. Ils furent acceptés. Le nouveau couvent abrita une trentaine de pensionnaires.

L'enseignement se donne dans les deux langues. Les élèves se présentèrent aux examens de l'Association d'Education dès le début. Tous les ans plusieurs obtiennent des prix paroissiaux. Quelques élèves de Saint-Léon gagnèrent même des prix provinciaux. Le dessin, la musique et la broderie sont enseignés à l'école.

Les anciens font honneur à leur "Alma Mater". Parmi eux on trouve un prêtre, neuf religieuses, un instituteur, dix-huit institutrices, un médecin, un dentiste, deux gardes-malades, un grand nombre de fils du sol qui aiment le joli coin de terre léonien qui les vit grandir, et de chrétiennes mamans qui transmettent à leurs nombreux enfants l'héritage des ancêtres. L'essor des vocations religieuses semble ralenti en ces dernières années.... Mais il y a encore des petits collégiens qui font honneur à leur paroisse et à leur école paroissiale. Les anciens élèves aiment l' "Alma Mater" qui abrita leur jeunesse. Aussi c'est une fête pour l'Institut quand ils reviennent visiter le couvent.



Couvent, église et presbytère, Saint-Léon, Man.

SAINT-LUPICIN, MAN.

CHANOINESSES REGULIERES

Le vieux proverbe "lentement, mais sûrement" peut s'appliquer au progrès de la cause française dans le centre scolaire de Saint-Lupicin. La paroisse de Saint-Lupicin ne fut créée qu'en 1920 mais l'école Faure, qui est son école principale, existait déjà depuis 22 ans.

Dès 1897, trois pionniers établis dans la région depuis cinq ou six ans, MM. R.-H. Morin, Taillefer et Louis Bourrier, firent des démarches auprès du maire Norquay pour le solliciter d'y faire ériger une école publique. Un lopin de terre situé à une faible distance au sud du petit village actuel fut donné à cet effet par Louis Bourrier. Une petite école en "logs" y fut construite qui servit également de chapelle jusqu'en 1908, année où l'on érigea une modeste église. Jusqu'alors la messe était célébrée dans l'école environ une fois par mois. Depuis l'arrivée des colons, le R. P. Dom Benoit, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et fondateur de la paroisse de N.-D. de Lourdes, s'était intéressé à ce petit groupement français établi au sud-est de sa paroisse; il y envoyait des Pères pour distribuer les secours religieux et célébrer la Sainte Messe.

Au mois d'août 1898, Mlle J. Dandin (Mme Cantin), réunit de 12 à 15 élèves et organisa une classe régulière. L'école Faure était ouverte. Vint ensuite M. Laberge, avocat. Durant deux ans et demi il instruisit les enfants et rendit des services signalés à la colonie naissante composée de pionniers français qui ne connaissaient pas les usages du pays. Le nombre des élèves s'étant élevé à 30 et plus, on construisit, en 1912, sur le même emplacement, une seconde école en planches plus spacieuse et plus confortable que la première. Le plan en avait été fourni par le Ministère de l'Instruction Publique. Jusqu'à cette date, Mlles B. Léger, M. Lafrenière, M. Lagimodière et M.-H. Lavallée s'étaient dévouées auprès des enfants. Elles furent suivies, de 1912 à 1920 par Mlles A. et B. Lafortune, E. Lafrenière et B. Philippon. De 1920 à 1928 furent institutrices Mlles Annette Savoie, Sophie Bosc, Odile Parent et M.-J. Pelletier et Mme Veuve Edouard Bourrier. L'oeuvre que ces dernières accomplirent mérite un éloge spécial. Mlles Sophie Bosc et Odile Parent sont devenues religieuses, l'une chez les Soeurs Oblates et l'autre chez les Soeurs des SS. NN. de J. et de M. En 1928 l'école comptait 57 élèves.

Cette même année la nouvelle se répandit que le Département de l'Instruction Publique songeait à établir des écoles consolidées dans la province. Ce projet ne plaisait guère aux habitants de St-Lupicin car ils envisageaient avec répugnance la perspective de voir leurs enfants recevoir une éducation protestante. De plus l'école courait le risque d'être absorbée par celle d'Altamont. Ce danger qui menaçait de supprimer l'enseignement catholique à St-Lupicin détermina les habitants du village à faire appel aux RR. SS. Chanoinesses de N.-D. de Lourdes. Ils se hâtèrent de leur faire parvenir une délégation demandant d'envoyer deux institutrices le plus tôt possible. Les religieuses ne prirent toutefois la direction de l'école qu'en 1930.


Ecole Faure, St-Lupicin, Man.

Entre-temps il fut décidé, sur l'avis du R. P. Joseph Picod, curé, que l'école serait rapprochée de l'église. Ce qui fut fait à l'automne de 1928. L'été suivant on ajouta à l'école une belle grande classe avec un grand corridor et une petite salle attenante. C'est l'école actuelle.

A l'automne de 1929, Mlles S. Déla et E. Bayir prirent charge de cette école; 66 enfants y fréquentaient les classes. L'année suivante, les RR. SS. Chanoinesses vinrent s'établir dans un petit couvent construit cette année-là près de l'école. Sr M.-Philomène, assistée de Mlle E. Léger, prit la direction de l'école. Cette dernière fut remplacée par Sr M.-Céline en 1931. Les Soeurs M. du Sacré-Coeur et Marie-Damien succédèrent aux premières. Actuellement les Soeurs Marie-Joseph et Arthur-Marie enseignent à 23 garçons et 30 filles, en français et en anglais, dans les grades I à IX.

Deux anciennes élèves de notre école sont devenues institutrices. L'une d'elles est religieuse Chanoinesse et fait la classe ici; l'autre est Mme R. Coutu. Une autre étudie à N.-D. de Lourdes pour devenir institutrice. Deux anciens sont maintenant au Juniorat de St-Boniface, Paul et Jean Soulodre. La Croisade Eucharistique de l'école comprend 17 membres et 9 aspirants.

Si les développements se sont continués et se continuent encore avec le succès que l'on constate, il faut en louer la Divine Providence qui a pourvu à tout en suscitant des colons fermes et patriotes qui ont tout fait en leur pouvoir pour leur petite école. Les Commissaires et les contribuables ne craignirent pas de s'imposer des sacrifices pour donner toujours un bon salaire à leurs institutrices et pour maintenir l'école toujours propre et confortable. Le R. P. Joseph Picod, curé, encouragea toujours les progrès des écoliers par ses visites fréquentes, assistant tantôt à des concours, examens ou débats, etc. Les institutrices lui doivent d'avoir facilité leur tâche auprès des enfants et des parents.

Telle est l'histoire de notre petite école. Ses 44 ans d'existence au sein d'une région fertile lui assurent des jours plus prospères encore, pendant qu'elle continue de rendre à la population les services que celle-ci a le droit d'en attendre.

FILLES DE LA CROIX

ST-ADOLPHE, MAN.

L'arrivée

Le 30 avril 1906 arrivaient à Cartier, quatre Filles de la Croix. Soeur Marie-Spéasippe, supérieure des Filles de la Croix de Saint-Boniface, venait installer à Saint-Adolphe les trois Soeurs qui se promettaient d'y bien travailler pour Dieu et pour les âmes: Soeur Valérie-Saint-Jean, Soeur Thérèse-Eugénie et Soeur Emilie-Saint-Joseph. Personne n'était là pour les attendre. Non loin s'élevait, gracieux au milieu de la plaine, le Couvent des RR. PP. de Chavagnes. La belle statue de la Vierge Immaculée qui le dominait semblait inviter les voyageuses à s'approcher avec confiance.

C'est ce qu'elles firent en cherchant une route à travers champs. Bientôt, comme pour les tirer d'embarras, elles voient venir à leur rencontre un prêtre à l'abord quelque peu sévère, mais dont les premières paroles leur révèlent une exquise bonté. C'est le Rév. Père Lorieau, supérieur des RR. PP. de Chavagnes. Depuis trois ans déjà, il avait quitté la France pour chercher en exil un moyen de se dépenser encore.

Le Révérend Père Lorieau était pour le moment curé de Saint-Adolphe. M. l'abbé Lalonde qui avait négocié la fondation du Couvent était parti pour la province de Québec depuis quelques semaines, et Monseigneur l'archevêque avait chargé le Père Lorieau du soin de le remplacer dans le ministère de la paroisse.

Le digne prêtre s'offrit à accompagner les quatre religieuses à Saint-Adolphe, ce qui fut accepté avec reconnaissance. Un petit sentier, longeant la rivière Rouge, les conduisit à un endroit où le bois laisse enfin apercevoir l'horizon et découvrit le petit Saint-Adolphe. Les coeurs battent bien fort. Une petite église à l'aspect pauvre, mais Jésus y est; un petit couvent, très gracieux; à côté de la pauvre église, le presbytère et deux ou trois maisons de modeste apparence.

On s'achemine jusqu'au couvent, à mille pieds à peu près au delà de la rivière Rouge. C'est la sortie de l'école, et quelques enfants, fillettes et petits garçons, s'arrêtent dans leur course vers leurs foyers pour mieux considérer les "Soeurs" qui viennent leur faire la classe. Celles-ci, très heureuses de rencontrer leurs petits élèves de demain, s'approchent pour leur adresser la parole. Les réponses sont bien timides, quoique provoquées par la maîtresse d'école, une charmante jeune fille de 18 ans, Mlle Cloutier. Au fond, ces enfants révèlent une nature bonne, il y a du bien à leur faire.

Le premier couvent

Mais avant de voir les nouvelles venues à l'oeuvre, disons comment avait été négociée la fondation d'un couvent à Saint-Adolphe. Les paroissiens, désireux d'avoir des religieuses pour instruire leurs enfants, avaient dans ce but signé et envoyé une pétition à Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Son Excellence, très favorable au projet, demanda aux Filles de la Croix nouvellement arrivées de France, si elles accepteraient d'ouvrir un petit couvent dans cette paroisse. Après entente avec la Supérieure Générale, la fondation fut décidée. Feu M. l'abbé Turcotte avait laissé un petit legs de $100.00. Mgr Langevin offrit le terrain. M. l'abbé Lalonde, curé à ce moment-là, s'engagea à faire construire le couvent. La construction devait avoir 32 pieds par [illegible]. Mgr Langevin avait donné ses indications au curé afin que la dépense ne fût pas exorbitante pour une communauté exilée de France et dépourvue de ressources.

Les habitants de Saint-Adolphe donnèrent une preuve de leur bon vouloir en charriant tous les matériaux gratuitement. Mais la construction fut mal conduite, le plan laissait à désirer et, pour plusieurs raisons, les travaux furent arrêtés à plusieurs reprises. Bref, lorsque les soeurs arrivèrent, le 30 avril 1906, elles constatèrent que le couvent était gracieux et élégant à l'extérieur, mais loin de répondre aux exigences d'une école et aux besoins d'une petite communauté. Les deux salles de classe en particulier étaient réellement trop petites. Et puis la maison était loin d'être finie à l'intérieur. Aussi, le soir de leur arrivée, les Soeurs, après avoir monté leurs lits, se logèrent comme elles purent dans deux chambres encore tout encombrées de planches et dépourvues de portes. Le surlendemain, MM. Besilles, Philias Lagassé et Urbain Delorme, commissaires, se réunirent au couvent dans une des salles qui devaient servir de classes. Il fut décidé: 1. que Mlle Cloutier resterait en charge d'une classe jusqu'au 1er juillet; 2. qu'une religieuse prendrait immédiatement la direction de l'autre classe moyennant $30.00 par mois; 3. qu'à partir du 1er septembre, deux religieuses feraient la classe avec un salaire de $30.00 chacune; 4. que le district scolaire donnerait en plus $30.00 par an pour subvenir aux frais de chauffage; 5. que les pensionnaires seraient admises dans les classes.

Ces conditions peu avantageuses furent acceptées par amour pour Dieu, et les Soeurs ne songèrent plus qu'à entrer en fonctions. La Rév. Sr Valérie-Saint-Jean fut désignée pour faire la classe. On confia à Mlle Chartier les enfants les plus avancés; les plus petits et les plus arriérés restèrent à Soeur Valérie-Saint-Jean qui se mit à la tâche avec un immense bonheur. Ses élèves durent d'abord s'asseoir sur de vieux bancs et écrire sur leurs genoux. La maîtresse n'était guère mieux installée que les enfants, mais l'entente était parfaite.

Chaque jour ou à peu près, un panier de légumes arrivait chez les Soeurs, déposé par une main discrète. On savait bien que cela venait des RR. PP. de Chavagnes. Les habitants de Saint-Adolphe se montraient aussi pleins de sympathie pour leurs religieuses et ils leur en donnaient des marques selon leurs petits moyens.

Aux grandes vacances de 1906, plusieurs Soeurs se réunirent à Saint-Adolphe pour étudier l'anglais. La Providence leur avait envoyé un excellent professeur dans la personne de Miss Morris dont le zèle et la compétence firent accomplir d'étonnants progrès à ses élèves.

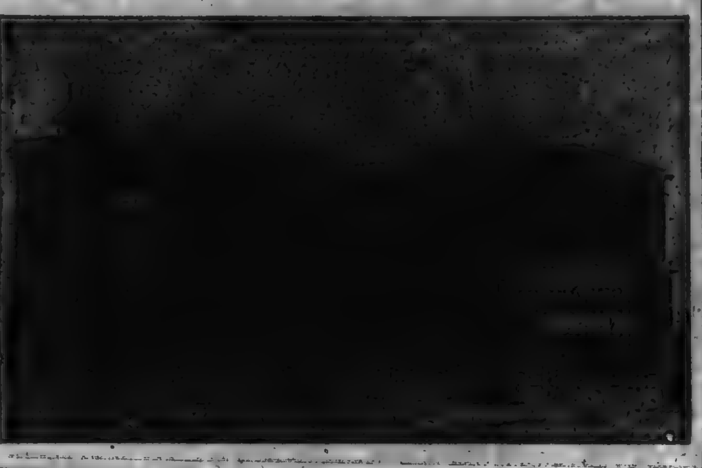
Bénédiction du couvent

Le 13 juillet, Mgr Langevin vint bénir le couvent. Il avait envoyé lui-même le programme de la journée au curé: grand'messe solennelle à 10 heures à l'église; de là, procession au couvent et bénédiction. Les religieuses de leur côté, s'étaient préparées à cette fête qui devait leur apporter les bénédiction du premier pasteur du diocèse pour leur oeuvre.

Mgr Langevin arriva à Saint-Adolphe bien avant dix heures. Il était accompagné de Mgr Dugas, vicaire général du diocèse, et d'une dizaine de prêtres. La grand'messe fut chantée en grégorien par les RR. PP. de Chavagnes. Mgr l'Archevêque assistait au trône. Après l'évangile, il adressa aux fidèles une chaude allocution pour leur rappeler la nécessité et les avantages d'une éducation fortement chrétienne. Les éloges ne furent pas épargnés aux Soeurs. "C'est moi qui vous donne ces religieuses, dit Monseigneur, car je sais le bien qu'elles peuvent faire. Beaucoup d'autres paroisses envient le bonheur dont vous jouissez aujourd'hui. Vous serez bons pour vos religieuses, vous les aimerez. Il y a des fondations qui ont été faites par des prêtres ou des bienfaiteurs mais ici, c'est moi qui veux cette oeuvre pour votre bien, pour le développement et la prospérité de la paroisse; le Couvent de Saint-Adolphe, c'est ma fondation".

Après la grand'messe, la procession s'organise autour de la modeste habitation et Son Excellence asperge en tous sens les alentours de la construction. Mêmes aspersions et mêmes prières à l'intérieur. Monseigneur bénit deux christs et les suspend lui-même, l'un dans une classe, l'autre dans la salle de communauté.

Après la cérémonie religieuse, Son Excellence avertie que les enfants veulent lui lire une petite adresse, invite les habitants à venir au couvent et prie M. le curé de faire entrer tout le monde.



Couvent de Saint-Adolphe

Les enfants, quoique un peu timides, exécutent avec entrain les chants et les dialogues préparés pour la circonstance. Puis une fillette lit à Monseigneur une adresse sous la forme d'une charmante allégorie. Monseigneur répond par un cri de son coeur... par quelques-unes de ses paroles si heureuses qui lui sont familières et qui font tant de bien.

Son Excellence dîne au couvent avec Mgr Dugas, tous les prêtres présents à la fête et MM. les commissaires. Quelques dames de la paroisse avaient gracieusement prêté leur plus joli service de table et avaient confectionné toutes sortes de pâtisseries, sans oublier une pièce montée portant un petit bouquet et une banderole sur laquelle elles remerciaient Monseigneur de leur avoir envoyé des religieuses.

Progrès

Dès le lendemain de la fête, les Soeurs se remirent avec ardeur à l'étude de l'anglais. Mais à la fin d'août, les cours cessèrent. Les trois Soeurs de Saint-Malo regagnèrent leur poste; d'autres furent envoyées dans les missions; la petite trinité de Saint-Adolphe que nous connaissons déjà remerciait Dieu de garder l'une à l'autre ces trois Soeurs si bien faites pour se comprendre et qui vivaient du désir de travailler à sa gloire. Mais le Seigneur se plaît souvent à briser les liens que Lui-même a formés. Une lettre émanant de l'autorité supérieure de l'Institut arriva à Saint-Adolphe à la fin d'août, désignant la chère Soeur Thérèse-Eugénie pour aller prendre la direction d'une de nos communautés dans les Missions. Soeur Valérie-Saint-Jean devenait Supérieure à Saint-Adolphe avec la charge d'une des deux classes, Soeur Emilie-Saint-Joseph se chargerait de l'autre et une troisième Soeur récemment arrivée serait à la cuisine.

Au milieu des larmes on fit les préparatifs du départ de la chère Soeur Thérèse-Eugénie qui quittait Saint-Adolphe le lendemain matin. Les trois Soeurs qui restaient sentirent le besoin de l'assistance divine pour reprendre courage. Avec une foi pleine d'élan, elles consacrèrent leur oeuvre au Divin Coeur de Jésus et baptisèrent leur petit couvent du nom de couvent du Sacré-Coeur.

Au commencement de septembre, les classes recommencèrent avec 61 élèves, dont neuf pensionnaires, c'est-à-dire 34 de plus qu'à la fin de juin. Plusieurs jeunes filles qui avaient laissé leurs livres depuis un, deux et même trois ans, revinrent s'asseoir sur les bancs de l'école à la grande satisfaction des religieuses. Ces enfants étaient dociles, pour la plupart des âmes neuves, ignorantes aussi, mais qui n'avaient pas abusé des dons de Dieu et susceptibles par conséquent de recevoir une bonne formation.

L'année suivante, le nombre des élèves s'étant encore accru, il devint impossible de les loger dans les deux classes et on dut en ouvrir une troisième. Pour cela on fit tomber la cloison de deux chambres réservées jusque là à la communauté. Mais dès le début de 1909, il fallut songer à un agrandissement. On y procéda cette année même en bâtissant une addition de 40 pieds par 40. La nouvelle aile fut bénite le 2 février 1910, par Mgr Langevin, avec encore plus de solennité que le premier petit couvent.

Jusqu'en 1914, l'enseignement donné ne dépassa pas le grade VIII; mais cette année-là, on commença à enseigner les grades IX, X et XI. En 1918, on y ajouta le grade XII.

Le couvent actuel

L'école ouverte en 1906 avec 37 élèves en comprenait 125 en 1927. Le local devenant insuffisant, il fallut songer à un nouvel agrandissement. On compta sur la Providence et sur la continuation des bonnes années de ce temps-là. Disons, en passant, que la première ne fit jamais défaut mais l'espoir fondé sur la seconde se changea, comme on le sait, en la terrible dépression qui plongea la communauté de Saint-Adolphe dans de sérieux embarras financiers.

En 1927, on bâtit donc un local spacieux en briques et plus moderne; on transforma l'extérieur de l'ancien couvent au moyen d'un lambrissage de briques, ce qui donna à l'ensemble un air tout nouveau. Les élèves purent dès lors se mouvoir plus à l'aise dans des classes bien éclairées et bien aérées et les pensionnaires jouirent de plus de confort.

Le programme d'études comprend les branches usuelles en français et en anglais d'un cours complet d'études du grade I au grade XII inclusivement. Les enfants sont formés aux travaux d'aiguille aussi. Comme organisations d'Action catholique il y a les petits Croisés et les Jécistes. La Caisse scolaire est en voie de formation.

Personnel—Anciens

Si nous en venons aux religieuses qui ont le plus contribué au développement du couvent de Saint-Adolphe, il faut donner une place à part à la Rév. Soeur Valérie-Saint-Jean. De 1906 à 1929, elle fut l'âme, non seulement de l'oeuvre de Saint-Adolphe, mais encore des autres écoles dirigées par les Filles de la Croix au Manitoba et en Saskatchewan. Elle fut parmi nous, et elle est encore dans la haute charge qu'elle occupe à la Maison-Mère de l'Institut, une "Femme admirable" douée d'un beau talent, de qualités et de vertus rares. De combien de manières n'a-t-elle pas aidé la cause du français dans l'Ouest? Signalons les deux concours oratoires où deux de ses élèves, en 1927 et 1929, firent résonner magnifiquement notre langue à Winnipeg d'abord, puis à Toronto. Citons aussi la fondation de la "Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest". Tous ceux qui connurent cette vaillante au coeur si bon et si généreux, protestants comme catholiques, l'entouraient de leur estime.

Cette année le couvent compte 154 élèves: 53 garçons et 101 filles. Les élèves sont divisés en six classes avec cinq religieuses institutrices et une maîtresse laïque, Mlle Blanche Kenny.

Le couvent n'a pas encore le privilège de compter un prêtre parmi les garçons qui ont fréquenté l'école. Mais il espère avoir ce bonheur sous peu, car M. Roland Chaput fait en ce moment ses études théologiques chez les Oblats à Lebret. Un autre, René Leclaire, est entré à leur noviciat de Saint-Laurent, Man. Un troisième, Aimé Aubin, est au Juniorat de Saint-Boniface.

M. Armand Landry, après de brillantes études à l'Université Laval de Québec, exerce la profession de médecin à Saint-Jean-Baptiste. MM. N. Chaput et H. Leclaire se sont aussi distingués au Cours d'agriculture à Saint-Norbert. Parmi les jeunes filles, 63 se sont consacrées à Dieu dans divers Instituts, dont 45 munies de diplômes pour l'enseignement. Sont aussi entrées dans l'enseignement 38 autres jeunes filles, après avoir complété leurs études et fait leur Ecole normale.

Outre le Couvent, il y a dans la paroisse deux autres écoles: l'école Saint-Adolphe et l'école Larramée avec une maîtresse et un maître français: M. Forest et Mlle Jeanne Baril.

ST-CLAUDE, MAN.

Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies

St-Claude fut fondé par des colons français venus de différentes parties de la France. Ce ne fut d'abord qu'une mission desservie par les Chanoines Réguliers résidant à N.-D. de Lourdes. L'un d'eux, le R. P. Claude, fut le premier curé, vers 1897. Le R. P. Maur lui succéda pendant quelques années. Enfin, le R. P. J. Radaz fut nommé curé vers 1907 et occupe encore ce poste.

L'école du village de St-Claude date de 1890 environ. Bâtie en bois rond, elle ne comprenait alors qu'une seule classe dirigée par un instituteur.

Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies firent leur entrée à St-Claude dans la première quinzaine de septembre 1901, en la personne des Soeurs M.-Adrienne et M.-Joseph. Les deux religieuses s'installèrent dans la pauvre maison en "logs" qui avait jusqu'alors servi d'école. Soeur M.-Adrienne fit la classe à 30 ou 40 enfants dans l'étage inférieur; le haut servit de logement pour les Soeurs.

L'année suivante on construisit pour les religieuses un nouveau couvent dans lequel deux classes furent aménagées. La bénédiction du couvent eut lieu en 1902. Ce nouveau local s'avérant trop petit et n'étant pas conforme aux règlements scolaires, on construisit, vers 1908, à quelque distance du couvent, une nouvelle et vaste école comprenant quatre classes. Quelques années plus tard, en 1915, les religieuses, trop peu nombreuses, durent laisser la direction de l'école. Elle



Ecole et Couvent, St-Claude, Man.

passa à des instituteurs catholiques de langue française. Jusqu'à cette date, avaient enseigné à l'école les Soeurs M.-Adrienne, M.-Emmanuel, M.-Ange, M.-Gertrude et M.-Alphonse, Mlles Barsalou et Laurendeau, et Mme Girardin.

A mesure que la localité devenait plus importante, d'autres écoles se formaient autour du noyau central. Celles de Parthenay, au nord, et de St-Benoit, au sud, furent formées de bonne heure et dirigées par des institutrices de langue française. L'école Barron, plus au nord encore, et celle d'Emberley, au sud, furent ouvertes plus tard. Elles sont maintenant entre les mains d'instituteurs catholiques.

Les Filles de la Croix, accédant enfin aux désirs de la population, prirent la direction de l'école du village en 1934. Elles envoyèrent à St-Claude les Soeurs St-François d'Assise, supérieure, Marie-Adélard et Marie-St-Charles. Une institutrice laïque, Mme Lacroix, continua à enseigner en même temps que les Soeurs, celles-ci n'étant pas encore en nombre suffisant. Sr St-François d'Assise et Sr Marie-Adélard enseignent encore. Deux autres, Sr Marie-Joséphine et Sr Jeanne-Nathalie, s'occupent des deux autres classes.

En 1934, l'école comptait environ 130 élèves formant onze grades et répartis en quatre classes. Parmi ces élèves étaient inclus ceux du district Louvain qui se retirèrent en 1938 pour former une nouvelle école, la population écolière ayant augmenté de manière à congestionner les classes élémentaires. Cette dernière école comprend aujourd'hui de 25 à 30 élèves et est dirigée par une institutrice de langue française.

L'école des Soeurs compte actuellement 125 élèves et comprend tous les grades jusqu'au onzième inclusivement. Le couvent étant situé à une certaine distance de l'école, il n'est pas facile de remédier à l'insuffisance du local scolaire, comme cela se fait normalement en d'autres endroits. Malgré cet inconvénient l'école a progressé: en 1934 il n'y avait que 8 élèves aux grades supérieurs et cette année il y en a 22. Depuis quatre ans aussi il y a une classe de "High School". De plus, aux examens français, les résultats sont de plus en plus satisfaisants. Selon le désir du Pape et de notre Archevêque, les organisations d'Action Catholique sont en bonne voie de formation. Croisés et Jécistes ont leurs groupements établis depuis 1938. La J. A. C. F., organisée en août 1939, trouve aussi les Religieuses prêtes à donner leur concours. Le chant liturgique est enseigné aux élèves. Dans les classes on enseigne également la couture. L'installation ne permet pas encore de faire plus en fait de travaux manuels.

Bien que la paroisse de St-Claude soit assez nombreuse, elle comprend 200 familles, elle n'a pas encore donné de prêtre à l'Eglise. Plusieurs jeunes filles, cependant, ont embrassé la vie religieuse dans différentes communautés.

LA SALLE, MAN.

La paroisse de La Salle se compose de quatre districts scolaires. 1o Le district du village, sous le titre de Ecole St-Hyacinthe, qui date de 1891. L'école se faisait tout d'abord dans la maison d'un M. Faubert et au presbytère. En 1894, une école fut construite. La première institutrice fut Mlle Chevrier. 2o Le district Prestwick, fondé le 2 septembre 1891. Première institutrice, Mlle Dulmadge. 3o Le district Barkham, fondé le 3 avril 1903. Première institutrice, Mlle E. H. McKenzie. 4o Le district Beaudry, fondé le 21 août 1903. Première institutrice, Mlle Desrosiers.

Dans le district St-Hyacinthe, une école de deux classes fut construite en 1922. Les dernières institutrices laïques furent Mlle Rachel Cormier et Madame Yvonne Simard.

Depuis de longues années, les habitants de La Salle désiraient avoir des religieuses pour l'école du village. Ils avaient, sans succès, fait appel à plusieurs congrégations.

En 1926, le bon Monsieur l'abbé E. Halde, curé de la paroisse, renouvela ses instances auprès des Filles de la Croix: ce ne fut pas en vain, car la Révérende Mère Valérie St-Jean obtint du Conseil Supérieur de la Congrégation l'autorisation d'entreprendre cette fondation.

En 1927, la paroisse fit don d'un terrain à la communauté: celle-ci y fit bâtir un petit Couvent à proximité de l'école. Les fondations commençaient à s'élever lorsque, à la demande de quelques paroissiens, on agrandit le plan primitif afin de pouvoir recevoir huit ou dix pensionnaires de la paroisse. On en eut quelques-unes les premières années; mais la dépression vint, et puis, les dépenses nouvelles dont la vie moderne est venue grever le budget des familles furent peut-être aussi les causes qui vidèrent complètement le petit pensionnat.

Les religieuses se rendirent à La Salle durant les vacances d'été de 1928 et elles commencèrent les classes le 7 septembre. Les élèves, au nombre de 54, saluèrent avec joie leurs nouvelles maîtresses et se rangèrent tout heureux, les moyens et les grands, sous la direction de la Rév. Soeur Emmanuel, Supérieure de la petite communauté, les petits, sous l'égide de la douce et accueillante Soeur Irène St-Joseph. Les maîtresses n'eurent qu'à se féliciter de la régularité des enfants, de leur application au travail, de leur bon esprit. Ces bonnes dispositions de la part des écoliers sont encore les mêmes aujourd'hui. Cependant, les distractions de la vie moderne les émancipent quelque peu et leur rendent le travail sérieux moins attrayant. La coopération des parents mieux comprise serait aussi un bon appui pour la formation intellectuelle et morale des élèves.

Pour répondre aux désirs de S. E. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé J.-M. Mireault, curé dévoué de la paroisse depuis 1929, a établi la Croisade Eucharistique parmi les élèves. Cette Croisade leur fait accomplir de réels efforts et les aide à devenir meilleurs. De petites fêtes sont organisées, de petites industries sont imaginées pour venir en aide à l'oeuvre de la Sainte Enfance, aux Missions, au Saint-Père, et à l'oeuvre du "Sou de l'écolier". Chaque mois, au jour de la retraite sacerdotale, une journée de prières et de sacrifices est consacrée au clergé.

Depuis que les religieuses ont pris la direction de l'école, il y aura bientôt treize ans, la moyenne annuelle des élèves a été de 52. — Les maîtresses actuelles, Sr M.-Elzéar et Sr St-Joseph, y enseignent jusqu'au grade X inclusivement. Les élèves prennent part chaque année au Concours de français de l'Association d'Education.

En général, la vie agricole, qui est la vie des parents, devient celle des enfants à leur sortie de l'école. Cependant, les familles qui le peuvent tiennent à faire donner un peu plus d'éducation à leurs garçons et filles, et les envoient soit au Juniorat de St-Boniface, soit au Collège de St-Boniface, soit dans les pensionnats. On compte deux religieuses parmi les élèves: un Fille de la Croix et une Oblate du S.-C. et de M.-I.

SAINT-MALO, MAN.

FILLES DE LA CROIX

M l'abbé Noret, Fondateur

Au printemps de 1905, la question dans la paroisse d'un couvent fut soulevée. M. l'abbé Noret, alors curé, désirait cette oeuvre plus que personne. Le 25 mars, au prône, le dévoué pasteur proposa aux paroissiens de construire un couvent à ses frais. Les intéressés devaient aider à la construction en faisant certains travaux à leur portée, comme le charroi des matériaux et autres. Afin d'avoir une réponse motivée, M. Noret demanda aux paroissiens de s'assembler après la messe et de donner librement leur avis, la décision de la majorité devant être suivie absolument.

L'assemblée eut lieu mais M. le Curé n'y alla pas, afin que chacun fût plus libre de présenter ses raisons et ses objections. M. Evariste Hébert présida la réunion et M. Louis Tétrault agit comme secrétaire. La proposition du Curé fut acceptée et acte en fut dressé, signé par le Président et le secrétaire, après la motion faite par MM. Joseph Forest et Remi Gosselin. M. le Curé, voyant que les contribuables de l'arrondissement d'Iberville acceptaient ses avances, se décida d'agir en conséquence. Il soumit le projet à Mgr Langevin, Archevêque de St-Boniface. Celui-ci répondit aussitôt, donnant à M. le Curé tout droit de placer la nouvelle construction sur le terrain de la mission au sud-est de l'église et l'encourageant à prendre les Filles de la Croix pour diriger l'école, si elles acceptaient.

Ce fut vers la fin du mois de novembre en 1904, que Monsieur le Curé Noret fit sa première visite aux Filles de la Croix. Il parut s'intéresser à elles avec beaucoup de bienveillance et remit discrètement une aumône à la Soeur qui l'avait reçu en l'absence de la Supérieure. En mars 1905, M. Noret leur fit une seconde visite et manifesta son désir d'avoir deux Soeurs pour faire l'école dans sa paroisse au mois de septembre. Soeur Agnès-Emilie, supérieure, promit de faire des démarches auprès de la Très Révérende Mère Supérieure Générale à La Puye, en France, et donna bon espoir d'une réponse favorable.

M. le Curé commença alors la construction du couvent, s'engageant à le donner aux Filles de la Croix, qui devaient en retour tenir l'école paroissiale. Les paroissiens creusèrent une petite cave, approchèrent la roche pour les fondations, charroyèrent le bois de la station de Dufrost ou de St-Pierre, et nivelèrent le terrain qui devait servir de cour devant le couvent. La construction fut faite à prix d'argent et le tout payé par M. Noret ($4000.00), envers qui la communauté des Filles de la Croix garde une profonde et respectueuse reconnaissance. Commencé au printemps de 1905, l'édifice fut terminé à l'automne de 1906. Le généreux bienfaiteur y travailla lui-même constamment avec un zèle et une ardeur infatigables, ce qui fit l'admiration des premières Soeurs, témoins de ses actes d'abnégation héroïque.

La fondation de St-Malo ayant été approuvée par le Conseil de l'Institut des Filles de la Croix, les Révérendes Soeurs Noëlie-St-Joseph et Alice-Thérèse furent désignées pour commencer l'oeuvre. Après avoir suivi les cours de l'cole normale bilingue de St-Boniface, elles étaient allées passer quelques mois à Duluth, Minn., pour se perfectionner dans la connaissance de l'anglais. A leur retour, à la fin d'août, il fut convenu qu'elles se rendraient à St-Malo le 11 septembre. M. le Curé, qui était allé les voir à Winnipeg quelques jours auparavant, leur avait laissé $10.00 pour leur voyage. Le 11 septembre, entre sept et huit heures du soir, trois Filles de la Croix descendaient pour la première fois en gare de Dufrost. Là, Monsieur le Curé les attendait avec les trois commissaires d'école: MM. J. Forstall, D. Maynard et A. Deblois. M. Maynard conduisit lui-même les Soeurs à St-Malo. Après une visite au St-Sacrement, on se dirigea vers le presbytère, où les Soeurs prirent leur souper délicatement préparé par Mlle Toupin. M. le Curé conduisit ensuite les Soeurs à la petite maison que la Commission scolaire avait louée pour elles en attendant que le couvent fut achevé. M. le Curé, la famille D. Maynard, Mme Remi Gosselin et d'autres dames s'étaient unis pour fournir aux religieuses quelques articles et provisions de première nécessité. Mme Remi Gosselin donna à Dieu la première Fille de la Croix de la paroisse de St-Malo.

Débuts-Progrès

L'école s'ouvrit le 14 septembre 1905, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, coïncidence d'heureux augure pour des Filles de la Croix. Les enfants arrivèrent au nombre d'environ 65. Aucun ne savait préciser dans quel grade il se trouvait avant les vacances. Le labeur des premiers jours fut dur, mais les Soeurs ne tardèrent pas à remarquer que les enfants étaient dociles et qu'ils entendaient parler du bon Dieu avec plaisir, deux agents favorables au succès de l'oeuvre qu'elles entreprenaient. Pendant l'hiver, les Soeurs durent se charger de chauffer les classes.

Le 29 juin 1906, la Très Honorée Soeur Marie-Ezeline, Assistante Générale, vint visiter la petite communauté de St-Malo. Après entente avec les commissaires, il fut décidé d'ouvrir une troisième classe pour les petits. Soeur Agnès-Ismérie fut envoyée à cet effet.

Le 30 juillet 1906, Mgr Langevin, Archevêque de St-Boniface, en tournée de confirmation, bénit le Couvent, et la communauté en prit définitivement possession le 31 octobre suivant. Dès la rentrée des classes en septembre 1906, les Soeurs reçurent trois pensionnaires auxquelles vinrent se joindre quatre autres, aussitôt que l'installation fut terminée au Couvent.

Le 29 juin 1909, la Très Honorée Soeur Thérèse-Louise, Conseillère Générale, vint visiter la Communauté. Le 16 août de cette même année, Monsieur Noret remit à la Très Honorée Soeur Visitatrice un acte de cession absolue de la propriété du Couvent de St-Malo en faveur des Filles de la Croix.

Pour répondre aux demandes de plusieurs parents, la Révérende Soeur Rose-Cécile vint à St-Malo pour donner des leçons de musique. Il y eut dix pensionnaires en 1909-1910 et, l'année suivante, huit seulement. L'état apparemment stationnaire de la paroisse, par suite de l'achat de terres par des spéculateurs, ne permettait pas d'en espérer un plus grand nombre.

Pour répondre aux désirs de Notre Saint-Père le Pape Pie X, exprimés dans le Décret sur la première communion, les Soeurs se mirent en devoir de préparer tous les enfants susceptibles de satisfaire au précepte, et le saint jour de Pâques de l'année 1911, ils furent admis à la sainte Table dans le petit oratoire du Couvent.

L'année scolaire 1914 se termina avec 107 élèves en liste. Le chiffre de 107 se maintint l'année suivante. En 1916, il s'éleva à 111.

En décembre 1915, l'Inspecteur anglais, M. Young, visita l'école. Le bon rapport qu'il fit montra qu'il était très satisfait de l'enseignement. Au mois de mars 1916, l'Inspecteur bilingue, M. Poulain, fit son inspection lui aussi. Il félicita les maîtresses de la bonne tenue des classes et des progrès des élèves. M. Roger Goulet, Inspecteur des écoles publiques, visita l'école à la fin de septembre. Il fit un très bon rapport, mais dans une lettre à la commission scolaire, il insista fortement sur l'urgence d'agrandir les classes.

En octobre 1916, dans une réunion des Commissaires, de M. le Curé et des Soeurs, il fut décidé qu'au printemps prochain, on ferait construire à côté du couvent, deux autres salles de classe pour les moyens et les petits. Les travaux de construction commencèrent en juin 1917: ils furent menés rapidement de sorte que les classes étaient achevées pour la rentrée des élèves, fin août 1917. Le dimanche, 9 septembre 1917, en la solennité de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, eut lieu la bénédiction solennelle des nouvelles classes. Au cours de la cérémonie, M. le Curé adressa à la nombreuse assistance quelques paroles inculquant la nécessité de soutenir les écoles catholiques.

Une épreuve

Les classes et le couvent ayant été bâtis sur un terrain sablonneux, en-dessous duquel se trouve une couche d'argile imperméable, les eaux séjournaient autour des fondations, ce qui allait occasionner des travaux aussi nécessaires que dispendieux. Le soubassement de l'école étant creusé assez profondément dans la terre, et le ciment du plancher, aussi bien que celui des murs, laissant pénétrer l'eau à la fonte des neiges et à chaque pluie, on avait dû cesser de s'en servir comme salle de récréation dès la fin de l'année 1920.

Au mois de septembre de cette même année, deux pensionnaires furent atteintes de la diphtérie qui sévissait dans la paroisse depuis deux ans, presque sans interruption. Le bruit courut que cette terrible maladie était causée par les conditions peu sanitaires du soubassement de l'école. Les classes furent très peu fréquentées pendant l'année scolaire de 1920-1921, tout d'abord parce qu'elles furent fermées pendant



Couvent de Saint-Malo, Man.

…ux longs mois par l'Inspecteur de …nté, puis par suite de l'effroi causé …r l'idée que l'école était le foyer …afection. Au mois de mai 1921, …ux Inspecteurs de Santé furent en…yés par le Département d'Education …ur étudier la question sur les lieux. …s Messieurs trouvèrent les classes …ces, bien éclairées, bien aérées, sauf …classe tenue dans le couvent. Le sou…ement lui-même leur parut un très …s endroit pour la salle de récréation. …ie à la condition expresse que des …vaux de desséchement seraient ac…mplis avant la rentrée des élèves en …tembre. Le temps pressait: les ou…iers furent mis à l'oeuvre à la fin … juillet. Un canal fut creusé. Le coût … ce travail s'éleva à $1000.00 payés … la communauté.

Le Collège

Le nombre croissant des élèves de…sait un obstacle à leur progrès et …dait pénible le travail des maîtres…. Une quatrième classe fut donc …verte à la rentrée de 1921. En sep…mbre 1937, le nombre des classes fut … nouveau réduit à trois; puisque …st alors que fut fondé le collège des …rçons. Mlle H. Vermette, institu…ce, prit donc les garçons de tous les …ades, à l'exception des plus petits …i restèrent au couvent jusqu'à l'ou…rture d'une seconde classe au collège, … janvier 1938. Enseignent aussi au …llège, Mlles Alida Landry et Hélène …orin.

Depuis sa fondation, en 1905, le …uvent s'est toujours efforcé, malgré … épreuves, les incompréhensions dont …a parfois été l'objet, de donner une …struction convenable et une sérieuse …rmation chrétienne aux élèves qui …nt fréquenté. Parmi eux, deux sont …venus prêtres: M. l'abbé Ulysse Fo…t, curé actuel de St-Adolphe, et le … Laurent Tétrault, missionnaire des …res Blancs d'Afrique. Sept jeunes …es se sont consacrées à Dieu dans la … religieuse.

Au mois d'octobre 1938, M. l'abbé … Couture, directeur diocésain de …Action Catholique, donna une con…rence sur la "Croisade eucharisti…e". Il enthousiasma maîtresses et élè…s et promit de revenir au mois de …i suivant. Sans tarder, les Soeurs se …rent à étudier la technique de la …oisade, pendant que les enfants mul…pliaient leurs efforts en vue de se …ndre dignes de devenir Croisés, de …rte qu'au jour fixé pour la réception, … âmes étaient prêtes. Le 18 mai …939, vigile de l'Ascension, eut lieu la première réception de Croisés dans la paroisse. Monsieur le Directeur vint lui-même présider la cérémonie; il imposa l'insigne de la Croisade aux dix-sept élus qui promirent de bien remplir leurs devoirs de Croisés.

L'enseignement du chant grégorien se donne au couvent en conformité avec les directions de l'autorité diocésaine. Les enfants, sous la direction des Soeurs, exécutent le chant de tous les offices de l'année à l'église paroissiale.

Pour l'année scolaire 1939-1940, on compte 90 filles au couvent et 62 garçons au Collège. Jusqu'à présent, les élèves n'ont pas été plus loin que le grade X; mais on s'efforce de leur faire comprendre l'importance de l'éducation afin d'exciter ceux qui le peuvent à finir leur cours.

AUBIGNY, MAN.

M. l'abbé M. Desrosiers arriva à St-Antoine d'Aubigny, paroisse nouvellement séparée de Ste-Agathe, le 14 novembre 1903. Son remplaçant, M. l'abbé J.-A. Beaudry, arriva le 13 novembre 1919 et dessert encore la paroisse. Celui-ci, obligé de s'éloigner pendant de longs mois au cours des 3 dernières années, fut remplacé par M. l'abbé Stanislas Gauvin qui le seconde dans les oeuvres de la paroisse.

Au village, la première école fut bâtie par les soins de M. le curé Desrosiers, en 1912. Les diverses institutrices qui en furent chargées s'acquittèrent de leur tâche avec beaucoup de dévouement.

En 1932, sur la démande de Mgr Béliveau et les instances de M. le curé Beaudry, des Religieuses de la Communauté des Filles de la Croix vinrent ouvrir un petit couvent dans l'ancien presbytère et prirent la direction de l'école. Les premières institutrices furent les RR. SS. Odile et Berthe St-Jean. Celles qui enseignent dans le moment sont les RR. SS. Irène St-Jean et Berthe St-Jean.

Grâce au dévouement et au savoir-faire de M. l'abbé Gauvin secondé par MM. Wilfrid Perreault, Louis Palud et Ulysse St-Jacques, les trois Commissaires bien méritants de ce moment-là, et avec l'assentiment de la majorité des paroissiens, une nouvelle école fut construite dans l'été de 1939. Elle comprend deux classes dans lesquelles les grades sont répartis comme suit: 1ère classe, grades I à IV; 2ème classe, V à IX.

FRANCISCAINES

SAINT-LAURENT, MAN.

L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie fut fondé en 1877, par Mère Marie de la Passion, dans un but missionnaire, celui d'envoyer des religieuses jusque dans les régions les plus éloignées et même les plus périlleuses. Les Franciscaines Missionnaires de Marie ont, comme une de leurs oeuvres spéciales, l'adoration quotidienne du Très Saint Sacrement exposé. Aujourd'hui, plus de 7000 religieuses sont groupées autour de 308 autels qui sont autant de centres d'activité.

Ces religieuses arrivèrent à St-Laurent en 1897 et prirent la direction de l'école le 8 septembre de la même année. Les débuts furent très pénibles. Il n'y avait alors pour école qu'une petite maison servant aux réunions nécessaires de la paroisse.

En 1898, le presbytère étant devenu la proie des flammes, les RR. PP. Oblats furent dans l'obligation de se retirer dans la petite maison ci-dessus mentionnée. Alors, la sacristie et l'église furent désignées pour les classes. L'église, chauffée par un unique et mauvais poêle, était loin de fournir une température suffisante... Parfois, le froid était si grand que maîtresses et élèves devaient garder leurs manteaux, voire même leurs mitaines; alors l'enseignement était plutôt oral... Ce n'est qu'en 1901 que les classes furent installées dans le couvent qui venait d'être terminé.

En 1908, on commença la construction de l'école actuelle. Elle est divisée en cinq classes bien éclairées, une salle à dîner pour les enfants éloignés de l'école et une deuxième salle servant d'ouvroir tant pour les élèves que pour les dames charitables et les jeunes filles qui veulent se dévouer à la confection d'habits destinés aux enfants pauvres de la localité.

Les maîtresses d'alors étaient la R. M. M.-St-Alphonse, M. M.-Archangela, M. M.-Stella et M. M.-N.-D. de Lourdes. La R. M. M.-St-Alphonse était Supérieure en Espagne pendant la révolution qui vient de finir. Elle est revenue à Rome en 1937.

Le R. Père Camper, O. M. I., alors supérieur de la Mission, s'est dévoué avec un zèle infatigable. Il aidait les familles pauvres de toutes façons afin de leur procurer le moyen d'envoyer leurs enfants à l'école.

En 1906, les Soeurs acceptèrent de prendre la direction de l'Ecole Simonet située à deux milles du couvent. Cette école, fréquentée par 50 à 60 enfants, était sans maîtresse. Avec les années, les enfants étant devenus plus nombreux, deux maîtresses furent désignées pour ces classes. Après avoir gardé la direction de cette école pendant 15 ans, les religieuses ont dû l'abandonner faute de personnel enseignant.

En 1920 eut lieu l'installation des cours d'enseignement ménager: cuisine, cours de coupe et couture, tricot, travaux en bois, jardins. Ces deux derniers cours n'existent plus. Le R. P. Péran, alors supérieur de la paroisse, s'est dévoué sans compter pour tout ce qui concernait l'école et le progrès de toutes les oeuvres de jeunesse.

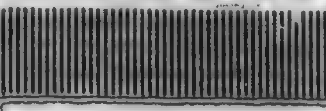
Il y a aujourd'hui à l'école 185 élèves répartis en cinq classes, depuis le grade I jusqu'au grade XI inclusivement. Les maîtresses sont: M. M.-Dunstan de Jésus, principale, M. M.-Paule Gambara, M. M.-N.-D. du Roc, M. M.-N.-D. du Bon Repos et M. M.-Fidéline.

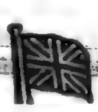
Les élèves suivent les programmes français et anglais. Il y a des cours de couture, de coupe et de tricot depuis le grade XI. La plupart des grands élèves font partie de la J. E. C. Les moyens sont enrôlés dans la Croisade Eucharistique. C'est une oeuvre naissante mais qui donne à espérer pour l'avenir.

Le R. P. J.-B. Méthé, O. M. I., curé de la paroisse et très intéressé à l'éducation de la jeunesse, fait bénéficier les élèves de son zèle et du secours de ses précieux encouragements pour leur avancement et leur formation sur tous les points.

M. E.-A. Heyser, administrateur, ne laisse passer aucune occasion de témoigner l'intérêt qu'il porte à l'avenir de la jeunesse.

Parmi les élèves qui ont fréquenté cette école, plusieurs occupent aujourd'hui de bonnes positions et quelques-uns sont devenus d'excellents cultivateurs. Une quinzaine de jeunes filles se sont faites religieuses dans différentes Congrégations y compris celle des Franciscaines Missionnaires de Marie.





SOEURS GRISES

STE-ANNE-DES-CHENES

SOEURS GRISES

Fondateurs et fondatrices

Le 22 août 1883, à Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, un grain de sénevé fut jeté en terre. Devenu aujourd'hui un grand arbre, il a abrité sous ses rameaux bienfaisants plusieurs générations de gentils oiseaux du bon Dieu; encore plein d'une sève vigoureuse, il promet d'étendre longtemps les bienfaits de son ombre protectrice à la génération montante, espoir de l'avenir.

Honneur et reconnaissance à Sa Grandeur Mgr Taché, l'apôtre intrépide de nos vastes plaines, à qui le bon Dieu inspira l'idée de la fondation d'un couvent, et qui en surveilla les débuts avec une sollicitude toute paternelle! Hommage de sincère gratitude au regretté M. Giroux, premier curé de cette paroisse, qui fut l'âme de cette institution depuis sa fondation jusqu'en l'année 1911, où le bon Dieu rappela à lui son fidèle serviteur!

Les fondatrices furent les RR. SS. Lapointe, supérieure, O'Brien et Lagarde, dignes continuatrices de l'oeuvre de la Vénérable Mère d'Youville. Les Soeurs Grises devaient se distinguer à Ste-Anne par la part active qu'elles prendraient dans toutes les entreprises paroissiales pour le culte du Seigneur ou le soulagement de ses membres souffrants.

M. le Curé Giroux et la population entière montrèrent leur joie en accueillant les Soeurs par une réceptpion vraiment magnifique. Une cavalcade alla à leur rencontre et leur fit une triomphale escorte jusqu'à l'église, où M. le Curé, en présence de ses paroissiens réunis, leur souhaita la plus cordiale bienvenue.

Par la délicate prévoyance de M. le Curé, les fondatrices trouvèrent, en entrant dans la maison, un mobilier, modeste sans doute, mais comprenant le nécessaire et même l'agréable. Cette bienveillance et cette sympathie de la part des gens de la paroisse ne se démentirent pas dans la suite, et c'est l'honneur de la population de Ste-Anne d'avoir toujours coopéré avec le Couvent pour le plus grand bien de ses enfants.

Progrès rapides

Dès les premiers jours, le nombre d'élèves qui fréquentaient les classes fut si considérable qu'une nouvelle ouvrière, Soeur Brouillet, fut adjointe à la petite communauté.

Un an après la fondation, Soeur Lapointe fut rappelée à Montréal, et Soeur O'Brien la remplaça comme supérieure. Pendant dix ans elle dirigea l'école avec tant de succès que la réputation du Couvent se répandit au loin. Devant l'affluence toujours croissante des élèves et des pensionnaires, il fallut doubler le nombre des institutrices. En 1892 Soeur O'Brien fit construire un nouveau couvent à trois étages de 50 pieds 30.

Soeur Lagarde fut élue supérieure en 1894, et comme sa digne devancière, s'acquitta de son mandat durant dix ans avec un inlassable dévouement. Le nombre d'élèves continua d'augmenter si rapidement qu'en 1902, Soeur Lagarde fut obligée de faire de nouvelles additions. C'est la partie en bois que nous voyons encore aujourd'hui. Depuis lors, le Couvent, possédant six classes, fut reconnu par le Bureau d'Education comme école intermédiaire avec tous les avantages et privilèges attachés à ce titre.

En 1928, une aile en briques de 68 pieds par 50 fut ajoutée au couvent pour satisfaire au nombre toujours croissant des élèves. Beaucoup de changements furent effectués dans l'ancienne partie pour aménager les classes et loger les pensionnaires. En 1939, on construisit une nouvelle annexe pour abriter les élèves du cours préparatoire.

En 1911, le Couvent de Ste-Anne perdait en M. le Curé Giroux un protecteur et un père dévoué. Le Seigneur, qui ne laisse pas longtemps ses enfants orphelins, leur donna comme pasteur M. le Curé Jubinville, aujourd'hui Mgr le Curé de la cathédrale de St-Boniface. Par son dévouement et sa joie communicative, il se fit aimer des jeunes et fut vraiment un ami et un père pour les enfants. La bonne Sainte Anne favorisa sa paroisse d'un grand bienfait lorsqu'elle y dirigea les RR. PP. Rédemptoristes. Ils prennent un soin tout particulier de l'enfance et de la jeunesse.

Les Frères Maristes

En 1913, une école pour les garçons fut ouverte par les Révérends Frères Maristes, mais pendant la Grande Guerre, ils durent abandonner la tâche, au vif regret de toute la population. Pendant quelques années ce collège fut confié à des instituteurs laïques. Mme Houde, ancienne élève du Couvent, en fut la directrice, mais un peu plus tard, les Soeurs durent rouvrir leurs portes aux garçons de la paroisse.

Parmi les 142 vaillantes ouvrières qui tour à tour ont donné le meilleur de leurs talents et de leur coeur à l'oeuvre de l'éducation à Ste-Anne, il nous faut citer au rang d'honneur les RR. SS. Samson, Lauzier, Dudemaine, Berthiaume, Sénécal, Ritchot, Ste-Germaine, Beaupré, Laurendeau, B. Labrosse et Alary.

Personnel—Elèves anciens et actuels

Les registres scolaires, depuis la fondation, ont conservé les noms de plus de 3000 élèves qui ont fréquenté l'école pendant bon nombre d'années. Plusieurs sont prêtres aujourd'hui: le regretté M. l'abbé G. Bélanger, les RR. PP. J. Magnan, I. Desautels, M. St-Jacques, A. Girard, tous Oblats, et deux jeunes aspirants à la même Congrégation, Arthur Lacerte et Zéphirin Magnan qui étudient, l'un à Rome et l'autre à Lebret. Le Couvent s'honore aussi des quatre-vingt-cinq religieuses sorties des rangs de ses écolières.

Depuis une dizaine d'annés surtout, associations et clubs d'enfants se sont organisés à Ste-Anne-des-Chênes: Cadets du Sacré-Coeur, Club Marial pour jeunes filles étudiantes ou ex-étudiantes, Club Jovial pour garçons, Club Jovial pour filles de l'école et Club de jardinage. Le besoin d'Action Catholique se faisait sentir et les voies se préparaient sans que personne ne s'en doutât. Maintenant, depuis que le mot d'ordre a été lancé par les autorités du diocèse, on s'est montré zélé à organiser et à développer la Croisade Eucharistique et la J. E. C., qui devra peu à peu englober et vivifier les activités commencées par les autres sociétés scolaires.

En ce moment, le Couvent de Ste-Anne est dirigé par Soeur E. Mercier, supérieure. Les titulaires actuelles des neuf classes sont les RR. SS. Dunlavey, Principale, Rioux, D'Eschambault, C. Boily, C. Tougas, B. Lemire, Mme P. Dufresne, Soeur Monchamp et Soeur L. Beaudry. On y enseigne tous les grades: les élèves ont donc l'avantage de suivre un cours complet qui les prépare à l'enseignement ou à toute autre profession qu'ils désirent embrasser. De nombreux écoliers voyagent matin et soir par le C. N. R. de Sandilands, Badger, Giroux, etc. pour profiter des cours qui s'y donnent. Le Couvent possède un orchestre organisé depuis 1933 et qui a remporté de beaux succès. Il met un joyeux entrain dans chacune des assemblées paroissiales. Depuis quelques années ses membres ont l'honneur de jouer dans les concerts donnés à la radio par l'orchestre scolaire provincial dirigé présentement par le Professeur Gibson.

Quatre écoles de campagne partagent avec le couvent la responsabilité de l'éducation de la jeunesse de Ste-Anne-des-Chênes. Ce sont les écoles de *Ste-Anne-Ouest*, dirigée par Mme Ayotte, *Centre*, par Mlle M. Dupont, *Caledonia*, par Mme R.-A. Desrosiers, et *Talbot*, par Mlle A. Lavack.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER, MAN.

SOEURS GRISES

1850-1940

Le village de St-François-Xavier est situé à une distance de dix-neuf milles au sud-ouest de Winnipeg. Il portait à l'origine, le nom de "Prairie du Cheval Blanc". M. l'abbé Antoine des Trois Maisons fut le premier missionnaire de cette région. Il y vint, pour la première fois, en 1824 et continua ses visites jusqu'en 1827. A l'automne de cette année, il fut remplacé par M. l'abbé J.-B. Harper. Ce dernier passa l'hiver à la Prairie du Cheval Blanc enseignant et distribuant le pain de la parole de Dieu aux enfants et aux femmes qui ne pouvaient se rendre à St-Boniface pour les exercices religieux. Il y bâtit la première petite chapelle en 1828. Cette chapelle fut remplacée par une autre plus spacieuse en 1832, sous la direction de M. l'abbé François Boucher. En 1834, lorsque la population de l'endroit comptait déjà 424 âmes, M. l'abbé Poiré y fixa sa résidence et ouvrit le premier registre local des baptêmes, mariages et sépultures.

Le couvent des RR. SS. Grises fut fondé en 1850 alors que Mère Rose Coutlée était Supérieure Générale et Mère Valade, Supérieure Provinciale. Les premières ouvrières de l'oeuvre furent les Soeurs Lagrave et Lafrance, deux des toutes premières religieuses qui foulèrent le sol de la Rivière-Rouge. Arrivées à St-François-Xavier le 5 novembre, elles furent d'abord logées dans l'ancien presbytère. M. le curé L.-F.-R. Laflèche, qui devint plus tard évêque des Trois-Rivières, dans la province de Québec, leur confia l'entretien de la sacristie et du presbytère, la visite des pauvres et des malades et l'instruction des enfants. A cette époque, la population de la Prairie-du-Cheval-Blanc comptait 900 habitants.

De 1852 à 1869, M. Dominique Bibeau, instituteur, dirigea une école paroissiale pour les garçons dans une autre division de la paroisse. Vers 1880, un autre laïc, Louis-Joseph Forget, maître capable et dévoué, organisa une école à l'ouest de la paroisse et demeura à ce poste pendant quinze ans.

M. l'abbé F.-X. Kavanagh, qui avait été vicaire de M. Laflèche pendant deux ans, lui succéda comme curé en 1868. Durant nombre d'années il sera la Providence visible des Soeurs. Devenu infirme, il mourut entre leurs bras, à l'âge de 93 ans, le 26 avril 1922.

Le 27 décembre 1915, un incendie, fléau qui fit tant de ruines dans notre pays, détruisit le couvent et l'école. On loua alors une maison pour continuer les classes jusqu'à ce qu'une nouvelle école fût construite, en 1916. Deux autres incendies vinrent encore affliger la paroisse de St-François-Xavier: en décembre 1936 et en janvier 1937. M. l'abbé Victorin Fyfe eut la douleur de voir disparaître dans les flammes d'abord son presbytère et puis l'école paroissiale. Toutefois, ces édifices furent rapidement relevés de leurs ruines. Pendant le séjour de M. l'abbé Desjardins à St-François-Xavier, on construisit une salle paroissiale, un nouveau presbytère et une nouvelle école, désormais voisine de l'église. M. l'abbé P.-E. Halde, maintenant en charge de la paroisse, a dû assumer la lourde tâche de solder la dette causée par le feu.



Ecole de St-François-Xavier, Man.

En 1938, on ajoutait aux cours déjà enseignés dans l'école les grades IX et X. Elle recevait ainsi le titre de High-School. Le grade XI fut ajouté en 1939. Les commissaires pourvurent l'école d'un cabinet de physique et d'un laboratoire de chimie, tous deux assez complets et modernes.

Les Soeurs qui ont maintenant la direction de l'école sont la R. S. Alary (supérieure), Sr Marie Boulet (High-School), Sr Normandeau (grades I à VIII), Sr Anna Decelles, Sr Venne, Sr Alice et Sr Martine.

Parmi les anciennes élèves de l'école, cinq jeunes filles sont devenues religieuses: Mlles Agnès Lavallée (religieuse de l'Immaculée Conception, missionnaire en Chine auprès des lépreux), Reine Régnier (Soeur Oblate, missionnaire à Cross Lake), Daignault (Soeur de la Miséricorde), Georgine Deslauriers et Gracia Régnier (Soeurs Grises, aux soins des malades). M. Laurier Régnier, avocat du barreau de Winnipeg, est également un ancien élève de l'école paroissiale de St-François-Xavier.

LA BROQUERIE, MAN.

SOEURS GRISES

De 1884 à 1912

L'histoire d'une école de village est intimement liée à celle de la paroisse qui l'a fondée. Tout près du clocher, sous son ombre protectrice, surgit l'humble classe où les fils des pionniers viennent chercher les premières notions de leur langue maternelle. Ainsi en fut-il à La Broquerie.

Dès 1878, de courageux colons traversent Ste-Anne et s'enfoncent dans les bois et les broussailles du sud-est, à la recherche de terres neuves. Ils marquent leur route par des entailles faites aux arbres afin de ne pas s'égarer au retour. Une fois le site reconnu, grâce aux poteaux de fer placés d'avance par les arpenteurs du gouvernement, ils élèvent de petites maisons de billots. Tout est pauvre, mais tout respire le courage et l'endurance. Le service religieux sera d'abord bien irrégulier. De temps en temps, M. l'abbé Raymond Giroux, curé de Ste-Anne, viendra célébrer les saints mystères et réunira les enfants pour le catéchisme.



Couvent de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

En 1884, la paroisse est érigée canoniquement sous le vocable de Saint-Joachim et M. l'abbé Guay, premier curé, construit l'église, le presbytère et l'école. Le tout dans une modeste bâtisse de 42 pieds par 22, l'école occupant l'étage. Nous ignorons combien d'élèves répondirent à ce premier appel, mais nous savons que M. Théophile Lafortune fut le premier instituteur.

Voici d'ailleurs la liste complète des instituteurs et institutrices depuis le début jusqu'en 1912:

M. Théophile Lafortune, Mlle Rosalie Granger, Mlle Emilie Michaud, Mme Joseph Granger, M. David Brisebois et Mme Ph. Normandeau, Mme Louis Brisebois, M. l'abbé R.-Alexandre Giroux (curé), Mme Alex. Desautels (Emilie Michaud), Mme Thomas Boily, Mlle M.-A. Bédard, Mlle Emma Taillon, M. Ovide Doiron, Mlle V. Desrosiers, Mlle Anna Aubin, Mlle Eliza Charlet, Mlle Anne Boily, Mlle Angélina Lafortune, Mlle Eva Dureault, Mlle Delphine Cyr, Mlle Esther Trudel, Mlle D. Gagnon, Mlles Armandine Desautels et Valentine Desautels.

En 1887, lorsque l'abbé Pierre Pelletier est curé, une école un peu plus spacieuse est élevée sur l'emplacement actuel. En 1888 le haut de cette école est aménagé pour servir de logement à l'institutrice et à quelques élèves trop éloignées pour regagner tous les soirs le toit paternel. Ces premières pensionnaires sont Mlles Emma et Louise-Anna Dubreuil et Délima Boutin. Enfin, en 1907, l'école actuelle est construite afin de répondre aux besoins croissants de la gent écolière. Les deux classes du bas servent d'abord; ensuite le haut est converti en classe et ce n'est qu'en 1938 que l'on construisit une aile nouvelle afin d'ouvrir une cinquième classe.

Le vocable de St-Joachim, patron de l'église paroissiale, reste aussi celui du district scolaire. Le nom de La Broquerie avait été donné à la municipalité, en 1881, par l'honorable sénateur La Rivière lorsqu'elle fut formée par un démembrement de celle de Ste-Anne. Ce nom rappelle la famille maternelle de Mgr Taché, d'illustre mémoire.

En 1895 M. l'abbé Roch-Alexandre Giroux est curé de la paroisse. Pendant plus de quarante ans il se dépense sans compter pour ses paroissiens; les enfants, portion chérie du troupeau, sont l'objet spécial de sa sollicitude. A l'école, il est chez lui; ses enfants, il les connaît tous et s'intéresse à leurs progrès, à leurs petits succès. Fidèlement, tous les mois, il vient présider la lecture des notes et, avec sa générosité coutumière, la distribution des récompenses qu'il a lui-même achetées. En M. le curé Giroux, les institutrices de La Broquerie, laïques et religieuses, ont trouvé un guide sûr, un appui et un défenseur. Ne l'a-t-on pas vu, de grand matin, tondre l'herbe trop longue, afin que les premières religieuses ne mouillent pas leurs robes dans la rosée, en se rendant à l'école.

L'arrivée des Soeurs Grises

C'est lui, qui, en 1912, veut doter sa paroisse d'institutrices religieuses. Il frappe à la porte de la Maison Vicariale des Soeurs Grises de St-Boniface. Sa demande est agréée et, le 15 août 1912, les Soeurs Dupuis (supérieure), Maurice et St-Joachim font leur entrée solennelle dans la paroisse. C'est qu'il sait bien faire les choses le curé de La Broquerie. Il veut inspirer à ses gens le respect et l'admiration pour ces humbles femmes qui viennent se consacrer corps et âme à l'éducation de leurs enfants. Au son des cloches, les fondatrices pénètrent dans l'église et se prosternent au pied du tabernacle, demandant à Dieu force et courage pour leur mission de dévouement. La paroisse presque entière est là et s'unit à son pasteur pour leur faire fête. Le presbytère s'ouvre hospitalier pour recevoir les arrivantes et les garde jusqu'au jour où, l'installation étant terminée, elles peuvent s'établir dans le haut de l'école.

Maintenant les Soeurs résident dans un couvent à part, construit en 1919, entre le presbytère et l'école. Bien des religieuses se sont succédées depuis lors.

chacune apportant sa part de talent et de dévouement.

Actuellement, le personnel dirigé par la R. Sr Alma Champagne, Supérieure, comprend cinq institutrices: les RR. SS. Lucile Boulet, B. A., E. de Moissac, Elodie Vachon, Louisa Sabourin et Mlle Héloïse Chaput.

Les élèves

Il est impossible de donner le nombre total des élèves qui ont fréquenté l'école St-Joachim, les registres ne datant que de 1906. Cependant, nous savons qu'en 1888, l'école compta 38 élèves, de 1906 à 1912, 401, et de 1912 à 1940, 3630. Le nombre actuel des élèves est de 164. Parmi les enfants qui ont fréquenté notre école, plusieurs ont embrassé la vie religieuse. Nous comptons un père jésuite, un père blanc, deux religieuses de St-Joseph (Lorette), une religieuse du Précieux-Sang, et neuf Soeurs Grises.

Elevée au rang d'Ecole Intermédiaire en 1921, l'école St-Joachim avait pourtant vu ses élèves se présenter aux examens dit d'Entrée, dès 1913. Les années suivantes les élèves allèrent passer les examens des Grades IX et X à Ste-Anne. En 1917 il n'en est plus ainsi puisque nous lisons dans les archives qu'un nommé Louis Block, de Steinbach, vint écrire l'examen du grade XI.

Cours spéciaux—Action catholique

Pour assurer à la paroisse le bienfait de l'Ecole Intermédiaire et permettre aux élèves d'obtenir leurs diplômes, les religieuses ne reculent devant aucun sacrifice. Ainsi depuis 1921, elles prennent des pensionnaires à prix très réduit. Le double programme d'études est enseigné jusqu'au grade XI inclusivement. Dès 1912 les jardins scolaires sont à l'honneur. Encore à l'heure présente nous avons des jeunes jardiniers et des jeunes éleveurs. Sans avoir un cours d'enseignement ménager organisé, faute d'espace et de personnel, les élèves, depuis septembre 1939, reçoivent des notions élémentaires de couture. Les garçons sont également encouragés à développer leurs aptitudes par des petits travaux manuels à leur portée.

Les organisations d'Action Catholique furent introduites dès 1937, par M. l'abbé Adélard Couture, alors desservant de la paroisse. Une double section Jéciste et une Croisade fonctionnent depuis et s'efforcent de conserver et de développer, sous la direction de M. l'abbé Léon Roy, curé actuel, l'esprit primitif imprimé par le fondateur.

Une bibliothèque, service spécial de la J. E. C., est ouverte aux écoliers depuis deux ans. Garnie et entretenue par ses membres, elle offre à tous une lecture saine, intéressante et variée. Actuellement, elle compte 600 volumes et espère bien progresser encore. Jusqu'ici les enfants de l'école du village seuls en ont profité, mais lorsque l'organisation sera complète, elle s'ouvrira aussi aux élèves des autres écoles de la paroisse.

Ecoles rurales—Catéchisme

St-Alexandre (nord-ouest). La plus ancienne de la paroisse, elle fut fondée avant 1884. Elle portait alors le nom de Ste-Anne et se trouvait située non loin du village de Giroux. En 1911 elle fut transportée sur l'emplacement qu'elle occupe actuellement. Elle porte l'un des noms de baptême de M. l'abbé R.-A. Giroux. Mlle Jeanne Emond est l'institutrice actuelle (34 élèves).

St-Roch (sud-est), nommée comme la précédente, par le fondateur, en 1905. Mme Tellier est l'institutrice actuelle (40 élèves).

St-Denis (sud), fondée le 28 août 1905. Cette école n'a pas une majorité d'élèves canadiens-français. Mlle Annie Fraser est l'institutrice actuelle (29 élèves).

St-Joseph (ouest), fondée le 11 mai 1907. Cette école dépend de l'école St-Joachim. Mlle Marie Toupin est l'institutrice actuelle (40 élèves).

Joffre (nord-ouest). Cette école porte un nom illustre. C'est qu'elle fut ouverte en 1917, pendant la guerre. Quelques enfants canadiens sont là mêlés à des Polonais, Ukrainiens, Russes et Hongrois. Depuis deux ans les Soeurs vont pendant les vacances faire le catéchisme à ces enfants très abandonnés, surtout en ce qui regarde l'enseignement religieux.

L'école de Giroux, dirigée par une maîtresse protestante, compte cependant une dizaine d'enfants catholiques. Vers eux également les religieuses du Couvent vont pendant les vacances depuis six ans.

Que nous réserve l'avenir? Dieu seul le sait. Depuis cinquante-six ans, les enfants de la paroisse ont reçu dans leur école, avec les éléments des sciences profanes, une éducation foncièrement chrétienne. Il semble donc impossible que tant de bon grain jeté dans une terre qui semble fertile ne produise pas en son temps une riche moisson pour l'Eglise et la Patrie.

Soeur E. M.

La plupart des renseignements contenus dans ce bref aperçu ont été gracieusement fournis par la famille Joseph Granger, une des plus anciennes de La Broquerie. Cette famille garde dans ses archives un compte rendu de tous les événements de la paroisse.

SAINT-NORBERT, MAN.

SOEURS GRISES

Ecole des filles

Le R. P. Lestanc, O. M. I., premier curé de Saint-Norbert, se préoccupa, aussitôt après sa nomination, de l'instruction de sa paroisse. Le 29 décembre 1858, il avait la consolation de voir la réalisation d'un désir cher à son coeur. L'humble réduit qu'il pouvait offrir aux Soeurs Grises, ressemblait bien un peu à l'étable de Bethléem, mais ce lieu devait être le témoin muet d'holocaustes quotidiens offerts sur l'autel du sacrifice, et cela suffit au coeur qui s'immole volontairement au bonheur du prochain. On a heureusement conservé l'inventaire fait alors de la chaumière où furent admises les deux premières Soeurs Grises: une table, un banc, un poêle, un poêlon, deux petits chaudrons, quatre vieux couteaux et fourchettes, six cuillères, trois tasses et deux soucoupes; et pour couchettes, le plancher, une paillasse, deux couvertures et deux oreillers (Les Cloches de St-Boniface). Les religieuses qui prirent la direction de l'école au début furent les RR. SS. Laurent, Dandurand et Dussot.

En 1874 on érigeait une deuxième bâtisse. En 1889 une troisième modifiait la deuxième: elle mesurait 50 pieds par 20 et comprenait deux étages. En 1904 on éleva un quatrième édifice, en briques, cette fois, et beaucoup plus spacieux que les premiers. On y ajouta, en 1939, une annexe à l'épreuve du feu qui fut bénite par S. E. Mgr Emile Yelle, P. S. S., au mois d'octobre.

Développement

Les notes qui suivent et celles qui précèdent ne font que jalonner par quelques traits concis le chemin parcouru dans la voie du progrès, par la première école de St-Norbert, depuis le moment de sa fondation jusqu'à nos jours.

En 1890 l'école comptait 115 enfants dont 22 pensionnaires, et en 1900, 140 dont une trentaine de pensionnaires. Le nombre des pensionnaires continua à augmenter: de 80 qu'ils étaient en 1906 ils passèrent au nombre de 110 en 1907. Les classes étaient alors au nombre de six depuis un an. En 1908, l'année du jubilé d'or de l'école, 2559 élèves avaient déjà été enregistrés. Le nombre total des élèves qui ont fréquenté l'école depuis le commencement se chiffre à 8023. Les élèves actuelles sont au nombre de 175.

Au mois d'août de l'année 1908 on décerna à l'école le titre de "High School". Nous extrayons d'une lettre écrite à ce moment-là le passage suivant: "M. Cloutier, notre curé, qui a à coeur de prouver par des actes aux ennemis de notre croyance que la religion et la science marchent de pair, a demandé et obtenu le titre de "High School" pour notre couvent. Nous nous occupons toujours de la forma-

(A suivre en page 23)



Les Soeurs Grises, apôtres de la charité

LA RELIGIEUSE ET L'EDUCATION

Par MADELEINE BERNIER

La vie religieuse

Afin de comprendre le rôle magnifique joué par les religieuses dans l'éducation de la jeunesse, il serait, il nous semble, utile et même nécessaire d'avoir une conception juste du genre de vie que mènent celles que des générations innombrables d'enfants ont appelé du nom charmant de "Soeur". Parce que, partant des principes (1) qu'un éducateur c'est un sculpteur d'âmes et (2) que l'homme se trahit toujours dans ses oeuvres, c'est en pénétrant l'âme d'une religieuse que nous connaitrons sa valeur comme éducatrice.

Qu'est-ce que c'est que la vie religieuse?

Lamennais nous en donne une réponse si simple, qu'au premier abord, elle peut étonner: "La vie religieuse, c'est une vie plus chrétienne." Au fond, devrions-nous être étonnés, connaissant la grandeur de notre Christianisme? Car enfin, un chrétien c'est, ça devrait être, un autre Christ. Et pour arriver à cela. Jésus nous donne deux directives inséparables et dépendantes l'une de l'autre: "Demeurez en moi et moi en vous" et "Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez vous-mêmes ce que j'ai fait." Il s'agit donc d'augmenter la vie de Dieu dans l'âme, et de prendre les manières de l'Homme de Galilée de sorte que Ses pensées deviennent nos pensées, Ses désirs nos désirs, Sa volonté notre volonté.

Voyons maintenant comment la vie religieuse dispose l'âme à atteindre l'idéal chrétien, et par conséquent à le reproduire dans l'éducation des enfants.

Arrêtons-nous d'abord sur le sens de l'expression "faire profession", dans la vie religieuse. Il s'agit évidemment de la cérémonie durant laquelle les participants prononcent les voeux de religion. Par ces voeux, la religieuse renonce à tous les biens terrestres qui pourraient la détourner du souverain bien: Dieu. C'est le côté négatif. Et voici le côté positif, qui est le plus important: l'émission des voeux indique que la religieuse est décidée à pratiquer pour toujours les trois vertus qui forment l'objet des voeux, afin **d'arriver à aimer et à imiter Jésus-Christ le plus possible.** Cela devient donc sa "profession", tout comme la spécialité d'un médecin, c'est de soigner, celle d'un avocat, de plaider. Remarquons, en dernier lieu, qu'en aimant Jésus-Christ elle augmente la vie divine de son âme, en l'imitant elle prend Sa mentalité, Ses manières.

Entrant dans le pratique: la messe, l'oraison, la fréquentation des sacrements sont les sources où la religieuse puise la vie divine; la pratique des renoncements de toutes sortes, des vertus de pauvreté, de chasteté et d'obéissance la rend semblable à son modèle, Jésus-Christ, l'Homme-Dieu.

Or, en définitive, c'est précisément là le but suprême de l'éducation chrétienne: **former le Christ Jésus dans l'âme de l'enfant.**

La Religieuse éducatrice

L'éducation chrétienne est donc avant tout une oeuvre de divinisation.

Cette divinisation de l'âme de l'enfant qui lui est confié, la religieuse l'accomplit de deux façons. D'abord par sa vie religieuse personnelle et cachée. Ce seul fait de mener une vie spirituelle intense donne à l'éducatrice une influence mystérieuse mais réelle. L'ancien surintendant de l'éducation au Manitoba, M. Fletcher, un protestant, appréciait cette influence à sa juste valeur, lorsqu'au banquet des noces d'or de l'école de Saint-Norbert (1908) il rendit un hommage public à la religieuse éducatrice. Il ne craignit pas de dire que l'éducation donnée par les religieuses en général, est supérieure à toute autre. Il déclara que cela était vrai pour tous les pays et tout particulièrement pour le Nord-Ouest Canadien.



Pour nous catholiques, cette vérité est facile à comprendre parce que nous savons que les principes inculqués par les religieuses à leurs élèves ont été auparavant médités et appliqués par elles-mêmes: elles vivent d'abord ce qu'elles enseignent aux autres ensuite.

Passons à l'action extérieure. La tâche de la religieuse étant de sculpter l'image du Christ en l'âme de l'enfant, c'est donc sur toute la personne de l'élève qu'elle travaillera; le but qu'elle se propose exige une formation complète du coeur, de la volonté, de l'intelligence et même de l'être physique.

Pénétrons maintenant dans la classe. Nous sommes frappés par l'ordre, la propreté, les décors attrayants; l'impression la plus profonde sera produite par les gais et frais visages des enfants . . . Cette atmosphère de joie, la religieuse s'efforce de la maintenir: il faut que les enfants soient heureux, c'est une condition essentielle à leur développement. En cela d'ailleurs, l'éducatrice ne fait que suivre la parole du Maitre: "Que votre joie demeure et qu'elle soit parfaite."

Et que se passe-t-il tout le long du jour entre ces quatre murs? Récitations de leçons, corrections de devoirs, explications sur les matières à étudier et, en même temps, formation solide de trente ou quarante âmes, de trente ou quarante citoyens. On habitue l'enfant au travail, à la discipline, à la conquête des difficultés: conquête de lui-même d'abord, de sa volonté, ensuite conquête de la montagne des mathématiques et des sciences pour les uns, conquête de la grammaire et des lettres pour les autres. De nouveau, à la récréation, on prépare l'enfant à la vie sociale tout en lui donnant l'occasion de se développer au physique. Il apprend à se mêler aux autres, à s'oublier pour plaire au prochain; il apprend à perdre aussi.

On entendra dire parfois, que ce système, on le possède dans nos écoles neutres.

C'est ici que la religieuse entre en jeu. Toute remplie du Dieu qui vit dans son coeur, elle ne peut faire autrement que de Le rayonner. Causant de littérature, elle développera la pensée de nos auteurs catholiques, elle corrigera les erreurs des écrivains protestants, ne manquant jamais de faire ressortir les bons côtés de leurs ouvrages. Ouvrant le grand livre de la science, elle démontrera l'ordre, l'harmonie que Dieu a mis dans l'univers. Toujours, en ces deux matières, elle fera saisir à ses élèves ce que c'est que la perfection dans une oeuvre, elle les portera à découvrir le beau tout autour d'eux et, leçon plus importante encore, elle les pénétrera bien de cette pensée que tout cela ce sont des "échantillons du bon Dieu" et que, par conséquent, Il doit être souverainement beau le Créateur des hommes et l'Auteur de la nature. Traitant de l'histoire, elle lui donnera son vrai caractère, elle mettra Dieu et son Eglise au dessus des chutes et des élévations des empires. Professant les mathématiques, elle donnera une leçon de patience et de bonté à ses élèves: c'est bien là la grosse difficulté pour la majeure partie de nos adolescents. Enfin, prenant le catéchisme et l'Evangile, elle fera connaitre et aimer le "Grand-Frère" des étudiants.

C'est donc à chaque instant que s'exerce le travail de la religieuse et de Celui qui vit en elle.

Voilà pourquoi l'élève sera attiré vers la maitresse. Il viendra à elle avec ses difficultés parce qu'il sent qu'elle peut le comprendre et l'aider. Souvent c'est dans une de ces conversations intimes que l'enfant retrouvera sa route (la vie d'une âme dépend parfois de la victoire ou de la défaite dans les premières luttes), la solution à ses problèmes, ou encore, la parole d'encouragement qui sera la sauvegarde de la belle intelligence et des jeunes énergies qui étaient à se gaspiller.

La Religieuse et l'Action Catholique

Reste un autre angle à examiner dans le travail des religieuses. De nos jours, l'Action Catholique est devenue chose indispensable dans le rouage de l'éducation; son influence se fait sentir directement sur ceux qui en font partie et indirectement, par le travail apostolique de ses membres, dans le milieu où ils vivent, dans le "monde étudiant". Voici d'ailleurs un texte qui montre combien le Père Commun de tous les fidèles appuie sur cette idée que l'Action Catholique fait partie de l'éducation. "C'est non seulement une chose providentielle d'avoir à côté de chaque université des centres d'Action Catholique, mais ceux-ci doivent se multiplier dans tous les collèges et les maisons d'instruction et d'éducation religieuse." Mais, que viennent faire les religieuses dans ce mouvement qui appartient aux laïques, même s'ils sont de jeunes écoliers? Elles y jouent un rôle plutôt caché. Il y a deux raisons à cela. Nous en avons donné la première: l'Action Catholique appartient aux laïques. La seconde, c'est qu'il n'y a, dans chaque maison qu'une ou deux religieuses appelées à remplir la position d'Assistante de l'Aumônier auprès des groupements. Toutes les autres religieuses d'une même école secondent donc le mouvement en y donnant l'appui de leurs prières et de

leurs renoncements,
l'oeuvre en toute o
Un mot mainte
ou Assistante Tech
charité. Laissant a
gieuse est là pour "s
de son but, avec le
le droit chemin. E
les militants ou che
presque sans bornes
technique des mouv
avec les laïques d'u
est cachée.

Résumons-nous:
sa propre vie la tra
le Christ Jésus, se
développer la vie su
Elle visera à faire c

La Pag

"JE PREN

Légende

Il me faut un
rons notre avenir
prière incessante
s'annonce terribl

Je prends po

En fouillant
cette belle légend

Les ombres d
neigeuse et à trav
un jeune homme p
on lisait cette de

Toujours plu

Son front éta
le ciel brillait con
gré la neige et la
sait cette parole:

Plus haut!

Dans les mai
chaude et vive l
tandis que là-bas,
des spectres, les g
dans sa marche
bientôt ses lèvres
montagnes fit m

Excelsior!

Ne monte plu
tempête va desce
qui mugit sous t
près de nous, pa

Et les yeux d
lés brillèrent sou
ardent encore, il

Excelsior!

Au point du
du Saint-Bernard
lente et recueilli
à eux et les fit t
d'espérance, un

Excelsior!

Et le corps d
sous la neige fut
il avait le visage
serrait contre sa
qui portait cette

Excelsior!

Et comme le
ment, une voix s
du ciel et fit ente
les échos de la m

Excelsior!

Que ce soit
Plus haut que la
les richesses d'ici
ils avilissent, ils

Comme ce
biens et aux pla

C'est plus h
que je vais . . .

des Jeunes

"POUR DEVISE"

grand, noble . . . Prépa-
un travail intense et une
être fort pour la lutte qui

vise: Excelsior!
ues livres j'ai découvert

uit tombaient sur la terre
village des Alpes passait
une bannière sur laquelle
range:
!
te, mais son oeil fixé vers
ne étoile; il marchait mal-
ire et de ses lèvres jaillis-

irs plus haut!
lu village, il vit rayonner
leur du foyer de famille,
t lui, se dressaient comme
des montagnes et il y eut
un instant d'arrêt; mais
èrent ce cri que l'écho des
jusqu'au ciel:

dit un vieillard; la sombre
sur ton front et le torrent
ds est profond; arrête-toi
nfant!
ne homme un moment voi-
'un éclat plus vif, et, plus
a:

andis que les pieux moines
tent vers le ciel leur voix
vers l'air ému, un cri vint
lir, un cri d'amour, un cri
salut:

ne homme à demi enseveli
par le chien du monastère;
nt et de sa main glacée, il
ine une bannière blanche
ge devise:

es l'ensevelissaient pieuse-
omme une harmonie tomba
ette parole que répétèrent
ne:

vise et le cri de mon âme:
e humaine, plus haut que
lus haut que les honneurs:
ahir le devoir!
homme, je répondrai aux
e la terre:
ue je monte, c'est à Dieu

ntonio DRAGON, S.J.

en expliquant et en approuvant

r le rôle d'Assistante religieuse
e. Il est tout d'humilité et de
mbres toute l'initiative, la reli-
r" et, au cas où l'oeuvre dévierait
s de l'aumônier, la ramener dans
elle est une aide précieuse pour
prêtant un concours dévoué et
ut ce qui concerne l'organisation
. Les religieuses coopèrent donc
n d'autant plus admirable qu'elle

igieuse ayant donné pour but à
ation de toute sa personne dans
nemment apte à entretenir et à
lle des enfants qui lui sont confiés.
nt, avant tout, un chrétien.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MAN.

Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies

CHANOINESSES REGULIERES DES CINQ PLAIES

N.D.L.R.—Nous n'avons pas osé abréger trop considérablement l'article suivant, pour ne pas déplaire aux jeunes écrivains qui se sont donnés tant de peine pour le rédiger! Nous publions ici un extrait d'une lettre de Sr T. de l'E.-J., principale de l'école de N.-D. de Lourdes.

"... Nous avons confié aux élèves des grades supérieurs de notre école le travail de rédaction. Ce travail les a extrêmement intéressés. Ils ont travaillé en comités, fouillé les vieux régistres, questionné les personnes connaissantes, trouvé des photos, etc. Je puis vous assurer que mes élèves se sont instruits et connaissent maintenant l'histoire de leur école.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de réaliser un projet si intéressant."

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception

La création de la toute première école de Notre-Dame-de-Lourdes remonte à 1891, époque à laquelle les RR. PP. Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception vinrent de France. L'imposante institution actuelle où 153 enfants reçoivent aujourd'hui l'instruction religieuse et profane a donc déjà toute une histoire. Même en nos plaines fertiles, une école ne sort pas de terre par enchantement, comme les champs de blé sous les chaudes effluves de la brise du printemps. Que de courage, de dévouement, de persévérance suppose l'oeuvre grandiose que nos dévouées religieuses accomplissent ici et qui fut commencée il y a quarante-neuf ans! C'est avec le désir de faire revivre ces souvenirs d'un temps qui s'efface que nous allons essayer de faire l'histoire de notre école.

Le Supérieur des Chanoines Réguliers, le R. P. Dom Benoît, de vénérée mémoire, s'intéressa, dès son arrivée en 1891, aux enfants des colons et chercha les moyens de leur procurer un peu d'instruction. A peine installé, ce fut son premier souci. La première école, qui servait aussi d'église et de maison pour les Pères, fut bâtie en 1891 et bénite le 6 décembre de la même année. Aussitôt après, le 22 décembre, le R. P. Agnèce Patel commençait à faire la classe gratuitement aux petits garçons, trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis. Le R. P. Agnèce fut le premier maître d'école de N.-D.-de-Lourdes et non le moindre ni le moins méritant. Il se mit à l'oeuvre avec un coeur de Père où brûlait une flamme d'apôtre.

L'arrivée des Soeurs

Le 29 juin 1895, les RR. SS. Chanoinesses, arrivées de France depuis quelques jours, à la demande de Dom Benoît, entrèrent dans leur pauvre monastère. Ce monastère, bâti en "logs" et crépi à la terre, mesurait 20 pieds par 40, avec un appendice en planches de 12 pieds par 16. C'était la maison même qui avait déjà servi d'église, d'école et de presbytère. Depuis le 11 novembre 1893, elle était inoccupée et il avait fallu une réparation générale avant que les Soeurs pussent en prendre possession.

Jusqu'alors, les Pères avaient eux-mêmes fait l'école aux enfants. Les Soeurs les remplacèrent et commencèrent à faire la classe dans leur couvent même, le 1er juillet 1895. La Rév. Mère Honorine prit les petites filles et Sr M.-Octavie les petits garçons. Le nombre total des enfants qui fréquentèrent l'école au cours de la première année fut de 45. Les classes se faisaient dans deux appartements qui servaient aussi de réfectoire pour les soeurs et les enfants.

Les trois fondatrices du Couvent de Lourdes venaient de France et ne savaient pas l'anglais. Dans un pays faisant partie de l'empire britannique, et même dans une école fréquentée par des enfants tous de langue française, il faut que l'anglais soit enseigné. Un des premiers colons de la paroisse de St-Léon, M. Anthony Messner, offrit gratuitement les services de sa fille qui possédait très bien la langue anglaise. Mlle Messner arriva à Lourdes le 5



Ecole de Notre-Dame-de-Lourdes

août et se mit à enseigner l'anglais avec tout son dévouement. Elle fut plus tard remplacée par Mlle Bertrand de St-Boniface, qui enseigna aussi gratuitement.

Le nombre des élèves qui fréquentèrent cette école et la suivante s'élève à 203. Onze institutrices s'y distinguèrent par leur zèle influent. Parmi ces dernières, la R. Mère Honorine de la Croix et la R. Mère Augustine de l'Eucharistie méritent une mention spéciale. La R. Mère Augustine de l'Eucharistie fut décorée par la France, en 1939, à cause du dévouement qu'elle déploya pendant de longues années à l'oeuvre de l'éducation chrétienne et française.

Progrès dans les épreuves

Par suite des lois persécutrices édictées par le gouvernement du Manitoba en 1890, notre école eut une période difficile à traverser. La première année, nos Soeurs ne reçurent pas vingt piastres de cotisation. La seconde année, Mgr Langevin, tout en multipliant les écoles catholiques, stimula l'ardeur des fidèles pour le soutien de ces écoles et quêta de toutes parts des aumônes pour elles. Les soeurs reçurent alors jusqu'à dix piastres par mois pour chaque classe; c'était peu, relativement aux subsides donnés aux écoles protestantes, mais c'était suffisant pour vivre.

En 1896, quelques concessions ayant été accordées par le gouvernement aux écoles catholiques, celles de N.-D.-de-Lourdes et d'ailleurs prirent rang parmi les écoles publiques bilingues et furent soutenues par les taxes municipales et l'octroi de l'Etat.

En 1897, une bâtisse de dimensions sensiblement égales à celles de la première école et attenante à celle-ci fut construite pour les soeurs. Celles-ci ayant déménagé dans leur couvent actuel en 1906, la bâtisse précédente servit d'école à son tour, de 1906 à 1909.

Le 15 février 1909, vers les 11 heures du matin, un incendie se déclara dans le toit de l'école et, malgré l'aide qui arriva immédiatement de la part des religieux et de plusieurs personnes du voisinage, les deux maisons furent complètement détruites. On réussit à sauver le mobilier avec très peu de dommage. Le 22, les classes étaient installées provisoirement au couvent.

Il fallut rebâtir. La nouvelle école, la troisième, fut bâtie durant l'été de 1909, à l'est du couvent et à peu près sur le même site que l'école actuelle. Elle fut bénite solennellement par Mgr Langevin, le 30 novembre 1909. Cette école était en bois recouvert de briques et se composait de deux étages. Il y avait trois classes au rez-de-chaussée. L'étage supérieur se composait d'une classe ainsi que d'une salle de séance.

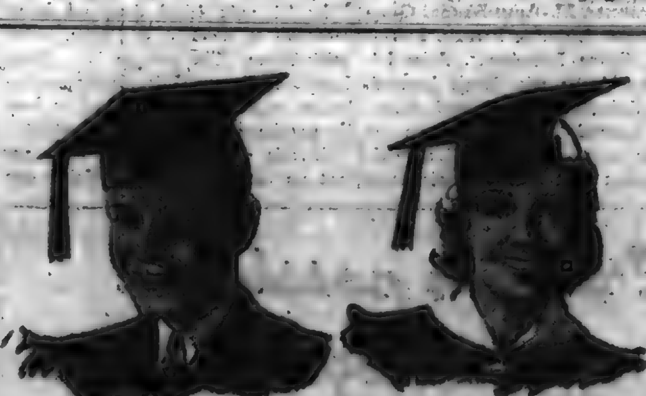
L'histoire de notre école serait incomplète si nous omettions de signaler les noms de deux religieuses qui travaillèrent avec un zèle infatigable dans ces trois premières écoles. La première de ces religieuses est la R. Sr Emérentienne. Il suffit de consulter les rapports des inspecteurs tels que MM. Goulet, Potvin, G. Brunet, Woods, etc., pour constater avec quel dévouement inlassable, quels succès éclatants cette religieuse s'adonna à l'oeuvre de l'éducation. Les enfants la respectaient, la craignaient, l'admiraient et l'aimaient. Plusieurs se rappellent les industries que cette bonne Sr Emérentienne employait pour stimuler leur ardeur. Un des plus fameux fut sans contredit celui des concours publics entre élèves. Les succès de ceux-ci pendant les années de Soeur Emérentienne témoignent éloquemment de la valeur de ses méthodes d'enseignement.

La deuxième religieuse que nous signalerons fut la R. Sr M.-Clotilde qui passa vingt-sept ans au milieu des enfants de Lourdes pour ne prendre que l'an dernier un repos bien mérité. Sr M.-Clotilde fut estimée pour son attachement au devoir et sa gaieté franche. "Elle passa sans faire beaucoup de bruit mais en faisant beaucoup de bien."

L'école actuelle—Action Catholique

Revenons à la troisième école pour dire que vingt-et-un ans, presque jour pour jour, après le premier incendie, le 14 février 1930, elle fut détruite par le feu. L'incendie se déclara vers sept heures du soir pendant qu'on y faisait des réparations. Malgré tous les efforts des paroissiens accourus en hâte pour arrêter le feu, on ne put sauver qu'une partie du mobilier. En attendant les possibilités de reconstruction, la classe se fit dans la salle paroissiale et au couvent.

Durant l'été, on se hâta d'ériger une nouvelle construction qui fut bénite le 8 décembre 1930, par le R. P. Antoine Chalumeaux, en la solennité de la fête de l'Immaculée Conception. Cette nouvelle école, qui est notre école actuelle, fut bâtie quelques verges en arrière de la précédente. Elle est construite en briques blanches et rouges. C'est une école moderne et très confortable. Elle contient cinq classes spacieuses et bien éclairées, une chambre destinée aux maîtresses, une bibliothèque et un laboratoire. On y enseigne les grades I à XI inclusivement. Dans le soubassement se trouvent deux grandes salles de jeux, une pour les garçons et l'autre pour les filles. L'école abrite présentement 153 élèves sous les soins des RR. SS. Thérèse, M. de Jésus, M.-Céline, M. du Sacré-Coeur et André. (A suivre en page 22)



Jeunes Ecoliers et Ecolières du Manitoba, vous trouverez esquissé en traits épars, dans ces pages rédigées surtout pour vous, le récit d'une jeune mais glorieuse épopée. Une épopée racontant l'effort généreux et continu, la lutte calme et obstinée de ceux qui ont préservé au Manitoba l'enseignement catholique et français.

Lisez-les avec une pieuse reconnaissance, puisez dans l'histoire de l'"école française" au Manitoba une leçon de patriotisme, de foi, de courage, de noblesse et de fierté.

N.-D. DE LOURDES, MAN.

(Suite de la page 21)

Les mouvements d'Action Catholique de la Jeunesse Etudiante (J.E.C.) et de la Croisade Eucharistique sont organisés depuis novembre 1937. On compte aujourd'hui 22 Jécistes et 36 croisés. Les élèves de l'école se sont toujours intéressés à l'oeuvre de la Ste-Enfance. Cette année, sous l'heureuse initiative des Jécistes, un "service missionnaire" a été établi et stimule les jeunes à sacrifier leurs sous pour l'expansion du règne du Christ par l'aide aux missionnaires. Une caisse d'épargne scolaire fonctionne depuis le début de mars dernier. C'est ainsi qu'on apprend à économiser et "avec des sous, à faire des dollars." Tout doucement l'école marche vers le progrès.

Depuis le début de l'oeuvre, les Soeurs ont déjà vu une génération entière s'asseoir sur les bancs de leur école. Aujourd'hui, elles instruisent les enfants de leurs premiers élèves. Entre les années 1909 et 1930, 521 élèves passèrent par l'école. Ainsi, l'oeuvre fondée par le R. P. Dom Benoît lui a survécu et a progressé.

L'école peut se glorifier de compter parmi ceux qui ont été ses élèves: deux prêtres, vingt-sept religieux et religieuses, vingt-huit institutrices, trois garde-malades, dix-neuf commerçants et un grand nombre de braves citoyens qui ont donné au pays de belles familles canadiennes-françaises et chrétiennes.

Nous ne saurions mieux clore ces quelques lignes que par des paroles de reconnaissance envers les apôtres de Dieu qui se dévouèrent avec tant d'ardeur pour prodiguer l'éducation chrétienne dans notre petite colonie.

Les élèves des grades supérieurs,

Marcelle MEYER
Florence THERAUX
Rita FRADIN.

SAINT-NORBERT, MAN.

(Suite de la page 19)

tion des jeunes filles, souvent pauvres, destinées à servir le pays en enseignant dans les classes qui, autrement, seraient tenues par des institutrices ne partageant pas notre foi. En conséquence de cette démarche de M. le Curé, nous nous voyions, au cours du mois de juin, soumises à une inspection dont le but était, de la part du Département de l'Education, de s'assurer si les classes étaient vraiment tenues sur le pied que leur nouveau titre fait supposer. MM. McIntyre et Lang, professeurs de l'Ecole Normale protestante de Winnipeg, avaient été délégués par le Département pour faire cette inspection. Ils passèrent en revue toutes les matières et se déclarèrent satisfaits. Aux examens, sur 37 candidats, 32 réussirent. A un concours d'exposition ouvert à toutes les écoles de la province, 12 élèves ont vu leur mérite reconnu et une médaille d'argent a été octroyée au Couvent."

Au banquet des noces d'or, le 25 novembre 1908, le surintendant de l'éducation, M. Fletcher, un protestant, rendit publiquement hommage à l'éducation donnée par les religieuses. Il ne craignit pas de dire que l'éducation donnée par les religieuses, en général, est supérieure à toute autre. Il déclara que cela était vrai pour tous les pays et tout particulièrement pour le Nord-Ouest Canadien.

En 1913 le prix d'Histoire du Canada donné par le "Canadian Club" de Winnipeg fut gagné par le Grade IX. En 1926 les Soeurs et les élèves du couvent furent heureuses de faire leur large part dans les fêtes du centenaire de Mgr Ritchot. Près du nom de Mgr Ritchot il convient de mentionner celui de son successeur immédiat, Mgr Cloutier, qui fit beaucoup pour l'éducation de la jeunesse à St-Norbert. Après le tragique incendie qui détruisit l'église de la paroisse le 8 avril 1929, la salle de réception du couvent fut convertie en église paroissiale.

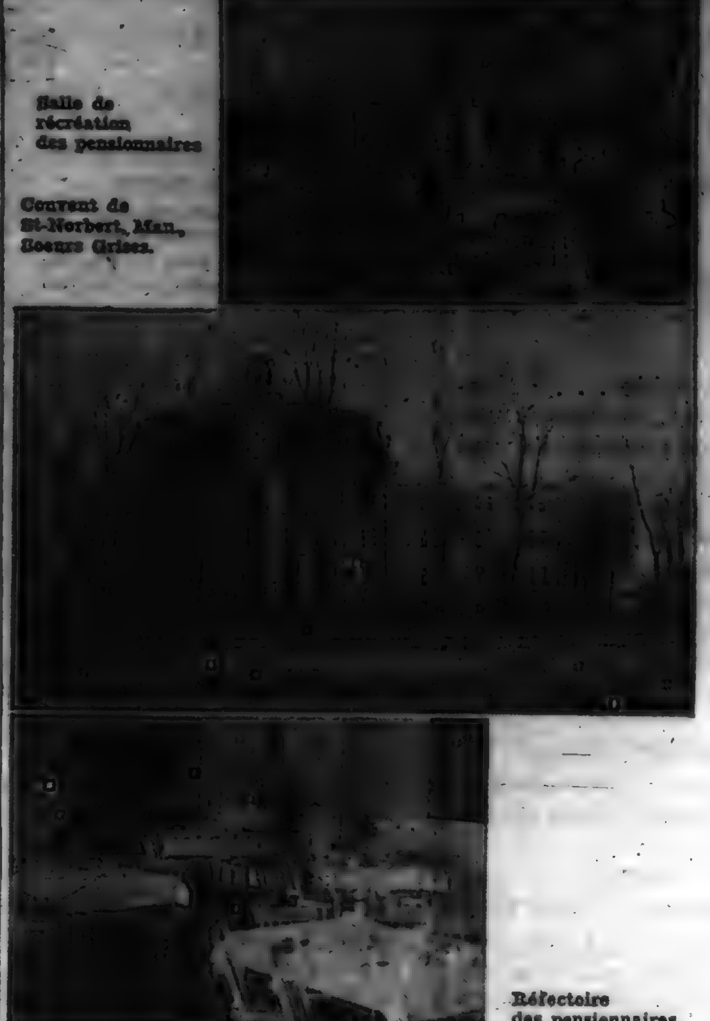
En 1934 nouveau progrès: de "High School" l'école devint Institut Collégial. Quelques années plus tard, en 1937, l'école étend encore son rayon d'influence: le Bureau de l'Education la choisit comme centre d'éducation rurale pour les jeunes filles. Les premiers cours de cette nouvelle branche se donneront en 1938. Le 11 janvier, 40 demoiselles se présentent pour suivre le cours d'enseignement ménager: 29 pensionnaires et 11 externes de la paroisse. A la soirée de clôture, sept semaines plus tard, M. Ivan Schultz, Ministre de l'Education, félicite vivement les jeunes étudiantes et dit tout le plaisir qu'il ressent en voyant le beau résultat acquis. Mme Lindael, organisatrice de ces cours au nom du Gouvernement Fédéral, ajoute ses félicitations et manifeste son étonnement en considérant la beauté et la variété des objets exposés, produit de quelques semaines de travail seulement. Le tout promettait beaucoup, était-il ajouté, pourvu qu'on puisse continuer et développer l'entreprise. Une seconde série de cours fut donnée en 1939 et une troisième en 1940. Un cours d'Enseignement ménager fut aussi introduit dans le programme scolaire en 1939.

En avril 1938 l'école entra officiellement dans le mouvement de l'Action Catholique par la réception de 11 Jécistes et de 6 Croisés.

Les cours enseignés régulièrement dans l'école comprennent donc les douze grades du programme ordinaire, un cours d'enseignement ménager, un cours de cuisine à partir du grade III et un cours de couture à partir du graide I.

Belle moisson

Sur les garçons qui sont passés par le couvent de St-Norbert ou par l'école des garçons, quatre sont devenus prêtres: Les RR. PP. Champagne, C.R.I.C., P. de Moissac, O.M.I., Bonin, Père Blanc, et M. l'abbé Dufort. Le R. P. J. Gousseau, S. J., également élève de St-Norbert, n'a pas encore terminé ses études théologiques. Parmi les filles du couvent, quatre-vingt-quatorze sont devenues religieuses. Le docteur F. Lachance, de St-Boniface, décédé il y a quelques années, les deux docteurs Philippe et Lionel Gendreau et M. Joseph Landry, avocat, furent aussi élèves du couvent de St-Norbert. Parmi les anciennes élèves on compte également plusieurs gardes-malades.



Salle de récréation des pensionnaires

Couvent de St-Norbert, Man., Soeurs Grises.

Réfectoire des pensionnaires

Les religieuses qui enseignent présentement au couvent de St-Norbert sont les RR. SS. Poirier, M. Schmidt, Neumann, Bisson, H. Lussier, A. Lussier, B. Morissette, A. Gauthier et M. St-Denis.

Les autres écoles du district sont: Saint-Avila, institutrice Mlle Helen Neil, élèves 42 dont 34 canadiens-français; Vermette, institutrices Milles A.-J. Starr et Alice Picard; Saint-Victor, institutrice Mlle Yolande Gendron, élèves 15 dont 8 canadiens-français; Campeau, institutrice Clémence Aquin; Saint-Germain, institutrice Mlle M.-B. Daneu, élèves 60 dont 45 canadiens-français.

L'Institut Collégial Ritchot pour les garçons compte 125 élèves. Mme E. Houde est principale. Elle est assistée de MM. A. Miron et Jutras et Mlle S. Landry.

SAINTE-GENEVIEVE, MAN.

SOEURS DE ST-JOSEPH

L'école de Sainte-Geneviève fut fondée en 1909. Avant l'arrivée des Soeurs de St-Joseph, en 1938, seize institutrices laïques s'occupèrent de l'instruction des enfants: Milles Hélène St-Amant, Yvonne Laurain, Dora-Alice Grouette, M.-Ange Breton, Georgina Savard, Léontine Paradis, Isabelle Lussier, Céline Beaudrault, Alice Légaré, Irène Desmarais, Marie Lecland, Agnès Guichon, Ella Rivard, Georgiana Richard, Agnès Jacques et Adrienne Legal. Cette dernière enseigna pendant huit années consécutives.

M. l'abbé F. Normandin, curé, s'occupa de la construction du couvent. En janvier 1938 il en fit la demande à S. E. Mgr Yelle puis à la Mère Générale des Soeurs de St-Joseph. Le projet se réalisa l'année suivante.

Le 21 août 1938 deux religieuses prenaient la direction de l'école, Soeur Saint-Pierre Chrysologue et Soeur Louise de France. Elles furent cordialement reçues par M. le Curé et tous les paroissiens.

L'école de Ste-Geneviève n'est pas tant un centre d'activités scolaires que religieuses. Les débuts sont des plus consolants pour les institutrices. Les élèves se montrent dociles, studieux et, surtout, ils aiment vraiment leur belle langue française. Ils sont d'une simplicité charmante.

En fait de sociétés d'Action Catholique, la Croisade Eucharistique est établie à l'école. Elle commence seulement. L'enseignement ménager en est à ses premiers éléments aussi. Il s'agit de faire de la terre neuve.

Parmi les anciennes élèves deux sont entrées chez les Soeurs de la Charité, Milles Rose-Anna Desrosiers et Thérèse Legal.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté l'école jusqu'à date s'élève à 922. Les cours enseignés à l'école comprennent les grades I à VIII.

En plus de l'école dirigée par les religieuses, il y a l'école Gauthier où Mlle Clémence Aquin remplit la charge d'institutrice.

Nos Premières Religieuses Educatrices

LES SOEURS GRISES

(Voir en page 12)

SAINT-CHARLES, Man.

A la demande de Mgr Taché, les Soeurs Grises prirent la direction de l'école du village de St-Charles, le 21 octobre 1867. Malgré le petit nombre de sujets dont elles disposaient, les Soeurs Grises voulurent au moins procurer aux enfants catholiques de cette localité l'avantage de pouvoir s'instruire de la religion en même temps qu'ils apprendraient les premiers éléments de la science.

Les Soeurs confièrent le soin de cette école à une de leurs "filles données", Mlle Marie-Adéline Dauphinais. Durant les deux premières années, cette demoiselle n'eut qu'une jeune orpheline pour compagne. En 1869, Mlle Marie Riel, jeune fille ayant étudié au Couvent des Soeurs Grises, lui fut donnée comme aide dans l'enseignement. Une moyenne de 40 élèves fréquentaient l'école.

Au commencement, la maison d'école servit aussi de chapeplle publique et Mlle Dauphinais en avait le soin. Un prêtre s'y rendait le dimanche pour dire la messe.

En 1871, l'école fut confiée à Mme Ashead qui était en mesure de lutter contre les protestants qui désiraient avoir la direction de l'école. Les demoiselles Dauphinais et Riel cessèrent leur travail en 1871.

"Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté."

W.-L. MACKENZIE KING,
Premier ministre du Canada.



Quelques-unes de nos belles Institutions Françaises

Collège de
Saint-Boniface, Man.,
RR. PP. Jésuites



Juniorat de
Saint-Boniface, Man.,
RR. PP. Oblats



Couvent de
Saint-Charles, Man.
RR. SS. Oblates



Couvent de
Saint-Pierre-Jolys, Man.,
RR. SS. des Saints
Noms de J. et de M.

Numéro Spécial LA LIBERTE

A LA DECOUVERTE DE

P. Germain M. LALANDE, C. S. C.
Directeur de la J. E. C., Montréal
(Tiré de "JEC", février 1940.)

Le Canada, c'est grand, très grand.

Quatre jours de train rapide ne sont pas de trop pour se rendre de Montréal à Vancouver: 3000 milles. Ajoutez à cela 800 milles de Montréal à Halifax. C'est du chemin! Et puis, n'oubliez pas: 5 heures de différence entre Halifax et Vancouver. Enfin, partir du niveau de la mer à Montréal, monter à près de 6000 pieds dans les Rocheuses et redescendre au niveau de la mer à Vancouver, voilà qui n'est pas banal. Prenez votre géographie. C'est grand le Canada.

DANS LES PLAINES

Sautons une journée entière, le temps de traverser le nord de l'Ontario, et nous voici, avec le lever du soleil, au Manitoba. Enfin, du nouveau. Ce n'est pas de trop après vingt heures du même paysage: région de feux de forêts identiquement valonnée et coupée de lacs sans intérêt.

Ici au moins, pour du neuf, c'en est. Nous avions bien entendu parler des plaines de l'Ouest. S'y trouver est une toute autre affaire. Nous tombons d'un coup sec dans "ce qu'il y a de plus plaine" dans l'ouest canadien, la plaine plate du Manitoba. Je dis plate au sens strict de ce mot qui ne signifie pas ennuyeux comme notre langage étudiant.

Nous n'avons pas les yeux assez grands pour regarder. Pourtant il y a peu de choses à voir: des fermes préservées contre le vent par quelques arbres chétifs, des tas de paille uniformément ventrus et dorés, de la plaine à perte de vue avec, au loin, la silhouette caractéristique des élévateurs à grain. Tel sera le paysage dans les trois provinces des prairies, avec très peu de variantes de l'une à l'autre. En certains endroits, un peu moins d'arbres ou pas du tout, comme dans la région de Gravelbourg. En d'autres, quelques légers accidents de terrain comme au nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. Mais sur mille milles de l'est à l'ouest et quatre ou cinq cents milles du nord au sud, c'est la plaine, toujours la plaine. Rien n'empêche qu'elle n'est pas monotone pour les gens du pays, et à plus forte raison pour nous qui la découvrons.

Notre grand ami de St-Boniface, Monsieur l'abbé Ad. Couture, directeur de l'Action Catholique, s'est bien amusé de notre étonnement. Disons en passant que Mlle Leduc (Alex.) n'avait pas la moindre diplomatie pour le camoufler. En a-t-elle posé des questions à ce bon Monsieur l'abbé au cours de nos pérégrinations à travers l'immense archidiocèse de Saint-Boniface, à la chasse de contacts avec des étudiants et étudiantes!

— POURQUOI, PAR ICI, TOUTES LES MACHINES AGRICOLES RESTENT-ELLES A LA BELLE ETOILE SOUS LA GRANDE REMISE DU BON DIEU ?

— Parce que le bois est trop cher, et qu'il faut aller le chercher loin. Elle est satisfaite. Mais moi, fils d'habitant du Québec, je ne réussis pas à me convaincre qu'on ne devrait pas "remiser" les machines agricoles. C'est tellement dans les moeurs chez-nous.

— POURQUOI CES GROS TAS DE TERRE PRES DE TOUTES LES FERMES ?

— C'est qu'on a creusé des étangs artificiels en vue d'y accumuler l'eau des pluies et de la fonte des neiges au printemps. Il n'y a pas d'autre eau dans la région. Le gouvernement a creusé un très grand nombre de ces lacs artificiels en ces dernières années.

— JE N'AURAIS JAMAIS CRU CELA. J'AI APPRIS MA GEOGRAPHIE POURTANT. JE PENSAIS QUE LE MANQUE D'EAU ETAIT POSSIBLE SEULEMENT AU PAYS DES MISSIONS — EN AFRIQUE OU AU BENGALE — PERE, PAS VRAI, NOUS NE CONNAISSONS PAS LE CANADA, NOUS AUTRES DU QUEBEC ?

— Taisez-vous donc, Alex, vous nous ferez passer pour des ignorants.

— QUAND C'EST VRAI, PERE, ON N'A PAS BESOIN D'AVOIR PEUR DE LE DIRE. JE PENSE QUE NOUS CONNAISSONS MIEUX L'EUROPE QUE LE CANADA, PAS VRAI ?

— Peut-être!

Et ainsi au cours de nos longues courses à travers le Manitoba nous nous instruisons sur le pays. C'est un moyen d'apprendre que je conseille fort à tous les étudiants. Il vous faudrait des tarifs spéciaux sur les chemins de fer, et un peu partout, de bons amis comme nous en avons trouvé, car sans ça, gare au porte-monnaie.

J'en profite ici pour remercier tous ceux et celles qui dans le Québec comme dans l'Ouest nous ont aidé à défrayer nos dépenses. Les québecois ont été généreux et les gens de l'ouest aussi. Merci à tous, en notre nom et au nom de ceux que nous avons visités. Je m'en voudrais de ne pas souligner la générosité extraordinaire de Monseigneur Yelle, p.s.s., Archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, de qui partait l'invitation de Monsieur Couture, et celle de Mgr Guy, l'évêque de Gravelbourg qui m'a reçu à bras ouverts. Il y aurait bien d'autres générosités à souligner. Si nous ne pouvons pas raconter tout ce qui s'est fait par les individus et les sections, pour nous venir en aide, plus que jamais nous avons senti l'unité qui existe dans notre mouvement et la coopération même matérielle que les sections sont prêtes à apporter.

J'ai continué pendant plus de deux mois cette expérience extrêmement enrichissante de l'étude à l'école de la vie sur les lieux. Ça vaut bien des fois les livres.

Que de réalités j'ai touchées du doigt. Je pourrais vous parler de la grave question que pose l'unité du pays à celui qui l'a visité "A MARI USQUE AD MARE". J'aurais envie de vous entretenir longuement de la magnificence des Rocheuses, mais je vous assure que ce n'est pas facile à décrire, à moins d'être maître dans l'art de faire voir des paysages. Et puis... Gérard couperait là, sans plus, lui qui en m'avertissant que j'aurais à insérer un article dans le "JEC" de février, m'a prévenu d'être bref. J'en tremble déjà de voir sauter ma prose sous les coups du ciseau inflexible...

Et je dois vous parler des hommes, des étudiants, puisque c'est pour eux que nous étions allés dans l'Ouest. Notre but n'était pas l'exploration du pays. Il fallait tout de même, quoi qu'en pense Gérard, mettre la couleur locale.

DES CANADIENS-FRANÇAIS

1000 milles, 1500 milles, 2000 milles de Montréal. Ça n'empêche pas que partout, nous nous sentons chez-nous dans l'Ouest: Nous pouvons y rencontrer les canadiens-français dans presque tous les coins. En Colombie Anglaise, toutefois, ils sont très peu nombreux quoiqu'en ces dernières années il y ait eu une assez forte émigration vers la ville de Vancouver et l'île du même nom.

Deux catégories de canadiens-français dans les provinces des prairies.

D'abord ceux qui vivent en groupes compacts, organisés souvent en de magnifiques paroisses. J'en ai visité une cinquantaine pour ma part. En maints endroits on se croirait dans la Province de Québec, surtout le dimanche après la messe: même langue, même esprit, même simplicité dans les contacts, mêmes coutumes, enfin.

Ensuite les ISOLES, ceux qui vivent dans les milieux anglais ou étrangers. Ils sont fortement exposés à y perdre et leur langue et leur foi.

LES RACES

Un point est à retenir. C'est que contrairement à la province de Québec, l'Ouest est très cosmopolite. On y trouve à peu près toutes les races même dans les campagnes. Canadiens-français partout, Métis dans certains endroits, Français venus de France surtout au Manitoba, Belges, Flamands, Anglais, Irlandais, Ecossais, Allemands, Polonais, Ukrainiens du rite Ruthène, Russes orthodoxes, Tchèques, Slovaques, Chinois et Japonais en Colombie, etc.

C'est presque la confusion des langues sur les trains. Mais l'Anglais domine et s'impose, les employés ne parlent que l'Anglais.

LA LANGUE

— Tous les canadiens-français que vous avez rencontrés dans l'Ouest, nous demande-t-on fréquemment, parlent-ils encore français?

— Mais oui, ils parlent français comme nous. Dans les anciennes paroisses rurales on ne parle que notre langue. Dans bien des coins mieux protégés et moins cosmopolites, les jeunes n'en utilisent pas d'autre.

— Mais dans les villes?

— Dans les villes, tous connaissent l'anglais, car ils doivent s'en servir couramment dans leurs rapports avec l'extérieur. Il ne faudrait pas croire que les Anglais ou Irlandais soient prompts à apprendre le français pour nous plaire. Ils parlent l'anglais et c'est tout.

— Dans la vie régulière alors, ont-ils conservé le français?

— Cela dépend de bien des facteurs, surtout du milieu. Là où le milieu est fortement anglais, on emploiera plutôt l'anglais. Mais d'une façon générale, les parents tiennent — il faut les en louer — à ce que leurs enfants parlent français, au moins à la maison. L'effort pour tenir est magnifique.

L'ECOLE

— Et à l'école, peuvent-ils apprendre le français?

— Vous posez là la grosse question: celle de l'école. C'est celle qui nous a préoccupés le plus puisque nous étions allés là-bas pour rencontrer des étudiants.

Je ne vous dirai pas toutes leurs difficultés. Une chose est sûre, c'est qu'ils apprennent le français, d'un bout à l'autre des prairies, et qu'à cela ils ont un mérite très grand. Au Manitoba, par exemple, la loi interdit strictement les cours de français et de religion durant les heures légales de la classe. Si l'on veut en faire, il faut d'après la loi, commencer plus tôt et finir plus tard, ce qui est tout de même odieux et déformateur pour les enfants. L'école publique est anglaise et neutre, ce qui veut dire protestante.

— Ne peuvent-ils pas établir des écoles séparées?

— Peut-être, mais alors il faut payer double taxe. Vous me comprenez: taxe pour l'école publique anglaise, qui irait en fait aux protestants; taxe pour l'école séparée française et catholique. Vous voyez la situation. C'est pourquoi, surtout au Manitoba, on s'entête à ce que les écoles soient simplement des écoles publiques.

— DONC, PAS DE FRANÇAIS, NI DE RELIGION ?

— Légalement, non. Mais les Canadiens-français ne courbent pas ainsi l'échine devant l'injustice des lois dans un pays bilingue comme le nôtre. Conçoit-on, dans la province de Québec, une loi obligeant toutes les écoles à être catholiques et françaises? En conséquences, les Anglo-protestants auraient à payer une taxe à l'école publique franco-catholique même s'ils voulaient se bâtir à leurs frais des écoles franco-protestantes.

Ajoutez à cela que les seuls diplômes reconnus dans le Québec seraient exclusivement français. Dans tout le pays, on crierait à la persécution, à l'intolérance, à l'injustice, etc., au nom du bilinguisme constitutionnel.

— ALORS ON N'ENSEIGNE PAS LE FRANÇAIS DANS L'OUEST ?

— Je n'ai pas dit cela. Mais je veux vous montrer les difficultés qu'il y a à l'enseigner. Les Canadiens-français sont tenaces vous ai-je dit.

— Comment donc s'y prennent-ils?

— Chaque province a sa société d'é-

L'OUEST ETUDIANT

éducation canadienne-française, très bien organisée. Toutes les localités où les Canadiens-français sont en nombre assez considérable y ont leur filiales avec conseil local.

— Quel est le rôle de ces sociétés?

— Elles ont pour but de promouvoir l'enseignement du français et de la religion. Elles sont très effectives. De loin, il semblerait qu'elles constituent presque un département d'éducation catholique et française dans chaque province.

— Ces sociétés ont leurs écoles à elles je suppose, ce qui doit exiger double taxe et donc des dépenses considérables. C'est le cas en Nouvelle-Angleterre, où chaque paroisse française a ses écoles séparées soutenues par elle, alors que les pleines taxes se paient pour l'école publique.

— Non, je vous ai dit que dans l'Ouest, les Canadiens-français s'entêtaient plutôt à maintenir des professeurs français et catholiques dans les écoles publiques anglaises et neutres de droit. Ces professeurs ne sont habituellement admis que dans les écoles à majorité franco-catholique. Le rôle de la société d'éducation est alors de tracer un véritable programme de l'enseignement du français et de la religion. Ce programme est suivi en marge du programme du département de l'éducation, qui a ses propres inspecteurs pour surveiller l'enseignement dans les écoles. Dans les régions plus françaises, les franco-catholiques réussissent parfois à faire nommer, comme inspecteur du département de l'instruction publique, un des leurs. Alors, tout va bien: il est entendu qu'ils devront voir à ce que les programmes du département soient suivis, mais ils pourront aussi se charger de suivre sans trop contrôler le programme français de la société d'éducation. Si l'inspecteur du département est onglo-protestant la société d'éducation nomme et paie pour cette région un inspecteur particulier français.

— Qu'en pensent les inspecteurs du département?

— Habituellement ils tolèrent. Souvent la tactique des nôtres se poursuit avec le consentement tacite des départements de l'instruction publique, car les Canadiens-français ont défendu vigoureusement leurs positions.

— La situation est donc tenable?

— Oui, jusqu'à un certain point, mais elle est illégale et injuste. Les sociétés d'éducation ont à payer leurs inspecteurs et à maintenir tout un organisme de propagande et de surveillance de l'enseignement du français et de la religion. Ils ont leurs propres examens et leurs prix distribués dans les trois provinces. L'effort, quoique un peu craintif en certains endroits, est continu et sans faiblesse. Il faudrait louer et appuyer davantage ces sociétés que nous ignorons trop, nous Québecois.

— Comment vivent-elles?

— De la contribution des Canadiens-français. Dans une province au moins, celle de Saskatchewan, la société obtient un octroi du gouvernement de France qui envoie de plus beaucoup de livres. C'est minime, mais l'aide y est quand même. Un octroi semblable qui ne nous conduirait pas à la banqueroute bien sûr et qui les aiderait considérablement a été refusé déjà par la Province de Québec.

LES ETUDIANTS EUX-MEMES

— Comment les étudiants arrivent-ils à suivre ainsi deux programmes? S'imposent-ils volontiers cette tâche?

— Ils sont épatants et semblent accepter ça sans rechigner. Il ne faut pas oublier que le programme des départements est déjà très chargé, trop chargé comme tous les programmes de nos départements. Et le programme français vient s'ajouter à celui-là. Ils s'en tirent bien cependant. Ils arrivent aussi forts sinon plus que les autres, aux examens du département, ou à l'école normale, mais c'est tout de même lourd pour ne pas dire odieux.

— C'est vrai. Je le comprends bien moi qui étudie. Je me demande si nous réfléchissons assez sur ces faits et si nous ne sommes pas trop ignorants de la façon dont ils sont traités. Nous n'avons pas le droit de nous croiser les bras et de laisser faire sans quoi ils lâcheront peut-être la partie. A ce régime en effet, fréquentent-ils quand même l'école?

— Certainement, ils y tiennent. Nous avons été surpris dans l'Ouest par l'importance des écoles paroissiales. Plutôt que d'aller à l'école du rang où on n'enseigne pas le français la plupart du temps, les enfants se rendent à l'école des religieuses du village. Ils y viennent parfois de 5, 6, 7, ou 8 milles. Chaque matin, ils arrivent en voiture ou à cheval, et passent la journée à l'école. Le soir chacun retourne chez soi de la même façon. Il faut voir comment nos copains de là-bas, petits gars et petites filles, savent se débrouiller.

D'autres se sont organisés en écoles appelées "consolidées".

ECOLES CONSOLIDEES

— QU'EST-CE QUE C'EST QUE ÇA ?

— Un tour de force, mon ami. Ne riez pas. Voici: A 300 milles au nord-ouest d'Edmonton dans le diocèse de Grouard il y a deux grosses paroisses canadiennes-françaises. Dans ces paroisses très étendues, les enfants avaient souvent de la difficulté à se rendre à l'école chaque matin. La distance, voyez-vous, et aussi le "gombo", grosse boue de terre glaise savonneuse, qui se détrempe à la pluie. Pour parer à ces inconvénients, les religieuses et les curés de Falher — des missionnaires Oblats, comme il y en a partout dans l'ouest et auxquels nous devons rendre hommage, car ce sont eux qui ont évangélisé et colonisé ce pays — ont imaginé de garder les enfants à l'école toute la semaine. Filles et garçons y ont leurs dortoirs respectifs. Ils arrivent à l'école le dimanche en venant à la messe et retournent dans leur famille le vendredi à 4 heures. Chaque famille apporte les provisions. Ils sont parfois 6 ou 8. Le grand frère ou la grande soeur se charge de brasser la popote pour la famille dans un grand réfectoire commun. Le tour est joué, vous avez l'école consolidée. Les avantages du pensionnat et de la vie de famille sont sauvegardés et tout se fait dans un ordre admirable. Vous dirais-je qu'ils sont 175 élèves dans cette situation à Falher et 85 à Donnelly, paroisse voisine toute française et catholique.

— C'EST PRESQUE INVRAISEMBLABLE.

— Je n'aurais pas cru que ça puisse être possible avant de l'avoir vu fonctionner.

COLLEGES

— MAINTENANT, Y A-T-IL DES COLLEGES FRANÇAIS DANS L'OUEST ?

— Pour les garçons, il y a trois collèges proprement dit: Saint-Boniface (environ 135 élèves) et Edmonton (environ 100 élèves) dirigés par les Pères Jésuites. Les Pères Oblats, possèdent le collège Mathieu de Gravelbourg avec je crois 175 à 200 élèves. En plus ils ont deux juniorats: Saint-Jean, à Edmonton avec 105 élèves et Sainte-Famille à Saint-Boniface avec 55 élèves. Ces collèges ont dû combiner un programme de cours classique comme nos collèges du Québec et un cours classique anglais, sorte de haute école scientifique.

Ils répondent ainsi aux exigences des trois université provinciales auxquelles ils sont également affiliés. Double programme encore. Mais ils s'y font.

ET LES UNIVERSITES

— Elles sont anglaises et neutres. Quelques Canadiens-français les fréquentent. Ils y sont respectés, mais ils n'y ont pas l'influence qu'ils devraient. Se sont-ils jamais demandé pourquoi? Par ailleurs plusieurs étudiants de l'ouest fréquentent Laval et Montréal.



ACTION CATHOLIQUE

— MAIS N'ETIEZ-VOUS PAS ALLE DANS L'OUEST POUR L'ACTION CATHOLIQUE ? OUBLIEZ-VOUS D'EN PARLER ?

— Non, mon ami. Je n'ai pas oublié un instant le but de mon voyage. Mais, voyez-vous, l'Action catholique n'est pas une idée abstraite que je serais allé porter là-bas sans tenir compte de la réalité. L'Action catholique s'incarne dans la vie, et pour comprendre le travail qui lui incombe, il faut avoir les yeux très largement ouverts sur la vie. C'est à cette condition que notre travail est efficace.

Le mouvement étudiant s'organise dans l'Ouest comme ici. Le diocèse de Saint-Boniface compte à lui seul près de 20 sections de J.E.C. et de J.E.C.F. Elles sont à point sous la poussée suivie et éclairée de Monseigneur Yelle et de Monsieur l'abbé Couture. Ailleurs on est moins avancé, quoiqu'on rencontre de belles sections isolées. Quelques-unes sont en activité depuis assez longtemps. Ainsi, à Prud'homme, Sask., au couvent de L'Assomption, et au juniorat des Oblats à Edmonton, au Collège Mathieu à Gravelbourg, etc., il se fait un très bon travail. Mais il y a place pour beaucoup plus.

— Se fait-il de l'Action catholique chez les anglo-catholiques?

— Certainement, on y rencontre un très louable effort et un large désir de collaboration. Il semblerait que l'Action catholique n'est pas comprise tout à fait de la même manière pas eux. Nos évêques de l'Ouest étudient les situations diverses. Leurs problèmes sont compliqués à cause des différentes nationalités qui composent leur diocèse. Ils s'emploient à tout adapter et à faire l'unité dans les organismes. Il semble bien que ces organismes doivent rester distincts pour les groupes ethniques, même si l'esprit est identique. Ils ont une lourde tâche et notre collaboration doit être compréhensive.

CONCLUSION

En terminant ce long reportage, je vous dirai que ma conviction intime est que c'est sur le plan de l'Action catholique que nous pouvons le mieux nous entendre avec nos compatriotes de l'Ouest et nous rendre réciproquement les meilleurs services. Ici nous semblons bien avoir les mêmes problèmes et être en face de la même nécessité de secouer notre apathie, de nous sortir de la routine qui nous envoûte pour nous faire une religion plus personnelle et plus rayonnante. Comme nous ils doivent réagir contre un christianisme simplement atavique, inconscient et personnel.

Notre influence sur nos compatriotes canadiens de race ou de religion différentes de la nôtre dépend avant tout de la valeur de notre catholicisme. C'est en y étant fortement attachés que nous sauvegarderons le mieux nos intérêts sur le plan racial comme sur le plan économique.

Nous retournerons dans l'Ouest, car nous avons besoin de leur contact comme le nôtre leur est nécessaire. "Nous nous souvenons."

HOMMAGE À NOS INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES LAÏQUES

ST-BONIFACE
Académie St-Joseph: Mlles B. Marion, M. Painchaud, J. Painchaud, L. Dussault, Marthe Brunet.
Académie Provencher: C. Fournier, P. Chabalier, Mme Fortin, Mlles Ad. Marion, A. Marion, D. Rocan, A. Baril, M.-A. Lamarre, V. Couture, R. Beaulieu, L. Guyot, Marie Masson, Gertrude Kelly, R. Deniset.
Lavallée: Mlle Irène Sicotte.

ST-NORBERT
Collège: Mme Houde, Simone Landry, Arthur Miron, René Jutras.
St-Avila: Mary Neil.
Vermette: A. J. Starr, Alice Picard.
St-Victor: Yolande Gendron.
Campeau: Clémence Aquin.
St-Germain: Blanche Daneault.

ST-JEAN-BAPTISTE
Est: Simone Barnabé.
Nord: Berthe Granger.
Fillion: Denise Clément.
Sud: Lucia Touzin.
Timlick: I. Saurette.
Ouest: M. A. Payette.
Youville: L. Bruneau.

ST-PIERRE
Collège: Claire Lafrance, Denise Gratton, Gert. Lambert, J. Croteau.
Ste-Geneviève: Marcelle Robert.
St-Pierre-Sud: Mme E. Dégagné.
Carey: Léo Lambert.

OTTERBURNE
Village: Hermine Toupin, Jeanne Baril.
St-Viateur-Est: Marguerite Royal.

ST-CLAUDE
St-Benoit: Mme Hague.
Emberley: W. Masson.
Louvain: Mme Aug. Bonnefoy.
Parthenay: Agnès Bellec.
Barron: Madeleine Pachet.

NOTRE-DAME DE LOURDES
Cardinal: Emile Rondeau.
Jeanne d'Arc: Marie Pachet.
Carnot: Elise Comte.
Montcalm: Cécile Lesage.
St-Louis: Jeanne Dheilly.
Beausale: Ida Beaudette.
St-Adélard: Angèle Pantel.
Lee: Victorine Vigier.

HAYWOOD
Dandurand: Jeanne Galliot.
St-Jean: Blanche Perras.
Bazin: Mme Ducharme, Irène Bonin.
Haywood: Julienne Préjet.
Seaforth: Louise Pélissier.

LORETTE
St-Cuthbert: F. Onheiser.
Lorette-Est: Juliette Lussier.
Lorette-Ouest: G. Gilmore.

STE-ANNE
Couvent: Mme Dufresne.
Calédonia: Mme R. Desrosiers.
Ouest: Mme A. Ayotte.
Talbot: Annette Lavack.
Centre: Marguerite Dupont.

LA BROQUERIE
St-Alexandre: Pauline Simon.
St-Denis: Annie Fraser.
St-Joseph: Marie Toupin.
St-Roch: Mme C. Tellier.

AUBIGNY
Bourret: Yvonne Desaulniers.

SOMERSET
Collège: Henri Grenon, A.-B. Lemoine, Irène Heim.

FANNYSTELLE
Cyrenne: Gertrude Touzin.

MARIAPOLIS
Pike-Lake: Mme M.-E. Deprost.

STE-AGATHE
St-Antoine: J. Massicotte.

SALTEL
Gauthier: Marie Perron.

DUNREA
St-Félix: Alice Desautels.

BRUXELLES
Couvent: Elise Comte, Cécile Lemieux.
St-Urbain: Alice Marcoux.
St-Gustave: Irène Lussier.

ST-LEON
Cléophas: Denise Cyr.
Théobald: Rita Tremblay.

STE-AMELIE
St-Vincent: C. Bonin, E. Jourdain.
Ste-Amélie: Lucien Clément.
Lecoq: Mme Annie Ménard.

STE-ROSE-DU-LAC
Verdun: Marguerite Loire.

LAURIER
Pennarun: Marie Pennarun.
Champlain: Albina Bonin.

ST-LAZARE
Ellice: Léone Bourbonnais.

ST-MALO
St-Isidore: Mme L. Nault.
Frontenac: A. Coulombe.
Collège: H. Vermette, Alida Landry, Hélène Morin.

ELIE
Bénard: Blanche Carbonneau.

ST-EUSTACHE
Chabot: Eva Girouard.
Baie St-Paul-Est: Yvonne Péru.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
Ouest: B. Préfontaine.
Morgan: Bernadette Perron.
Todd: Mme A. Nault.

ST-GEORGES
Léonard: J.-A. Dansereau, Eugénie Dupont.
Dupont: Jeannette Lanthier.

LETELLIER
Deux-Pointes: Denise Ayotte.
St-Pie: Maria Lapointe.

ST-JOSEPH
Taché: Marie-Louise Vermette.

ST-LAURENT
Simonet: Louise Noiseux.

STE-ELISABETH
Lévis: Juliette Dorge.
Molloy: Alix Labossière.
St-Martin: Cécile Godard.

ILE-DES-CHENES
Ecole Riel: Elisabeth Hallama.
Ile-des-Chênes: Georgette Bissonnette.

RICHER
La Coulée: Anna Baril.
Barras: Mme Philippe Daignault.

ST-ADOLPHE
St-Adolphe: Laurent Forest.
Laramée: Mme Laramée.

LA SALLE
Prestwick: Jeanne Lemaire.
Barkham: Annie Fraser.
Beaudry: B. Labossière.

VASSAR
Burns: Mme R. Wenden.

WOODRIDGE
Lafortune: M. et Mme Baccaert.
Lorteau: Mlle Czusdi.

ST-LABRE
Grenier: Rita Therrien.

MARCHAND
St-Etienne: Jeanne Chavanne, Estelle Boyer.

ABBEVILLE
Lalonde: Blanche Cyrenne.

SANDILANDS
Freynet: Léontine Grouette.

ST-ALPHONSE
Campeau: Simone Mason.
Grange: Aimé Guilbert.

FISHER-BRANCH
Village: Lorraine Bourbonnais.
Laval: Mme Bazinet.
Meridian: Mme O. Meilleur.

LAC DU BONNET
Mud Falls: Laura Pelletier.
Crescent Bay: M. Bélanger.

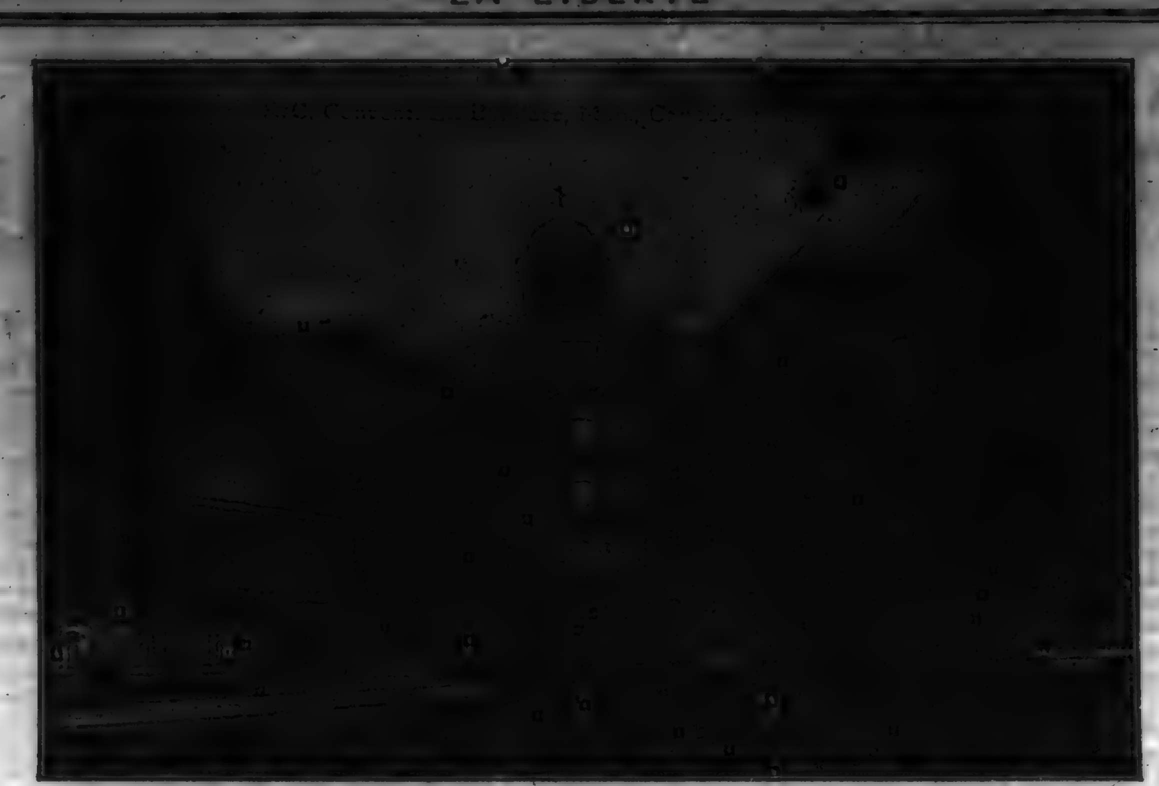
DELEAU
Deleau: Léopold Labossière.
Manson: Léo-M. Landry.

GLENLAWN
Glenlawn: Alfred-J. Moran.

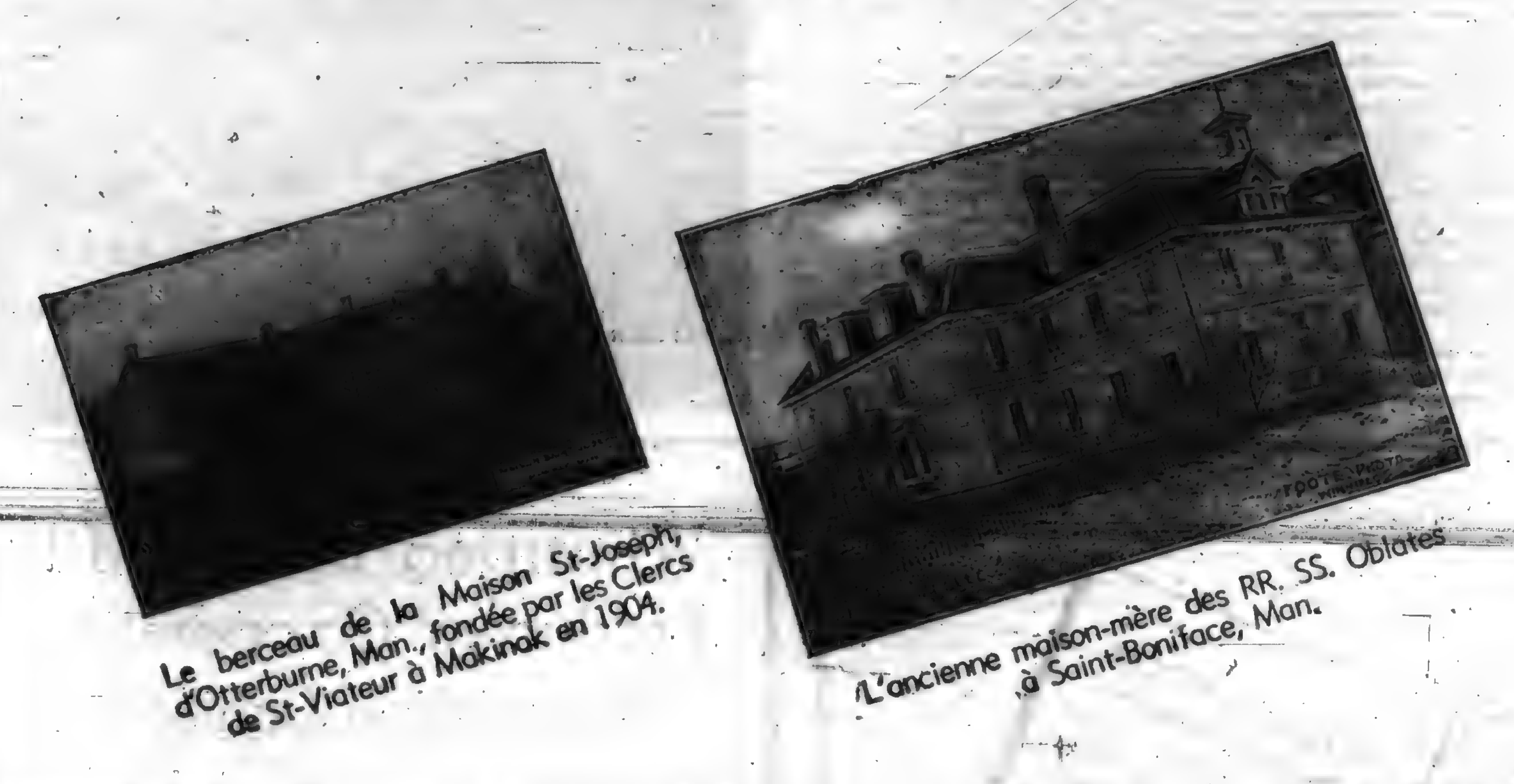
SWAN-LAKE
Swan-Lake: Norman Finnigan.

TOUTES-AIDES
Micawber: Louise Bonin.

CAYER
Cayer: Yvonne Desautels.



L'Hospice Taché de Saint-Boniface, Man., autrefois l'école-pensionnat de Saint-Boniface pour les filles dirigée par les Soeurs Grises. L'Hospice Taché fut construit en 1883.



Le berceau de la Maison St-Joseph, d'Otterburne, Man., fondée par les Clercs de St-Viateur à Makinak en 1904.

L'ancienne maison-mère des RR. SS. Oblates à Saint-Boniface, Man.



L'ancienne Académie Ste-Marie, première école catholique de Winnipeg, fondée en 1869. Les Soeurs Grises, qui en furent les premières directrices, furent remplacées par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1874.

SOEURS OBLATES

SAINT-BONIFACE, MAN.

JARDIN DE L'ENFANCE LANGEVIN

Fondation

C'est au Couvent de Saint-Charles, en septembre 1906, que fut inauguré le premier Jardin de l'Enfance des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée qui est devenu depuis le Jardin de l'Enfance Langevin de Saint-Boniface.

Les RR. SS. Grises avaient bien ouvert à Saint-Boniface l'Ecole Apostolique Taché destinée à préparer les garçons aux études plus élevées du petit séminaire. Mais obligées de trouver de la place pour loger leurs orphelins et leurs vieillards, elles avaient dû abandonner l'Ecole Apostolique.

Dès l'année de fondation du Couvent de Saint-Charles, on accepta quelques enfants dans le but de leur donner une formation spéciale. Les commencements de cette oeuvre n'eurent rien de brillant. Il ne se présenta que des garçonnets dont les parents, éloignés de l'église et de toute école, se trouvaient dans la nécessité de les placer dans une institution pour les préparer à leur première communion. D'autres vinrent se joindre à ceux-là dans la suite et former un groupe assez intéressant.

La vieille église de St-Charles leur servit d'abord de dortoir, puis on les transporta au presbytère dont une salle assez grande fut mise à leur disposition. Le bon Père Gascon, O.M.I., ancien missionnaire, était chargé de la surveillance.

Mais l'espace manqua bientôt au Couvent de Saint-Charles à cause de l'augmentation du nombre des élèves, et la séparation à faire entre garçons et filles demandait plus de place. En outre, l'emplacement de la Maison-Chapelle, à proximité du Collège, semblait une invitation à préparer pour des cours supérieurs les enfants que l'on pourrait recruter.

Il fut donc décidé, en 1909, que le Jardin de l'Enfance serait transporté à Saint-Boniface. L'entrée des élèves se faisait le 19 avril. Ce fut l'ère des tâtonnements et des essais de toutes sortes; il vint des demandes d'admission pour de tout jeunes enfants parmi lesquels se trouvaient des fillettes de 4 ou 5 ans. Pendant une année, au moins, le Jardin fut un parterre de fleurs aux couleurs les plus variées.

Enfin, on fit un choix et on convint, en 1910, de n'accepter que des petits garçons de 5 à 12 ans qui formeraient une sorte de cours préparatoire au Collège ou aux autres écoles supérieures.

En moins d'un an, leur nombre approcha la soixantaine et dépassa ainsi la capacité de la maison. C'est dire que l'oeuvre était reconnue comme une utile innovation, parmi les établissements voués à l'éducation de la jeunesse dans le pays.

Triple agrandissement

Mais cet encouragement, tout apprécié qu'il fut, mettait les religieuses dans la nécessité de construire pour donner aux enfants l'espace requis. Du côté des soeurs aussi, le local manquait. Une addition de 40 pieds par 100, faite à l'automne de 1910, donnait à la communauté une chapelle agrandie où les bambins du Jardin auraient leur place, et des pièces dans le soubassement où ils seraient plus à l'aise.

L'oeuvre alla se développant d'année en année, jusqu'à ce que, en 1923, il devint impossible de loger la foule toujours grandissante des petits écoliers.

Une occasion favorable se présenta alors de donner au Jardin de l'Enfance une organisation plus régulière dans un local qui lui serait propre.

En 1923, l'Ecole Normale de St-Boniface fut mise en vente. L'édifice était situé sur une partie du terrain cédé aux Missionnaires Oblates par la Corporation Archiépiscopale de Saint-Boniface, et pouvait facilement être relié à la Maison-Chapelle par un couloir. Un emprunt à des conditions satisfaisantes leur permit l'acquisition de l'immeuble. Ce fut avec un véritable sentiment de piété filiale qu'elles prirent possession de cet édifice bâti sous l'inspiration de leur vénéré Fondateur, comme ce fut avec une légitime fierté qu'elles le firent rentrer dans sa destination première de Maison d'éducation, en lui donnant le nom de Jardin de l'Enfance Langevin, le 15 juin 1923, jour même du huitième anniversaire du décès de Mgr Langevin.

Jusque là, plusieurs soeurs s'étaient succédées à la direction du Jardin de l'Enfance, mais sans porter le titre de directrice, à cause de l'union si intime qui réunissait tous les emplois de la maison. La première religieuse qui fut réellement considérée comme Directrice fut Sr M.-St-Jean-Baptiste, qui était en même temps assistante générale à la maison mère, depuis 1914. Sous son impulsion aussi forte que douce l'oeuvre trouva sa vraie formule et les élèves de ce temps pourraient dire quelque chose des impressions qui leur sont restées des jours heureux de leur jeunesse passés sous sa maternelle égide. Sa mort, survenue en mai 1934, laissait tous ces enfants éplorés,

(A suivre en page 29)

ISLE-DE-CHENES, MAN.

ECOLE COQUART

Soeurs Oblates

La fondation d'un couvent dans la paroisse de Notre-Dame de Miséricorde à l'Isle-de-Chênes ne date que de l'été de 1930 alors que les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, répondant à l'invitation des paroissiens de l'endroit, allaient prendre charge de l'école du village.

Mgr Langevin, en plaçant cette paroisse sous le vocable de Notre-Dame de Miséricorde, en décembre 1905, pouvait-il prévoir que ses filles, vouées spécialement à Marie sous son titre de "Mère toute miséricordieuse", seraient appelées plus tard à y exercer leur zèle? On peut croire du moins que, de là-haut, il aura vu d'un oeil favorable cette prise de possession du Couvent du Sacré-Coeur que S. E. Mgr Yelle, Archevêque Coadjuteur, bénissait solennellement le 30 juillet 1930.

L'école elle-même a été nommée en souvenir du R. P. Claude-Godefroy Coquart, S.J., l'un des missionaires qui accompagna Lavérendrye dans ses voyages. Elle venait d'être transférée sur un emplacement nouveau, dans une construction toute récente dont l'inauguration s'était faite, incidemment, au moment où l'on préparait, en 1938, les fêtes du deuxième centenaire des explorations du grand découvreur de l'Ouest. Ce fait serait à lui seul un appel à y cultiver la mémoire de coeur.

(A suivre en page 29)

Jardin de l'Enfance Langevin, St-Boniface, Man. Soeurs Oblates



SAINT-CHARLES, MAN.

SOEURS OBLATES

La Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée comptait un peu plus de deux ans d'existence quand son Fondateur, Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface, lui offrit, en 1906, la direction d'un pensionnat auquel serait adjoint un externat, dans la paroisse de Saint-Charles, neuf milles à l'ouest de Winnipeg.

Les RR. PP. Oblats ayant cédé à la Congrégation un terrain suffisant pour les débuts de l'oeuvre, un couvent fut construit en face de l'église paroissiale. Dans la pensée de Mgr Langevin, le couvent de Saint-Charles devait être comme un prolongement de la Maison-Chapelle de St-Boniface et un moyen de faire sortir la Congrégation de ses langes, en offrant un champ d'action et de formation aux nouvelles professes et en préparant des sujets pour la jeune communauté. Les événements ont prouvé que Monseigneur avait eu raison, puisque le Couvent de Saint-Charles a déjà donné un bon nombre d'Oblates et en prépare d'autres, tout en fournissant sa part d'institutrices aux écoles du pays.

Pour que cette oeuvre devînt possible, il fallut agir un peu comme au temps de Sainte Thérèse ou de Sainte Jeanne de Chantal. Celle qui était alors Directrice de la petite communauté de Saint-Boniface et qui en devint plus tard la Supérieure générale, la Révérende Mère Marie-Saint-Viateur, allait, en septembre 1906, avec trois jeunes professes du mois d'août et deux institutrices laïques, poser les bases de notre première maison d'éducation, laquelle devait avoir ses beaux et ses mauvais jours. Les premiers jours, le personnel fut logé tant bien que mal dans le soubassement encore inachevé de l'église, attendant la fin des travaux du couvent, interrompus par une difficulté survenue au cours de la construction.

Une année ne s'était pas écoulée que le local du couvent devenait trop restreint. Il fallut de nouveau songer à bâtir. Une addition construite à l'été de 1907 donna l'espace requis pour loger plus convenablement les élèves et répondre aux nouvelles demandes, car la proximité de l'endroit, qui se trouvait quand même à la campagne, et la beauté du site, sur les bords de l'Assiniboine, faisaient à elles seules une réclame pour le couvent. Une souscription entreprise par le curé de cette époque, le R. P. Thibodeau, O. M. I., et quelques paroissiens, en plus d'un don généreux reçu vers le même temps permirent de faire l'agrandissement désiré sans augmenter les charges qui pesaient déjà sur la jeune institution.

Avec les années, le local du couvent de St-Charles devint encore trop étroit, à cause de l'augmentation considérable des élèves. De là, nécessité d'ouvrir de nouvelles classes plus avancées, d'installer des cabinets de physique et de chimie pour faciliter la préparation aux diplômes. De plus, l'affiliation au Conservatoire de Musique de Toronto attirait grand nombre de musiciennes, ce qui augmentait encore le nombre des étudiantes. Il fallait donc de nouveau agrandir. Les plans d'une construction de 55 pieds sur 100 furent préparés au printemps de 1913 et un emprunt fut négocié avec la permission de Mgr l'Archevêque. Au mois de septembre de la même année le projet était devenu une réalité. Les murs en blocs de ciment s'étaient élevés près de l'ancienne construction qui semblait se faire plus petite pour céder sa place à la vaste addition qui devenait le corps principal de la bâtisse. C'est alors que le couvent de Saint-Charles vit ses plus beaux jours. Notre Père Fondateur, Mgr Langevin, put voir dans toute sa robuste jeunesse cette oeuvre qu'il avait choyée et qu'il devait trop tôt laisser à elle-même.

Puis vinrent les années de guerre et de crise financière. Le nombre des élèves, de 130 qu'il était, tomba à un chiffre infime qui permit tout juste au couvent de continuer son oeuvre.

Pendant ce temps le personnel religieux s'était renouvelé plusieurs fois selon les besoins de la maison ou selon les qualifications exigées. Les Soeurs suivantes se sont succédées à la tête de la maison: Soeurs M. de la Présentation (1909), M.-St-Jean-Baptiste (1910), M.-François-Xavier (1914), M.-Josepph du Sacré-Coeur (1920), M.-Louis de France (1924), Mère M.-Saint-Viateur (1927), Soeurs M.-François-Xavier (1933) et M.-Saint-Charles, supérieure actuelle (1939).



Graduées du couvent de Saint-Charles, Man. (1939): Miles Annette Dureault, Dolorès Carrière, Elizabeth Sallens, Jeanne Boucher et Alice Syrenne.

De meilleurs jours sont revenus, au moins en ce qui concerne le nombre des élèves qui est actuellement de 152 pensionnaires et externes. Les cours vont jusqu'au douzième grade inclusivement et chaque année voit quelques-unes des graduées se donner à la carrière de l'enseignement, but vers lequel devaient tendre toutes les activités du Couvent, après celui de l'éducation chrétienne des enfants qui ne sont pas destinés à prendre les cours supérieurs. Jusqu'à date le couvent a reçu dans ses murs près de 1800 élèves.

FANNYSTELLE, MAN.

ECOLE DU SACRE-COEUR
Soeurs Oblates

On pourrait se croire dispensé d'écrire ce qui se rapporte à l'école de Fannystelle après avoir lu l'intéressante monographie de M. Noël Bernier sur la paroisse, si tous les lecteurs de 'La Liberté' avaient cette brochure entre les mains.

Avec la permission de l'auteur, nous reproduisons les lignes qu'il a écrites sur ce sujet, comme une invitation à parcourir tout le reste du si vivant récit.

Plus d'un coeur d'Oblate aura vibré en lisant l'émouvant hommage que dépose l'auteur sur la tombe de Monseigneur Langevin, un quart de siècle après sa disparition. D'autres voudront aussi rafraîchir leur mémoire sur les événements que l'écrivain rappelle et renouveler leur ardeur pour continuer les luttes qui s'imposent.

La première mention qui soit faite d'un couvent à Fannystelle se trouve à la page 63, mais ce n'est qu'en passant. L'auteur y revient à la page suivante et s'exprime ainsi: "Nous avons vu plus haut que l'évêque avait fait une visite canonique chez les religieuses (à l'occasion de la bénédiction solennelle de l'église le 2 juin 1912). En effet, quelques mois auparavant,—exactement le 17 août 1911—cinq religieuses de la Congrégation des Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée étaient venues de la maison-mère de Saint-Boniface prendre la direction de l'école. Mgr Langevin avait été le fondateur de cette communauté bénie et encouragée par le Souverain Pontife. L'évêque dut donc dicter avec une joie particulière ce passage du mémorial qu'il laissa dans les archives de Fannystelle:

"Nous sommes heureux de constater que les Révérendes Soeurs Oblates donnent satisfaction à leur digne curé, à messieurs les commissaires et à messieurs les inspecteurs (MM. Goulet et Young). C'est un succès de bon augure pour leur première école paroissiale."

M. Bernier continue son récit sur la paroisse puis, à la page 145, il reprend le sujet de l'école. "Dès leur arrivée dans la paroisse en 1911, écrit-il, les Missionnaires Oblates ont fait de l'Ecole du Sacré-Coeur une solide institution où la jeunesse puise à la fois la science et les leçons de la vertu. Le fondateur de la communauté, Mgr Langevin, avait installé ces Soeurs comme un don à M. l'abbé Poitras, celui que dans sa lettre d'intronisation, il appelait affectueusement "son cher fils". Les vaillantes religieuses, ainsi invitées par l'évêque à venir seconder l'effort apostolique d'un jeune prêtre débutant, ont répondu pleinement à la confiance qu'on reposait en elles . . .

"La Révérende Soeur Marie Saint-Adélard avait ouvert la maison en 1911, et après elle neuf religieuses de l'Ordre ont successivement occupé le poste de Supérieure. De ce couvent de Fannystelle sont sorties plusieurs vocations religieuses."

Une petite inexactitude, causée sans doute par des renseignements incomplets, s'est glissée dans le précis historique que M. Bernier donne sur l'école. Avec sa permission nous ferons une petite mise au point.

La première école, comprenant une seule classe, était une propriété de M. Gédéon Cinq-Mars mise au service des commissaires en 1889 et située sur un terrain en face du presbytère. Elle fut remplacée par une maison comprenant deux classes et un logement pour les maitresses. Celle-ci fut remplacée par une maison comprenant deux classes et un logement pour les maîtresses. Celle-ci fut construite en 1899, époque où la première devint insuffisante vu le nombre croissant des élèves. C'est dans l'école actuelle qui se trouve être la troisième et fut commencée en 1910 sur un site nouveau, que les Missionnaires Oblates entrèrent en 1911. On se contenta d'abord, comme le dit M. Bernier, de finir le rez-de-chaussée, où on installa deux classes. En 1912, l'étage supérieur fut achevé et converti en une vaste salle à l'occasion de l'incendie de l'église. C'est cette salle que MM. les commissaires voulurent bien mettre à la disposition de M. le Curé pour servir de chapelle, en attendant la reconstruction de l'église. L'immeuble actuel loge quatre classes où tous les grades jusqu'au onzième inclusivement sont enseignés. Puis, le narrateur continue aimablement et dans des termes bien propres à produire une émulation féconde si le zèle tendait à se ralentir: "L'école, dit-il, relève du Département de l'Instruction publique et elle en suit le programme. Inutile d'ajouter que les religieuses, se servant tantôt de leur couvent tantô de l'**école publique**, ont trouvé le moyen de christianiser l'enseignement et de lui injecter la dose du français que réclame la dignité patriotique. Les élèves eux-mêmes, garçons et filles, sont bien intéressants à observer. On peut lire dans leurs jeunes yeux ainsi que dans un livre: ce sont de robustes et beaux enfants qui ont grandi dans l'atmosphère tonifiante de la prairie et qui portent à l'avance en eux-mêmes l'atavisme le plus sain. Auprès d'eux les religiueses continuent et prolongent les leçons du foyer. Tant de bénédictions accumulées produisent leurs fruits chez les enfants: pieux au temps de la prière, raisonnablement studieux en face de leurs livres, pleins de vie à l'heure de la récréation, comment faire d'eux un éloge qui soit plus complet? Nous nous souvenons que dans les années de messire Deslandes, un petit gars de Fannystelle vint participer à un concours de déclamation à Saint-Boniface; et devant cet enfant, ingénu, éloquent, ému quand il parla des **grandeurs** de son **cher** Canada, la salle entière lui fit fête et même s'attendrit en sentant passer sur elle ce zéphir des champs."

Depuis septembre 1939, les obédiences ont fait quelques changements au couvent et à l'école de Fannystelle. La Supérieure actuelle est Soeur Marie-Ida de Jésus et le nombre des élèves compris dans les quatre classes est de 115 environ.

JARDIN DE L'ENFANCE LANGEVIN

(Suite de la page 28)

sous la garde de jeunes [illegible]ses qu'elle avait formées, mais habituées elles aussi, à compter sur celle qui les avait guidées et soutenues tour à tour pendant dix ans. C'est à Soeur M.-St-Henri que fut confié, en 1924, le soin de garder et de faire grandir l'oeuvre qui donnait déjà les plus belles espérances. Elle y consacra son temps et son dévouement jusqu'en 1935, alors qu'elle fut remplacée par Sr M.-Louis-de-France, la directrice actuelle du Jardin de l'Enfance.

En 1928, on avait dû ajouter une aile assez considérable à l'ancienne Ecole Normale, afin de lui permettre de loger le petit monde qui affluait alors. Il y avait des demandes pour 125 pensionnaires. Puis la crise vint diminuer sensiblement le chiffre de ces derniers et obliger les religieuses, pour maintenir l'oeuvre, d'accepter des demi-pensionnaires et des externes en plus grand nombre.

Les Anciens

Les statistiques de la maison donnent un total de 2,092 enfants pensionnaires et externes, avec une moyenne d'assistance de 104 par année. Sur ce nombre quelques noms mériteraient une mention spéciale, tant par l'honneur qu'ils projettent sur l'institution qui leur a donné en tout ou en partie leur première éducation, que sur eux-mêmes, par le parti qu'ils ont su en tirer. Ce sont les RR. PP. Albert Girard, Paul Dumouchel et Harold Fry, tous trois de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée; les RR. PP. Richard d'Auteuil et Robert Bernier de la Compagnie de Jésus, et le R. Frère Louis-Adorateur, des Frères Maristes. Parmi les finissants du Collège de Saint-Boniface, ces dernières années, on peut compter, comme anciens élèves du Jardin de l'Enfance, Roland Lavoie, actuellement au noviciat des Missions Etrangères; Claude Sumner, au noviciat des Jésuites; Alfred Monnin, étudiant en droit; Lucien Paquin, séminariste; Léo Rémillard, Auguste Arnal, Maurice Bélanger, Richard Hines, Gabriel Neyron et quelques autres. Sur les dix finissants de cette année, cinq sont des anciens du Jardin de l'Enfance: Maurice Gydé, Louis Hébert, Jean-Marie Huot, Armand Picard et Eugène Vermander.

Chaque année depuis 20 ans, il y eut, inscrits au palmarès du Collège de Saint-Boniface, une moyenne de 55 élèves ayant passé par le Jardin de l'Enfance Langevin, ce qui justifie en quelque sorte son titre d'école préparatoire au cours classique.

DUNREA, MAN.

ECOLE DU SACRE-COEUR
Soeurs Oblates

Aussitôt après sa nomination comme curé à Saint-Félix de Dunrea, en 1911, M. l'abbé Norbert Bellavance songea à doter sa nouvelle paroisse d'un couvent de religieuses Oblates et s'ouvrit de son projet à Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface. Monseigneur ne put qu'encourager ce dessein et recevait, au mois de décembre 1911, une lettre qui montrait le projet en bonne voie d'exécution.

"Je rêve, disait M. le Curé, d'une école tout à fait indépendante . . . M. Paradis (Télesphore) m'offre sa propriété, cinq acres de terre avec maison en briques à deux étages entourée de jolis arbres, avec jardin et dépendances, pour $2,000, à condition que ce soit pour les Soeurs . . . La vieille chapelle qui est là depuis 1903 a se laisser ronger par le temps, ferait deux bonnes classes et il suffirait de $200 pour la réparer et en faire une école."

Ce rêve, M. l'abbé Bellavance avait bien à coeur de le réaliser, mais la mort vint trop tôt anéantir tous ses projets. La Congrégation dut faire à ses propres frais l'acquisition du couvent après que la paroisse se fût chargée des travaux de l'école et du salaire des deux Soeurs institutrices, évalué à $300. La pension de quelques enfants et une rémunération pour le soin de la sacristie devaient aider à l'entretien du Couvent.

La situation de cette école était donc celle d'une école paroissiale, dépendante de la population catholique de l'endroit qui assumait le fardeau supplémentaire de son entretien, tout en restant obligée de verser à la municipalité les taxes qui, dans ce cas comme dans celui des écoles de Winnipeg, vont exclusivement à l'école publique du village.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que, malgré la générosité des paroissiens, l'école et le couvent de Dunrea se soient trouvés de temps à autre dans un état voisin de la détresse. A deux reprises, les Soeurs firent agrandir leur couvent afin d'augmenter le nombre de leurs pensionnaires, mais à Dunrea, comme ailleurs, on s'aperçut de la dépression, et celle-ci, jointe aux mauvaises récoltes, fit ressentir ses effets dans l'administration des affaires de l'école et du couvent, malgré le zèle de Messieurs les Curés qui s'y sont succédés.

L'école elle-même vient néanmoins de recevoir une transformation presque complète due aux soins de M. l'abbé Lynch, curé actuel, activement secondé par les paroissiens. Deux classes se partagent les grades jusqu'au VIIIe inclusivement, renfermant une moyenne de 53 élèves.

La directrice actuelle de la maison depuis septembre dernier est Soeur M.-Jean Berchmans.

SOEURS DE N.-D. DE LA CROIX

GRANDE CLAIRIERE, MAN.

A son arrivée de France, en 1888, M. l'abbé Jean Gaire construisit à Grande-Clairière une petite chapelle de 12 pieds par 16 qui servit en même temps de presbytère et d'école. Après cinquante-deux ans, le souvenir de l'abbé Gaire est encore bien vivant dans la paroisse: l'église, la salle paroissiale et le couvent actuels portent son nom et gardent sa photographie en évidence. M. l'abbé Gaire est, sans contredit, le prêtre qui a le plus contribué au bien-être spirituel et temporel de la paroisse de Grande-Clairière. Missionnaire colonisateur des plus zélés, il fit plusieurs voyages en Europe pour en ramener des colons choisis avec lesquels il fonda plusieurs paroisses dans l'Ouest Canadien.

Dix ans après son arrivée à Grande-Clairière, au printemps de 1898, l'abbé Gaire s'embarqua pour l'Europe d'où il ramena quatre religieuses de Notre-Dame des Missions. Grande-Clairière fut le berceau de l'Institut des Soeurs de Notre-Dame des Missions au Canada. Elles ont maintenant plusieurs maisons au Manitoba, en Ontario et en Saskatchewan dont un noviciat français à Letellier, Man., et un anglais à Regina, Sask.



Ecole, Grande Clairière, Man.

Les Soeurs de Notre-Dame des Missions ont accompli une oeuvre importante à Grande-Clairière. A leur arrivée, elles ouvrirent un pensionnat. Pendant un temps, leur école fut la seule maison religieuse d'enseignement dans la région. Leur influence salutaire ne s'est pas limitée à la paroisse dans laquelle elles étaient établies, elle s'est répandue au loin. Sous leur direction, le pensionnat de Grande-Clairière a progressé constamment: de temps à autre il a fallu l'agrandir. On a même dû construire un couvent plus spacieux, comprenant deux classes et pouvant loger un plus grand nombre de filles et de garçons pensionnaires. Ces bonnes religieuses ne se refusaient pas à la peine et au sacrifice quand il s'agissait de l'éducation et du bien des âmes qui leur étaient confiées.

Malheureusement, le 31 décembre 1923, un incendie vint détruire de fond en comble cette institution si nécessaire à l'enfance et à l'adolescence de notre paroisse. Les Soeurs de N.-D. des M. n'ont pas voulu rebâtir.

Après treize ans d'école publique laïque, les bonnes et dévouées religieuses de Notre-Dame de la Croix nous sont arrivées de Forget, Sask., en 1936.

De 1923 à 1936, l'école était fréquentée par une moyenne de 32 élèves. De 1936 à 1940 cette moyenne s'éleva à 48. Les deux programmes du Département de l'Education et de l'Association d'Education sont enseignés. Chaque samedi, deux heures sont consacrées au travail manuel.

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance est établie dans l'école. Le 15 de chaque mois est une journée missionnaire.

TRANSCONA, MAN.

ECOLE DE L'ASSOMPTION

Soeurs Oblates

La ville de Transcona est située à trois milles de la ville de Winnipeg. Son nom lui vient des usines du chemin de fer National Transcontinental qui y furent établies en 1912. Ces usines devaient, avec le temps, fournir du travail à cinq ou six mille artisans de différents métiers. Rien d'étonnant que la population se soit augmentée aussi rapidement et qu'au lieu de devenir un centre où deux ou trois nationalités se seraient rencontrées, elle devint bientôt une agglomération de presque tous les peuples établis au pays.

Plusieurs fois, les pasteurs de la population catholique firent des instances pour avoir des religieuses afin de grouper autant qu'il serait possible les enfants des familles qui formaient la paroisse. Enfin, en 1924, la Congrégation des Missionnaires Oblates se trouva en état de fournir le personnel qui devait prendre charge des trois classes de l'Ecole de l'Assomption.

C'était alors les jours d'abondance pour Transcona. On n'hésita donc pas à se cotiser pour ouvrir une école paroissiale où la religion et la langue française auraient droit de cité. Mais les usines du Transcontinental devaient se ressentir elles aussi de l'instabilité des affaires, dans les années qui suivirent. Le travail manquant à plusieurs de ceux qui étaient les soutiens de l'école, sa situation demeura précaire pendant quelques années. Les sacrifices consentis de part et d'autre ont cependant réussi à la maintenir jusqu'à présent.

Elle abrite actuellement une centaine d'enfants répartis en trois classes qui suivent conjointement les programmes du Bureau de l'Instruction Publique et ceux de l'Association d'Education.

ISLE-DE-CHENES, MAN.

(Suite de la page 29)

qui, au prix de grands sacrifices, même de celui de leur vie, venaient apporter, il y a deux siècles, la foi chrétienne et la culture française dans nos régions lointaines.

Deux classes sur un vaste soubassement qui sert de salle de récréation aux jours de pluie ou de froid, contiennent une moyenne de cinquante-cinq élèves. Cette école est une école publique, sous le contrôle de la commission scolaire. Soeur Marie-Saint-Joseph est la Supérieure du couvent qui comprend quatre religieuses.

SRS DE N.-D. DES MISSIONS

ELIE, MAN.

Fondation, 31 août 1905

A la demande de S. G. Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, unie aux instances souvent réitérées des Commissaires et des habitants d'Elie, quatre religieuses de N.-D. des Missions essaimèrent de leur couvent de St-Eustache pour prendre la direction de l'école du village d'Elie. Mère M.-Ste-Eusébie, Supérieure, Sr M.-St-Alix, Sr M.-Ste-Léocadie, toutes trois Françaises et Sr M.-Ste-Euphrosine, Canadienne, arrivèrent dans leur nouvelle résidence, le 31 août 1905. N'ayant pas de couvent établi, elles fixèrent leur demeure dans le haut de l'école où elles restèrent plusieurs années. En arrivant dans leur nouveau logis, les Soeurs s'empressèrent d'arranger les quatre chambres dont elles disposaient: elles en firent une chapelle, une salle de communauté, une cuisine et un dortoir. Certes, elles étaient un peu et même beaucoup à l'étroit, mais elles s'arrangèrent pour le mieux. Pour la chapelle elles choisirent la chambre qui leur semblait la plus convenable, elles l'ornèrent de leur mieux, y firent placer un petit autel et, dès les premiers jours, elles eurent le bonheur de recevoir sous leur toit le Divin Prisonnier de nos tabernacles. De 1905 à 1907, comme il n'y avait pas à Elie de prêtre résidant, M. l'abbé Campeau, curé de St-Eustache, desservait lui-même cette mission ou envoyait son vicaire, M. l'abbé Kugener (maintenant Mgr Kugener) faire les offices du dimanche. Pendant ces deux mêmes années, la messe était célébrée dans la chapelle des Soeurs une par semaine, le jeudi. Au mois de mars 1907, M. l'abbé Camirand fut nommé curé d'Elie. A partir de ce moment, la messe sur semaine était dite au couvent.

La première année, l'école eut deux classes. Les grades I à V comprenaient 35 à 40 élèves.

Voyant l'exiguïté de la résidence des Soeurs, la R. Mère Vicaire acheta une maison, en mai 1909, afin de les y loger un peu plus convenablement. Elles prirent possession de leur nouveau couvent au mois d'août. A cette époque, M. l'abbé Camirand ayant été rappelé, Elie redevint une mission. Le R. P. de Chavagne vint donc tous les dimanches faire les offices de la paroisse. Il repartait le lundi après avoir dit sa messe au Couvent. Peu après, M. l'abbé Boivin remplaça M. Camirand comme prêtre résidant.

Le 1er mars 1910, M.-M.-Ste-Germaine, néo-zélandaise, qui était à Elie depuis quelques mois, retourna à Celui à qui elle s'était donnée et pour qui elle avait tout quitté.

Les Soeurs étaient depuis deux ans dans leur nouvelle maison lorsque, le 1er janvier 1912, la maison achetée en 1909 au prix de bien des sacrifices fut réduite en cendres. Les Soeurs de St-Eustache averties de suite arrivèrent sur le lieu du sinistre. Elles offrirent une fraternelle hospitalité à leurs Soeurs éprouvées, sans abri au milieu de l'hiver rigoureux.

Après quelques jours de repos passés à se confectionner du linge, les Soeurs quittèrent St-Eustache pour revenir loger dans le haut de l'école et recommencer leurs classes le 9 janvier. A cette époque, 54 élèves étaient inscrits sur les registres. En l'année 1913, les Soeurs enseignèrent le grade IX: l'instruction des hauts grades nécessitant de nouvelles maîtresses, les Supérieures songèrent sérieusement à bâtir un couvent assez vaste pour abriter les religieuses et les élèves qui désiraient venir comme pensionnaires. Le 9 janvier, la R. Mère Vicaire fit les arrangements nécessaires à l'achat d'un terrain pour la construction du Couvent. En mars 1914, la Très R. Mère Générale permit de bâtir, mais à la condition que, de leur côté, Messieurs les Commissaires construiraient une école à proximité du terrain des Soeurs, ce qui fut accepté. D'ailleurs, le nombre des élèves augmentant (ils étaient alors 64), ainsi que celui des grades, un local plus vaste devenait nécessaire.

Le 11 novembre 1915 arrivait M. de la Ste-Trinité qui, en qual de nouvelle Supérieure, mit tous soins à arranger la maison et à di ger les plantations. Elle fit tout son pouvoir pour donner à la mais et à ses dépendances du confort et l'agrément. Encore aujourd'hui, voyant les beaux arbres projeter le ombre rafraîchissante sur la proprié on ne peut s'empêcher de songer a fatigues qu'elle a dû s'imposer. N enfants aiment à prendre leurs éb au milieu de cette minuscule sapiniè

M. le curé Halde arriva dans la p roisse le 13 janvier 1916, mais s séjour fut de courte durée car le B Dieu le rappela à lui le 2 octobre même année. Il mérite néanmoins d'ê rangé parmi les bienfaiteurs de la p roisse. A l'arrivée de M. Halde, nouvelle école venait d'être achevée c'est sans regret que, le 10 janvi maîtresses et élèves quittèrent la viei école pour venir s'installer dans nouvelle qui comprenait quatre class Les 71 enfants étaient joyeux de pre dre possession de cette belle bâtisse bien aérée par de grandes et belles nêtres. Le 30, M. le curé Halde v bénir l'édifice et, malgré une forte po drerie, une bonne partie de la paroi assistait à la touchante cérémonie. le Curé plaça le crucifix à la pl d'honneur et dans la suite des tem il est resté pour chacun un stimula et une force.

M. le curé L.-H. Hogue vint pre dre la direction de la paroisse le octobre 1916. Il marqua son arri par l'achat d'une belle statue du Sac Coeur de Montmartre qu'il don pour orner la chappelle. Depuis temps, il dirige la paroisse avec pr dence et sagesse: sa piété et son amo de la Ste Eucharistie lui ont insp d'établir dans la paroisse l'heure sai hebdomadaire, ce qui, sans auc doute, fait descendre sur tous les bén dictions du Ciel. En bon pasteur, vient souvent encourager les élèves les reprendre au besoin. Chaque m il est fidèle à venir donner les rappo mensuels, ce qui est un grand app pour les institutrices qui apprécie son dévouement.

Personnel—Vocations

En 1918 les pensionnaires arriv rent en grand nombre, ce qui don une moyenne de 118 élèves dans classes. L'année suivante une jeu fille de la place entrait au noviciat po se dévouer aux oeuvres de la jeunes En 1921 une de ses compagnes, M Alma Aquin, allait la rejoindre noviciat, heureuse d'offrir sa jeune au Seigneur.

En cette même année Mère de Ste-Trinité quittait Elie et était re placée par M. M.-Ste-Eusébie q nous avons déjà mentionnée plus ha Elle se dévoua corps et âme dans no

(A suivre en page 31)

LETELLIER, MAN.

SRS DE N.-D. DES MISSIONS

L'école de Letellier ou, pour l'appeler par son nom officiel, "Inverness School", s'ouvrit en 1902 avec trois classes fréquentées dès les premiers jours par 87 élèves. A ce moment la Rév. M. M.-St-Irénée, Sr M. de la Ste-Trinité et Sr M.-Ste-Ethelreda étaient en charge de l'école. Une quatrième classe fut ouverte en 1911 et une cinquième en 1927. En 1930 on en eut une sixième mais seulement pour un an. En 1939 cependant, on ouvrit de nouveau une sixième classe.

Se sont dévouées à l'école de Letellier les RR. SS. M.-Angèle de Jésus, pendant 17 ans, de 1904 à 1921; M.-Ste-Reine, pendant 17 ans, de 1920 à 1937, et Mère M.-St-Jean-Baptiste, pendant 14 ans, de 1922 à 1936.

Sont employées actuellement les RR. SS. M.-St-Robert, principale, M.-Madeleine de la Croix, M. des Séraphins, M.-Inès de Jésus, M.-St-René et M.-Agnès du Saint-Sacrement. Mlle Antoinette Robert prêtait son concours en 1927 et Mlles Jutras et Perron en 1930.

Messieurs les curés Jutras, Messier, Gagnon et actuellement M. Lautin ont encouragé maîtresses et élèves.

Il est difficile de donner exactement le nombre d'enfants qui, 38 ans durant, ont fréquenté l'école. Nous croyons pourtant pouvoir donner, sans aller au-delà de la vérité, une moyenne de 20 nouveaux par année, ce qui donnerait, en comptant les 87 premiers écoliers, un total de 847 élèves. Sur ce nombre on peut compter six prêtres: MM. les abbés Alexandre et Antoine d'Eschambault, J. Bellavance et R. Bélanger, et les RR. PP. Denys Jubinville, O. M. I. et Léo Lafrenière, O. M. I. M. H. D'Eschambault, agent d'assurance à St-Boniface, M. H. Parent, membre de la Cie Parent de St-Boniface, M. Ch. Cadieux, agronome, actuellement au service de la nouvelle industrie manitobaine de la betterave à sucre, sont aussi des anciens de l'école de Letellier. Les jeunes filles aussi ont donné une belle moisson. On peut en compter 13 chez les Soeurs de N.-D. des Missions, 6 chez les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, 2 chez les religieuses de la Présentation, de Ponteix, 2 chez les Filles de Mme d'Youville et une religieuse du Précieux-Sang. Mlle Flore Breton est une garde-malade très appréciée. Mlles Antoinette Robert, Alice Desautels, Imelda Saurette, Denise Ayotte et Simone Barnabé ont déjà plusieurs années d'expérience dans la carrière de l'enseignement.

Le Programme officiel a toujours été suivi dans l'école. On eut les grades I à VIII dès le début. Les grades IX et X vinrent quelques années plus tard. Le grade XI fut ajouté en 1925. En 1930 on introduisit le grade XII, mais cet essai n'ayant pas donné les résultats désirés, le projet fut abandonné.

Les groupes d'Action Catholique, J. E. C. et Croisés, sont en préparation. Il n'y a pas encore eu de réception.

L'école des "Deux Pointes" a pour institutrice Mlle Denise Ayotte et celle de St-Pie est sous la direction de Mlle Lapointe.

SAINT-JOSEPH, MAN.

Les Religieuses de N.-D. des Missions prirent charge de l'école de St-Joseph de 1903 à 1905. Deux Soeurs venaient de Letellier le lundi matin pour y retourner le vendredi soir. Elles logeaient, pour la semaine, dans l'école même. Une seule enseignait, Mère Marie de l'Eucharistie, laquelle est morte victime de son dévouement dans une épidémie au Tonkin, Indo-Chine, en 1927.

En septemmbre 1905, une fondation nouvelle demandée par Mgr Langevin obligea les Supérieures à retirer les Soeurs de St-Joseph. Elles furent remplacées par des institutrices laïques: Mlles Marie Parent, Elisa Marion, Renée Guilbert et Virginie Thibault.

En septembre 1909, les Religieuses de N.-D. des Missions, à la demande de M. l'abbé A.-M. Martin, alors curé de la paroisse, vinrent s'établir à St-Joseph et prirent de nouveau charge de l'école. Deux religieuses y enseignent maintenant les grades I à VIII, et aussi les grades IX et X, quand il se présente des élèves pour ces grades.

Le nombre des élèves fréquentant l'école a été en augmentant: de 25 à 30 au commencement, il est depuis plusieurs années de 60 à 75. Cette année il y a 32 garçons et 33 filles inscrits et quelques autres sont attendus.

Messieurs les Curés ont toujours appuyé les institutrices dans l'oeuvre si importante de l'éducation de la jeunesse. Mentionnons tout spécialement M. l'abbé Martin qui fut pendant 32 ans, de 1902 à 1934, à la tête de la paroisse, M. l'abbé L. Roy, qui remplaça M. l'abbé Martin, et M. l'abbé Z. Garand, actuellement curé de la paroisse. En 1914, du temps de M. l'abbé Martin, une école moderne fut construite.

Messieurs les Commissaires ont eu et ont à coeur le bien de l'école, c'est-à-dire des enfants, et secondent les maîtresses dans leur travail.

Outre l'école du village, appelée Ecole St-Joseph, il y a aussi l'école Taché fréquentée par des Canadiens-Français, dans le moment au nombre de 36. L'institutrice actuelle, Mlle M.-L. Vermette, s'y dévoue depuis 4 ans.

La Croisade Eucharistique est en honneur dans les deux écoles.

La paroisse a fourni à l'Eglise 4 prêtres, et 11 religieuses.

Une autre école, du nom de Langevin, anciennement fréquentée par des catholiques de langue française, est maintenant passée aux mains des Mennonites, nos Canadiens ayant abandonné leurs terres à ces derniers. Les nôtres qui appartiennent encore à ce district envoient leurs enfants à l'école du village.

FORT FRANCES, ONT.

Fondation

L'école catholique séparée de Fort Frances fut fondée en 1904. Elle est sous le patronage de Ste-Marie. Le premier local affecté à l'enseignement fut le presbytère. Mlle Boileau, d'Ottawa, fit la classe aux 25 premiers élèves qui se présentèrent. A ce moment le R. P. Allard, O. M. I., était curé.

En 1905 on construisit une école, alors que le P. Crozier, O. M. I., était curé. Soeur Evangéliste, Bénédictine, y fit la classe jusqu'en 1908. Elle fut remplacée par Mlle Driscall à laquelle on adjoignit Mlle Fohey en 1909. l'école comprenait alors deux classes. Soeur Evangéliste enseignait encore à Duluth, Minn., en 1938.

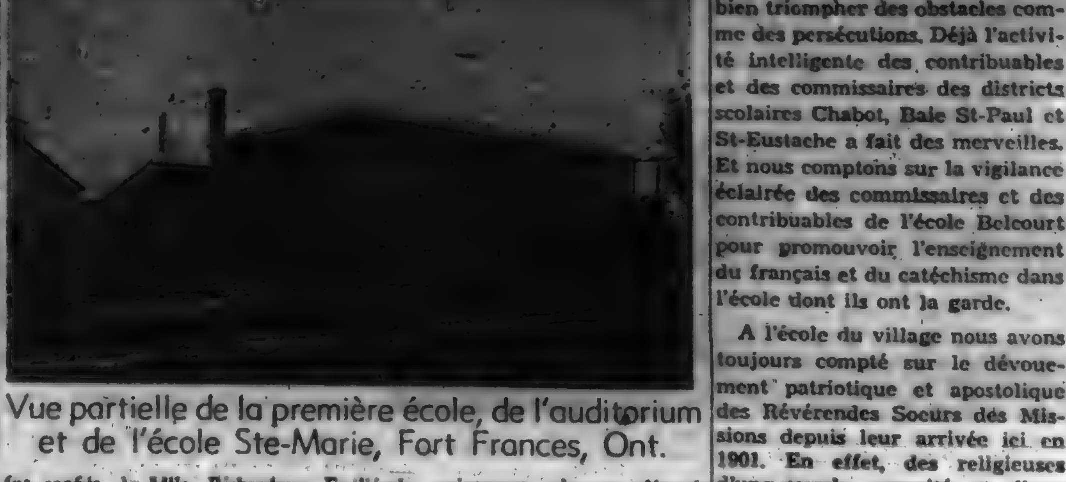
L'arrivée des Soeurs

L'école actuelle fut construite en 1912. Dans la suite elle fut agrandie plusieurs fois. Trois institutrices laïques, Mlles MacDonnell, Kelly et Hébert, y firent la classe jusqu'en 1914, l'année de l'arrivée des Soeurs de N.-D. des Missions. Les heureuses fondatrices, les RR. SS. M.-Ste-Ildeberge, M.-Ste-Reine, M.-St-Marcel et M.-Ste-Edana arrivèrent le 27 juillet. Le R. P. Costiou, O. M. I., alors curé de la paroisse, les attendait à la gare. Son visage épanoui manifestait le bonheur qu'il ressentait de voir enfin réalisé le projet qu'il nourrissait depuis si longtemps. Comme il n'y avait point de couvent, les Soeurs reçurent l'hospitalité au presbytère jusqu'à ce que l'ancienne école eût été aménagée pour les recevoir. A l'ouverture des classes, le 2 septembre, il y eut une assistance de 150 élèves. En 1915 on prit une quatrième institutrice. Les Soeurs perdirent un ami sincère quand le R. P. Costiou quitta Fort Frances pour aller prendre son poste sur le champ de bataille, en septembre 1916. Il fut remplacé par le R. P. Dallaire, O. M.I.

Le 16 novembre 1918 les Soeurs prirent possession du Couvent St-Jude qu'elles habitent maintenant. La maison avait été achetée de M. W. Bishop. Elles eurent enfin le bonheur de recevoir le Très Saint Sacrement sous leur toit, privilège dont elles n'avaient pu jouir dans leur première demeure. MM. M.-A. Malone et Lehane ainsi que d'autres couvents des Soeurs de N.-D. des Missions firent des dons à la nouvelle chapelle.

Développement

De 1915 à 1921, le nombre des élèves se maintint entre 150 et 180. En 1912 on ouvrit une cinquième classe, en 1924 une sixième et en 1925 une septième dont la direction



Vue partielle de la première école, de l'auditorium et de l'école Ste-Marie, Fort Frances, Ont.

fut confiée à Mlle Richardson. En 1927 l'école comptait déjà neuf classes et pendant les cinq années précédentes le nombre des élèves n'était pas descendu en bas de 190 et même s'était élevé jusqu'à 305. De 1922 à 1930 les Soeurs furent aidées par trois maîtresses laïques: Mlles Downey (remplacée en janvier 1929 par Mlle L. Berrigan), Marguerite Berrigan et Kelly. Plus tard Mlles O'Neill et D. Choquette ont également fait la classe pendant quelque temps.

En septembre 1928 on introduisit trois classes bilingues. Ces trois classes comprennent actuellement les grades I à VIII. Les grades IX et X (en anglais) furent introduits en 1933.

Le progrès accompli dans l'oeuvre de l'éducation catholique à Fort Frances est bien symbolisé par la différence marquée qui existe entre le pauvre édifice qui abrita les 25 élèves de Mlle Boileau en 1904 et la magnifique et vaste école d'aujourd'hui où affluent tous les jours une foule de 350 écoliers. L'école est flanquée d'un auditorium où les élèves font leurs débuts sur la scène et où se tiennent les réunions paroissiales. Le personnel enseignant se compose actuellement de huit religieuses: les RR. SS. M.-Seraphie, Principale, M.-Henriette, M.-Ste-Eusèbe, M.-Ste-Laura, M.-St-Lander, M.-Ste-Aselle, M.-St-Barnabé et Mary Kvin. Sr M.-St-Lander s'est dévouée à l'oeuvre de l'enseignement à Fort Frances pendant 17 ans. Les Soeurs M.-Ste-Laura et M.-Ste-Aselle comptent chacune douze années de service. Sr M.-Ste-Thérèse, qui n'est plus à l'école maintenant, s'y est dévouée pendant 20 ans.

En 1939, on célébra à l'école le 25ème anniversaire de l'arrivée des Soeurs. Pour cette occasion les élèves avaient préparé une séance. Les tout premiers élèves de l'école prirent part à la fête. Ils furent heureux de faire revivre les souvenirs du passé.

Les anciens élèves

Parmi les anciens élèves, trois sont devenus prêtres, les RR. PP. Léon, Julien et Marcel Jalbert, tous trois de la même famille et membres de la même Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée; Etienne Hyrchenuk est entré chez les Pères Jésuites à Toronto; Paul et Clément Robin sont aussi entrés chez les Pères Jésuites à Guelph, Ontario. Trois anciennes élèves sont entrées dans la vie religieuse: Sr M.-Ste-Louise (Adélaïde Jalbert), religieuse de N.-D. des Missions; Sr Gilbert (Eva Turgeon) et Sr Blanche (Edith Turgeon), religieuse de N.-D. de Lorette. Mlle Marie Hyrchenuk, artiste, est également une ancienne élève de l'école Ste-Marie. Elle a remporté, au Collège d'Art de l'Ontario, à Toronto, la médaille d'or offerte par le Gouverneur Général. L'obtention de cette médaille représente la plus haute distinction à laquelle un élève de cette institution puisse atteindre.

La Commission Scolaire comprend actuellement le R. P. C.-E. Paquette, O. M. I., curé, président, MM. Walter Gagné, Victor Belluz, Carl Domanski, Fred Ball, Fred Larocque et J.-A. Laforest, secrétaire-trésorier. Le Dr J.-E. O'Donnell fait partie de la Commission d'Education de l'Ecole Haute et de l'Ecole d'Orientation.

SAINT-EUSTACHE, MAN.

SOEURS DE N.-D. DES MISSIONS

Notre vénéré archevêque, Son Excellence Mgr Alfred-Arthur Sinnott, a l'habitude de répéter à nos gens: "Gardez et défendez votre belle langue française, car très souvent, un Canadien français qui perd sa langue perd aussi sa foi." Nous lui savons gré de ces belles paroles, et nous défendons nos droits naturels à l'enseignement du français dans nos écoles publiques.

L'enseignement du français a toujours été en honneur dans les écoles de la paroisse depuis 1874, et même bien avant cette date. Tous les prêtres qui ont eu charge de l'administration des paroisses de la vallée de la rivière Assiniboine ont toujours été des défenseurs intrépides des droits du français et de son enseignement. A commencer par Monsieur l'abbé Belcourt qui, du temps de Mgr Provencher, fut à la tête de la mission connue alors sous le nom de Baie St-Paul, jusqu'au curé actuel, tous les prêtres de St-Eustache ont rempli tout leur devoir sous ce rapport. Tous ont été des apôtres dévoués au salut des âmes, et des patriotes vigilants et souvent très habiles. Qu'il nous suffise de mentionner ici les noms de MM. les curés St-Pierre, Quevillon, Fortier, Martin et Campeau. Nous rendons un hommage spécial à Monsieur le curé Martin, vieillard vénérable retiré dans le petit village de St-Joseph du Manitoba. Il a passé quinze années à défendre les droits du français et à faire le bien.

En 1901 les RR. SS. de N.-D. des Missions de Lyon venaient ici ouvrir un couvent. Depuis ce temps, elles sont les institutrices de l'école centrale de la paroisse, et elles ont fait leur part généreuse dans l'enseignement du français. Nos commissaires d'école, soutenus par le patriotisme éclairé de la population, se sont toujours montrés à la hauteur des situations souvent très difficiles créées par les lois injustes et arbitraires de la Province. En général, nos institutrices laïques se sont aussi montrées très dévouées. Malgré tant de dévouement et de patriotisme, il nous faut avouer que, depuis quelques années, le français a perdu du terrain et de l'influence. Atuellement, il n'est plus enseigné que dans trois écoles de la paroisse: celles du village, de la Baie St-Paul-Est et de Chabot. L'arrivée de nombreux immigrants de Russie et d'Allemagne nous fait perdre le contrôle de l'école Allary. De plus, le manque d'institutrices de langue française a forcé les commissaires de l'école Belcourt à engager une institutrice polonaise, et elle n'enseigne pas le français.

Nos paroisses françaises de St-François-Xavier, d'Elie et de St-Eustache sont gravement menacées par l'invasion des colons étrangers Hussites ou Mennonites. Déjà nous sommes entourés par une dizaine de colonies de disciples de Jean Hus, et ceci peut compromettre l'enseignement du français à l'avenir. Toutes les paroisses de la vallée de l'Assiniboine sont dans la même situation et courent le même danger. Néanmoins, nous avons confiance que le patriotisme des nôtres saura bien triompher des obstacles comme des persécutions. Déjà l'activité intelligente des contribuables et des commissaires des districts scolaires Chabot, Baie St-Paul et St-Eustache a fait des merveilles. Et nous comptons sur la vigilance éclairée des commissaires et des contribuables de l'école Belcourt pour promouvoir l'enseignement du français et du catéchisme dans l'école dont ils ont la garde.

A l'école du village nous avons toujours compté sur le dévouement patriotique et apostolique des Révérendes Soeurs des Missions depuis leur arrivée ici en 1901. En effet, des religieuses d'une grande capacité et d'une grande vigilance ont été tour à tour à la tête du couvent et de l'école centrale. En 1901, la première prieure fut la Mère St-Albert. Quelques années plus tard, en 1906, ce fut au tour de Rév. Mère Ste-Valérie. Puis en 1913 ce fut la chère Mère Ste-Beatrix, en 1919 ce fut Mère St-Jean-Baptiste, en 1922, Mère Ste-Valérie, en 1926, Mère M.-St-Wilfrid, et en 1931, Mère St-Agnès du St-Sacrement. Depuis 1937 nous avons comme prieure chère Mère St-Camille, une vraie manitobaine née dans la belle paroisse de Letellier, au moment où Monsieur le curé Jutras, le patriote par excellence, donnait une impulsion vigoureuse à l'enseignement du français dans sa paroisse.

En somme le français n'est pas près de disparaître dans notre paroisse, et son enseignement ainsi que sa défense sont entre bonnes mains. En cas de danger immédiat, nous savons avoir recours à notre belle et grande société, l'Association d'Education.

Mlle E.-Yvonne Péru est institutrice à l'école de la Baie St-Paul et Mlle Eva Girouard à celle de Chabot.

J.-A. BASTIEN, P.D., Curé.

ELIE, MAN.

(Suite de la page 30)

années qui suivirent amenèrent des améliorations sensibles dans l'instruction et l'éducation des enfants confiés à nos soins. En septembre 1923 une de nos élèves, Mlle Létitia Chartier, entrait au Couvent et en août 1925 Mlle Lauréa Bernardin suivait son exemple.

A la rentrée des classes de 1931 une quatrième salle était ouverte pour les grades VII, VIII, IX et X. En 1934 l'école comptait 137 élèves. Aux vacances de 1936, M. M.-St-Jean-Baptiste de la Salle prenait la place de Prieure. Depuis son séjour ici elle a fait exécuter plusieurs travaux afin que les enfants qui viennent au pensionnat y trouvent un agréable confort. L'électricité fut installée ainsi qu'une fournaise à eau chaude avec chauffeur électrique. Cette même année une cinquième classe fut ouverte. N'ayant que quatre chambres, les Commissaires louèrent un local dans les dépendances de la salle municipale. Mlle Ayotte, de St-Jean-Baptiste, fut chargée de cette classe. En 1937, Sr M.-Ste-Reine venait de Letellier pour enseigner dans les grades IX, X et XI.

A l'heure actuelle l'école compte environ 147 élèves auxquels cinq maîtresses font la classe: R. M. St-Jean-Baptiste de la Salle, prieure, Sr M.-Ste-Reine, Sr M.-Eugène de Jésus, Sr M.-St-Barnabé et Mlle Ayotte. Le résultat des examens a donné en 1938 une moyenne de 42% et en 1939 51%. Les maîtresses, chacune dans sa sphère, s'efforcent de répondre aux désirs de N. S.-P. le Pape et de notre Archevêque en initiant les élèves soit à la Croisade, soit à la J. E. C., en attendant que ces sociétés soient officiellement établies dans la paroisse. L'année dernière nous avons organisé un club de jardinage. M. Wood, représentant du Département de l'Agriculture, est venu constater les résultats de ces premiers efforts de nos enfants dans la carrière agricole. Malgré la sécheresse le rapport a été très consolant.



Ecole et couvent, Sainte-Rose-du-Lac, Man.

Ste-Rose-du-Lac, Man.

Soeurs de Notre-Dame des Missions

A partir de l'année 1900

Les premières Soeurs arrivèrent à Sainte-Rose le 4 août, en l'année 1900. Elles étaient quatre: la Rév. Mère Marie-Imelda du Saint-Sacrement et les RR. SS. Marie-Saint-Ildefonse, M.-Saint-Pierre-Damien et M.-Sainte-Adelaide. Le Rév. Père Lecoq, O.M.I., avait la direction de la paroisse, et comme le couvent n'était pas achevé, il donna l'hospitalité aux Soeurs pendant trois semaines. C'était le temps des vacances, et le livre historique dit qu'en attendant le 2 septembre, jour où la confirmation devait avoir lieu, les Soeurs préparèrent les 25 enfants qui se disposaient à recevoir ce sacrement. La veille de ce jour, Son Excellence Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, vint bénir solennellement le nouveau monastère ainsi que les écoles. Jusque là, des institutrices laïques avaient enseigné aux enfants.

Le 4 septembre les classes furent ouvertes; 72 enfants s'y pressèrent joyeux. Le pensionnat s'ouvrait avec cinq jeunes filles (jusque vers 1932 il y avait plus de 30 pensionnaires). Une quinzaine de jeunes filles, à cette ouverture des classes, formaient la congrégation des Enfants de Marie.

En 1901, trois nouvelles Soeurs arrivèrent pour aider les 4 premières, car les supérieures avaient décidé de prendre la direction de l'école de Crooked River (fermée en 1910 afin de répondre à des besoins urgents ailleurs) et une quatrième classe avait été ouverte afin de diminuer le nombre des élèves des classes inférieures et de permettre à chaque maîtresse de prendre un soin plus immédiat de chacun de ses élèves.

Aux examens officiels de fin d'année, en 1920, Soeur Marie-Sainte-Laurence présenta 15 enfants; 5 pour le grande VIII, 6 pour la première partie de la 2e classe et 4 pour la deuxième partie. Le 4 août les résultats des examens furent connus. Le bon Dieu avait ménagé aux élèves et aux maîtresses un succès complet. Les 15 enfants avaient passé d'emblée, sans suppléments d'aucune sorte, et deux étaient reçus avec honneur. En 1921 sur 17 candidats des deuxième et troisième classes et de l'Entrée, qui se présentèrent aux examens, 16 passèrent, dont deux avec honneurs.

A la rentrée de septembre 1921, les enfants arrivèrent si nombreux qu'il fut impossible aux maîtresses des petites classes de les grouper. Une cinquième classe s'imposait. Elle fut ouverte le 19 septembre et confiée à une de nos jeunes filles, Mlle R. Tucker, qui venait d'obtenir son certificat de deuxième classe. MM. les commissaires ne prirent cette décision qu'à regret, et, maintes fois, ils supplièrent la Rév. Mère Prieure de leur donner une Soeur. Mais la Rév. Mère Provinciale ne pouvait disposer d'aucune.

Ainsi que les années précédentes, en septembre eut lieu l'exposition des travaux des enfants qui fut un succès.

L'école actuelle

Actuellement le nombre des classes est de six à l'école publique, avec en plus celle du pensionnat. Les enfants de l'école sont environs 150 répartis en douze grades. Ils suivent les programmes anglais et français, le programme anglais comprenant les douze grades. Cette année nous avons trois élèves dans le grade XII. Prennent part au concours français les élèves des grades IV à XI. En plus, nous avons à l'école des cours de dactylographie, dem usique et de couture. Le chant d'église aussi y est enseigné chaque jour. Les RR. PP. J. Magnan et G. Lafaille, O.M.I., donnent les cours d'Histoire de l'Eglise et de cathéchisme, ce dernier rendu plus compréhensible par des vues. Pendant les grandes vacances les Soeurs sont heureuses d'aller faire le catéchisme dans les missions.

Voici les résultats des examens des deux dernières années. En 1938, dans le cours anglais, sur 32 candidats aux grades IX, X et XI, 32 ont passé, dont quelques-uns avec suppléments. Dans le cours français, sur 41 candidats, 21 obtinrent leurs certificats, 7 se virent decerner un prix paroissial et 3 échouèrent. En 1939, sur 26 candidats du cours anglais aux grades IX, X et XI, 25 ont passé. Dans le cours français sur 44 élèves qui se présentèrent aux examens, 39 ont passé, 13 obtinrent leurs diplômes, et trois un prix paroissial.

Nous avons à l'école la Société de la Croix-Rouge dont les membres sont au nombre de 27. En ce moment, ils se dévouent non seulement pour les soldats, mais aussi pour un de leurs compagnons qui a eu les deux jambes coupées dans une machine, il y a quelques mois. Ils ont déjà amassé la somme de $50.00 pour lui acheter une paire de jambes artificielles.

Personnel—Anciens

Les religieuses qui ont pris part à la direction de l'école et à l'enseignement s'y sont dévouées de tout leur pouvoir. Cependant, après les fondatrices, les RR. MM. Marie-Sainte-Eusébie et Marie-Saint-Albert qui furent à la tête de l'établissement, les Soeurs Marie-Sainte-Laurence, Marie-Saint-Robert et M.-Saint-Félicien, qui s'occupèrent de l'Ecole Supérieure, sont celles qui restèrent le plus longtemps et eurent le plus d'inflence sur les élèves et leurs familles. Nommons aussi notre chère Mère M.-Gabriel qui dirigea le petit Externat privé ouvert en 1904 pour le bien des enfants de quelques familles nobles jusqu'à leur retour en France. Elle fut une institutrice parfaite et très appréciée de tous. Elle devint plus tard Prieure et fut ensuite maîtresse des novices presque jusqu'à sa mort, ces dernières années.

Avant nos inspecteurs anglais, nous avons eu M. R. Goulet et son successeur M. Brunet pour lesquels nous gardons toujours un souvenir reconnaissant à cause de leur dévouement à notre égard et à la cause de l'enseignement.

En ce moment, Soeur M.-Saint-Bernard est principale de l'école. Elle est aidée par les RR. SS. M.-Saint-Louis de France, M.-Sainte-Yvonne, Marie-Ange de l'Enfant-Jésus, M.-Saint-André et M.-Saint-Callistus. Soeur M.-Saint-Adélard est au pensionnat.

Nous avons, depuis l'arrivée des RR. PP. Oblats, nos organisations d'Action catholique pour les enfants: les Jécistes et les Croisés.

Parmi nos anciens élèves nous citons les noms suivants: Ont été ou sont institutrices Mlle Sylvia, Dora, Rhoda, Ina, Grace et Dreda Tucker, Minette Langevin, et, en ces derniers temps, Milles Alice Plotchoch, Bernadette Coulombe, Marie Penarin, Cécile Bonin et Marguerite Loire. Milles Rhoda Saurette, Anne McCarthy, Marianne Goodchild, Elvie Thacker et Helen Morton est gardes-malades, M. Joseph Delveaux est secrétaire municipal. M. René Delveaux, son frère, est marchand. Mlle Madge Vaison, après avoir étudié à la Sorbonne à Paris, est restée secrétaire d'un écrivain de cette institution. Le R. P. René Jacob, S.J., est notre ancien élève. M. Joseph Maillard, est à la tête de la crèmerie de Sainte-Rose et est déjà conseillé municipal. Son frère Louis, après avoir suivi un cours à l'Université, fait le beurre. M. Louis Molgat, commerçant, est secrétaire de l'école. Yves Molgat, Eugène Le Bas, Alfred Ramsay et Pierre Duhard sont dans l'enseignement ou le commerce. D'autres ayant complété leur grade XI s'occupent d'agriculture et de commerce. Mlle Bella Valcourt est secrétaire à la Banque de Montréal.

Nous avons à l'Université actuellement deux de nos élèves qui finiront cette année leurs cours de bacheliers-ès-arts: Catherine Furneaux et Jean Molgat.

Les autres écoles catholiques de notre district qui sont fréquentées par des enfants Canadiens français sont les suivantes: école St. Patrick (institutrice, Mlle S. Tucker), école Lammenais (institutrice, Mme Smith), école Verdun (institutrice, Mlle Loire), école Penarin (institutrice, Mlle Marie Penarin).

SRS DE LA PRESENTATION

LE PAS, MAN.

Soeurs de la Présentation de Marie

Dans le Vicariat du Keewatin, l'école paroissiale du Sacré-Coeur de la ville de Le Pas est la seule dont l'assistance française mérite d'être signalée. Ce n'est pas une école exclusivement française, mais bilingue. Elle est fréquentée par des enfants de langue française en nombre à peu près égal à ceux de langue étrangère, c'est-à-dire de toutes nationalités.

Avant même de se construire une résidence personnelle, Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., premier Vicaire Apostolique du Keewatin, fondait une petite école qui fut ouverte le 22 janvier 1912, avec un peu plus de 20 enfants. Mlle St-Godard s'occupa de la section française et Miss Hogan de la section anglaise.

Dès le 2 avril de la même année, quatre Soeurs Grises de St-Hyacinthe arrivaient à Le Pas et la R. Sr Saint-Léon prenait la direction de l'école. En 1914, il y avait déjà plus de 60 enfants. En 1917, l'école se composait de quatre classes dont une exclusivement anglaise.

Les Soeurs Grises furent remplacées à la direction de l'école par les Soeurs de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe, en septembre 1918. Cette même année, il y eut 122 élèves inscrits.

L'école actuelle du Sacré-Coeur fut construite en 1916. En 1929 elle était agrandie et recevait, cette même année, 233 élèves. La bâtisse mesure 110 pieds par 38. Cette année, 1940, l'école est fréquentée par 210 élèves. Depuis le mois de septembre 1918, 1,250 élèves ont été inscrits dans les régistres.

Parmi les anciens élèves, on compte un prêtre religieux, le R. P. Albert Langevin, O.M.I., maintenant en Afrique, et quatre Soeurs Grises.

Le programme scolaire suivi dans l'école est celui de la province du Manitoba. Les enfants apprennent le catéchisme dans leur langue respective. Tous apprennent l'anglais et le français. Les élèves de langue anglaise ont à suivre un cours spécial de français adapté à leurs besoins tandis que les élèves de langue française suivent un cours complet de grammaire française. Les cours se donnent jusqu'au Grade VII inclusivement. L'école a en plus un bon cours commercial.

L'école du Sacré-Coeur de Le Pas a été la première, au Manitoba et peut-être dans tout l'Ouest Canadien, à ouvrir une Caisse d'Epargne Scolaire. Après trois mois d'existence, le 15 décembre 1913, la Caisse avait en dépôt la jolie somme de $78.74, fruit des économies de 60 écoliers et écolières. Pour exciter l'émulation des élèves, les maîtresses avaient un joli drapeau du Sacré-Coeur qui était installé tous les lundis dans la classe qui avait fait le dépôt le plus considérable, la semaine précédente. Il fallait voir les sacrifices que les chers petits s'imposaient pour posséder le pieux drapeau. Le transport du drapeau d'une classe à l'autre se faisait toujours avec solennité, à la grande joie des uns, et au regret des autres.

Ceux qui ont le plus fait dans l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse catholique à Le Pas sont d'abord Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., et le R. P. Joseph Guy, O.M.I. (aujourd'hui évêque de Gravelbourg). On doit à ce dernier l'organisation scolaire d'aujourd'hui puisque c'est pendant qu'il était curé que fut construite l'école actuelle du Sacré-Coeur, en 1916. Les curés qui lui succédèrent furent les RR. PP. Bellemare, O.M.I, Vézina, O.M.I., E. Paquette, O.M.I., et M. l'abbé Georges Marchand, curé actuel.

Mais celles qui ont le mérite d'avoir façonné notre génération catholique, ce sont surtout les RR. SS. de la Présentation de Marie qui ont travaillé dans l'obscurité depuis 1918, donnant chaque jour le meilleur de leur vie pour l'avenir spirituel et temporel de nos enfants. Ont rempli la charge de directrice, depuis 1918, les RR. SS. St-Sébastien, Ste-Jeanne de Chantal, Louise du Sacré-Coeur, Marie de Lorette, Louise-Anna, St-Casimir et Ste-Edith, directrice actuelle. Les soeurs institutrices sont actuellement au nombre de huit.

ST-LAZARE, MAN.

Le 21 août 1930, sur la demande de M. le curé Halde, cinq religieuses de la Présentation-de-Marie, de St-Hyacinthe, arrivent dans la paroisse. Deux d'entre elles prennet la direction de l'école qui compte alors 46 élèves répartis en deux classes.

A proximité de l'église une petite maison à été aménagée pour les nouvelles institutrices. Ce local n'était que provisoire. Dès la fin de septembre il est décidé qu'on bâtirait un Couvent: pensionnat devant recevoir garçons et filles. Un an plus tard les Soeurs peuvent occuper leur nouvelle résidence.

Le nombre des élèves s'accroissant d'année en année, à l'automne de 1934 l'on se voit obligé d'ouvrir une troisième classe, mais, vu l'exiguité de l'école il faut songer à trouver un logement ailleurs. Alors les Religieuses offrent un local dans leur couvent. Cette amélioration leur permet aussi de pouvoir enseigner le grade IX cette même année.

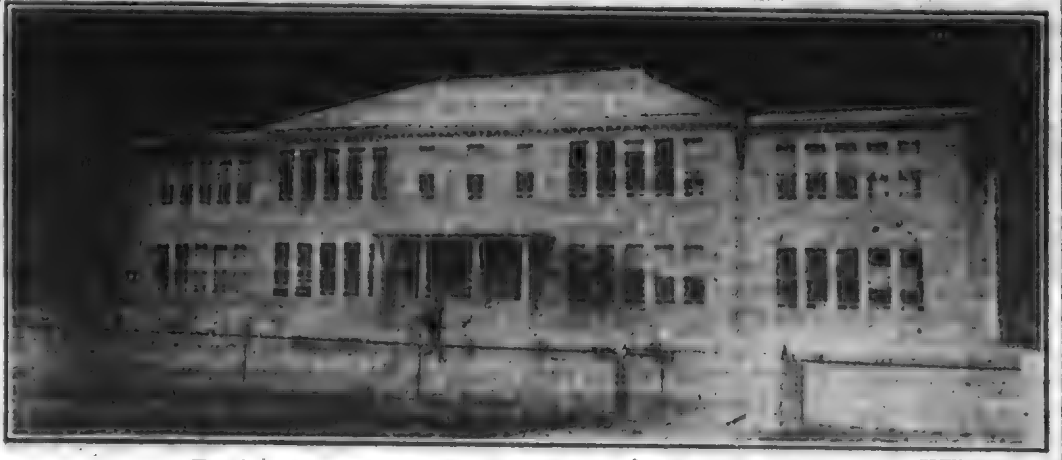
En 1938, les classes étant devenues encore surchargées, l'on demande une quatrième institutrice; une nouvelle classe est installée dans la sacristie en attendant que les ressources pécuniaires de la municipalité permettent de construire une école plus spacieuse. Les enfants ont maintenant la facilité de poursuivre leurs études jusqu'au grade XII. Ceux qui le désirent peuvent prendre le cours commercial. Des cours de piano, et de couture sont aussi donnés aux élèves des différents grades.

En juillet dernier les Religieuses avaient la consolation de voir deux de leurs anciennes élèves se diriger vers leur noviciat de St-Hyacinthe.

LAURIER, MAN.

Soeurs de la Présentation de Marie

Les religieuses de la Présentation de Marie, dont la maison-mère est à St-Hyacinthe, sont arrivées à Laurier au mois d'août 1930. Tout était à faire et grâce à leur dévouement intelligent et persévérant, elles sont arrivées à de beaux résultats. Plus de 115 enfants fréquentent l'école aujourd'hui. Ils sont répartis en quatre classes comprenant les grades I à XII et un cours commercial.



Ecole paroissiale du Sacré-Coeur, Le Pas, Man.

SOEURS DE SAINT-JOSEPH

MARIAPOLIS, MAN.

SOEURS DE ST-JOSEPH
De 1886 à 1929

Avant que Mariapolis soit reconnu comme village distinct, la localité dépendait de la paroisse de St-Alphonse. La première école (1886-1894) fut donc située dans le district scolaire connu sous le nom de Saint-Alphonse-Sud. On tint la première assemblée qui devait traiter de la construction d'une école, le 1er mars 1885. Ce ne fut que le 10 avril 1886 que M. Odilon Bédard, brave colon canadien, ouvrit une classe dans une petite maison en billots et se dévoua à l'enseignement pendant quelques mois.

En 1888, la commission scolaire fit bâtir une école en bois non travaillé à une distance d'à peu près deux milles du village actuel. Cette école était fréquentée par les enfants de Mariapolis et ceux de Pike Lake. Mme Philippe Larrivée en fut la première institutrice. Elle fut suivie de Mlles Marie-Rose Bissonnette, Cécile Tucker, A. Paquette, Alexina Guilbert et Emma Taillon qui y enseignèrent jusqu'en 1894. Cette école était connue sous le nom de St-Alphonse-Sud.

En 1894, les enfants de Pike Lake quittèrent cette école qui fut dorénavant connue sous le nom d'Ecole Publique Mariapolis No 830. Les cours y furent donnés conformément aux lois du Gouvernement.

En 1897, après que Mariapolis fut restée deux années sans école, la Commission scolaire loua une maison de billots sur la rue St-Paul. Cette maison, qui appartenait à M. Siméon Girardin, fut la première érigée au centre du village. Convertie en classe, elle eut Mlle Vincent comme directrice. Cette dernière fut remplacée d'abord par Mlle Laura Poulin et ensuite par Mlle Caroline Tourond.



Ecole de Mariapolis, Man.

On commença les travaux pour la construction d'une nouvelle école au début de l'année fiscale 1899. M. Etienne Lapierre mit l'étage supérieur de sa demeure, sur la rue Ste-Anne, à la disposition de la Commission scolaire jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école. Pendant cette période, M. Athanase Lavoie se dévoua à l'instruction des enfants.

Après les grandes vacances de l'été, les portes de la nouvelle école (devenue le presbytère actuel) s'ouvrirent toutes grandes pour recevoir une joyeuse bande d'enfants. M. Athanase Lavoie avait bien mérité d'être le premier instituteur à jouir de la nouvelle classe. Il fut suivi, dans l'exercice de cette fonction, par Mlles Blanche Falcon et Thibault.

Bientôt une seconde classe devint une nécessité. Mlle Amanda Lacerte en prit la direction en 1901. Mlles Lucia Senez et Anne Senez et Mme Jeanotte furent les dernières institutrices à enseigner dans cette école.

Au printemps de 1912, les commissaires (R. P. Lussier, MM. Henri Benoit et Calixte Landry) firent les démarches nécessaires à la construction d'une école qui répondrait aux besoins de la localité. C'est alors qu'on érigea, sur la rue St-Paul, l'école actuelle avec ses quatre grandes classes. Lorsqu'elle ouvrit ses portes, ce furent Mlles Lucia et Anne Senez et Mme Jeanotte qui en prirent charge. Les instituteurs et institutrices laïques se dévouèrent à l'instruction des enfants de Mariapolis jusqu'en 1929, l'année où arrivèrent les RR. SS. de St-Joseph, de St-Hyacinthe.

L'arrivée des religieuses

Le 22 février 1907 le bon et patriote abbé J.-A. Rousseau fut nommé curé résident de Mariapolis. Ce prêtre zélé se dévoua avec un coeur d'apôtre pour sa paroisse et l'éducation des jeunes. Durant les dernières années de son ministère, il fut aidé par l'infatigable abbé Fonmosse qui enseigna de 1926 à1929 et prit à coeur les intérêts l'école. M. l'abbé Rousseau, qui avait été membre de la Commission scolaire pendant une dizaine d'années et qui aimait tant la jeunesse, soupirait de toute l'ardeur de son âme après le jour où son désir d'avoir des religieuses dans la paroisse serait exaucé. Il avait déjà présenté sa requête à différentes communautés religieuses, mais toutes avaient refusé. En 1929, alors que sa dernière maladie minait ses forces, il disait bien tristement: "Je voudrais tant voir des religieuses dans ma paroisse avant de mourir!"

De son côté, M. l'abbé Fonmosse, en disciple fidèle, se mit à la recherche de religieuses qui pourraient accepter la direction de l'école de Mariapolis. Au moment où tous les efforts semblaient avoir échoué, il rencontra à Winnipeg la Supérieure Générale des Soeurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe. Il était accompagné de M. Philien Nick, un des commissaires. Ensemble ils supplièrent la Supérieure Générale de bien vouloir accepter la mission de Mariapolis qu'un prêtre mourant voulait leur abandonner. Qui oserait refuser pareille supplique? Le 7 mars M. le curé Rousseau expirait aussi heureux que le vieillard Siméon.

Les religieuses fondatrices arrivèrent le 23 août. Elles étaient les RR. SS. St-Jean Berchmans, Supérieure et Principale, St-Pierre Chrysologue, St-Grégoire le Grand, Marie du Sauveur. La Rév. Sr St-Jean Berchmans est maintenant Supérieure Générale de sa Congrégation.

Actuellement, l'école est sous la direction des RR. SS. Aimée du Sacré-Coeur, Supérieure et Principale, Marie du Sauveur, seule fondatrice restée au poste, et St-Gilles

Après la mort de M. l'abbé Rousseau, M. l'abbé Ovila Moquin devint curé. Il arriva à Mariapolis le 4 avril 1929. La jeunesse qui grandit fait l'objet spécial de sa sollicitude attentive.

Nos commissaires ont fait beaucoup pour le maintien de l'école, surtout lors des troubles de 1916. M. Philien Nick a été membre de la Commission scolaire pendant 18 ans: M. Arthur Poirier, pendant 11 ans: M. l'abbé Rousseau, pendant 10 ans: M. Eugène Benoit, pendant 10 ans: M. Calixte Landry, pendant 8 ans et M. C.-H. Carbonneau, pendant 5 ans.

Depuis le commencement, 1240 élèves ont fréquenté l'école de Mariapolis. Actuellement ils sont au nombre de 92 dont 44 garçons et 48 filles répartis en trois classes. Les cours enseignés comprennent les grades I à X. L'enseignement comporte aussi des cours spéciaux de musique, de dactylographie et de couture, et quelques notions d'art ménager. Les garçons apprennent à travailler le bois. La Croisade Eucharistique compte treize Croisés et onze aspirants.

Parmi les anciens, Henri Benoit, est entré dans l'Ordre des Frères Mineurs de St-François (Franciscains) et M. Louis Morin, ecclésiastique, est à compléter son Grand Séminaire. Sont entrées chez les Soeurs Grises: Anna Poirier, Mélina Poirier, Hermance Lussier, Marie Benoit: chez les Soeurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe: les trois soeurs Délima, Eva et Gabrielle Morin: chez les Soeurs du Précieux-Sang: Isabelle Lussier et Marie Morin: chez les Chanoinesses des Cinq-Plaies: Alma Choquette: chez les Soeurs des SS. NN. de J. et de M., d'Hochelaga: Gabrielle Girardin: chez les Ursulines: Delphine Allard. Cela fait en tout quatorze vocations sacerdotales et religieuses.

Nous sommes heureuses de signaler aussi M. Eugène Carbonneau, employé au Gouvernement Provincial: Mlles Blanche Carbonneau et Florence Landry, institutrices: M. Aimé Guilbert, instituteur: M. Guy Landry, premier assistant de la U. S. Steel Neil Co.: M. René Landry, gérant de la Marshall-Field Shipping Department (Suburban): MM. Gérard Guilbert et Adrien Landry, gérants de magasins généraux: M. Antoine Landry, marchand de bois de construction: M. Ubald Lavoie, gérant de l'Hôtel de Mariapolis: M. Victor Carbonneau, marchand à Letellier, et M. Roméo Lussier, agent de station.

SAINT-GEORGES, MAN.

ECOLE ALLARD
SOEURS DE ST-JOSEPH

A quelques pas de l'historique rivière Winnipeg et tout près de l'église paroissiale se trouve l'école de notre modeste village. Bâtie en 1904 avec une seule classe, elle fut reconstruite en 1926 et conserva son nom de "Allard" cher aux pionniers de St-Georges. Cette appellation perpétue le souvenir du vaillant Père Allard, O. M. I., l'un des premiers missionnaires à desservir cette mission.

De 1926 à 1927 elle eut pour directrice Mlle Eugénie Dupont. En 1927, à la demande de M. le curé Caron, les Soeurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe, vinrent en prendre la direction et les RR. SS. St-Aimé et St-Camille de Lellis en furent les premières institutrices religieuses. Actuellement, les 25 filles et 28 garçons répartis dans les Grades I à VIII ont pour maîtresses Sr St-Grégoire le Grand et Sr St-Emile.

Depuis 1926, 259 élèves ont fréquenté cette école. Cinq seulement y ont suivi les cours du Grade IX. Un de ces derniers est allé suivre le cours commercial au collège de St-Boniface et partage maintenant avec son père la direction du magasin général et du bureau de poste de cette localité. Les autres complètent leurs études aux écoles de Lorette Centre et de Pine Falls.

Parmi les élèves du début, plusieurs ont fondé des foyers. Nous ne pouvons toutefois enregistrer qu'une vocation religieuse dans la personne de Mlle Dorothée Bouvier, entrée en 1937 dans la communauté des Soeurs de St-Joseph.

En 1938 et en 1939 deux écoles furent construites de l'autre côté de la rivière. La première, dite Ecole Chèvrefils, a pour institutrice Mlle Eugénie Dupont, de Pine Falls. La seconde l'"Ecole Dupont", est dirigée par Mlle Jeannette Lanthier, de Winnipeg. En septembre dernier une école s'ouvrait à Mud Falls sous la direction de Mlle Laura Pelletier, de Thibaultville.

Pour terminer, nous tenons à signaler un détail qui est loin d'être banal et dont nous sommes légitimement fiers: c'est que toutes les écoles susmentionnées ont le privilège d'avoir pour inspecteur M. Gabriel Marcoux, un Canadien-français et ancien confrère de collège de notre Curé, M. l'abbé Donat McDougall.

THIBAULTVILLE, MAN.

Depuis quelques années, la population de Thibaultville, éprouvant de sérieuses difficultés à se procurer des institutrices françaises catholiques, songeait à confier ses enfants à un Institut religieux.

En 1935, la Commission Scolaire demanda à Monsieur le Curé de bien vouloir faire les démarches nécessaires à cette fin. Bientôt une entente fut conclue avec les Soeurs de St-Joseph, de Saint-Hyacinthe, et dès l'été de 1936, on entreprit la construction d'une modeste habitation pour les religieuses. Les ressources étant limitées on ne fit que le rez-de-chaussée, promettant d'ajouter un étage à ce local quand les fonds le permettraient... Cette maison mesure 26 pieds par 32.

Au mois d'août de la même année, quatre religieuses allaient habiter le petit couvent: les RR. SS. Saint-Camille-de-Lellis, supérieure, Saint-Jean d'Avila, Saint-Jean-du-Calvaire et Joseph des Lys.

L'ouverture des classes amena aux fondatrices 92 élèves dont le bon esprit et l'application allaient leur faire oublier les incommodités matérielles de leur établissement. Les institutrices se mettent résolument à l'oeuvre et le travail de dix mois apporte les résultats suivants:

Anglais: grade IX, deux élèves; grade VIII, un élève.

Français: grade VI, un élève; grade V, deux élèves; grade IV, deux élèves.

Les diplômes couronnent avec succès le travail de cette première année et laissent augurer, pour l'avenir, une riche moisson. Le nombre des élèves aujourd'hui est de 136.

En juin 1937, la Ligue des Cadets s'organise et chacun s'efforce de devenir un parfait Croisé pour étendre le règne de Jésus. La réception des Croisés eut lieu le 14 avril 1940. Treize élèves eurent le bonheur d'être admis.

Au printemps de 1939, Monsieur le curé Claveloux retourna en France, son pays d'origine; il fut remplacé par Monsieur l'abbé F. Normandin. Grâce à son initiative et à son dévouement, comme aussi à la bonne volonté de ses paroissiens, une jolie école s'élèvera bientôt dans le village de Thibaultville et l'on parle aussi de compléter l'habitation des religieuses qui se sont contentées jusqu'ici d'une chambre à coucher et d'une autre pièce qui doit, tour à tour, s'appeler la cuisine, le réfectoire, le parloir ou l'oratoire, selon le cas.

L'école de Sainte-Geneviève fut fondée en 1909. Avant l'arrivée des Soeurs de St-Joseph, en 1938, seize institutrices laïques s'occupèrent de l'instruction des enfants: Mlles Hélène St-Amant, Yvonne Laurain, Dora-Alice Grouette, M.-Ange Breton, Georgina Savard, Leontine Paradis, Isabelle Lussier, Céline Beaudrault, Alice Légaré, Irène Desmarais, Marie Lecland, Agnès Guichon, Ella Rivard, Georgiana Richard, Agnès Jacques et Adrienne Legal. Cette dernière enseigna pendant huit années consécutives.

M. l'abbé F. Normandin, curé, s'occupa de la construction du couvent. En janvier 1938 il en fit la demande à S. E. Mgr Yelle puis à la Mère Générale des Soeurs de St-Joseph. Le projet se réalisa l'année suivante.

Le 21 août 1938 deux religieuses prenaient la direction de l'école, Soeur Saint-Pierre Chrysologue et Soeur Louise de France. Elles furent cordialement reçues par M. le Curé et tous les paroissiens.

L'école de Ste-Geneviève n'est pas tant un centre d'activités scolaires que religieuses. Les débuts sont des plus consolants pour les institutrices. Les élèves se montrent dociles, studieux et, surtout, ils aiment vraiment leur belle langue française. Ils sont d'une simplicité charmante.

En fait de sociétés d'Action Catholique, la Croisade Eucharistique est établie à l'école. Elle commence seulement. L'enseignement ménager en est à ses premiers éléments aussi. Il s'agit de faire de la terre neuve...

Parmi les anciennes élèves deux sont entrées chez les Soeurs de la Charité, Mlles Rose-Anna Desrosiers et Thérèse Legal.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté l'école jusqu'à date s'élève à 992. Les cours enseignés à l'école comprennent les grades I à VIII.

En plus de l'école dirigée par les religieuses, il y a l'école Gauthier où Mlle Clémence Aquin remplit la charge d'institutrice.

LORETTE, MAN.

Monsieur l'abbé Joseph Dufresne, originaire de St-Pie, près de Saint-Hyacinthe, Qué., fut, pour ainsi dire, le fodateur de la paroisse de Lorette dont il resta le curé pendant 35 ans. C'est lui qui fit construire l'église et le presbytère actuels, ainsi que le couvent. L'une de ses soeurs, Mère du Précieux-Sang, avait été l'une des premières religieuses de notre Communauté fondée en 1877 par Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. On le conçoit facilement, Monsieur l'abbé Joseph Dufresne s'intéressa toujours à la jeune communauté et c'est ainsi qu'au mois d'août 1901, quatre religieuses de Saint-Joseph se rendirent dans sa paroisse après en avoir reçu l'autorisation des deux évêques de Saint-Hyacinthe et de Saint-Boniface.

Le 23 août, elles arrivaient à Lorette où elles furent chaleureusement accueillies par Monsieur le Curé et les dames du village.



Maison Provinciale des Soeurs de St-Joseph, Lorette, Man.

Voici les noms des heureuses fondatrices: Soeurs Saint-Louis-de-Gonzague, supérieure, Sainte-Anastasie, Saint-Léon, et Saint-Jean-Baptiste. Toutes quatre vivent encore et sont restées attachées à leur fondation. A leur arrivée, elles reçurent pour logement le second étage de la maison, le premier étant occupé par les deux classes, qui dès le mois de septembre reçurent comme titulaires nos Soeurs Saint-Léon et Saint-Jean-Baptiste. Dès l'année suivante on dut prendre une partie du haut pour ouvrir une troisième classe dont Soeur Supérieure se chargea. Puis, au printemps de 1903, Monsieur le Curé fit construire le couvent actuel qui fut agrandi en 1911 et complètement restauré en 1922 par les soins de Monsieur l'abbé J.-C. Saint-Amant, curé actuel et successeur immédiat de Monsieur le curé Dufresne. Enfin, en 1929, la vieille école fut vendue et transportée de l'autre côté du chemin Dawson où on la voit encore de nos jours, et la Commission scolaire fit construire, à quelques pas du Couvent, la belle école que l'on admire aujourd'hui.

Nous sommes heureuses de rendre hommage au digne Fondateur de notre Couvent de Lorette, le regretté Monsieur l'abbé Joseph Dufresne. Homme d'un dévouement inlassable, il ne comptait ni ses heures ni ses fatigues pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes confiées à ses soins. Aussi, parmi les religieuses qui ont profité de sa sollicitude, comme aussi parmi ses paroissiens, sa mémoire est en vénération.

Son successeur, le curé actuel déjà nommé, Monsieur l'abbé J.-C. Saint-Amant, hérita des belles qualités de son prédécesseur. Dans la paroisse depuis 1919, il ne cessa de porter un vif intérêt au progrès matériel et spirituel de l'école.

Quand, en 1922, le couvent avait besoin de réparations, Monsieur le curé Saint-Amant n'épargna ni peine, ni sacrifices pour donner aux religieuses un logement très confortable et toujours elles trouvèrent et trouvent encore en lui un pasteur et un père des plus dévoués.

En 1910, Soeur Saint-Louis-de-Gonzague, rappelée au Conseil généralice, fut remplacée par Soeur Saint-Aimé qui enseignait déjà à Lorette depuis 1903. Elle occupa son poste jusqu'en 1919. Nos Soeurs Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-Berchmans et Marie du Saint-Esprit vinrent ensuite. La supérieure actuelle est Soeur Saint-Arsène.

Parmi les religieuses qui enseignèrent à notre école dans le cours de ses 39 ans d'existence, voici les noms de celles qui le firent pendant 8 ans et plus: Soeurs Saint-Louis-de-Gonzague, S.-Marie-Euphrasie, Saint-Aimé, Saint-Jean-Berchmans, Sainte-Apolline, Aimé du Sacré-Coeur, Saint-Grégoire le Grand, Saint-Elphège, cette dernière pendant 15 ans, et pendant les cinq dernières années elle fut principale de l'Ecole. Les institutrices actuelles sont: Soeur Saint-Honoré, principale, et les Soeurs Saint-René, Saint-Patrice, Hélène-de-Jésus et Mademoiselle Irène Bonin de Saint-Boniface.

Dès les débuts, nos Soeurs s'occupèrent de préparer les jeunes filles au brevet d'enseignement et nous comptons de 12 à 15 institutrices laïques sorties de notre école. De plus 17 sont entrées dans notre Congrégation et prêtent main forte dans l'une ou l'autre des dix maisons que nous avons maintenant dans l'Ouest Canadien.

D'abord l'on n'enseigna que jusqu'au grade XI, mais depuis 1925, presque chaque année des élèves ont fait leur grade XII. Cette année ce dernier grade compte sept élèves. Le nombre des élèves en 1901 était de 79, aujourd'hui il est de 152.

Parmi nos institutrices laïques voici les noms de celles qui ont enseigné pendant plusieurs années: Mlles Constance Gendron, Rosa Janson, Alexina et Eugénie McDougall, de Lorette. Mlles Yolande Gendron de Lorette et Louise Yestrau, de Rosewood, enseignent depuis au delà de 15 ans.

En plus des 17 jeunes filles entrées dans notre institution, quelques autres sont entrées chez les Révérendes Soeurs Grises.

Parmi les garçons qui ont fréquenté notre école et ont poursuivi leurs études classiques, l'on compte particulièrement l'abbé Donat McDougall, curé de Saint-Georges, l'Honorable Sauveur Marcoux, membre du ministère provincial, MM. Joseph Dufresne, médecin et professeur à l'Institut d'Oka et Charles Désorcy, élève finissant du collège de Saint-Boniface.

Au couvent de Lorette, l'on s'est toujours occupé de science agricole et ménagère, et pendant plusieurs années, l'activité y était grande à l'occasion des expositions qui apportaient aux élèves des félicitations et des prix bien encourageants. En 1934 et en 1936 le Club des jeunes jardiniers gagna les deux coupes d'argent de la Société des Jeunes Agriculteurs. Reconnaissance à M. l'abbé A. Chamberland pour son généreux dévouement auprès des jeunes.

Quant aux activités religieuses, la J. E. C., la Croisade Eucharistique et l'oeuvre de la Sainte-Enfance paraissent donner les plus belles espérances. Le travail de cette dernière association (Sainte-Enfance) a rapporté en quatre ans la somme de $225.00.

VASSAR, MAN.

SOEURS DE ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

La première école de Vassar fut construite en 1905. Elle était toute petite et abrita d'abord 39 élèves. Une maîtresse engagée pour deux mois seulement y fit la classe. Les cours semblent avoir été donnés de façon assez irrégulière pendant les premières années. Il semble aussi que l'enseignement se donnait uniquement en anglais.

Sur une proposition de M. Edmond Beaudry, on adopta, vers l'année 1912, l'usage du français. Les familles Beaudry paraissent avoir contribué assez largement à l'oeuvre de l'éducation à Vassar.

En 1922 on bâtit l'école actuelle qui comprend deux belles salles de classe et une salle de récréation. Il y eut 80 élèves inscrits cette année-là. Deux institutrices furent engagées.

M. l'abbé Bouvet désirait avoir des religieuses pour son école paroissiale mais les démarches qu'il fit dans ce but restèrent sans succès. Ce fut M. l'abbé Dufort qui recueillit les fruits de ses efforts. Les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe prirent la direction de l'école en 1939. Elles y trouvèrent une jeunesse remplie de bonne volonté mais connaissant très peu le français. Les élèves se livrent quand même avec enthousiasme à l'étude de leur langue maternelle. L'école ne possède encore aucune organisation d'Action Catholique.

Quatre anciens élèves ont embrassé la vie religieuse: les RR. FF. Félix, capucin, Louis-Adorateur, mariste et Emilien Beaudry, de la Congrégation du Sacré-Coeur et la R. Sr Beaudry, Soeur de la Charité. M. Pierre Beaudry a suivi avec succès les études du cours commercial.

SS. DES SS. NN. DE J. ET DE M.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

SOEURS DES SS. NN. DE JESUS ET DE MARIE

Les Soeurs Grises

A l'été de 1893, les Soeurs Grises acceptèrent la direction de l'école du village de St-Jean-Baptiste. Les fondatrices, Sr St-Placide, Sr Marion, Sr Marcotte et Sr Valade s'y rendirent à la fin d'août. De 1877 à 1882 l'église avait servi d'école. Des maîtres laïques y faisaient la classe.

Le couvent, construit durant l'été, était une bâtisse à trois étages de 34 pieds par 30. Il pouvait accommoder largement les 150 élèves qui fréquentaient les classes. La cloche du couvent fut bénite par Mgr Taché, le 10 décembre de la même année.

Deux ans après, comme les oeuvres de charité des Soeurs Grises réclamaient un plus grand nombre de leurs sujets, elles quittèrent cette mission déjà florissante, en juillet 1895, au grand regret de toute la paroisse. Les parents s'étaient toujours montrés très satisfaits de l'instruction donnée à leurs enfants.

Les examens des deux fins d'année avaient donné des preuves du progrès des élèves.

Les Soeurs des SS. NN. de J. et de M.

A la demande de Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface, cinq religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie de Montréal arrivent à St-Jean-Baptiste, en 1895, pour prendre la direction de l'Ecole du Village. Cette école était une maison en bois à deux étages bâtie tout près de l'église. Le premier étage était divisé en trois classes. Le deuxième servit de résidence aux soeurs.

Voici les noms des religieuses fondatrices: les RR. SS. Marie-Godefroi, supérieure, Marie-Clémentine, Jean-Marie, M.-Thomas, de Villeneuve et Marie-Ovide.

Le 1er septembre 130 élèves, garçons et filles, furent enregistrés.

Le 20 avril 1897, les classes furent interrompues par une inondation et un mois plus tard par une épidémie de rougeole.

A l'automne de la même année, l'école n'étant plus suffisamment hygiénique ni assez grande, un changement était nécessaire. La Rév. Mère Angélique de Marie, supérieure provinciale de sa congrégation au Manitoba, obtint de la Rév. Mère Marie-Olivier, su-

(A suivre en page 37)

A.C.J.F.—SAINT-BONIFACE

Secrétariat général—coin des rues Aulneau et Masson.
(Secrétariat diocésain)

L'Action Catholique de la Jeunesse Féminine, tel est le titre de l'organisation qui groupe plus de 200 jeunes filles de toutes les catégories.

L'A.C.J.F. est organisée: elle a ses cadres et ses constitutions.

Ses cadres

Deux grandes branches: celle des jeunes filles qui ne fréquentent plus l'école; celle des jeunes filles qui vont encore à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

A la branche des plus grandes se rattachent quatre sections: les Catéchistes, les Jocistes, les Guides et les Jicistes.

A la branche des plus jeunes: les Guides et les Jécistes.

Ses constitutions

Dès le début, il y a 5 ans, l'esprit qui devait animer tous ces groupements, les règlements qui devaient régir leurs activités ont été fixés et, depuis ce jour, fidèlement suivis.

L'idée qui inspire les Constitutions: L'Action Catholique.

Or l'un des principes fondamentaux de l'Action Catholique, c'est l'unité dans la coordination de toutes les activités. Mgr Fontenelle écrit: "L'Action Catholique donne à ses adhérents la conscience d'appartenir à un seul organisme, à un seul corps, dont la structure unitaire ne nuit pas à l'autonomie des parties distinctes, lesquelles ne rentrent pas les unes dans les autres, mais concourent toutes à l'unique but de l'apostolat."

Comment l'A.C.J.F. réalise-t-elle cette coordination?

Chacune des sections est autonome. Mais elle est appelée, une fois l'an, à élire un Comité Central composé de quatre jeunes filles. Celles-ci voient à faire exécuter tous les mouvements d'ensemble, ceux qui requièrent le concours de tous les groupes. Ce comité exerce un contrôle discret et général sur les dépenses des diverses sections; il voit à l'entretien des locaux, aux impressions requises, en un mot, il est au service des quatre sections entre lesquelles il sert de lien.

Formation des membres

Pour qu'un groupe réalise l'Action Catholique, il ne suffit pas qu'il soit fondé, organisé: une personne fait de l'Action Catholique dans la mesure où elle concourt à répandre l'esprit de tout l'Evangile autour d'elle. Il faut donc que chaque groupe fournisse à ses membres l'occasion, les moyens de se transformer, de se christianiser eux-mêmes.

Le groupe ne fait pas d'Action Catholique quand il se forme; mais c'est une préparation qui s'impose et qui doit se trouver à l'intérieur même de ses cadres.

Comme moyens généraux de formation, l'A.C.J.F. offre surtout les récollections mensuelles, sorte de petites retraites, et les retraites fermées.

De plus, chaque groupe, presque à chaque réunion hebdomadaire, poursuit des études d'Evangile, de religion, et des enquêtes, sorte d'études sur le milieu de vie, faites en causant ensemble. On s'y applique à voir et à juger ce qui se passe autour de soi en chrétiennes, pour agir ensuite en conformité avec le Christ Jésus.

Tous les groupes sont divisés en équipes; le chef est responsable de la vie et de l'esprit de son équipe.

Dans la branche junior, une organisation toute spéciale prépare les plus jeunes à devenir guides ou jécistes. Ce sont les Croisées. Nous en comptons environ 110.

Activités

La première obligation de l'A.C.J.F., l'action nécessaire, essentielle, c'est de christianiser la paroisse par la manière de vie très chrétienne de ses membres. Chacun d'eux vaut, non d'après ses talents sur les théâtres ou dans les concours de rafles, mais d'après son degré d'union à Dieu dans tous les détails de sa vie. Action la plus difficile, la moins comprise, et pourtant la plus nécessaire, la plus catholique.

L'A.C.J.F., de plus, toujours dans le but de réaliser sa fin, a des oeuvres particulières. Ainsi, les 25 Catéchistes enseignent la religion à plus de 225 enfants qui fréquentent les écoles de Norwood et de Saint-Vital. Mais la plupart des oeuvres particulières sont accomplies sous forme de ce qu'on appelle "Services."

Si une oeuvre concerne toutes les sections ou demande le concours de toutes, le comité central est chargé d'organiser ce Service; si une oeuvre concerne surtout l'une des sections, le Service est confié à cette section.

a) Services de toute l'A.C.J.F.

Retraites fermées et récollections.

Librairie d'Action Catholique: plus de 4,000 volumes sur l'Action Catholique ou l'enseignement du catéchisme sont distribués dans le diocèse, chaque année.

Cours du soir en couture.

Camp Notre-Dame: l'été dernier 178 jeunes filles ont passé deux semaines sur le bord du lac Brereton. Toute la vie du Camp est inspirée par les principes de l'Action Catholique. Les Chefs d'équipe sont préparés toute l'année à y exercer leurs responsabilités. Le Camp Notre-Dame présente donc un caractère tout particulier: le premier groupe qui fréquente le Camp est composé de Croisées; le deuxième, de Guides; le troisième, d'élèves des Catéchistes volontaires.

b) Services propres à une section:

Service des Catéchistes: le catéchisme par correspondance: plus de 400 élèves.

Service des Jocistes: le Bureau de Placement. Plus de 500 demandes d'emploi par année.

L'Ecole ménagère. (Voir ci-après quelques détails sur l'Ecole Ménagère).

Service des Guides: les Guides et les Jeannettes de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, les Guides de la chapelle de Saint-Vital.

Nous ne mentionnons ici que les Services les plus importants.

Conclusion

Dans l'A.C.J.F., chaque section a ses symboles, son insigne, son drapeau.

L'A.C.J.F. a aussi son drapeau qui symbolise bien l'idée qui doit animer toutese ses parties: une Hostie qui domine un champ de blé, avec, au bas, ces mots: "Eucharistie—Apostolat". Que tous les membres aillent sincèrement puiser la vie et l'esprit du Christ Jésus dans l'Eucharistie, et ils pourront efficacement transformer le milieu où ils vivent, représenté par le champ de blé à moissonner.

L'Ecole Ménagère

Cette oeuvre, sous la direction des Révérendes Soeurs Oblates, a été fondée en octobre dernier, avec l'aide du Gouvernement et par l'entremise de M. l'abbé A. D'Eschambault, pour le **groupe canadien-français de la province.**

Le cours peut durer de trois à six mois. L'instruction se donne individuellement et, par conséquent, le nombre d'élèves est limité. Le programme présenté par les religieuses a été adopté spontanément par les membres de la Commission du "Youth Training" de Winnipeg. Il comporte la cuisine, la couture, le soin des enfants, l'entretien de la maison et du linge, l'hygiène, l'étiquette, etc.

La classe a lieu tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, de neuf à quatre heures. Les élèves n'ont absolument rien à payer pour l'enseignement, le diner qu'elles prennent à l'école et le matériel nécessaire à leur travail. Chaque élève reçoit aussi deux uniformes et deux tabliers gratuitement.

L'Ecole ne peut encore garder de pensionnaires. Les jeunes filles d'en dehors de la ville doivent donc trouver un logis, mais la Directrice leur aide à se placer dans de bonnes familles à des conditions très raisonnables, ou encore, pour les services qu'elles peuvent rendre après la classe.

Au sortir de l'Ecole, les finissantes doivent acquérir trois mois d'expérience avant de recevoir leurs diplômes.

Le but du Gouvernement est double: donner de l'emploi aux jeunes filles et relever le niveau des assistantes dans les familles.

Les futures graduées sont placées d'avance. Plus d'une quarantaine de demandes d'assistantes, avec salaire de $15 à $30 par mois, ont été enregistrées au Bureau de placement de l'A.C.J.F. au cours du mois d'avril dernier. Les meilleures places vont aux personnes qualifiées. Cela concerne non seulement l'habileté, mais aussi la valeur morale. Les religieuses voient à ce que l'enseignement, qui se donne en français, soit imprégné de principes chrétiens et de fierté nationale. Soit dit en passant, plusieurs dames anglaises requièrent les services d'une assistante qui puisse parler français à leurs enfants.

Il serait à souhaiter que les jeunes filles désireuses d'occuper le poste d'assistantes dans les familles profitent de la générosité des autorités gouvernementales et retiennent leur place d'avance, en écrivant ou en se présentant en personne au Secrétariat de l'A.C.J.F., à St-Boniface, coin des rues Masson et Aulneau. Les candidates admises n'ont pas un sou à débourser.



Les premières élèves du cours d'enseignement ménager de l'A.C.J.F. de Saint-Boniface.

LIGUE DES INSTITUTRICES

La Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest est formée par une élite d'institutrices se groupant pour être plus fortes et marcher ainsi plus sûrement à la poursuite de leur idéal qui est de vivre elles-mêmes d'une vie profondément chrétienne et de répandre cette vie dans les âmes qui leur sont confiées. Comme on le voit, la L.I.C.O. se propose comme but de travailler à perfectionner les connaissances religieuses des institutrices et de les aider à progresser dans le chemin de la vertu pour les rendre plus aptes à faire régner Dieu en elles et dans leur milieu. La Ligue veut également leur procurer le soutien d'une amitié véritable, source de joie et de force dans l'accomplissement du bien.

Cette oeuvre est peut-être plus nécessaire dans l'Ouest Canadien que partout ailleurs, car les institutrices s'y trouvent souvent plus éloignées les unes des autres et exposées à subir des influences fâcheuses. Elle naquit spontanément, comme les oeuvres suscitées par la Providence, le 24 mai 1924. Plusieurs jeunes filles avaient voulu couronner par une retraite leur année d'école normale, lorsqu'au jour de la clôture, voyant la vie s'ouvrir devant elles avec tout son inconnu et la responsabilité de leur vocation d'institutrices, elles sentirent le besoin de s'unir pour mieux conserver leurs bonnes dispositions et mieux réaliser leurs désirs d'apostolat auprès des enfants qu'elles allaient approcher. Elles résolurent donc de former une Ligue. Le Révérend Père H. Bourque, S.J., mieux à même que personne de comprendre l'à-propos de cette nouvelle association et le bien qu'elle était appelée à faire, travailla avec ardeur à sa réalisation et en devint le Directeur spirituel.

Mgr Cherrier, alors Vicaire Général du diocèse de Winnipeg, où se trouvait le noyau de l'oeuvre, obtint l'approbation de Mgr l'Archevêque pour l'association naissante et s'en montra toujours le protecteur affectueusement dévoué. D'autres approbations suivirent lorsque les membres de la Ligue se dispersèrent dans différents diocèses. C'est ainsi que la Ligue est fière de se réclamer des encouragements qui lui furent donnés tout d'abord par Leurs Excellences Mgr Béliveau, Archevêque de St-Boniface, Mgr Mathieu, Archevêque de Régina, Mgr Prud'homme, Evêque de Prince-Albert, et plus tard par l'évêque de Gravelbourg, devenu aujourd'hui S. E. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, et surtout par le Souverain Pontife Pie XI. Voici les paroles de ce Pape de vénérée mémoire: "Je bénis la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest, son Bulletin, les écoles, les élèves, tous ceux qui s'occupent de l'oeuvre de la Ligue."

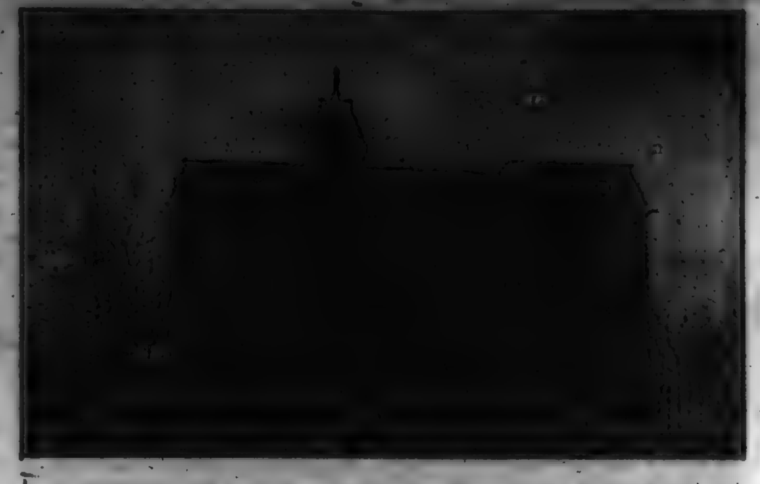
Le Bulletin de La Ligue

Un lien était nécessaire pour rallier les membres de la Ligue; c'est pourquoi dès le mois de septembre 1924, à l'ouverture des classes, parut le premier numéro du Bulletin de la Ligue des Institutrices. Ce Bulletin qui n'a pas cessé de paraître depuis lors a été tantôt mensuel, tantôt bimestriel, suivant la nécessité des temps, mais il a toujours été fidèle à sa mission qui est de porter à chaque institutrice le réconfort moral dont elle a besoin pour se maintenir à la hauteur de son idéal.

Chaque numéro contient ordinairement un article du R. P. Directeur rempli de conseils pratiques pour la vie spirituelle de chaqu institutrice, et pour la formation spirituelle de leurs élèves; un article de pédagogie tendant à familiariser les institutrices avec les secrets de la psychologie qu'il est si utile de bien connaître pour la bonne éducation des enfants; un article d'histoire du Canada et un d'histoire de la littérature canadienne servant à faire mieux connaître les gloires historiques et littéraires de chez nous. Une chronique, où la pointe d'humour ne fait pas défaut, nous fait mesurer la situation du moment dans une vue d'ensemble et sa conclusion donne la leçon la plus pratique à tirer des événements relatés. Le Bulletin contient encore les directives de l'Association d'Education dont il se trouve être ainsi l'un des organes officiels; quelques poésies aussi viennent de temps en temps apporter leur note harmonieuse à cette revue. Des travaux sont proposés aux jeunes filles afin de stimuler leurs efforts en composition française et de provoquer de leur part des réflexions utiles sur leurs obligations et la mentalité qu'elles doivent acquérir pour se préparer à leur future mission. Depuis quelque temps, un article intitulé "Causerie des Ligueuses" est plus spécialement destiné à recevoir les communications des institutrices qui désirent faire profiter les autres membres de la Ligue de ce qui leur a été profitable à elles-mêmes dans leurs expériences personnelles, dans leurs lectures ou de quelque autre façon que ce soit.

La L.I.C.O. s'intéresse à toutes les oeuvres catholiques de zèle et de dévouement, mais elle porte une attention toute particulière à celles qui peuvent aider les institutrices à mieux remplir leur mission. Ainsi, elle veille avec une maternelle attention sur les Normaliennes, institutrices de demain, afin de protéger leur foi et leur vertu contre les dangers de l'école normale et les attraits de la ville. Les jeunes institutrices sont, elles aussi, l'objet d'une attention particulière, surtout celles qui pourraient se trouver plus isolées dans les campagnes ou privées de secours religieux. La Ligue excite maîtresses et élèves à la prière et au sacrifice en proposant chaque mois à leur ferveur une intention recommandée par le Père Directeur et en appelant chaque école à contribuer à l'enrichissement de son trésor spirituel.

Une bibliothèque circulante est mise à la disposition des institutrices et des normaliennes afin de faciliter leur perfectionnement intellectuel et moral.



Couvent de St-Jean-Baptiste, Man.



STE-AGATHE, MAN.

Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie

FONDATION

La première école fut construite en 1872. Après vingt-cinq ans d'usage elle devint trop petite et menaçait de tomber en ruines. Au printemps de 1897 on commença la construction de la nouvelle école qui se trouve comprise dans la bâtisse du couvent actuel. Pendant l'hiver les gens avaient charroyé le bois de charpente de l'épinettière. La maison fut élevée et lambrissée par corvées aussitôt que la neige fut disparue. Elle était terminée à l'ouverture des classes au mois de septembre.

Comme il avait été décidé durant l'été que l'on construirait un couvent, les habitants de la paroisse amassèrent de la pierre pour faire le solage et la transportèrent sur l'emplacement du futur couvent durant l'hiver. Il y eut beaucoup d'entrain.

A la fin de l'été 1899 on jeta les bases du couvent et on commença les travaux. Tout le couvent coûta environ $10,000. La paroisse paya $6,000 et les religieuses payèrent le reste. La nouvelle bâtisse a trois étages, mesure 60 pieds de longueur sur 40 de largeur, comprend quatre classes, une salle de réception et un dortoir. La commission scolaire fournit l'ameublement des classes et s'engagea à payer le loyer des classes et le salaire des maîtresses. La nouvelle aile du couvent fut ajoutée en 1913. Le 2 septembre 1899 arrivèrent les premières religieuses: Soeur Marie-Théodore, supérieure, et les soeurs M.-Anne-Elisabeth, Clément-Marie et Marie-Octavien. A l'ouverture des classes, le 4 septembre les élèves étaient au nombre de 44: 25 filles et 19 garçons.

M. l'abbé Adolphe Bourret, curé, qui avait demandé aux Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie d'ouvrir un couvent dans sa paroisse, fut pour les religieuses un insigne bienfaiteur. Son oeuvre, l'oeuvre qu'il chérissait entre toutes, a été la fondation du couvent. Non content d'en assurer l'installation dans la paroisse, il travailla de ses propres mains à la construction du couvent dont il fut lui-même l'architecte et nombreux furent les dons qu'il fit pour aider à payer la dette encourue par sa construction.

A l'occasion du jubilé d'argent du couvent, en 1925, la paroisse fit cadeau aux religieuses d'une bourse de $200.00, et M. le curé $165.00 et une bourse de $100.00. E.-B. Rocan offrit un calice de Le même don de $100.00 fut présenté aux religieuses plusieurs fois, à l'occasion du nouvel an. Les religieuses sont heureuses aussi de témoigner leur reconnaissance pour maints dons de grande valeur qui ont été faits aux bibliothèques du couvent et de l'école.



Couvent de Ste-Agathe, Man.

Elèves actuels et anciens

Les élèves actuels sont au nombre de 170. Depuis 1909 526 élèves ont passé les examens des grades VIII, IX, X et XI. Depuis 1926 511 élèves des grades IV à XI ont obtenus leurs diplômes de l'A. E. C. F. du Manitoba. Sur ce nombre plusieurs ont remporté des prix provinciaux dont un de $50 pour le grade XI en 1937. Tous les ans depuis 1926, à l'exception des années 1932 et 1933, un ou plusieurs élèves remportent des prix provinciaux aux examens de l'A. E. C. F. En 1936 Gertrude Joyal et Odéa Alarie remportèrent le prix du grade VI au concours diocésain de catéchisme. Véronique Joyal remporta le même prix en 1938.

Neuf anciens sont devenus prêtres ou religieux: les RR. PP. Arthur Joyal, O.M.I., Charles-Henri Gauthier, S.J., (école Saint-Antoine), Paul Gauthier, S.J. (école St-Antoine), Isidore Joyal, O.M.I., Albert Joyal, O.M.I., Aurèle Lemoine, O.M.I., M. l'abbé Antoine d'Eschambault et les RR. FF. Scolastiques O.M.I. Armand Joyal et Emilien Dorge. Vingt-six anciennes sont entrées en religion: les RR. SS. Tessier, Eugénie Bilodeau (école Saint-Antoine) et Irène Bilodeau, Soeurs Grises; Condélia Toupin et Maria Toupin, Soeurs Blanches d'Afrique; André-Joseph, Soeur de la Croix de Saint-André; M.-Marcellin, M.-Désirée, Agathe de Sicile, Paul de Césarée, Anne-Thérèse, Joseph-Arthur, Rose-Parmélia, Agathange, Fernand de Saint-Joseph, Jean de Brébeuf, Josaphat-Marie, Ephrem des Anges, Luce-Marie, Thérèse Joséphine, Gérar de Sainte-Croix, Eva-Marie, Alfred-Antoine, Ida de France, Rose-Irène (novice) et Marie Warbansky (novice), Srs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Deux anciens sont devenus médecins: MM. Hector Joyal et Hildore Joyal. Six jeunes filles sont devenues gardes-malades: France Babiak, Thérèse Joyal, Cecilia Neil, Helen Harrison, Rose-Délima Gauthier (école Saint-Antoine) et Isabel Dunn. Parmi les nombreuses institutrices sorties du couvent de Sainte-Agathe dixneuf sont encore dans l'enseignement: Hermine Toupin, Irène Guertin, Anna Toupin, Anna-Maria Lapointe, Mary Neil, Helen Neil, Denise Gratton, Bibiane Lemoine, Margaret Peters, Elisabeth Robert, Isabel Conrad, Whilhelmine Gratton, Lauretta Harrison, Annette Lemoine, Juliette Dorge, Marie-Josèphe Gagné, Claire Lafrance, Annie Boychuck et Gertie Conrad.

Au couvent l'enseignement se donne d'après les deux programmes, celui de l'A. E. C. F. et celui du Bureau de l'Instruction Publique. En outre on y donne des cours de tricotage, de couture, de musique, de chant, de piano, de violon, de guitare et de mandoline. Depuis deux ans le couvent a son orchestre: elle fait le bonheur des élèves et des parents.

Divers mouvements d'Action catholique ont été organisés au couvent et ils fonctionnent bien. Ce sont la Croisade Eucharistique, la J. E. C., la J. E. C. F. et la J. A. C. F.

Le personnel du couvent comprend les RR. SS. M.-Rosalie de Sicile, supérieure, M.-Joseph de Bethléem, M.-Alexandre, M.-Denis d'Alexandrie, M.-Pierre-Joseph, Clovis-Marie, Alfred-Marie et M.-Berthe-Alice.

En plus du couvent il y a dans la paroisse l'école Saint-Antoine, dirigée par Mlle Jeanne Massicotte. Cette école est fréquentée par une vingtaine d'élèves. La Croisade Eucharistique y est très bien organisée.

PINEWOOD ET RAINY RIVER

Srs de St-Joseph de Crookston

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs l'heureuse conclusion des démarches faites dernièrement pour confier à des religieuses la direction des deux écoles de Pinewood et Rainy River, deux paroisses situées dans l'extrême ouest de l'Ontario et faisant partie du diocèse de Saint-Boniface. Les RR. SS. de St-Joseph de Crookston ont accepté de prendre la direction de ces deux écoles. M. l'abbé A. Moreau est curé à Pinewood, centre presque totalement canadien-français. M. l'abbé G. Couture est curé à Rainy River, où la population canadienne-française est mêlée à un bon contingent de familles d'autres nationalités.



Cinq enfants de la paroisse ordonnés à St-Pierre-Jolys le 29 juin 1939: les RR. PP. T. Paradis, O. Robidoux, W. Sicotte, J. Lambert et H. Gagné, Oblats de Marie Immaculée.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

(Suite de la page 34)

périeure générale, la permission de bâtir un couvent pensionnat et externat.

M. le Curé J.-D. Fillion, aussi intéressé à l'éducation que généreux et dévoué, offrit à la Communauté un terrain de neuf acres en face du presbytère et de l'église. Les travaux de construction furent confiés à M. J.-A. Sénécal, architecte-entrepreneur. Le 10 octobre eut lieu la bénédiction de la première pierre par M. le Curé Fillion, en présence d'une foule de paroissiens. Le sermon fut donné par le R. P. Z. Lacasse.

Le 29 mars 1898, Mgr Langevin bénit le nouveau couvent et donna le sermon de circonstance. A cette occasion, les paroissiens donnèrent généreusement à la quête, M. le Curé fit don d'un harmonium et M. J.-A. Sénécal d'un autel en chêne pour la chapelle.

En 1899 un instituteur laïque fut engagé pour enseigner un cours commercial aux grands garçons dans l'ancienne école. Le régistre contenait à ce moment les noms de 77 filles et 43 garçons qui n'avaient pas atteint l'âge de 12 ans. Mais, le Cours Commercial n'ayant pas réussi, les 40 élèves du cours vinrent se joindre, en 1901, aux 120 élèves déjà inscrits à l'école des Soeurs.

Une annexe est construite par le même architecte, M. J.-A. Sénécal, en 1910. La nouvelle addition comprend 3 classes, un réfectoire et une chapelle.

Messieurs les Curés de St-Jean-Baptiste

M. l'abbé J.-D. Fillion, curé-fondateur de la paroisse et bienfaiteur insigne du Couvent, mourut en 1907. M. le Curé Fillion a ouvert à peu près toutes les écoles qui existent aujourd'hui dans la paroisse. Sa générosité et son dévouement était de toutes les heures. Il aimait à se rendre compte des progrès des enfants. Il les visitait fréquemment dans leurs classes, les interrogeait et donnait des examens de grammaire française et d'Histoire du Canada qu'il corrigeait lui-même. Il donnait une extraordinaire importance à la célébration des fêtes nationales et patriotiques.

M. l'abbé C. St-Amant, deuxième curé de St-Jean-Baptiste (1907-1919), encouragea d'une manière spéciale l'étude du catéchisme et l'application du bon langage. Nous lui devons en grande partie le succès du congrès français tenu à St-Jean-Baptiste en 1914.

En 1915 M. St-Amant prit une part très intime aux activités de la Société du Bon Parler Français établie parmi les élèves. Malgré ses nombreuses occupations, il assistait aux réunions deux fois le mois et stimulait les élèves à observer les règles formatrices du bon langage.

M. l'abbé J.-M. Desrosiers, troisième curé de la paroisse (1919-1935), s'intéressa très activement au progrès intellectuel et moral des élèves. Il encouragea les hautes études et vit avec bonheur le grade XII s'ajouter aux cours déjà enseignés dans son couvent.

M. l'abbé S. Caron, curé actuel, continue l'oeuvre de ses prédécesseurs en donnant à l'éducation des enfants le meilleur de son dévouement sacerdotal. Sa grande sympathie et sa charité pour les pauvres sont connues de tous. Institutrices et élèves disent bien haut leur profonde reconnaissance envers leur bon curé.

Anciens élèves—Personnel

Les élèves actuels sont au nombre de 120: 108 filles et 12 garçons. Parmi les anciens on compte un prêtre, un médecin, deux avocats et 156 institutrices. La plupart des anciens travaillent sur la terre.

L'enseignement donné à l'école dans les grades I à XII comporte les cours de l'Association d'Education, ceux du Département de l'Instruction Publique et les cours de couture et de tricot. La J.E.C. et la Croisade Eucharistique sont établies à l'école.

Les religieuses qui constituent présentement le personnel dirigeant du couvent sont les RR. SS. Joseph de l'Eucharistie, supérieure, Marie-Jean-Baptiste, Gertrude de Marie, Fernand de St-Joseph, Edmond de l'Eucharistie, Marie-Laurent, Marie-Corinne, Jeanne d'Orléans, Marie-Angèle et M.-Philippe-Albert.

* * *

Outre les deux écoles du village, il y a 6 autres écoles à St-Jean-Baptiste: l'école St-Jean-Baptiste-Nord, institutrice, Mlle B. Granger; l'école St-Jean-Baptiste-Sud, institutrice, Mlle S. Barnabé; l'école Youville, instituteur, M. Lionel Brunault; l'école Petit Lac, institutrice, Mlle Lucia Touzin; l'école Timlick, institutrice, Mlle A. Saurette; l'école St-Jean-Baptiste-Ouest, institutrice, Mlle R. Payette.

ST-PIERRE-JOLYS, MAN.

SS. DES SS. NN. DE J. ET DE M.
Première école et premier couvent

L'école de St-Pierre-Centre a connu d'humbles commencements. Dès 1879, grâce aux efforts du dévoué M. Cyrille Samoisette, curé de Ste-Agathe, desservant alors la mission de St-Pierre, l'arrondissement avait été formé. Quant à la maison d'école, chaque famille avait fourni sa part, apportant quelques pièces de bois, qu'on avait ensuite assemblées en une construction d'assez triste mine, à peine logeable, à l'ameublement des plus rudimentaires.

On n'y put bientôt, faute de place, recevoir tous les enfants qui se présentaient, et en 1884, il fallut songer à rebâtir. Il était déjà question, d'ailleurs, de l'établissement d'un couvent. Il y eut bien quelques difficultés, mais les résultats d'une assemblée de contribuables, convoquée à cet effet, prouva que c'était le désir général. Monsieur le Curé J.-M.-A. Jolys chargea deux des commissaires, MM. Joseph Labonté et Hilaire Gagné, de présenter leur requête à Mgr A. Taché, archevêque de St-Boniface, demandant l'autorisation nécessaire.

La permission fut accordée, et, sans perdre de temps, on procéda à l'érection du premier couvent de St-Pierre: une sobre construction en bois de quarante pieds par trente-cinq. La chapelle et la petite sacristie attenante, la salle de communauté, le dortoir des soeurs, et une des classes se partageaient l'étage principal. Les deux autres classes, le parloir et le réfectoire, se trouvaient au rez-de-chaussée avec la petite cuisine installée dans un bas-côté. Le dortoir des enfants occupait tout l'étage supérieur. Tout y était clair et invitant. Le montant de $2,800 qui avait été voté d'abord, fut dépassé de quelque cinq cents piastres.

M, le curé Jolys, la main toujours ouverte pour donner, avait couronné le tout d'un don magnifique, une belle cloche de cent vingt-cinq livres, qui fut bénite en son absence par Mgr l'Archevêque, et nommée Marie-Rose, en l'honneur de la vénérée fondatrice des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Malheureusement, la cloche fut détruite dans l'incendie de 1899.

Les Soeurs des SS. NN. de J. et de M. acceptèrent la direction du nouveau couvent. Le vendredi neuf avril 1886, cinq religieuses arrivaient de Montréal: Soeur Marie-Misael, supérieure, les Soeurs Marie-Maximilien, M. Agnès d'Assise, Marie de la Foi, et Marie-Hilarion. En l'absence de M. le Curé, chargé par son évêque d'une mission qui devait le retenir de longs mois loin de sa paroisse, M. le Curé Samoisette, de Ste-Agathe, qui le remplaçait, offrit aux arrivantes une cordiale hospitalité. Puis elles se hâtèrent de tout installer, et de s'organiser pour l'ouverture des classes, le lundi suivant.

Ce matin-là, malgré une pluie torrentielle, cinquante-cinq élèves étaient présents, répartis en trois classes. La bénédiction de la maison fut faite le six juin par M. l'abbé P. Pelletier, vicaire à Ste-Agathe, desservant St-Pierre à ce moment. Le quatre septembre suivant, le saint sacrifice de la messe fut célébré pour la première fois, par M. le Curé, en la petite chapelle, où Notre-Seigneur a continué d'habiter, fortifiant de sa divine présence celles qui lui consacraient tous les labeurs d'une tâche plutôt pénible.

La petite communauté ne fut pas sans épreuves. Peu après son arrivée, la supérieure tomba malade, et l'on dut la conduire à la maison provinciale de Winnipeg, où elle put recevoir les soins assidus d'un médecin. Mais le bon Dieu la rappela à lui le 1er septembre. Du haut du ciel, elle dut se réjouir de pouvoir travailler plus efficacement encore à l'oeuvre qui lui tenait tant au coeur.

"Soeur Marie-Maximilien la remplaça. Le neuf novembre de l'année suivante, Mère M.-Jean-Baptiste, supérieure générale, arrivait de Montréal, accompagnée de Soeur Marie de la Présentation qui venait d'être nommée supérieure. Le 21 août 1888, celle-ci fut rappelée à son tour, et remplacée par Soeur Marie-Eudonie. Soeur Marie-Maximilien rappelée en même temps, fut remplacée par Soeur M.-Hyacinthe.

Le sept février 1891, la communauté perdait un de ses membres, en la personne de Soeur Marie-Hyacinthe. Soeur Marie-Alvarez arriva peu après d'Hochelaga remplir le poste laissé vacant par la regrettée défunte."

Vers la fin de l'année 1892, M. le Curé donna à ses religieuses une preuve nouvelle de cette générosité qu'il a toujours manifestée si largement à leur égard. Son coeur paternel n'était jamais à court d'ingéniosité; il cherchait toujours à donner de la joie, tantôt par des largesses, tantôt par des attentions délicates. Cette fois-ci, il fit don au couvent d'un bel harmonium, cadeau aussi agréable que pratique et fort apprécié de la communauté reconnaissante.

Le bon Dieu se plaisait à bénir les labeurs de ses ouvrières. Depuis la fondation, le nombre des élèves avait triplé. Le personnel en 1892, se composait de six religieuses et 166 élèves, dont quinze pensionnaires, fréquentaient les classes.

En octobre 1895, on commença l'enseignement du piano. Cette année-là, quatre élèves purent bénéficier de ce nouvel avantage, et désormais presque chaque année vit s'accroître le nombre des élèves pour les cours de musique. Nous en comptons vingt-cinq actuellement.

Incendie du Couvent

Le soir du 21 décembre, vers les neuf heures et demie, la cloche du couvent, appelant au secours, réunit en quelques instants les paroissiens alarmés. Un incendie venait de se déclarer. Déjà une fumée épaisse annonçait que le feu était pris entre les premier et deuxième étages, au-dessus de la cuisine. On fit vite descendre les élèves, la plupart dans leur affolement ne songeant même pas à prendre le linge et autres objets qu'elles eussent pu facilement apporter.

N'eût été le sang-froid et la présence d'esprit avec lesquels Monsieur le Curé fit remonter les enfants pour chercher leurs effets au dortoir, où il n'y avait encore aucun danger, une petite, que le bruit n'avait pas éveillée, eût été probablement oubliée dans l'émoi général. Elle fut descendue, sans bien se rendre compte du péril auquel elle échappait. Une autre, épouvantée par le bruit violent d'une cloison qui éclatait sous la pression de l'air surchauffé, se précipita par une fenêtre du second étage, heureusement aperçue à temps et reçue par des bras robustes, de sorte qu'elle ne se fit aucun mal. Monsieur le Curé put gagner la chapelle et sauver le Saint-Sacrement.

Au bout de deux heures, tout était fini. Notre couvent, fruit de tant de sacrifices, était en cendres. M. le Curé fit un accueil des plus sympathiques à ses filles éprouvées, mais résignées, dont il partageait la désolation, et malgré leur chagrin, tous remercièrent Dieu de ce qu'aucune vie n'eût été sacrifiée. Il était dur pour tous d'accepter pareille épreuve, le jour même où des améliorations de la valeur de $1,500.00 venaient d'être terminées. Dès le lendemain, Mère Provinciale vint visiter les religieuses, et s'entendre avec M. le Curé sur les décisions à prendre.

Il fut convenu que la communauté rebâtirait, avec l'aide fort appréciable de quatre mille piastres, promises au nom de la paroisse.

Le jour de Noël, bien qu'attristé par une perte aussi considérable, vit renaître l'espérance dans les coeurs. M. le Curé recommandait à ses paroissiens la perception annoncée pour le lendemain. En cinq jours, les souscriptions s'élevaient à un total de $1,000.00, ce qui, avec une assurance de $2,500.00 de "La Royale", forma un montant assez encourageant.

Les classes s'ouvrirent le 8 janvier 1900, dans la maison de M. Lamoureux, presque en face du terrain d'école. C'était loin d'être suffisant, mais on dut s'en contenter jusqu'à la fin de l'année scolaire. Après les vacances, il fallut réorganiser la plupart des classes dans les appartements municipaux pour jusqu'au 1er octobre, jour où l'on put entrer dans le nouveau couvent. Ce ne fut que le 21 mai, lorsque plans et contrat furent terminés et acceptés (l'architecte était M. Sénécal de St-Boniface) que l'on vit s'élever la construction actuelle, entreprise de M. Arthur Hébert de la paroisse.

Cependant ces démarches et préparatifs avaient fatigué notre bon pasteur, qui obtint de prendre un congé dans l'Est. Ce fut M. l'abbé J.-L. Hella, devenu plus tard assistant de M. le Curé, qui vint le remplacer. Ce dernier, au cours de son intéressant voyage, n'oublia pas l'oeuvre qu'il avait mise en marche. Il commanda à Montréal, pour orner la façade du couvent, une magnifique statue en ciment de six pieds de hauteur, représentant Mère Admirable. Le 20 janvier 1901, Mgr Langevin revenait au milieu de nous pour bénir la maison, bénir aussi la nouvelle cloche, presque identique à l'ancienne, qui reçut comme sa devancière, le nom de Marie-Rose.

Vocations nombreuses

Malgré les difficultés que notre institution dut traverser, les bénédictions ne lui ont pas été ménagées. En 1890, les religieuses eurent pour la première fois la consolation de voir une de leurs élèves, Mlle Adélina Gagné, fille de M. Hilaire Gagné, demander son admission au noviciat d'Hochelaga, pour servir plus parfaitement le bon Dieu dans la congrégation des SS. NN. de Jésus et Marie. Sous le nom de Soeur Jean-Marie, elle se dévouera désormais dans les missions du Manitoba. Cette première vocation fut le point de départ de beaucoup d'autres: trois, en 1892, suivirent son courageux exemple: Mlles Catherine Carey (Soeur Agnès du Sacré-Coeur), Alexina Lambert (Soeur Marie-Palemon), et Dorothé Hudon (Soeur Jean du Sacré-Coeur). Peu d'années se sont passées depuis, sans que l'on ait vu une ou plusieurs jeunes filles quitter bravement leur famille, pour adopter celle où Notre-Seigneur les appelait, dans un état plus parfait. Jusqu'à date, notre école a donné au bon Dieu 60 religieuses, dont 31 des SS. NN. de Jésus-Marie.

Il en a été de même des vocations à la prêtrise. M. Joseph-Victor Joubert fut le premier enfant de la paroisse qui reçut l'onction sacerdotale, en la fête de la Visitation de l'an 1905. Les germes de vocation continuent de se développer, et la paroisse compte aujourd'hui treize prêtres ou religieux: les RR. PP. Jean Lemire, Denys Audette et Charles Ruest, tous trois Oblats de Marie Immaculée; MM. les abbés Lucien Vinet et J.-M. Gagné, les RR. PP. Jean Lambert, Wilfrid Sicotte, Hilaire Gagné, Thomas Paradis, Omer Robidoux, Oblats de Marie Immaculée, qui terminent leurs études cette année, le R. F. Côté, C.S.V., qui se prépare à la prêtrise, et les RR. FF. Adéodat Ruest et Gaston Lebleu, O.M.I., qui étudient également pour la prêtrise.

Rappelons en passant, le fait sans précédent dans l'histoire de notre province, de l'ordination, le 29 juin 1939, de cinq enfants de St-Pierre-Jolys, missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

Le Collège

Le nombre des élèves allant toujours croissant, on décida de s'adresser à une congrégation de Frères enseignants, pour la direction d'une école séparée pour les garçons. L'église actuelle était sur le point d'être achevée. L'on se servit de l'ancienne charpente pour l'école nouvelle, qui se termina promptement. A l'automne de 1904, les Frères de la Croix de Jésus vinrent en prendre possession. Malheureusement, ils durent nous quitter en 1912, et on ne put leur trouver de remplaçants cette année-là; mais en 1913, les Petits Frères de Marie venaient à leur tour nous faire bénéficier de leurs services, mais ce ne fut encore que pour quelques années.

Au mois de mai 1922, après le départ des Frères, les classes du collège furent confiées aux soins des religieuses, qui les conservèrent jusqu'en 1927. Ces classes sont actuellement entre les mains de maîtresses laïques très compétentes: Mlles Claire Lafrance, Denise Gratton, G. Lambert et J. Croteau.

Ces dernières années ont apporté de nouvelles améliorations à nos cours d'étude. En 1929, notre école obtenait le titre d'Ecole Intermédiaire, et les garçons furent acceptés au couvent dans les classes supérieures. En 1936, on ouvrit les cours du onzième grade, et l'année suivante, ceux du douzième également. Les matières les plus pratiques du cours commercial sont aussi enseignées depuis quelques années.

Cependant, ces classes demandaient un local que le couvent ne pouvait offrir. Deux classes nouvelles durent donc être aménagées au collège, à l'usage de nos petites filles des deuxième au sixième grades. La paroisse de St-Pierre possède encore plusieurs autres écoles moins considérables: celles de Carey, de St-Pierre-Sud, de Ste-Geneviève, formant un cercle au rayon de quelques milles, autour de l'école Centrale.

* * *

Cet historique de notre institution serait par trop incomplet, si l'on n'en consacrait ce dernier paragraphe au vénéré successeur que le bon Dieu a désigné au tant regretté M. J.-M. Jolys. Le 14 juin 1926, ce dernier recevait là-haut la récompense de son inépuisable charité.

Le mois suivant, l'autorité ecclésiastique nommait M. l'abbé J.-Ad. Sabourin au poste vacant. Il continue à exercer auprès de nos enfants, pour la cause catholique et française, l'apostolat éclairé et généreux qui l'animait dans les diverses et importantes fonctions qu'il eut à remplir avant sa nomination à St-Pierre-Jolys.

WINNIPEG, MAN.

Ecole du Sacré-Coeur

SS. DES SS. NN. de J. et de M.

Fondation de la paroisse

Portés à s'établir surtout à St-Boniface en raison des avantages religieux et nationaux qu'ils y trouvaient, les Canadiens français tardèrent à demeurer à Winnipeg. Mais les exigences du commerce, rendues plus impérieuses par le développement prodigieux de la capitale, forcèrent un certain nombre de familles françaises à élire domicile dans cette ville.

Cette population française participa et aida à la fondation de différentes paroisses établies pour la population anglaise, en particulier la paroisse de Ste-Marie, alors desservie par les Oblats de Marie Immaculée, et fondée en 1869, et celle de l'Immaculée Conception fondée en 1882.

Les nouveaux paroissiens, quoique reconnaissants de l'hospitalité rencontrée chez leurs frères anglais de Winnipeg, constatèrent bientôt les dangers qui menaçaient dans ce milieu la survivance française de leur groupe.

Privés d'écoles françaises, sans liens nationaux solides pour les unir, les Canadiens entrevoyaient un avenir assez sombre pour leur race dans Winnipeg.

Un moyen de salut s'offrait toutefois: réunir les familles de langue française et former pour elles une paroisse nationale avec son école française, seul moyen de survivance. Mus par ces considérations, les principaux Canadiens français de Winnipeg, au nom des fidèles de langue française de la ville, adressèrent le 17 septembre 1903, à Sa Grandeur Mgr. Langevin, O.M.I., Archevêque de St-Boniface, une pétition en vue d'obtenir l'érection d'une paroisse française dans le plus bref délai.

L'idée fut acceptée favorablement par le chef spirituel de l'archidiocèse.

Dès les débuts de 1904 le P. Frigon, O.M.I., se mit à l'oeuvre pour organiser les familles françaises en paroisse indépendante. A cause de certaines difficultés survenues le travail cessa pendant quelques mois. Le 8 janvier 1905, à 4 h. p.m., eut lieu la première réunion des Canadiens français. Les personnes de langue française, au nombre de 400, avaient répondu à l'appel avec enthousiasme.

Le R. P. Xiste Portelance, O.M.I., qui depuis sept ans était curé de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa, venait d'être envoyé de la capitale canadienne pour fonder à Winnipeg une paroisse française. A cette réunion du 8 janvier 1905, on récita le chapelet ensemble puis le nouveau curé fit les annonces et un sermon en français.

Tous les témoins étaient rem-

de joie en voyant la réalisa- de leur rêve le plus cher.

15 janvier 1905 la première fut chantée à Ste-Marie la population française, à 10 ., par le R. P. Emard, O.M.I., re.

L'école

istoire de l'école du Sacré- r est connexe à celle de la sse.

ant la construction de l'égli- ole actuellement située au des rues Bannatyne et Lydia, R. SS. des SS. NN. de Jésus Marie, ayant accepté la di- on de l'école du Sacré-Coeur, nt s'ingénier pour trouver des x à Ste-Marie. Les cours y nt régulièrement suivis jus- 7 septembre 1905, date de erture de la nouvelle école. ante-cinq enfants étaient pré- à cette ouverture et bientôt ombre s'accrût sensiblement, en qu'à la fin de l'année on ptait 150 élèves. L'école re- dans la suite plus de 200 élè- et elle en compte actuelle- 192, dont 113 filles et 79 ons.

squ'en novembre 1912 les Re- uses logèrent au premier éta- e l'église-école. En novembre ette année elles prirent pos- on de leur résidence construi- numéro 614, rue Bannatyne. première Supérieure fut la M.-Bernard de la Croix. Elle assistée de trois autres reli- ses: les RR. SS. M.-Caroline, ean de la Croix et M.-Cor-



aspect de la cuisine d'enseignement ménager.

nfin les Canadiens pouvaient rer en l'avenir de leur race innipeg. Ils avaient leur égli- ù toute prédication se faisait uement dans leur langue. Ils ent aussi leur école à eux, le catholique française du é-Coeur.

ette école allait leur demander sacrifices énormes, car ces es séparées ne sont aucune- t subventionnées par le gou- nement. En plus des taxes or- ires qu'ils doivent payer à t pour le soutien des écoles liques protestantes que leurs nts ne fréquentent pas, les oliques de langue française de nipeg doivent soutenir de s propres deniers l'école du é-Coeur. Sous l'habile direc- de leurs dévoués Curés, les PP. Xiste Portelance, O.M.I., -fondateur (1905 à 1916), Al- Normandin, O.M.I., (1917 à), J. Wilbrod Vézina, O.M.I., 24 à 1935), et Denys Jubinvil- O.M.I., depuis 1935, ils l'ont enue depuis sa fondation et la iennent encore héroïquement rix des plus grands sacrifices, out depuis ces dix dernières ées de crise économique. Mais savent que notre survivance çaise ne sera sauvegardée ce prix. Une contribution suelle de $1.00 par chef de ille et de 50 sous par mois par e homme et par jeune fille gagnent un salaire est perçue glise le troisième dimanche de ue mois. L'enfant qui fré- te l'école paie 50 sous le pre- jour de chaque mois. Ce en ajouté aux autres organi- ns extraordinaires: bazars, les Religieuses donnent un

chercher dans les écoles les avantages purement matériels de la science; ce qu'elles désirent ce sont des éducatrices, c'est de rendre leurs enfants respectueux, dociles, honnêtes et vertueux. Seule, pour nous, l'école catholique peut réaliser ce programme. Sans la religion en effet, il n'y a ni vrai respect de l'autorité, ni sincère et solide vertu. C'est pourquoi les paroissiens du Sacré-Coeur voulaient une école catholique en tout et partout, catholique dans ses Maîtresses qui professent leur foi par l'exemple comme par la parole; catholique dans l'enseignement qui non seulement fait une part importante à la doctrine religieuse, mais qui s'en inspire dans toutes ses leçons; catholique dans la formation des enfants à la pratique des devoirs religieux, la prière et la fréquentation des sacrements.

Notre école qui est essentiellement bilingue a toujours été à la hauteur de la tâche et a toujours répondu à notre attente.

Les cours qui y sont donnés comprennent en plus de l'élément catholique et français dont nous venons de parler, les matières des cours des écoles publiques. On y suit les mêmes programmes jusqu'au grade X inclusivement. Les élèves passent les examens du Département d'Education du Manitoba. En plus du programme officiel, nous avons le programme français de l'Association d'Education, des cours d'économie domestique, de cuisine et couture. De cours complet de piano, d'après le programme du Conservatoire de Toronto et de l'Université du Manitoba. Ces différents cours répondent absolument aux besoins de notre population de l'Ouest. Tout en leur procurant la connaissance de la religion catholique et de la langue française, ils leur apprennent l'anglais, absolument nécessaire en ce pays. Munis d'une formation aussi complète, les enfants de la paroisse seront désormais en mesure d'affronter avec succès les différents problèmes de la vie.

Anciens—Prêtres, religieux et religieuses

Depuis trente-cinq ans, 1474 élèves sont passés par notre école et lui doivent la connaissance de leur langue maternelle et partant la préservation de leur héritage parties de cartes, rafles, etc., a réussi à maintenir notre école.

Plus que jamais nous constatons les bienfaits de cette école française pour la survivance de notre langue chez les nôtres de Winnipeg.

La communauté des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, qui avait accepté la direction de cette école, était des mieux préparée pour entreprendre la difficile tâche qui l'attendait, elle avait fait ailleurs ses preuves avec grand succès. Les paroissiens du Sacré-Coeur se sont toujours félicités d'avoir confié leurs enfants à des mains si habiles.

Education chrétienne.—Programmes d'études

Les familles ne viennent pas national français. Ils croient à la supériorité du bilinguisme et sont très reconnaissants envers leur école primaire pour la formation qui leur vaut tant dans la vie. Parmi ces élèves plusieurs sans doute ont quitté notre ville, mais un bon nombre d'entre eux ont fondé un foyer à Winnipeg et continuent pour leurs enfants les sacrifices que se sont imposés pour eux leurs parents dans le passé. Ainsi notre école est assurée de son existence.

Quatre anciens élèves sont aujourd'hui prêtres: les RR. PP. Wilfrid Piédalue, O.M.I. (à Gravelbourg), Léandre Gauthier, O. M.I. (à International Falls, Minn.), François Lemire, O.M.I. (à Fort Alexandre, Man.), et Paul Aubin, O.M.I. (au Juniorat de St-Boniface).

Le R. F. Louis Aubin, O.M.I., poursuit au Scolasticat de Lebret, Sask., son cours de théologie. Le R. F. Paul Lemire, Clerc de St-Viateur, est à Otterburne, Man. Le R. F. Jules-Marie, Trappiste, est à St-Norbert, Man.

Nous comptons onze religieuses parmi les anciennes élèves de la paroisse. Ce sont, dans la Congrégation des Soeurs des SS. NN. de J. et de M., les RR. SS. M.-Irma (O. St-Pierre), M.-Aimé de France (M. Coste), M.-Jules-Fernand (G. Dostert), M.-Bibiane (M.-Paule Sala); dans la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde, les RR. SS. St-Paulin (L. Fontaine, décédée) et St-Tiburce (C. Gosselin); dans la Congrégation des Petites Missionnaires de St-Joseph d'Otterburne, les RR. SS. Joseph-St-Viateur (C. Lemire), Joseph-St-Hermas (T. Lemire) et Joseph-Victor (O. Gosselin); dans la Congrégation des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., la R. S. Marie de Lourdes (V. Gauthier), et dans la Congrégation des Soeurs Grises, la R. S. Rose-St-Pierre (décédée).

Il va sans dire que l'âme de notre survie par l'école fut toujours le Curé de la paroisse. Et souvent, durant ces trente-cinq années d'existence, le pasteur qui veille avec tant de sollicitude sur l'avenir de la paroisse et de l'école du Sacré-Coeur, a dû prodiguer ses encouragements et s'ingénier à trouver les ressources nécessaires pour répondre aux obligations écrasantes imposées par l'école. Les Pères et les Religieuses ont même fait des sacrifices de leurs propres revenus pour assurer son existence. Aujourd'hui, le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., notre jeune et vaillant Curé, préside avec courage, intelligence et succès, comme ses prédécesseurs, d'ailleurs, à la destinée de notre paroisse. Toujours secondé par le dévouement à toute épreuve des Religieuses et la générosité des paroissiens, il donne à notre paroisse et à notre école une vigoureuse impulsion qui lui assure le succès pour l'avenir.

URSULINES
BRUXELLES, MAN.

Il y a trois écoles dans la paroisse de Bruxelles. Le français est enseigné dans chacune de ces écoles. Cependant, comme les familles flamandes sont en majorité depuis un certain nombre d'années, l'anglais y domine.

Au couvent, où il y a une moyenne de 120 enfants, une des maitresses enseigne exclusivement le français. Dans les deux autres écoles, les enfants de langue française apprennent leur langue maternelle et le catéchisme leur est enseigné dans cette langue. Cette situation existe depuis 25 ans. Le résultat en est que dans la paroisse on parle indifféremment le français et l'anglais.

En plus des RR. SS. Ursulines, enseignent au couvent Mlles Elise Comte et Cécile Lemieux. A l'école de St-Urbain Mlle Alice Marcoux est institutrice et à St-Gustave, Mlle Irène Lussier.

ECOLES

Congrégations Religieuses

"La jeunesse dans les écoles doit non seulement recevoir une instruction religieuse à certaines heures fixées, mais l'enseignement de toutes les autres matières doit aussi être imprégné de piété chrétienne. Si cela fait défaut, si cette atmosphère sacrée ne réchauffe pas les coeurs de maîtres et élèves à la fois, on ne pourra attendre que peu de bien de toute instruction et un tort immense en sera souvent le résultat."

LEON XIII.

